



COLLECTION
& PROBLÈMES SOCIAUX
INTERVENTIONS SOCIALES

PARENTS D'AILLEURS, ENFANTS D'ICI

Dynamique d'adaptation
du rôle parental
chez les immigrants

LOUISE BÉRUBÉ

Préface de
GISÈLE LEGAULT



Presses de l'Université du Québec



**PARENTS
D'AILLEURS,
ENFANTS D'ICI**

Dynamique d'adaptation
du rôle parental
chez les immigrants

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DISTRIBUTION DU NOUVEAU MONDE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels.

L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».



**PARENTS
D'AILLEURS,
ENFANTS D'ICI**

Dynamique d'adaptation
du rôle parental
chez les immigrants

LOUISE BÉRUBÉ

Préface de
GISÈLE LEGAULT

2004



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Bérubé, Louise, 1948-

Parents d'ailleurs, enfants d'ici : dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants

(Collection Problèmes sociaux & interventions sociales ; 12)

Présenté à l'origine comme thèse (de doctorat de l'auteur – Université de Montréal),
2000 sous le titre : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1263-0

1. Immigrants – Intégration – Québec (Province). 2. Immigrants – Québec (Province) – Relations familiales. 3. Rôle parental – Québec (Province). 4. Familles immigrantes, Services aux – Québec (Province). 5. Immigrants – Intégration – Québec (Province) – Cas, Études de. I. Titre. II. Titre : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants. III. Collection

HV4013.C2B47 2003

305.9'0691

C2003-941354-3

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

**Finances, Économie
et Recherche**

Québec 

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
avec l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Révision linguistique : MONELLE GÉLINAS

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Mise en pages : PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Couverture – Conception : RICHARD HODGSON

Illustration : VINCENT VAN GOGH, 1853-1890, *Saules têtards au coucher de soleil*,
1888, huile sur carton (31,5 × 34,5 cm)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2004 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2004 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

*À ma sœur Nicole pour sa présence
à ce travail jusqu'à la fin.*

*Aux parents immigrants et à leurs enfants,
et à tous ceux qui tentent de construire des ponts
entre les êtres, les cultures et les générations.*

Les sociétés canadienne et québécoise sont de plus en plus multiethniques et multiculturelles. À l'instar des États-Unis, de l'Australie et des pays scandinaves, elles demeurent ouvertes à l'immigration et préoccupées de l'inclusion à part entière de leurs nouveaux membres. En conséquence, la cosmopolitisation de plus en plus grande qui découle de cette ouverture appelle la population à faire une place réelle aux nouveaux arrivants et l'oblige à s'interroger sur la nécessaire transformation de ses institutions dans une perspective d'inclusion. Les écoles et les institutions de santé et de services sociaux ne font pas exception.

Il devient donc de plus en plus important de soutenir les intervenants en leur transmettant les connaissances et habiletés qui feront que leur action auprès des immigrants sera mieux ciblée et plus pertinente. Ces apports de connaissances constituent des outils qui leur permettront de bien saisir la réalité des immigrants, qui les habilitent à mieux comprendre les processus d'inclusion, donc d'intégration et d'adaptation que suivent ces derniers, et les obstacles qu'ils comportent, et les amèneront à raffiner leur intervention en conséquence.

Ces processus sont complexes et multidimensionnels (MCCI, 1991). Ainsi, outre leurs dimensions socioéconomique, linguistique et institutionnelle, ils incluent des dimensions personnelles, familiales et communautaires. Nous attachant aux premières dimensions, nous oublions trop fréquemment que ce processus se vit en famille. La question familiale est souvent considérée comme secondaire ou comme un problème dans l'immigration, et ceci, tant pour les migrants que pour la société d'accueil (Vatz-Laaroussi, 2001). Et pourtant, les processus familiaux à l'œuvre tant dans la trajectoire migratoire que dans les dynamiques d'insertion sont primordiaux pour l'intégration. En tant que médiatrices du changement, les stratégies que les familles adopteront feront que ces processus se dérouleront avec souplesse ou non. L'adaptation et l'intégration familiale sont conséquemment des dimensions majeures

de l'intégration globale et, dans ce contexte, l'adaptation du rôle de parent devient un aspect fondamental. Le présent livre a le mérite de s'être intéressé à ce processus particulier et d'en avoir décortiqué les tenants et aboutissants. L'étude approfondie et détaillée de l'expérience de huit parents immigrants amène l'auteure à dégager quatre profils d'adaptation du rôle de parent qui sont éclairants à la fois théoriquement et pratiquement.

En effet, les profils de parent-relais, de parent-en-bride, de parent-disjoncteur et de parent-instinctif aident à percevoir les difficultés des nouveaux parents à redéfinir leur rôle dans un pays aux normes et codes différents de leur pays d'origine. En fonction de nombreuses variables et de leur parcours particulier, les parents en viennent ainsi à adopter l'un ou l'autre de ces profils fort différents. L'analyse fine qu'en fait l'auteure nous permet de préciser ces profils quant aux diverses fonctions du rôle parental. Par exemple, les fonctions de protection et de surveillance, de soins et d'entretien et d'éducation et de correction seront exercées différemment selon que l'on est parent-relais, parent-en-bride, parent-disjoncteur ou parent-instinctif. Bien qu'ils soient précis, ces profils ne sont toutefois pas rigides. Ils indiquent, en effet, des tendances dynamiques à un moment donné plutôt que le cantonnement du parent dans un profil spécifique.

Pour les intervenants et les milieux d'intervention, ces profils sont très utiles, car ils permettent de situer l'exercice du rôle parental au moment où le parent fait appel à leur service ou est amené en intervention. En mettant en parallèle le profil du parent-relais qui favorise l'intégration des enfants à la société d'accueil et les autres profils susceptibles de rencontrer plus de difficultés, les intervenants pourront mieux identifier la démarche du parent et l'aider en conséquence. Perçoivent-ils des obstacles à la tâche d'adaptation du parent à son nouveau rôle, ils s'y attarderont et essaieront de lever certains d'entre eux pour permettre au parent de poursuivre sa démarche. L'outil que constitue cet ouvrage les aidera également à identifier les fonctions parentales affectées par un profil spécifique et leur donnera la possibilité de centrer leur action sur la fonction de protection et de surveillance, sur celle de soins et d'entretien ou sur celle d'éducation et de correction.

Les intervenants sociaux sont également amenés à soutenir les parents dans leur intégration sur le marché du travail et dans leur environnement en général, deux domaines que l'étude considère comme significatifs en relation avec un profil parental réussi tel que celui du parent-relais. Comme ces domaines font partie du champ de l'intervention sociale, il est intéressant de constater que l'étude souligne leur lien avec des profils réussis d'adaptation au rôle parental. Cela conforte les intervenants dans leur rôle d'agents d'aide de savoir qu'ils contribuent à plusieurs volets de l'intégration sociale de leurs clients.

Dans son étude de l'exercice du rôle parental, cet ouvrage souligne également l'aspect préventif de l'intervention sociale, lequel apparaît souvent lorsque les familles sont référées pour d'autres difficultés. Ainsi, des familles venues parler de

difficultés d'apprentissage à l'école, de problèmes de santé ou d'intégration en général en viendront à aborder leur rôle parental et ses difficultés inhérentes. Grâce aux pistes instructives et utiles que propose cet ouvrage, les intervenants sociaux seront dorénavant mieux outillés pour faire leur travail efficacement.

Gisèle Legault

BIBLIOGRAPHIE

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI, 1991). L'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles: Document de réflexion et d'orientation, Montréal, Direction des Communications, Gouvernement du Québec.

Vatz-Laaroussi, M. (2001). La famille au cœur de l'immigration, Paris, L'Harmattan.

REMERCIEMENTS

Ce travail de longue haleine n'aurait pas vu le jour sans les conseils éclairés, le soutien constant et les attentes élevées de madame Estelle Chamberland, Ph. D., professeure agrégée en andragogie à l'Université de Montréal et directrice de cette thèse. Je lui témoigne toute ma gratitude.

Je remercie aussi l'Université du Québec à Montréal pour son soutien financier à la préparation de ce livre.

Merci enfin à mes proches, Hung, Annam, Kim, Dan et Amélie. Ils ont su m'accompagner patiemment, et avec une touche d'humour salutaire, tout le long de ce parcours. Grâce à eux, j'ai pu rester enracinée dans le réel concret et retrouver, à point nommé, la force et la confiance pour persévérer.

PRÉFACE	IX
REMERCIEMENTS	XIII
LISTE DES TABLEAUX	XXI
LISTE DES FIGURES	XXIII
INTRODUCTION	1

CHAPITRE 1

ÊTRE IMMIGRANT ET PARENT

Un double défi d'adaptation

1. L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS DANS NOS SOCIÉTÉS OCCIDENTALES.	5
1.1. Le nouveau visage de l'immigration au Québec et au Canada.	5
1.2. Les principaux modes d'insertion des immigrants dans les sociétés occidentales nord-américaines.	9
1.2.1. L'assimilation	9
1.2.2. Le multiculturalisme et le pluralisme culturel.	10
1.2.3. L'approche interculturelle	11
1.2.4. L'intégration structurelle	12
1.2.5. L'intégration structurelle par l'adhésion à une culture commune.	12
1.3. Le cheminement de l'immigrant dans l'univers des cultures.	14
1.3.1. La notion de culture.	15
1.3.2. La transmission culturelle et ses mécanismes.	18

2. L'ADAPTATION DE L'IMMIGRANT À LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL	19
2.1. Les principaux facteurs d'adaptation	19
2.1.1. La distance culturelle, les types de société et les visions du monde	20
2.1.2. Le choc culturel et son ampleur	23
2.1.3. La trajectoire de l'immigrant	24
2.2. Les phases de l'adaptation	25
2.3. Les stratégies d'adaptation individuelles	26
2.3.1. Selon Hutnik et Berry	26
2.3.2. Les stratégies identitaires d'adaptation de Camilleri	27
2.4. Le rythme d'adaptation, ses différences individuelles et son impact.	30
2.5. L'impact anticipé de certains facteurs sur l'adaptation du rôle de parent.	32
3. LE PARENT IMMIGRANT: UN ACTEUR CHARNIÈRE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION	33
3.1. La perception confuse des attentes et le sentiment d'incompétence	34
3.2. Les variantes culturelles du rôle de parent	35
3.3. L'exercice du rôle de parent au Québec	36

CHAPITRE 2

DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES POUR CAPTER L'EXPÉRIENCE DES PARENTS IMMIGRANTS

1. LE CADRE DE RÉFÉRENCE	39
2. LA MÉTHODOLOGIE	41
2.1. La nature de la recherche	41
2.2. La sélection des parents immigrants	43
2.2.1. Les critères de sélection	43
2.2.2. Le choix du terrain d'échantillonnage	46
2.2.3. Le recrutement des sujets	46
2.3. Les modalités de la collecte des données	47
2.3.1. La forme et les modalités de l'entrevue	47
2.3.2. Les différents types de données recherchées	49
2.4. L'analyse des données	50
3. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	51

CHAPITRE 3

LE PARENT-RELAIS

1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE DAHLIA.....	55
1.1. Le bilan migratoire de Dahlia	56
1.2. Dahlia et l'avenir	59
2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT.....	60
2.1. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent.....	60
2.2. La conception du rôle de parent.....	62
2.3. Adapter son rôle de parent	63
2.4. Adapter la fonction de protection et de surveillance	63
2.5. Adapter la fonction de soins et d'entretien	65
2.5.1. Donner aux enfants une résidence familiale	65
2.5.2. Donner préséance et temps à la dimension affective des soins à dispenser	66
2.6. Adapter la fonction d'éducation et de correction	70
2.6.1. Favoriser l'individuation maximale de l'enfant	70
2.6.2. Développer chez les enfants l'attachement à la famille	75
2.7. L'image synthèse d'elle-même	76
3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-RELAIS.....	76
3.1. La dynamique motivationnelle.....	76
3.2. Dahlia: parent-relais	80
3.2.1. La perception d'un besoin d'adaptation et la volonté de changement	80
3.2.2. Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation	81
3.2.3. Un engagement entier dans l'action.....	82
3.2.4. Les stratégies d'adaptation de Dahlia	90
3.3. Les facteurs d'émergence du profil de parent-relais chez Dahlia.....	91
3.3.1. La distance culturelle	91
3.3.2. La trajectoire migratoire.....	92
3.3.3. Un réseau social réduit.....	93

CHAPITRE 4

LE PARENT-EN-BRIDE

1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE NOUR.....	95
1.1. Le bilan migratoire de Nour.....	96
1.2. Nour et son avenir.....	99
2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT.....	100
2.1. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent.....	100
2.2. La conception du rôle de parent.....	104
2.3. Adapter son rôle de parent.....	105
2.4. Adapter l'exercice de l'autorité parentale.....	105
2.5. Adapter la fonction de protection et de surveillance.....	108
2.5.1. Accroître la surveillance des enfants.....	108
2.5.2. Baliser l'émancipation des enfants.....	109
2.6. Adapter la fonction de soins et d'entretien.....	111
2.6.1. Contrer l'isolement.....	112
2.6.2. Partager les responsabilités de soins et d'entretien avec son mari.....	113
2.7. Adapter la fonction d'éducation et de correction.....	116
2.7.1. Transmettre et assouplir les règles et rituels religieux musulmans.....	116
2.7.2. Établir une relation basée sur la compréhension des besoins de l'enfant.....	119
2.8. L'image synthèse d'elle-même.....	122
3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-EN-BRIDE.....	123
3.1. La dynamique motivationnelle.....	123
3.2. Nour : parent-en-ride.....	126
3.2.1. La perception d'un besoin d'adaptation et la volonté de changement.....	126
3.2.2. Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation.....	127
3.2.3. Un engagement sélectif dans l'action.....	128
3.2.4. Les stratégies d'adaptation de Nour.....	140
3.3. Les facteurs d'émergence du profil de parent-en-ride chez Nour.....	141
3.3.1. Les facteurs associés à la volonté d'adapter son rôle.....	141
3.3.2. Les facteurs qui ont contribué à réfréner l'actualisation de son intention de changement....	141

CHAPITRE 5

LE PARENT-DISJONCTEUR

1. EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE MMAC	145
1.1. Le bilan migratoire de MMAC.....	146
1.2. MMAC et son avenir	149
2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT	150
2.1. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent	150
2.2. La conception du rôle de parent.....	151
2.3. La représentation du but à atteindre comme parent	151
2.4. Adapter la fonction de protection et de surveillance	152
2.5. Adapter la fonction de soins et d'entretien	154
2.6. Adapter la fonction d'éducation et de correction	157
2.6.1. Transmettre aux enfants la langue, les valeurs, traditions et normes familiales du pays d'origine... ..	157
2.6.2. Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques que dans le pays d'origine	160
2.6.3. Doter les enfants de certains outils d'adaptation... ..	161
2.7. L'image synthèse de lui-même	164
3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-DISJONCTEUR....	164
3.1. La dynamique motivationnelle.....	165
3.2. MMAC: parent-disjoncteur	168
3.2.1. L'apparition graduelle d'une volonté de contre-adaptation	168
3.2.2. Une évaluation personnalisée de la faisabilité des tâches d'adaptation ou de contre-adaptation... ..	169
3.2.3. Un désengagement graduel de l'action dans la fonction parentale de soins et d'entretien	171
3.2.4. Des actions de résistance au changement dans les autres fonctions parentales	171
3.2.5. Les stratégies d'adaptation de MMAC.....	178
3.3. Les facteurs d'émergence du profil de parent-disjoncteur chez MMAC	179
3.3.1. La trajectoire migratoire.....	179
3.3.2. La distance culturelle et les phases d'adaptation... ..	180

CHAPITRE 6

LE PARENT-INSTINCTIF

1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE VÉBUS	183
1.1. Le bilan migratoire de Vébus	183
1.2. Vébus et l'avenir	185
2. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-INSTINCTIF	185
2.1. La dynamique motivationnelle	185
2.2. Vébus: parent-instinctif	187
2.2.1. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent	187
2.2.2. La conception du rôle de parent	188
2.2.3. Le but	188
2.2.4. Les principes généraux et les valeurs fondamentales	189
2.2.5. Les actions entreprises et les difficultés rencontrées	190

CHAPITRE 7

UN CADRE D'ANALYSE POUR AIGUILLER L'INTERVENTION

1. UN CADRE D'ANALYSE CONSTITUÉ DE QUATRE PROFILS PARENTAUX	193
1.1. Les profils, leurs caractéristiques et propriétés	194
1.2. Le rôle de certaines variables dans l'appartenance à un profil parental	195
1.3. L'éclosion d'un modèle intégrateur à géométrie variable	199
2. L'UTILISATION PROSPECTIVE DES PROFILS PARENTAUX ET DU MODÈLE INTÉGRATEUR EN INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES PARENTS IMMIGRANTS	202
CONCLUSION	207
BIBLIOGRAPHIE	213
ANNEXE	229

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 Immigration au Québec selon le continent et la région de naissance, par période, 1990-1999	6
TABLEAU 2.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude . .	48
TABLEAU 3.1 Dahlia: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de protection et de surveillance . . .	64
TABLEAU 3.2 Dahlia: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de soins et d'entretien	69
TABLEAU 3.3 Dahlia: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction d'éducation et de correction . . .	74
TABLEAU 4.1 Nour: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à l'autorité parentale	106
TABLEAU 4.2 Nour: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de protection et de surveillance . . .	110
TABLEAU 4.3 Nour: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de soins et d'entretien	115

TABLEAU 4.4

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation
et actions associées à la fonction d'éducation et de correction 120

TABLEAU 5.1

MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation
et actions associées à la fonction de protection et de surveillance . . . 154

TABLEAU 5.2

MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation
et actions associées à la fonction de soins et d'entretien 157

TABLEAU 5.3

MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation
et actions associées à la fonction d'éducation et de correction 162

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.1	
Immigration selon la région de naissance, 1990, 1999	7
FIGURE 1.2	
Mouvement réciproque de la société-hôte et de l'immigrant selon le type d'insertion sociale préconisé	14
FIGURE 1.3	
Stratégies d'acculturation	28
FIGURE 2.1	
Composantes de la dynamique motivationnelle	42
FIGURE 2.2	
Schéma d'appréhension des profils d'adaptation parentale	53
FIGURE 3.1	
La dynamique motivationnelle du parent-relais	78
FIGURE 3.2	
Délibérations du parent-relais sur la tâche d'adaptation	79
FIGURE 3.3	
Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation Fonction de protection et de surveillance – Resserrer le suivi et la surveillance	84
FIGURE 3.4	
Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation Fonction de soins et d'entretien – Composante 1: Donner une résidence familiale à ses enfants	85

FIGURE 3.5

Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
Fonction de soins et d'entretien – Composante 2: Donner
préséance et temps à la dimension affective des soins. 86

FIGURE 3.6

Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction – Composante 1: Favoriser
l'individuation de l'enfant. 87

FIGURE 3.7

Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction – Composante 2: Maintenir
l'attachement à la famille. 88

FIGURE 4.1

La dynamique motivationnelle du parent-en-bridge 124

FIGURE 4.2

Délibérations du parent-en-bridge sur la tâche d'adaptation 125

FIGURE 4.3

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fondement du rôle: l'autorité – Tâche d'adaptation: Redéfinir
et redistribuer l'autorité parentale 130

FIGURE 4.4

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fonction de soins et d'entretien – Composante 1: Contrer
l'isolement associé à cette fonction 131

FIGURE 4.5

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fonction de soins et d'entretien – Composante 2: Partager plus
équitablement avec son mari les responsabilités domestiques. 132

FIGURE 4.6

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fonction de protection et de surveillance – Composante 1:
Accroître la surveillance. 134

FIGURE 4.7

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fonction de protection et de surveillance – Composante 2:
Baliser l'émancipation des enfants sans la bloquer. 135

FIGURE 4.8

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction – Composante 1:
Transmettre et appliquer avec souplesse les règles
et rituels religieux. 137

FIGURE 4.9	Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation Fonction d'éducation et de correction – Composante 2: Instaurer une relation centrée sur les besoins de l'enfant.	139
FIGURE 5.1	La dynamique motivationnelle du parent-disjoncteur	166
FIGURE 5.2	Délibérations du parent-disjoncteur sur la tâche de contre-adaptation	167
FIGURE 5.3	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction de soins et d'entretien – Tâche d'adaptation: Fournir aux enfants les conditions matérielles et les ressources pour leur réussite au PAC	170
FIGURE 5.4	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction de protection et de surveillance – Composante: Soustraire les enfants à l'influence néfaste du pays d'accueil.	173
FIGURE 5.5	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction d'éducation et de correction – Composante 1: Transmettre la langue, les valeurs, les normes et les traditions du pays d'origine	174
FIGURE 5.6	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction d'éducation et de correction – Composante 2: Enseigner aux enfants les contenus scolaires du PO	175
FIGURE 5.7	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction d'éducation et de correction – Composante 3: Doter les enfants de certains outils d'adaptation au PAC	177
FIGURE 6.1	La dynamique motivationnelle du parent-instinctif	187
FIGURE 7.1	Schéma intégrateur des profils d'adaptation parentale	200
FIGURE A-1	La dynamique motivationnelle de Mars, parent-disjoncteur dans l'impasse	242

INTRODUCTION

Toute clarté porte un secret plus profond que sa clarté.

Pierre Morency, *À l'heure du loup*
Boréal, 2002, p. 192.

Être parent d'ailleurs, c'est avoir choisi, de gré ou de force et malgré tous les inconvénients inhérents, d'être transplanté d'un monde à un autre, tantôt pour protéger ses enfants et leur assurer plus de sécurité et de bien-être, tantôt pour leur donner un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé, mais dans tous les cas pour leur assurer un avenir plus prometteur.

Être parent d'ailleurs, c'est aussi se voir confier, sans préparation, le mandat de guider et d'initier ses enfants aux réalités d'une société dont on connaît à peine les contours. C'est en outre accepter, non sans crainte, de voir ses enfants si perméables plonger dans un autre système de valeurs. C'est prendre le risque d'être déstabilisé dans ses croyances au cours d'un processus d'acculturation qui requiert un repositionnement constant.

Être parent d'ailleurs, c'est ultimement s'interroger à savoir si l'on a encore quelque chose à enseigner, à transmettre à ses enfants ou s'il faut les livrer sans intervenir aux diverses influences de la société d'accueil. C'est se demander comment doser la part d'influence externe et familiale pour qu'ils trouvent leur identité tout en faisant partie intégrante de leur société d'adoption. C'est quelquefois se poser la question prenante de savoir si l'on est encore en position de les guider. En effet, le parent immigrant se familiarise, en même temps que son enfant, avec de nouvelles

façons d'être, de se comporter, d'entrer en relation et de communiquer, ainsi qu'avec une nouvelle échelle de valeurs. Il doit lui-même trouver, tout comme ses enfants, une façon de transiger avec ce nouveau milieu de vie et peut se sentir gauche, maladroit et incertain pendant la période de transition. Cette incertitude, ces tâtonnements peuvent lui sembler incompatibles avec l'exercice du rôle de parent surtout s'il conçoit que le parent doit avoir un pas d'avance sur l'enfant et représenter pour lui un lieu de certitude et un rempart lorsque les repères familiaux de l'environnement s'estompent ou fluctuent. L'état de bouleversement initial risque d'induire chez le parent un sentiment d'incompétence qui peut l'amener à se demander s'il est encore apte à jouer son rôle dans la société d'accueil, alors qu'il est paradoxalement lui-même à l'origine de ce grand déplacement. Comment, dans cet état d'esprit, transmettre à son enfant la confiance qui lui permettra de s'intégrer? Comment devenir lui-même un modèle d'intégration et d'ouverture à la nouveauté, à l'inconnu?

Ces interrogations sont susceptibles de s'imposer d'une manière encore plus confrontante quand l'insertion est difficile, lorsque le parent rencontre de la discrimination, des déboires sur le marché du travail ou certaines difficultés financières. Comment ne pas transmettre un sentiment d'impuissance, d'échec et le regret d'avoir quitté le pays d'origine? Comment surnager, dépasser ces vicissitudes, comment être parent? Comment surmonter l'inquiétude de ne plus être crédible auprès de ses enfants? N'y a-t-il pas alors risque de repli et de rejet de la société d'accueil? Comment continuer d'assumer son rôle socialisateur et permettre à son enfant d'endosser son identité plurielle?

Ces questionnements nous sont venus de l'observation de la vie courante de familles immigrantes et nous ont amenée à vouloir nous enquêter de façon plus systématique auprès de parents immigrants de leur expérience d'adaptation, car ce sujet était peu documenté à l'époque de notre enquête-terrain et le demeure encore. Il existe en effet peu d'études qui s'intéressent spécifiquement à l'adaptation du parent immigrant en tant que processus dynamique.

Par ailleurs, le Québec reçoit depuis les deux dernières décennies des nouveaux immigrants en provenance de tous les continents et, de ce nombre, plusieurs parents ou futurs parents vivront des situations d'adaptation d'autant plus exigeantes que l'écart culturel est grand. Dans un contexte où l'intégration des immigrants devient un enjeu social majeur, le parent immigrant nous apparaît comme un acteur charnière sur lequel repose en grande partie le passage harmonieux d'une société à une autre. Demeurant, tout comme il l'était dans la société d'origine, un des principaux agents de socialisation de ses enfants, il a un rôle important de conciliateur des deux cultures, tant pour ses enfants que pour les générations

futures. Si le parent développe des relations harmonieuses avec son milieu et exerce ses responsabilités parentales en tenant compte des conditions de son nouvel environnement, l'adaptation de ses enfants et de leurs descendants en sera, par un effet multiplicateur, grandement facilitée.

Cet ouvrage se veut un jalon en vue de mieux saisir la réalité de ces parents. Il s'inscrit dans le sillage d'une thèse de doctorat (Bérubé, 2000). Il s'appuie sur le témoignage de parents immigrants et rapporte leur cheminement particulier en vue d'amener une compréhension nouvelle des différentes orientations que peut prendre ce processus, selon les caractéristiques particulières des personnes, leur trajectoire et les contraintes ou occasions qu'offre le milieu environnant. Ces orientations typiques définissent quatre profils d'adaptation parentale principaux suivant les directions et décisions prises par les parents de façon consciente ou intuitive à des moments clés de leur processus. Le présent ouvrage traduit donc essentiellement notre compréhension de la dynamique d'adaptation de ces parents, dans une perspective d'intervention, et ce, grâce à la générosité de leur parole.

Cet ouvrage atteindra son but s'il parvient, grâce au cadre d'analyse qu'il propose, à aiguiller l'intervention en fonction des moments clés et des points tournants du processus d'adaptation des parents et s'il facilite aux intervenants le soutien et l'accompagnement des familles. Il peut également représenter pour les parents immigrants eux-mêmes une occasion de connaître et de partager l'expérience d'adaptation d'autres parents, d'identifier par ce biais la trame de leur propre démarche et de prendre conscience de l'impact sur leurs enfants de certains de leurs choix ou prises de position.

LA DÉMARCHE

Afin de bien situer l'expérience du parent immigrant dans le contexte où elle s'inscrit, nous aborderons au chapitre 1 les paramètres sociaux de l'insertion de l'immigrant dans nos sociétés occidentales et plus particulièrement dans la société québécoise. Nous introduirons aussi le lecteur aux principales dimensions du processus d'adaptation individuelle de l'immigrant, en tenant compte de ce contexte social d'insertion. Cette introduction à la problématique de l'immigration nous permettra de présenter ensuite la situation d'adaptation spécifique que vit le parent, la lourdeur, l'ampleur et les exigences de sa tâche en regard de son manque de familiarisation avec la société d'accueil et du poids des attentes sociales qui pèsent sur lui quant à l'éducation de ses enfants.

Au chapitre 2, nous présenterons l'instrument que nous avons mis au point pour capter l'expérience d'adaptation des parents dans toute sa dynamique. Nous exposerons aussi au lecteur le cadre méthodologique qui assure une valeur scientifique à notre étude.

Dans les quatre chapitres suivants, nous décrirons les quatre profils d'adaptation du rôle parental que nous avons définis à partir des représentations qui structurent la dynamique de changement des parents immigrants rencontrés. Au chapitre 7, par une analyse transversale, nous mettrons en relation les différents profils d'adaptation dans un schéma intégrateur qui permet la saisie d'un coup d'œil de leurs points de convergence et de divergence. Ce schéma intégrateur indique la voie vers différentes pistes d'intervention selon le parcours singulier de chaque parent immigrant.

Nous espérons que cet ouvrage contribuera à enrichir la compréhension que les intervenants sociaux ont du vécu migratoire des parents immigrants et de leurs enfants, et à adoucir ainsi leur expérience d'insertion.

1

**ÊTRE IMMIGRANT ET PARENT
UN DOUBLE DÉFI D'ADAPTATION**

Pour mieux cerner la situation d'adaptation du parent immigrant, nous tenterons dans un premier temps d'en définir les contours. Nous aborderons donc d'abord les paramètres de l'insertion des immigrants dans les sociétés occidentales et plus particulièrement dans la société québécoise. Nous nous attarderons ensuite aux dimensions individuelles de l'adaptation des immigrants et aux facteurs qui jouent dans cette adaptation, tels qu'ils sont décrits dans les ouvrages. Si nous avons choisi de nous pencher ainsi sur la situation plus globale des immigrants, c'est que le vécu migratoire du parent immigrant nous semble indissociable de l'expérience d'adaptation de son rôle, compte tenu des enchevêtrements de ces deux réalités dans sa vie quotidienne.

Après avoir introduit ces facettes essentielles de l'insertion des immigrants dans notre société, nous tenterons d'expliquer la nature et la complexité de l'exercice du rôle de parent en contexte migratoire, de même que les modalités particulières d'actualisation de ce rôle dans la société québécoise.

**1. L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS
DANS NOS SOCIÉTÉS OCCIDENTALES****1.1. LE NOUVEAU VISAGE DE L'IMMIGRATION
AU QUÉBEC ET AU CANADA**

Le visage de l'immigration s'est transformé au Québec au cours des dernières années. Cette transformation ne tient pas tant à son augmentation en nombre qu'à sa diversification. En effet, la part relative de l'immigration

en provenance d'Europe a constamment diminué tant au Canada qu'au Québec. Alors qu'en 1971, 17 des 20 principaux pays de naissance des immigrants étaient des pays d'Europe, en 1991, ce n'était plus le cas que de la moitié des pays d'origine (MCCI, 1993b). En 1969, les immigrants admis au Québec provenaient à 61,9 % d'Europe. En 1989, ce pourcentage baissait à 21,1 % (MCCI, 1990), ce qui signifie que près de 80 % des nouveaux arrivants étaient nés dans des pays appartenant à d'autres continents. Ainsi, entre 1969 et 1989, la proportion des immigrants provenant d'Asie est passée de 12 % à 49,7 % ; depuis 1986, le pourcentage des immigrants provenant d'Afrique va en augmentant, particulièrement en ce qui concerne les pays d'Afrique du Nord.

Cette tendance bien amorcée dans les années 1980 s'est confirmée dans les années 1990, comme le révèlent le tableau 1.1 et la figure 1.1.

Tableau 1.1

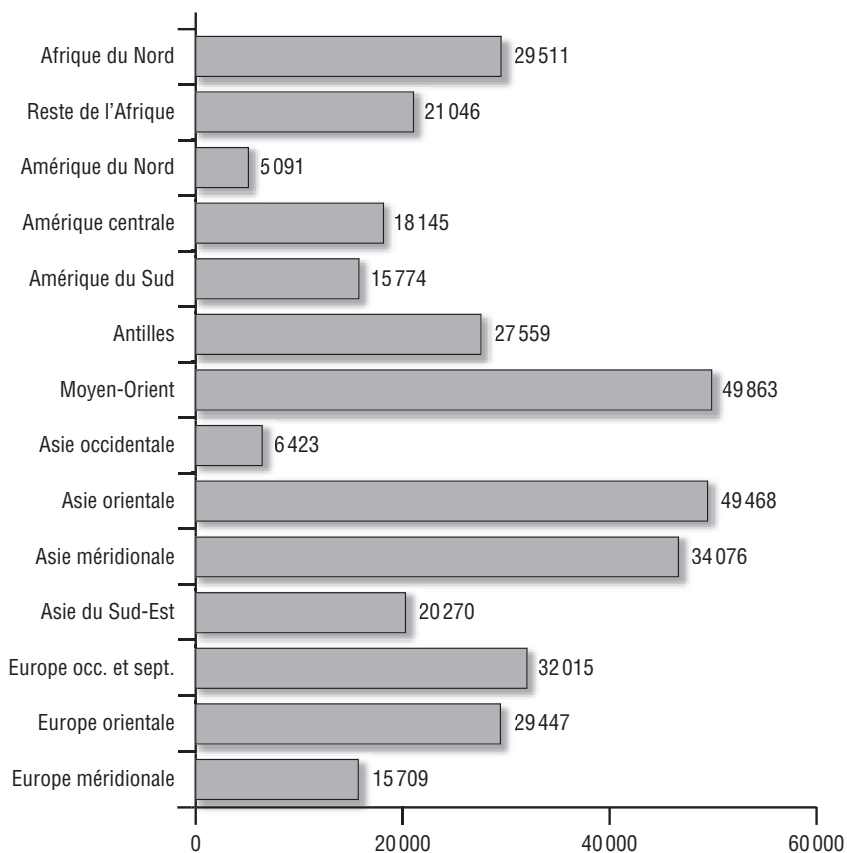
Immigration au Québec selon le continent et la région de naissance, par période, 1990-1999

Continent et région de naissance	1990-1994		1995-1999		1990-1999	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Afrique	25 804	12,0	24 753	17,6	50 557	14,2
Afrique du Nord	13 929	6,5	15 582	11,1	29 511	8,3
Reste de l'Afrique	11 875	5,5	9 171	6,5	21 046	5,9
Amérique	44 568	20,7	22 001	15,7	66 569	18,7
Amérique du Nord	3 202	1,5	1 889	1,3	5 091	1,4
Amérique centrale	14 269	6,6	3 876	2,8	18 145	5,1
Amérique du Sud	10 174	4,7	5 600	4,0	15 774	4,4
Antilles	16 923	7,9	10 636	7,6	27 559	7,8
Asie	106 676	49,6	53 424	38,1	160 100	45,1
Moyen-Orient	40 098	18,7	9 765	7,0	49 863	14,0
Asie occidentale	3 536	1,6	2 887	2,1	6 423	1,8
Asie orientale	30 851	14,4	18 617	13,3	49 468	13,9
Asie méridionale	18 064	8,4	16 012	11,4	34 076	9,6
Asie du Sud-Est	14 127	6,6	6 143	4,4	20 270	5,7
Europe	37 508	17,5	39 663	28,3	77 171	21,7
Europe occidentale et sept.	16 049	7,5	15 966	11,4	32 015	9,0
Europe orientale	15 034	7,0	14 413	10,3	29 447	8,3
Europe méridionale	6 425	3,0	9 284	6,6	15 709	4,4
Océanie et autres pays	326	0,2	525	0,4	851	0,2
Total	214 882	100,0	140 366	100,0	355 248	100,0

Données préliminaires pour 1998 et 1999.

Source : MRCI, Direction de la planification stratégique.

Figure 1.1
Immigration selon la région de naissance, 1990, 1999



Source : MRCI, Caractéristiques de l'immigration au Québec, Statistiques, Gouvernement du Québec, 2000.

Les immigrants, toutes catégories confondues, représentent 8,8 % de la population québécoise. Ils s'installent en grande majorité dans la région montréalaise (90 %) où ils conservent, dans une plus grande proportion qu'ailleurs au Canada, leur langue d'origine (Harvey, 1994). Ils constituaient, en 1996, 17,8 % de la population de la région métropolitaine de Montréal (Statistique Canada, 1996). Les dix principaux pays de naissance des immigrants pour la période 1990-1999 sont le Liban, la France, la Chine, Haïti, Hong Kong, l'Algérie, l'ex-URSS, l'Inde, la Roumanie et le Maroc (MRCI, 2000).

Depuis les années 1970, l'immigration au Québec s'est donc diversifiée de différentes façons. D'abord dans l'origine des immigrants, qui devient de moins en moins européenne et de plus en plus asiatique, africaine francophone et sud-américaine. Ensuite, d'économique qu'elle était dans les années 1970, l'immigration se fait de plus en plus humanitaire et familiale. Les immigrants proviennent de plus en plus de pays peu industrialisés en voie de développement qu'on dit du « tiers-monde » à cause de leurs faibles revenus *per capita*. Enfin, elle compte de plus en plus de réfugiés. Ces phénomènes prennent place dans un contexte mondial où les mouvements migratoires se font essentiellement du sud vers le nord, et les réfugiés représentent près du tiers de ces migrations. Cette situation vient des guerres qui éclatent un peu partout dans le monde, des tensions sociales, politiques et économiques que l'accroissement démographique entraîne dans le sud et des cataclysmes naturels.

Cette transformation du visage de l'immigration, avec un apport accru de nouveaux venus en provenance de l'Asie, de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est, amplifie la diversité et rend l'écart entre les codes plus marquant vu leurs référents religieux et culturels non occidentaux. La démarche d'intégration au pays d'accueil devient de ce fait plus exigeante, tant pour les gens du pays d'accueil que pour le migrant¹, étant donné la mise en contact de visions du monde fondamentalement différentes, si ce n'est opposées, et la moins bonne préparation pour le marché du travail de certaines catégories d'immigrants.

Notons finalement que l'immigration a constamment augmenté au Québec de 1980 à 1994, atteignant le sommet de 214 000 entre 1990 et 1994, pour subir, entre 1995 et 1999, un léger ralentissement. Toutefois, les orientations gouvernementales actuelles indiquent qu'on se dirige vers une augmentation importante du volume total d'immigration dans les années futures (MRCI, 2000). L'intégration réussie de ce nombre croissant d'immigrants et, donc, de familles immigrantes, requiert qu'on se penche de façon particulière sur la situation des parents qui peuvent, dans le meilleur des cas, devenir des agents d'acculturation ou, au contraire, freiner ce processus.

1. *Précision sémantique*

Pour faciliter la lecture et la compréhension du texte, une précision terminologique s'impose, à savoir que nous utiliserons les termes génériques de *migrants* et d'*immigrants* quand nous voudrions inclure à la fois les immigrants et les réfugiés de toutes catégories dans nos assertions. Lorsque nous ferons référence spécifiquement aux réfugiés, nous le mentionnerons clairement.

1.2. LES PRINCIPAUX MODES D'INSERTION DES IMMIGRANTS DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES NORD-AMÉRICAINES

Le degré d'ouverture à la diversité qui prévaut dans le milieu est un déterminant important de l'expérience d'insertion de l'immigrant dans la société d'accueil et des stratégies d'adaptation qu'il adoptera. Nous entendons ici le terme *insertion* dans son acception la plus large, à savoir l'action de faire entrer, d'introduire, de placer parmi d'autres (*Petit Larousse*, 1999). Nous le distinguons ainsi du mot *intégration* qui réfère à un mode d'insertion spécifique des immigrants et à une position idéologique donnée, comme nous le verrons plus loin. Voici les principales tendances qui imprègnent actuellement notre société quant à la place à faire aux nouveaux arrivants.

1.2.1. L'assimilation

Le concept d'assimilation recouvre l'idée que les nouveaux venus doivent être absorbés, confondus parmi les membres de la société globale, et perdre de ce fait leurs caractéristiques ethniques propres.

Le **modèle assimilationniste raciste** reposait sur le principe de la supériorité des « races blanches » et plus particulièrement des « races anglo-saxonnes ». Cette mentalité assimilationniste était empreinte d'une volonté de dominer les nouveaux arrivants. Elle a surtout eu cours aux États-Unis et au Canada à la fin du XIX^e siècle. Les immigrants étaient d'ailleurs choisis à cette époque en fonction de leurs similitudes avec les « WASP » (White-Anglo-Saxon-Protestant).

Pour l'école de Chicago et ses principaux penseurs, dont Thomas et Znaniecki (1958), et Park et Burgess (1921), l'assimilation est désirable et inévitable. Ce caractère inéluctable et quasi nécessaire de l'assimilation repose, selon eux, non pas sur la supériorité de la race « blanche anglo-saxonne protestante » comme le stipulaient, entre autres, les partisans de l'anglo-conformité, mais sur l'impossibilité fonctionnelle pour les groupes ethniques de rester à l'écart de la société globale et, réciproquement, pour la société globale de fonctionner sans la participation de ces groupes marginaux qui constitueraient en quelque sorte une société parallèle. On considère les associations ethniques comme utiles dans la mesure où elles favorisent ou accélèrent l'assimilation de l'immigrant à la société majoritaire. Il n'est donc nullement question pour eux de préserver le caractère distinct et l'identité ethnique de l'immigrant ou des groupes d'immigrants.

À partir des années 1960, l'idée que l'**assimilation fonctionnelle** était souhaitable et inévitable est remise en question tant aux États-Unis qu'au Canada. On constate la persistance de l'identité ethnique chez des groupes

de vieille génération : certains groupes ethniques ne sont pas assimilés civiquement ni structurellement et revendiquent leurs droits sociaux, à cause de pratiques discriminatoires. Les visées d'une belle harmonie interraciale où, moyennant quelques ajustements réciproques et sans heurts, toutes les cultures convergeraient vers le noyau culturel de la société d'accueil, apparaissent irréalistes. Dans les faits, toutefois, cette tendance assimilationniste demeure, sous une forme atténuée dans plusieurs sociétés, et est supportée tant par des membres de la société d'accueil que par des immigrants. On y prône une assimilation « ponctuelle » à la culture dominante dans la sphère publique, ouvrant à l'égalité des chances, et une préservation des cultures d'origine, souvent réapprêtées et adaptées, dans les seules sphères privées de la vie (Laperrière, 1986). Ces tendances se retrouvent au Québec tant dans la majorité que chez les minorités : on préconise l'identification à la culture québécoise dans la sphère publique et l'on accepte l'identification à la culture d'origine dans la vie privée et communautaire (Laperrière, 1984, 1986 ; Rapport Gendron, 1984). Il s'agit d'une *convergence culturelle* que l'on peut qualifier d'asymétrique.

Cette politique d'assimilation fonctionnelle a été décriée par les porte-parole des minorités comme étant de l'assimilation raciste dissimulée conduisant à l'élimination des cultures « autres ». Ces protestations ont amené l'utilisation d'un terme empreint de plus de rectitude morale et qui devait faire une plus large place aux autres cultures, celui de *multiculturalisme*.

1.2.2. Le multiculturalisme et le pluralisme culturel

Alors que l'assimilation fonctionnelle faisait de la culture dominante de la société d'accueil le centre d'attraction des nouveaux arrivants, le multiculturalisme ou pluralisme culturel veut accorder un statut égalitaire à toutes les cultures présentes dans la société d'accueil (Laperrière, 1986, p. 8). C'est pour contrer les inégalités sociales créées par l'établissement de différentes catégories de citoyens qu'on dénonce les politiques d'assimilation et de convergence culturelles. On accorde alors aux minorités le droit à leurs institutions et à leurs moyens d'expression culturelle. La société a donc l'obligation de répondre à ces besoins spécifiques des minoritaires, y compris l'identification à la culture d'origine. Selon Laperrière, le multiculturalisme correspond à un mouvement de fond des quinze dernières années dans les sociétés occidentales, époque marquée par une résurgence et une valorisation des identités multiples (culture ouvrière, culture des femmes, minorités) dans des sociétés qu'on souhaite moins monolithiques. Le multiculturalisme a entraîné la création et le développement de réseaux institutionnels scolaires et religieux parallèles, et une diffusion plus large de l'information relative aux cultures minoritaires

pour éliminer les préjugés et les stéréotypes. Le multiculturalisme vise d'abord l'épanouissement individuel par la reconnaissance de la valeur de la culture de chacun plutôt que des objectifs sociaux.

On reproche au multiculturalisme de stigmatiser les différences, de les mettre en évidence, de les accentuer et de nourrir ainsi les stéréotypes et les divisions plutôt que de revaloriser les cultures diverses. On l'accuse aussi d'engendrer de nouvelles inégalités en segmentant les cultures et en en privilégiant certaines au détriment d'autres. Le multiculturalisme peut également retarder l'intégration dans la société d'accueil et entraîner de ce fait un risque plus grand de ghettoïsation et d'infériorisation, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Le multiculturalisme a été largement diffusé au Canada où il a acquis une légitimité certaine. Au Québec, vu leur situation minoritaire dans le Canada, les francophones l'ont perçu comme une menace, mais les groupes culturels minoritaires, du moins les immigrants de la première génération, l'ont très bien reçu.

1.2.3. L'approche interculturelle

L'approche interculturelle est née pour contrer les dangers de ghettoïsation inhérents au multiculturalisme mosaïque. Pour les interculturalistes, il faut non seulement protéger les cultures minoritaires, mais aussi favoriser les contacts, les échanges, les interactions entre communautés culturelles et communauté d'accueil majoritaire. Toute la population doit être rejointe et sensibilisée, pas seulement certains groupes, car ils risqueraient d'être ainsi marginalisés. Les tenants de cette approche considèrent qu'un tel processus d'échanges culturels continuels ne peut qu'être bénéfique à tous puisqu'il favorise le développement d'une pensée plus complexe aux horizons plus larges, des sensibilités nouvelles aux autres cultures et des attitudes de respect, d'ouverture et de tolérance, qu'on appartienne à la culture majoritaire ou minoritaire.

Ceux qui s'opposent à l'approche interculturelle lui reprochent principalement de s'intéresser plus aux échanges et communications culturels qu'aux facteurs d'inégalité culturelle, à savoir les structures sociales, politiques et économiques. En ce sens, tout comme le multiculturalisme, l'approche interculturelle se préoccupe d'abord de la valorisation des cultures comme condition d'épanouissement des individus, au détriment parfois des conditions sociales qui sont susceptibles de l'affecter. Par ailleurs, en insistant sur les caractéristiques culturelles de chaque sous-groupe dans ce qu'elles ont de figé, parce qu'elles sont isolées de leur dynamisme historique et social, on peut tomber dans l'ethnicisme, c'est-à-dire « l'enfermement des minorités dans leurs caractéristiques ethniques » (Laperrière, 1986).

1.2.4. L'intégration structurelle

En fait, on se rend compte de plus en plus que les communautés désirent conserver des éléments essentiels à leur identité culturelle, tout en ayant la possibilité de participer à part entière à la vie économique, politique et sociale de leur société d'adoption. Émerge alors le concept d'intégration, non pas tant culturelle que structurelle. Selon Marden et Meyer (1968), l'intégration est possible quand les communautés ethniques ont assez de pouvoir économique et politique pour que s'établissent entre les groupes dominants et minoritaires des relations basées sur la coopération et l'égalité. Il n'y a alors plus ni discrimination ni préjugés, mais participation à part entière et les membres d'une communauté ethnique peuvent conserver leur identité culturelle. Selon Bertot et Jacob (1991), l'intégration comme finalité est souhaitée, mais représente un grand défi quant aux conditions de sa réalisation. Alors que l'assimilation vise la disparition des différences, l'intégration vise l'enrichissement mutuel par la différence.

L'intégration ne saurait, selon Rocher et Rocher (1991), se limiter à la seule variable culturelle. Elle doit rejoindre le socioéconomique. L'intégration structurelle signifie alors une insertion dans la société d'accueil qui permet aux immigrants de réaliser des projets de promotion individuelle hors de toute référence au groupe ethnique. Selon ces auteurs, l'intégration structurelle est une condition préalable à l'intégration culturelle réelle, car la marginalisation économique des nouveaux immigrants risque de les marginaliser aussi au point de vue culturel. Ils vont même jusqu'à dire que les préoccupations d'intégration économique sont plus importantes pour les minoritaires que les questions touchant la persistance de leur identité culturelle. La quête d'un statut économique passerait même souvent par un abandon des stigmates (*sic*) de l'ethnicité.

1.2.5. L'intégration structurelle par l'adhésion à une culture commune

Au Québec, il semble actuellement émerger une approche d'intégration centrée sur l'adhésion à une culture commune. Ainsi, Harvey, considérant la non-intégration comme un problème social (1994, p. 924), propose la définition suivante de l'intégration :

un contrat culturel intermédiaire entre l'assimilation et la juxtaposition, tenant compte des deux cultures en contact, celle des arrivants et celle de la communauté d'accueil, et constituant une nouvelle dynamique et une nouvelle synthèse.

Il se démarque à son tour des positions multiculturaliste et interculturaliste où toutes les cultures ont des droits identiques, incluant celui de se développer comme dans leur société d'origine. Il préconise l'intégration

à une culture publique commune où le poids de la société d'accueil se ferait sentir en établissant des conditions d'entrée préalables telles l'acceptation de la *Charte des droits de la personne*, de son droit, de son histoire et de sa démocratie. Harvey considère cette culture publique commune comme un objectif d'intégration. L'intégration devrait alors s'effectuer tant sur les plans politique, socioéconomique et scolaire que sur le plan cordial ; les trois premiers relevant des principes d'égalité et de liberté, et le dernier de la fraternité qui se traduit plus concrètement par l'établissement de relations positives entre personnes et entre groupes, de relations de bon voisinage.

Même si elle a le mérite de clarifier à quoi doit s'intégrer l'immigrant, cette conception de l'intégration présente certaines lacunes. En effet, s'il est assez facile d'identifier les composantes essentielles de la *Charte des droits de la personne* et du droit commun, bien qu'elles soient parfois sujettes à interprétation, il apparaît beaucoup plus périlleux de définir une conception univoque de l'histoire et de la démocratie d'une société donnée, dans ce cas-ci le Québec, et de l'imposer à l'ensemble des immigrants dès leur entrée. Les principes mêmes de liberté de pensée et d'égalité semblent menacés par de telles mesures. De plus, cette conception laisse peu de place à l'évolution des mentalités des immigrants dans la compréhension de la société d'accueil. La définition de la culture commune, si on la retient comme objectif d'intégration, doit donc faire l'objet de réflexions approfondies si l'on veut éviter de retomber dans l'assimilationnisme.

L'intégration structurelle (socioéconomique) et culturelle nous semble être à l'heure actuelle le mode d'insertion des immigrants qui favorise le plus leur engagement dans la société d'accueil. Elle implique une participation à part entière des immigrants et leur permet de conserver leur identité propre dans le respect des lois et des valeurs communes, tout en ayant la possibilité de contribuer à leur évolution. Certes, aucune société n'est monolithique. Et les tendances à l'assimilation, que ce soit l'absorption totale ou l'assimilation fonctionnelle, sont encore présentes dans certains segments de notre société. Mais les orientations politiques actuelles favorisent, du moins dans le discours, la participation de tous dans le respect des identités diverses, ce qui ne va pas sans négociations et tractations, vu les divergences d'intérêts.

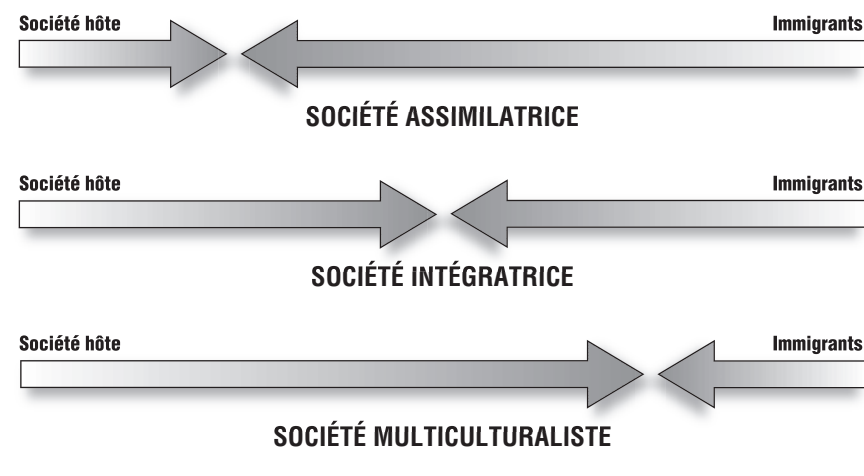
Ces grandes orientations sociales relatives à l'insertion des immigrants correspondent au mouvement qu'une société est prête ou non à initier à l'endroit de ses immigrants pour les inclure parmi ses membres.

Soulignons que la démarche d'adaptation individuelle de l'immigrant sera influencée par le mode d'insertion des nouveaux venus prévalant dans la société concernée puisque ce mode d'insertion constitue une

réalité devant laquelle l'immigrant doit réagir dans un sens ou dans l'autre pour assurer sa survie et son bien-être. La figure 1.2 illustre le degré d'adaptation exigé de la part des nouveaux arrivants et l'effort d'ajustement fourni par la société hôte selon le type d'insertion qu'elle préconise. C'est en fonction de ces réalités que le parent immigrant se positionnera dans l'adaptation de son rôle.

Figure 1.2

Mouvement réciproque de la société-hôte et de l'immigrant selon le type d'insertion sociale préconisé



Le Québec se veut une société intégratrice. Toutefois, sa position particulière, au Canada et en Amérique, rend ardue la définition d'une culture commune, compte tenu de son caractère multidimensionnel et des enjeux économiques et politiques qui lui sont associés. Placé devant un tableau culturel et social kaléidoscopique à options multiples, le parent nouvel arrivant peut se trouver perplexe face aux choix à faire et considérer que ces derniers rendent sa démarche d'adaptation d'autant plus complexe.

1.3. LE CHEMINEMENT DE L'IMMIGRANT DANS L'UNIVERS DES CULTURES

Un aperçu des différentes étapes que traverse l'immigrant dans son apprentissage social et culturel permettra de saisir la complexité du processus de transformation impliqué par son passage d'un pays ou d'une société à

l'autre, d'une culture à une autre. Pour saisir la signification de ce passage, comme immigrant d'abord, mais aussi comme parent immigrant, nous tenterons d'abord dans les pages qui suivent de définir la culture et ses fonctions.

1.3.1. La notion de culture

C'est à l'anthropologie que l'on doit la signification particulière qu'on attribue au mot *culture* dans les sciences sociales. A.L. Kroeber et C. Kluckhohn (1952) ont grandement contribué à clarifier cette notion par leur étude poussée de l'évolution du terme. Selon eux, la culture d'un groupe comprend les états mentaux et les opérations psychiques (attitudes, perception sélective, mémorisation), les types de comportements (mœurs, habitudes), les savoir-faire (codes de communication, langage, modes d'utilisation des outils) et, enfin, les modes d'organisation collective formels et informels. Sans oublier les valeurs et idéaux reproduits dans la socialisation des enfants.

De façon plus synthétique, Rocher (1969, p. 88) définit la culture comme

[...] un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.

Rocher fait ressortir le caractère général et englobant de la culture, c'est-à-dire le fait qu'elle imprègne toute activité humaine, qu'elle soit d'ordre cognitif, affectif, conatif ou même sensorimoteur. Il souligne aussi que la culture est avant tout vécue, exprimée par des personnes. C'est d'ailleurs de l'observation de leurs actions qu'on peut inférer l'existence d'une culture avec ses caractéristiques propres. En effet, on reconnaît qu'il y a culture, au sens anthropologique et sociologique du terme, lorsque des façons d'être sont considérées comme normales ou idéales par un nombre suffisant de personnes pour qu'il s'agisse bien de règles de vie collectives. La culture n'est donc pas individuelle par nature, même si elle est portée par des individus (Rocher, 1969 ; Rocher et Rocher, 1991).

Pour Tousignant, la culture serait un réseau de significations résumé dans une grille de lecture appliquée aux événements quotidiens, une idéologie qui préside à l'organisation des faits sociaux (Tousignant, 1992). Dans cette optique, la culture constitue un *modèle*, une forme qui se concrétise dans une logique, laquelle est sous-jacente à tous les sous-systèmes de la culture. Les individus, porteurs de culture, appréhendent donc le réel selon le sens que le modèle culturel lui confère. La culture crée à cet effet

des unités de sens, un univers symbolique, qui constituent les médiations obligatoires pour l'accès à la réalité. Tout est enveloppé consciemment ou inconsciemment de sens et c'est ce qui oriente les conduites (Das, 1988 ; Camilleri, 1989).

Les unités de sens produites socialement ne sont donc pas simplement juxtaposées les unes aux autres. Elles sont reliées par des rapports de cohérence. Des changements dans un secteur donné entraînent des changements dans d'autres domaines et transforment l'ensemble de la culture. Mais ces liens n'ont rien de nécessaire (Rocher, 1969). L'individu peut créer des arrangements personnels entre les unités de sens de sa culture. Les liens nécessaires sont alors ceux qui sont vécus comme tels par l'individu. La cohérence d'une culture est donc vécue subjectivement par les individus. Malgré cette latitude laissée à l'individu, il n'en demeure pas moins que la culture informe toute son appréhension du réel.

La culture remplit d'abord des fonctions d'adaptation à l'environnement. C'est sur cet aspect qu'insistaient les auteurs du *Livre blanc sur la culture* quand ils la présentaient comme « un ensemble de manières de vivre qui répondent aux principaux besoins d'une collectivité » (Gouvernement du Québec, 1978, p. 43). Cette perception écoculturelle est de plus en plus adoptée par la sociologie et la psychologie interculturelle. On ne compare plus seulement les cultures entre elles, mais également les contextes physique, économique, géographique et politique qui ont présidé à leur émergence ou qui ont influencé leur destinée. Ces données contextuelles sont alors considérées comme des facteurs explicatifs des conduites individuelles et collectives (Tousignant, 1992 ; Tousignant et Maldonado, 1989 ; Berry, Poortinga, Segall et Dasen, 1992).

Selon l'environnement, les besoins de l'homme peuvent donc être satisfaits d'une multitude de façons qui n'ont en fait de limites que celles de son génie créateur. De plus, ces modalités évoluent et se transforment avec la naissance des nouveaux besoins produits par l'interaction de l'homme avec un environnement changeant. Il en résulte une abondance de représentations, de significations, de comportements qui doivent être coordonnés, disciplinés, pour que la vie collective soit possible. Il s'agit là de la fonction régulatrice de la culture. C'est le système de régulation que l'homme doit se construire pour survivre grâce à la collectivité (Camilleri, 1989). Ce construit semble universel. La culture peut en ce sens sembler réprimer la spontanéité.

Par contre, elle se présente aussi sous un autre visage où elle remplit une fonction d'expression de la relation d'un groupe avec son environnement. Chaque culture peut être considérée comme une création collective, comme le reflet d'une perception du monde, d'un imaginaire collectif.

Il s'agit dans tous les cas d'une configuration unique de manières de penser, d'être et d'agir propre à une adaptation originale à l'environnement. Aussi ne peut-on pas hiérarchiser les cultures en tant que résultats de l'interaction entre les hommes et leur milieu.

La culture est aussi garante de la cohésion du groupe. C'est un autre de ses rôles importants. Cette fonction de réunir une pluralité de personnes ou une collectivité spécifique se réalise dans l'internalisation par ces personnes d'un système de valeurs, de normes, de représentations, c'est-à-dire le code culturel. Celui-ci est l'objet d'un consensus profond et étendu. La culture est donc l'univers mental, moral et symbolique commun grâce auquel les personnes peuvent communiquer, se reconnaître des liens (positifs ou négatifs) et se sentent membres d'une même entité qui les dépasse (Rocher, 1969).

En ce qui concerne l'individu, la culture remplit une autre fonction, celle de contribuer à la construction de l'identité de chacun, dans et à travers les changements, en l'amenant à élaborer ce qui constitue un sens pour lui et lui permet de se reconnaître, malgré la diversité des situations, et de se construire une « image de soi » en s'attribuant une valeur par rapport aux autres. Cette opération s'effectue avec et malgré l'environnement. Car l'environnement, s'il est la source des matériaux pour la construction de notre moi, peut aussi constituer une menace à l'unité du moi à cause de sa diversité désordonnée et contradictoire, ou de ses pressions, de ses prescriptions d'identité.

Le nouvel immigrant arrive donc façonné par des manières de penser et d'agir qui revêtaient et revêtent encore pour lui un certain caractère de nécessité et d'évidence compte tenu du contexte de sa société d'origine, puisqu'elles étaient l'aboutissement optimal de négociations avec l'environnement et un mode d'expression particulier de sa société. Il entre dans une société dont la trajectoire historique est différente, une société construite par des échanges avec un environnement différent et marquée par d'autres nécessités et d'autres modes d'expression. Comme lui, les habitants de la société d'accueil ont aussi tendance à considérer leurs modes de fonctionnement comme normatifs, voire universels. L'intégration du nouveau venu constitue donc un défi de taille. Comment ces deux univers peuvent-ils se rencontrer et s'imbriquer de façon harmonieuse ? Par quels processus cette harmonisation pourra-t-elle se faire ? La psychologie sociale et la sociologie éclairent cette question lorsqu'elles décrivent et analysent les mécanismes de transmission culturelle.

1.3.2. La transmission culturelle et ses mécanismes

Berry et ses collaborateurs (1992) voient la transmission culturelle comme l'équivalent social de la transmission biologique. Selon eux, elle repose sur deux processus complémentaires, soit l'enculturation et la socialisation.

L'**enculturation** est le processus par lequel l'individu acquiert, par l'apprentissage, ce que la culture considère comme nécessaire. C'est un apprentissage qui se fait dans l'informel, sans enseignement spécifique. Il implique les parents, les autres adultes et les pairs, dans un réseau d'influences, pour former, modeler et diriger l'individu en développement (Herskovits, 1948). C'est donc un processus par lequel le groupe incorpore les enfants dans la culture et l'enfant acquiert les conduites appropriées (Berry *et al.*, 1992; Camilleri, 1989).

Le processus de **socialisation** se distingue de l'enculturation du fait qu'il constitue un modelage délibéré, actif, volontaire et conscient, alors que l'enculturation est un processus moins formel, plus diffus, où l'influence ne provient pas nécessairement d'un agent mandaté institutionnellement. Dans le processus de socialisation, des agents institutionnels (école, famille) sont spécifiquement désignés.

L'individu est ainsi appelé à apprendre et à intérioriser l'ensemble des significations collectives de son groupe, ses manières de penser, ses connaissances, ses rites et rituels, ses modes d'expression, ses styles de rapport à autrui et les moyens, outils ou techniques inventés pour satisfaire ses besoins (Kroeber et Kluckhohn, 1952; Rocher, 1969).

On parle de **resocialisation** lorsqu'un immigrant est transplanté dans un pays d'accueil et qu'il doit vivre une socialisation à une nouvelle culture, à une nouvelle société. Cette resocialisation contribue à l'acculturation de l'immigrant, c'est-à-dire au changement culturel et psychologique que produit chez lui le contact avec des personnes appartenant à une culture différente et extériorisant des conduites différentes (Berry *et al.*, 1992).

L'**acculturation** constitue donc une forme tardive d'enculturation et peut survenir n'importe quand dans la vie d'une personne. Elle représente l'apprentissage d'une resocialisation spécifique. Le phénomène de l'acculturation n'est d'ailleurs pas un processus univoque : non seulement l'immigrant peut être acculturé, mais aussi ceux qui sont en contact avec lui dans la société d'accueil. Il y a alors acculturation réciproque.

Le Social Sciences Research Council endossait, en 1936, la définition suivante de l'acculturation :

[...] l'ensemble des phénomènes résultant du contact direct et continu entre les groupes d'individus de cultures différentes incluant des changements subséquents dans les types de culture originaux de l'un ou des deux groupes (Redfield, Linton, Herskovits, 1936, p. 149, traduction libre).

On peut considérer l'acculturation tantôt comme un processus, tantôt comme un résultat. Quel que soit le degré de cohérence d'une société, la resocialisation et l'acculturation impliquent toujours la confrontation subjective et objective de deux cultures et occasionnent dans tous les cas des remises en question, des bouleversements des codes culturels.

Le nouvel arrivant se retrouve donc en train de vivre un processus global de resocialisation et d'acculturation. Il se voit plongé dans un environnement où ses conduites ne sont plus adaptées, où il ne peut plus se référer à son code culturel de base. L'univers mental, moral et physique à partir duquel il a forgé son identité a désormais disparu. Il avait élaboré un sens qui lui permettait de se reconnaître dans des situations diverses et de développer une « image de soi » en s'attribuant une valeur par rapport aux autres (Rocher, 1969) et un sentiment d'unité. Tout est chambardé. En effet, l'environnement nouveau exige un réaménagement de l'identité, un élargissement de celle-ci. Cette négociation identitaire ne se fait pas à sens unique. La société hôte, par la place qu'elle fait à l'immigrant, est un acteur déterminant dans ce processus. En effet, le degré d'ouverture de la société d'accueil, sa capacité d'inclure la différence sans se sentir menacée influenceront l'expérience d'insertion de l'immigrant et du parent immigrant.

2. L'ADAPTATION DE L'IMMIGRANT À LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

L'adaptation en contexte migratoire, selon la définition de Jacob (1991), est le processus que suit l'immigrant ou le réfugié pour apprivoiser l'environnement socioéconomique et sociopolitique du pays d'accueil afin d'assurer son bien-être social, émotif et culturel dans le respect de ses intérêts et de son identité ethnique (p. 146). Camilleri (1996) souligne pour sa part le caractère polymorphe de l'adaptation en mentionnant qu'elle est une structure différenciée qui admet des degrés et que sa réussite totale correspond à un idéal plutôt qu'à une réalité effective.

2.1. LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ADAPTATION

Dans les ouvrages, on reconnaît généralement que l'expérience de resocialisation dans le pays d'accueil prendra des dimensions plus ou moins importantes selon la distance culturelle qui existe entre société d'origine et société d'accueil.

2.1.1. La distance culturelle, les types de société et les visions du monde

Depuis ses débuts, la psychologie sociale a tenté d'identifier ce qui était universel dans les formations humaines et ce qui pouvait varier. Par exemple, la préoccupation de l'éducation des enfants est universelle, de même que la plupart de ses contenus. Ce qui varie, c'est la valeur et le sens qu'on donne à ces contenus dans les différentes cultures : place de l'obéissance, de la responsabilité individuelle, de la réussite, du soin des autres (*nurturance*) et de l'autonomie. De la même façon, les méthodes d'éducation varient beaucoup d'un pays à l'autre (Berry *et al.*, 1992).

Autre aspect commun, dans toutes les sociétés on discipline l'expression des sentiments. Par exemple, on ne peut lâcher la bride à l'expression de l'amour et de la haine sans risque de conséquences très destructrices pour le groupe. Les formes, les rites qu'emprunte cette régulation peuvent cependant varier à l'infini. On peut aussi constater la présence universelle de rites d'accueil. Par contre, chaque société a les siens.

La socialisation comme processus est elle aussi universelle, en ce sens que, dans toute société, tous les nouveaux membres doivent être instruits des orientations centrales et importantes de la vie du groupe. Son mode de vie doit leur être communiqué et transmis. De plus, les membres de tout groupe social doivent partager des orientations cognitives, c'est-à-dire les croyances, les connaissances et les règles de pensée logique, pour pouvoir se comprendre et coordonner leur action.

En somme, il existe dans toutes les sociétés un certain nombre de fonctions essentielles à remplir pour assurer sa survie. Ce qui les distingue, c'est la manière de remplir ces fonctions et le sens qu'on leur donne. Ces différences sont influencées par les particularités de l'environnement et relèvent jusqu'à un certain point de la liberté d'expression. C'est ici qu'interviennent les différents types de société et leur vision du monde, qui peuvent entraîner des écarts culturels relativement marqués entre individus provenant de l'une ou l'autre de ces sociétés.

Camilleri identifie deux matrices de culture correspondant à deux façons principales de voir le monde : il s'agit des sociétés à dominante traditionnelle et des sociétés industrialisées, principalement occidentales.

La société traditionnelle est une société où les changements sont très lents et graduels, et où l'on peut donc utiliser les solutions mises au point dans le passé pour régler des problèmes qui évoluent eux aussi très

lentement. On y valorise l'ancien, l'âge parce qu'il est le signe de sagesse, la mémoire, l'autorité. Il y existe un vaste réseau de traditions qui constituent le noyau de la culture. Ces traditions sont sacralisées, ritualisées à cause de leur efficacité démontrée.

Il s'agit habituellement de sociétés simples, peu stratifiées, composées de sous-groupes peu variés et peu spécialisés. Il peut aussi s'agir de sociétés anciennes complexes comme les civilisations arabo-musulmanes, asiatiques ou gréco-romaines.

La société traditionnelle encadre l'individu de façon assez rigide. Elle lui laisse peu de place dans l'attribution du sens, moins de liberté. Ses prescriptions sont plus nombreuses, plus pointilleuses et tendent à régir toutes les situations de l'existence. En ce sens, la société traditionnelle est hégémonique. On y a tendance à sacraliser le profane. Le symbolisme est omniprésent. Et plus la culture est traditionnelle, plus les sous-ensembles qu'elle comprend sont cohérents et interdépendants; ils prennent habituellement la forme d'un système religieux (Camilleri, 1989).

Dans la société industrialisée, des changements structurels profonds ont augmenté la complexité sociale, ce qui a entraîné :

- la multiplication des sous-groupes sociaux, différenciés, autocentrés et autonomes dont les valeurs entrent souvent en conflit avec celles du groupe total ;
- la multiplication et l'atomisation de sous-cultures : classes d'âge, classes sociales, dont les centres d'intérêt ne sont pas articulés en complémentarité avec l'ensemble.

Dans ce contexte, la culture cesse d'être un système intégrateur total pour se réduire à ce qui est commun aux sous-groupes malgré leurs différences (Camilleri, 1989, p. 53), et cela, sous la transcendance abstraite de l'État (Dumont, 1978).

Ainsi, la culture occidentale n'offre pas pour chaque situation typique un code de conduite unique : ni pour l'éducation des enfants, ni pour les rôles et les statuts des époux, ni dans les rapports hommes-femmes, la gestion de la procréation ou le rapport à l'autorité. Cette imprécision peut dérouter l'immigrant qui n'a pas été socialisé à faire ces choix individuels. Et ces choix sont d'autant plus difficiles dans une société où tout est en perpétuel changement, où les valeurs et autres significations collectives deviennent des modes passagères. Ainsi, tout devient relatif, subjectif et par conséquent désacralisé. On peut deviner que cette relativité des normes aura un impact sur la façon dont le parent assumera son rôle.

Comme la culture générale est floue ou diffuse, composée d'une multitude de sous-groupes divers, l'individu ira chercher sa culture réelle dans les différents sous-groupes où il circulera. Son expérience lui permettra de prendre conscience des ensembles de valeurs qu'ils véhiculent, de les évaluer et de développer une compréhension des conduites selon les sous-cultures. Par son caractère éclaté, la société industrialisée oblige cependant l'individu à se distancier de ces groupes d'appartenance successifs pour devenir *field independent* dans ses négociations avec l'environnement, c'est-à-dire pour construire ses propres mécanismes de survie, alors que les sociétés traditionnelles tendent à produire des individus plus dépendants du contexte (Berry *et al.*, 1992).

Enfin, dans les sociétés industrialisées, on note une tendance à dominer l'environnement plutôt qu'à se dominer soi-même (tendance alloplastique plutôt qu'autoplastique), contrairement à ce qui se passe dans les anciennes sagesses. On favorise la consommation et l'on rejette l'ascétisme. Il y a intensification du travail humain. On a tendance à occulter la mort et à valoriser l'éternelle jeunesse, la beauté, la santé, ce qui entraîne une dépréciation de la vieillesse.

Comme Camilleri, Cohen-Émerique souligne l'existence de deux modèles de compréhension du monde selon les types de société. Dans des sociétés rurales et traditionnelles du tiers-monde, prédomine souvent un modèle communautaire qui se distingue par l'absence d'extrême différenciation de la personne, l'interdépendance entre les humains, l'appartenance à un groupe, l'importance du don et du contre-don, et cela, dans un système de solidarités organiques (Cohen-Émerique, 1990, 1991 ; Dumont, 1978 ; Gaucher, 1979 ; Triandis, Brislin, Harry *et al.*, 1988). Dans ces sociétés, il y a fusion de l'individu avec son environnement, son passé et son altérité.

Pour sa part, notre société prône un modèle individualiste ayant pour caractéristiques l'émergence du « moi », la nécessaire séparation physique et morale de la famille à l'âge adulte, l'intériorisation de normes d'autonomie et d'indépendance. Les droits individuels, la liberté, l'égalité des femmes et le droit à l'instruction y sont quelques-unes des valeurs prépondérantes et le collectif y est subordonné à l'individuel.

Bien sûr, les sociétés que nous venons de décrire n'existent pas à l'état pur sur la planète. Les sociétés réelles sont probablement porteuses de combinaisons diverses de ces caractéristiques qui font qu'elles se rapprochent plus ou moins de l'un des deux pôles. Plus la société d'où émerge l'immigrant est différente de la société d'accueil, plus le choc culturel risque d'être grand pour lui et son groupe et pour ceux qui entreront en contact avec lui dans la société d'accueil.

2.1.2. Le choc culturel et son ampleur

On entend par choc culturel (Cohen-Émérique, 1984, p. 84) :

Une réaction de dépaysement, plus encore, de frustration et de rejet, de révolte et d'anxiété ou même d'étonnement positif, en un mot, une expérience émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez ceux qui [...] hors de leur contexte culturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger.

Le choc culturel peut être occasionné par la rencontre de différences dans des sphères variées de l'activité humaine. Les malentendus culturels peuvent porter tant sur le mode d'organisation sociale, le rapport à soi, le rapport aux autres, que sur les rapports au corps, à la vie et à l'univers (Sterlin, 1987, 1988; Bibeau, Chan-Yip, Lock, Rousseau et Sterlin, 1992).

Plus le changement est exogène (initié de l'extérieur) ou perçu comme tel, rapide, étendu, plus la distance culturelle est grande et les codes incompatibles, plus le groupe ou l'individu le vivront comme une crise ou un choc culturel (Eisenstadt, 1954; Camilleri, 1989). Ainsi, la force du choc culturel influence grandement le processus d'acculturation et de resocialisation et, en dernière analyse, la qualité et la nature de l'intégration. En effet, l'ampleur du choc culturel détermine en partie les efforts et les compromis que le nouvel arrivant et les membres de la société d'accueil devront s'imposer pour se rejoindre.

La distance culturelle apparaît comme un déterminant important de la force du choc culturel, car l'immigrant intègre et transporte dans sa conception de lui-même et du monde les modèles qui prévalaient dans sa société d'origine. Quand l'écart est grand entre des conceptions divergentes de la personne et de la collectivité, il se crée, selon Cohen-Émérique (1991), des écrans majeurs dans le décodage des situations d'interaction et de communication que font les nouveaux arrivants aussi bien que les personnes de la société hôte. Apparaissent alors des zones d'incompréhension culturelles définies par ces visions du monde.

Lorsqu'il y a conflit ou choc culturel, ce sont ces différences, articulées et cristallisées en fonction de visions du monde différentes, qui prennent toute la place. C'est le moment difficile où le migrant devient conscient qu'il doit prendre de la distance par rapport à des modèles de comportement auxquels il adhérerait pour en apprendre de nouveaux qui signifient peu au départ pour lui.

2.1.3. La trajectoire de l'immigrant

Le processus d'adaptation du parent immigrant, dans l'exercice de son rôle, sera teinté par la façon dont il a vécu émotivement le processus de transplantation.

Le contexte prémigratoire et les conditions de départ sont déterminants pour l'adaptation de l'immigrant (Jacob, 1991). Les motifs de départ, l'âge, la langue et le niveau de scolarité sont à cet égard des variables très importantes. Les immigrants, plus particulièrement les réfugiés, ont souvent vécu des situations éprouvantes avant et pendant l'exode, à savoir des conditions économiques difficiles, des tortures, de l'arbitraire, des massacres de civils, des viols, la famine, un départ précipité dans l'illégalité, des dangers imprévus lors de la fuite (bateaux de fortune, par exemple) et, dans les camps de réfugiés, du désœuvrement, du désespoir, de l'impuissance et l'expérience de la criminalité et du banditisme (Garcia-Peltoniemi, 1987; Beiser *et al.*, 1989; Tousignant, 1992). Le taux de morbidité est directement lié à la gravité des expériences vécues (Krupinski *et al.*, 1973; Murphy, 1982) et peut constituer un indicateur des difficultés d'adaptation vécues par ces immigrants, compte tenu de leur vécu antérieur. Selon Tousignant, 70 % des réfugiés présenteraient des symptômes d'anxiété et de dépression.

Les conditions d'accueil réservées aux immigrants et aux réfugiés jouent, pour plusieurs auteurs, un rôle important dans l'adaptation individuelle et l'intégration. La qualité de cet accueil prévient les désordres émotifs et favorise la santé et le bien-être des nouveaux arrivants (Beiser, 1988; Tousignant, 1992; Jacob, 1991). Un des éléments importants de cet accueil réussi est, selon Beiser (1988), la présence significative d'une communauté de sa propre ethnie dans la société d'accueil. À cet égard, le parrainage des nouveaux arrivants par les anciens immigrants, de même que par les gens de la société d'accueil, est une forme de soutien communautaire qui s'est avérée particulièrement bénéfique (Beiser, 1988; Jacob, 1991).

La mise en place de mesures favorisant l'apprentissage de la langue est considérée par plusieurs auteurs comme un moyen privilégié pour la société d'accueil d'apporter son support aux nouveaux arrivants. Tous les efforts en ce sens ont un impact important sur l'intégration et sur l'amélioration de la qualité de vie des immigrants, et même sur leur santé physique et mentale (Jacob, 1991; Beiser, 1988; Beiser, Turner *et al.*, 1989; Berry et Blondel, 1982; Vega, Kolody et Warheit, 1985).

L'accès au marché du travail est une autre condition postmigratoire déterminante, car le milieu de travail est considéré par plusieurs comme leur réseau signifiant le plus immédiat (Jacob, 1991). Cette condition doit cependant être assortie d'une autre : l'absence de racisme à l'embauche

et en cours d'emploi (Beiser, 1988). Dans la mesure où elle favorise l'accès à l'emploi, la formation professionnelle contribue aussi à l'adaptation de l'immigrant. Par ailleurs, les immigrants plus scolarisés vivent difficilement leur déqualification professionnelle, alors que les moins scolarisés sont plus centrés sur la survie et les besoins immédiats (Jacob, 1991).

La présence de la famille élargie dans la société hôte peut représenter un soutien important pour l'immigrant et concourt à diminuer le stress de l'adaptation, à maintenir son identité qui est alors fondée sur des relations sociales et affectives solides. Au contraire, en l'absence de la famille élargie, on observe un resserrement autour de la famille nucléaire pour affronter l'isolement (Adams, 1977). Par ailleurs, des études révèlent que si une partie de leur famille est restée au pays, les immigrants éprouvent de l'angoisse, se font du souci à leur sujet et souhaitent la réunification de leur famille (Groupe d'études sur la santé mentale des immigrants et réfugiés, 1988 ; Ben-Porath, 1987 ; Tousignant, 1992).

Les conditions postmigratoires et plus particulièrement les conditions d'accueil semblent donc jouer un rôle déterminant dans l'intégration réussie des immigrants et avoir même un impact sur leur santé mentale.

2.2. LES PHASES DE L'ADAPTATION

Après les premiers mois d'euphorie au cours desquels il découvre son nouveau monde (Tyhurst, 1982), le nouvel arrivant se voit vite confronté aux dures réalités, à savoir qu'il doit trouver des moyens d'assurer sa survie et celle de sa famille dans un monde dont il ne connaît pas les leviers. C'est la période de « transition physique » dans le pays d'accueil. Le choc touche alors l'**adaptation instrumentale**. L'arrivant fait face aux problèmes concrets de son installation qui le mettent en contact avec une série de manières de faire inconnues, ne serait-ce que s'adapter à des outils ou à des techniques de la vie quotidienne avec lesquels il n'a pas été familiarisé ou repérer les différents types de commerce, s'habiller en fonction du climat, s'insérer dans le marché du travail, etc. Cette première désorganisation vient du fait qu'il a perdu tous ses points de repère habituels et qu'il doit, physiquement et concrètement, trouver de nouveaux moyens de répondre à ses besoins.

Cette étape de transition physique est suivie, selon Sterlin (1987), d'une phase d'**adaptation comportementale**. Cette dernière peut consister, par exemple, à tenter d'observer dans les relations sociales la distance psychologique et physique qu'imposent les normes de la société d'accueil ; à modifier sa façon d'exprimer ou de ne pas exprimer ses émotions, selon le cas, suivant ce qui est acceptable et accepté, pour éviter les malentendus. Cette adaptation peut aller jusqu'à monter ou baisser son ton de voix, moins gesticuler, atténuer son accent en parlant, etc.

À ces deux phases d'ajustement plus extérieur succède l'étape qualifiée de « transplantation » par Eisenstadt (1954) et de « phase d'**adaptation au système de valeurs** dominant » par Sterlin (1987). Le choc ébranle alors des dimensions culturelles plus profondes et provoque chez le sujet la confrontation de deux systèmes de représentation, de valeurs, de normes et la remise en question de tous les acquis du processus de socialisation et d'enculturation dont nous avons analysé les dimensions dans les pages précédentes. Face à deux systèmes de valeurs différents, parfois même opposés, l'individu doit rechercher de nouveaux critères d'évaluation, retrouver une unité, une continuité de sens. Cette étape est d'autant plus difficile et anxiogène qu'elle s'inscrit dans le contexte du deuil important occasionné par des pertes de tous ordres : famille réseau, biens laissés dans le pays d'origine, métier, habitudes de vie, habitudes alimentaires, journal familial, climat, appartenance au groupe ethnique dominant (Abou, 1986 ; Tousignant, 1992). Elle peut devenir une période de crise, car l'identité y est remise en question. Le retour dans le pays d'origine peut même être envisagé comme moyen de résoudre cette crise et d'éliminer ces sentiments dépressifs. La durée de cette période de remise en question varie selon les individus et leurs caractéristiques sociales.

Quand l'immigrant prend la **décision de s'installer** et abandonne ses rêves de retour, il commence à acquérir la culture du pays d'accueil et à élargir son identité culturelle, pour se construire une culture de synthèse (Camilleri, 1989). Il devient alors plus disponible pour apprendre de nouveaux rôles, transformer ses valeurs et participer à la vie économique, politique et sociale.

Enfin, on admet généralement que l'intégration est un processus très lent et que le véritable sentiment de faire partie intégrante de la société d'accueil n'apparaîtra qu'à la troisième génération.

2.3. LES STRATÉGIES D'ADAPTATION INDIVIDUELLES

Il nous semble important d'étudier les stratégies d'adaptation individuelles, car elles pourront se répercuter dans le processus d'adaptation du rôle parental.

2.3.1. Selon Hutnik et Berry

Hutnik (1956) présente quatre principaux modèles d'adaptation individuelle.

La stratégie d'assimilation : la personne considère qu'elle appartient à la majorité plutôt qu'à son groupe ethnique. Cette stratégie s'avère pertinente quand les visées de la société d'accueil sont l'absorption et l'assimilation.

La stratégie de dissociation (ou de ségrégation): la personne s'identifie totalement à son groupe minoritaire et refuse de se reconnaître comme membre de la majorité. Cette deuxième stratégie pourrait être une réponse adaptée, au sens restreint et fonctionnel du terme, lorsque la société d'accueil prône la ghettoïsation et la ségrégation des immigrants.

La stratégie d'acculturation (ou d'intégration): l'individu reconnaît qu'il appartient à la fois à son groupe ethnique et à la société d'accueil. Cette stratégie semble particulièrement adaptée à une société qui préconise l'intégration, dans le respect des différences.

La stratégie de marginalisation: l'individu ne s'identifie à *aucun des deux groupes*. Cette stratégie risque de provoquer la désorganisation de l'individu, puisqu'il perd tout point de référence et soutien social. Il ne peut compter que sur lui-même. Cette stratégie peut correspondre à une volonté d'exclusion et de rejet de l'immigrant par la société hôte.

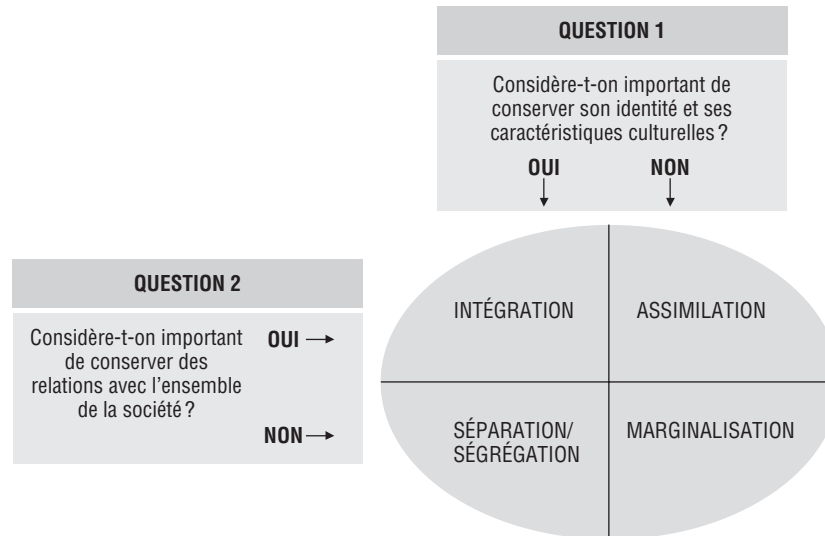
Berry, Kim, Minde et Mok (1987) reprennent essentiellement le modèle de Hutnik, à cette nuance près qu'ils utilisent l'expression *stratégie d'intégration* là où Hutnik parle de « stratégie d'acculturation ». Des études de ces auteurs montrent que c'est la stratégie d'intégration où l'individu maintient son identité culturelle tout en participant activement à la société d'accueil qui permet l'adaptation la plus saine. Viennent ensuite la stratégie d'assimilation et la stratégie de dissociation-ségrégation. Notons qu'il faut distinguer ici les stratégies d'adaptation individuelles et les stratégies d'insertion de la société d'accueil, car elles ne coïncident pas toujours. Ainsi, la séparation ou la ghettoïsation peut être voulue ou non par le groupe d'immigrants. Par exemple, les Juifs hassidiques la considèrent eux-mêmes comme souhaitable, dans une certaine mesure. Pour le cas des Noirs américains, elle est le résultat d'une discrimination et d'une ségrégation sociale qu'ils déplorent la plupart du temps. Enfin, c'est la stratégie de marginalisation qui présente le plus de risques pour la santé mentale (Berry et Kim, 1988; Berry *et al.*, 1987; Berry, 1996). La figure 1.3 illustre bien la conception de Berry (1996) quant au positionnement social de l'immigrant dans son processus d'adaptation.

2.3.2. Les stratégies identitaires d'adaptation de Camilleri

Camilleri (1989, 1990, 1996) parle pour sa part de **stratégies identitaires d'adaptation**, pour souligner que l'immigrant choisira d'utiliser les stratégies d'adaptation à l'environnement dans la mesure où il considérera qu'elles lui permettront de préserver son identité.

Selon cet auteur, le maintien de l'identité est une activité par laquelle le sujet absorbe la diversité pour fabriquer son moi, d'abord comme une unité et ensuite, comme une unité investie de valeur (Camilleri, 1996).

Figure 1.3
Stratégies d'acculturation* (Berry, 1996)



* Traduction libre.

Dans ces conditions, préserver son identité, c'est éviter le sentiment de division et d'éclatement du moi, c'est-à-dire conserver une identité de sens ; et, en second lieu, maintenir le sentiment de sa valeur, c'est-à-dire l'identité de valeur. Cette activité de préservation de l'identité est toujours présente chez l'humain, mais elle s'accroît dans les situations de stress acculturatif.

Alors que les stratégies d'adaptation peuvent toucher plusieurs plans, notamment matériel, relationnel et représentatif, les stratégies identitaires d'adaptation interviennent essentiellement sur le plan représentatif ou psychosymbolique. Comme elles sont centrées sur la préservation du moi, leur efficacité ne coïncidera pas nécessairement avec ce que, de l'extérieur, on considérera comme l'adaptation à l'environnement. Car le critère de réussite d'une stratégie identitaire est que le sujet se réconcilie avec lui-même ; que cette réconciliation favorise une relation harmonieuse avec l'environnement est souhaitable, mais ce n'est pas son but ultime.

L'auteur identifie trois stratégies que l'immigrant adopte consciemment ou inconsciemment dans sa recherche de continuité de sens :

La **stratégie d'identité réductrice** consiste à rejeter l'un des deux codes culturels, celui du pays d'origine ou celui de la société d'accueil, ou les deux. Elle est dite de cohérence simple. Dans le cadre conceptuel de Berry (1996), elle conduit, selon l'option de l'immigrant, à l'assimilation, à la séparation ou à la marginalisation.

La **stratégie d'identité synthétique** pousse la personne à essayer d'articuler les deux codes en un tout cohérent, à partir de valeurs transcendantes et universelles et d'une recherche désintéressée de la vérité, des « vraies valeurs ». L'immigrant est alors moins préoccupé de plaire ou d'être conforme à son environnement que de retrouver un nouveau sens à la réalité, à partir d'une logique rationnelle à forte cohérence.

Cette stratégie est dite de cohérence complexe puisqu'elle vise à articuler les deux codes culturels entre eux. Elle devrait conduire, selon la conception de Berry, à l'intégration, si le contexte social s'y prête et y contribue.

Enfin, la **stratégie d'identité syncrétique** incitera l'immigrant qui n'arrive pas à dépasser les contradictions culturelles en leur trouvant un sens transcendant, à tenter d'en limiter les effets en se construisant, de façon pragmatique ou utilitaire, une nouvelle hiérarchie des valeurs. Il s'agit encore d'une stratégie de cohérence complexe puisque la personne tente là aussi, même si c'est de façon plus superficielle, d'articuler les deux réalités. Il s'agit alors de pondérer les deux codes, de déterminer le contexte d'application de l'un ou de l'autre ou d'en limiter l'application dans le temps et l'espace. C'est en quelque sorte une stratégie de temporisation et de modération des conflits. Ainsi, le mari permettra à sa femme de travailler « pour un temps seulement », ou l'on accueillera la parenté, mais seulement « pour un temps limité ».

On s'appuie ici sur une logique subjective. L'exigence de cohérence du moi est minimale. La personne aura parfois tendance à occulter les contradictions en se les cachant à elle-même de façon inconsciente. Elle sera sensible à l'environnement social, mais surtout dans la mesure où il constituera un moyen ou un obstacle pour la satisfaction de ses besoins. Cette stratégie conduira, si l'on se réfère au schéma de Berry, à une forme d'intégration de type instrumental, plus ou moins superficielle. Toutefois, cette simili cohérence interne pourra à la longue instiller chez la personne un sentiment d'incohérence et d'éclatement.

La façon dont ces différents auteurs conçoivent et classifient les modes d'adaptation des immigrants corrobore la position de Brody (1970) selon laquelle l'immigrant est constamment au centre d'un mouvement interne

et contradictoire entre ses tendances, d'un côté à s'assimiler et de l'autre à préserver et à défendre son identité initiale. Il s'agit là de l'alternance entre ses mécanismes d'adaptation et ses mécanismes de défense.

2.4. LE RYTHME D'ADAPTATION, SES DIFFÉRENCES INDIVIDUELLES ET SON IMPACT

Selon Eisenstadt (1954), le rythme d'acculturation ou d'adaptation dépend de deux variables, à savoir le nombre de rôles et d'habitudes remis en question ou à acquérir dans les différents domaines de la vie, et la capacité de changement de l'immigrant. Tousignant (1992) et Beiser (1988) réitèrent l'importance de ces deux facteurs tout en insistant sur l'importance du contexte environnemental favorable.

Sterlin (1987) parle d'adaptation différentielle en escalier en fonction de la place du statut et du rôle de chacun des membres de la famille élargie, dépendant de la trajectoire individuelle et des contacts de chaque membre avec la société d'accueil. Selon Sterlin, il peut exister, par exemple, pour les grands-parents, le père, la mère, le premier et le deuxième enfant, cinq trajectoires spécifiques d'entrée dans la société d'accueil. Ces trajectoires différentes peuvent devenir incompatibles et provoquer un affrontement radical, car chacune de ces personnes vit le maintien de sa position comme une question vitale. En outre, elles ne disposent d'aucun modèle de négociation avec le réel qui soit vraiment adapté puisqu'elles n'ont pas encore reconstruit leur système d'attribution bio-psycho-sociologique en fonction du monde occidental (Sterlin, 1987).

Tousignant (1992) précise certains aspects qui contribuent à imprimer un rythme d'adaptation différent selon qu'il s'agit du père ou de la mère dans une même famille. Ces observations peuvent nous aider à contextualiser leur façon d'adapter leur rôle de parent.

Si les **mères** restent à la maison et ne travaillent pas, elles peuvent s'y sentir confinées, d'autant plus qu'elles n'ont pas accès à la formation linguistique. Elles peuvent alors vivre beaucoup d'isolement, se sentir marginalisées et en état d'infériorité par rapport au mari (Rahim et Mukerjee, 1984; Salgado de Snyder, 1987; Tousignant, 1992). Cette marginalisation des mères risque alors d'avoir un impact négatif sur la scolarisation et la socialisation de ses enfants, car elles saisiront mal les attentes de la société d'accueil et auront de la difficulté à communiquer. Par ailleurs, si la mère subit une séparation prolongée et non volontaire de son mari ou de ses enfants, soit dans les camps de réfugiés, soit à son arrivée, elle sera susceptible

de présenter plus de vulnérabilité psychologique que celle à qui cette expérience a été épargnée (Tousignant, 1992), et cela peut aussi avoir des répercussions sur l'exercice de son rôle.

La mère qui travaille à l'extérieur risque d'être exploitée par son employeur à cause de sa méconnaissance de la langue, de ses droits, mais aussi parce qu'elle est parfois prête à tout pour ramener un salaire de survie à la maison (Labelle *et al.*, 1987). Par contre, le travail peut aussi représenter pour elle un espace de liberté, un moyen de s'affirmer à ses propres yeux et à ceux de sa famille, et, aspect non négligeable, une amélioration de la situation financière de la famille (Tousignant, 1992), contribution qui n'est pas étrangère à l'exercice du rôle de parent.

Pour les **pères**, il semble que la situation professionnelle, donc l'insertion dans le marché du travail, soit le principal facteur intervenant dans le processus d'adaptation (Yamamoto *et al.*, 1976; Tousignant, 1992). Plusieurs de ceux qui proviennent des pays les plus pauvres ont à subir un déclassement professionnel, ce qui a des effets psychologiques, sociaux et financiers néfastes pour eux et leur famille. Souvent, ils s'en tirent avec un emploi sous-payé, ce qui n'enraie pas leurs préoccupations économiques. Le chômage constitue un problème aigu et a des répercussions sur tout le fonctionnement familial. Avec le temps, les jeunes pères ont plus de chances de se reclasser professionnellement et d'accéder à une situation économique et financière acceptable (Lin *et al.*, 1984; Tousignant, 1992). Le mode d'insertion du père dans le marché du travail peut avoir un impact sur l'exercice de son rôle de parent, selon la place qu'occupe la fonction de pourvoyeur dans la conception qu'il se fait de ce rôle et selon le poids psychologique de ce mode d'insertion.

Si les deux parents travaillent et que le système de gardiennage est plus ou moins adéquat, dans le meilleur des cas, les **enfants** développeront leur autonomie et leur débrouillardise, sinon ils risquent d'éprouver un sentiment d'abandon.

Une recherche auprès de 200 adolescents réfugiés et immigrants révèle qu'ils subissent de fortes pressions de la part de leurs parents pour la réussite scolaire. Mais les parents peuvent aussi considérer l'école comme une source de conflits entre parents et enfants puisqu'elle est un véhicule important des valeurs du pays d'accueil (Tousignant, 1992). Les adolescents sont alors écartelés entre la culture des parents et celle de la société d'accueil. Ces conflits de loyauté peuvent se manifester par une dévalorisation de soi et prendre la forme d'une crise d'identité.

Beiser (1988) souligne à cet égard l'importance à accorder au processus d'adaptation des enfants d'immigrants dans une perspective de prévention. Ceux-ci partagent toutes les peines et les défaites de leurs

parents, leurs frustrations de ne pouvoir participer à part entière à la société, leur mal du pays. En plus, comme ils apprennent plus vite que leurs parents, ils doivent souvent jouer le rôle d'interprète culturel et même de médiateur entre leurs parents et la société (p. 203).

2.5. L'IMPACT ANTICIPÉ DE CERTAINS FACTEURS SUR L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

Ces observations sur les facteurs favorisant ou non l'adaptation des immigrants nous amènent à nous questionner sur la situation particulière du parent immigrant.

Ainsi, plus la distance est grande entre les codes culturels d'origine et d'adoption, plus ils sont incompatibles, plus la tâche d'ajustement du parent risque d'être difficile et conflictuelle. Non seulement les conflits risquent-ils dans ce cas de se manifester dans le champ des interactions avec l'extérieur (famille élargie, enfants, école, entourage), mais ils peuvent aussi toucher l'intégrité même de la personne. Un grand écart culturel amplifiera la tâche d'acquisition des nouveaux contenus par le parent. De plus, ce dernier risque de vivre un conflit de loyauté entre sa fidélité à sa culture d'origine, qu'il veut préserver et transmettre à ses enfants, et son adhésion à la nouvelle culture, garante de leur avenir.

Par ailleurs, les circonstances de la migration imposent au parent un rythme de changement qui peut lui aussi exercer une pression sur ce dernier. En effet, même pour la période de transition, le rôle de parent ne peut être suspendu sans mettre en danger la sécurité et le bien-être des enfants. Le parent doit donc continuer d'être parent, tant en phase d'adaptation instrumentale qu'en phase d'adaptation comportementale, ou en phase d'adaptation aux valeurs définies par Eisenstadt (1954) et Sterlin (1987). À cette pression du temps s'ajoute celle d'être responsable d'autrui, c'est-à-dire du bien-être et de l'avenir de ses enfants (Pépin, 1994).

Comme on l'a vu, Eisenstadt (1954) et plusieurs auteurs considèrent que la source du changement, le fait qu'il soit exogène ou endogène, a un impact sur le processus d'adaptation en général et sur le processus d'adaptation à un rôle (Pépin, 1994). Ainsi, si l'immigrant a le sentiment d'avoir une certaine maîtrise du processus, il est susceptible de s'adapter plus facilement à la société d'accueil. Pour le parent, des éléments contextuels font qu'il est souvent encadré de l'extérieur dans l'exercice de son rôle, que ce soit par l'école, les différents acteurs médico-sociaux et même

ses propres enfants parfois plus en contact avec la société d'accueil. Selon que les parents percevront cet encadrement comme un support ou des pressions, il constituera soit un obstacle, soit un encouragement dans l'adaptation de leur rôle.

Notons que le sentiment de pression ou de contraintes est susceptible d'être accentué chez le parent immigrant dont le départ de la société d'origine était forcé ou qui demeure ambivalent et n'est pas décidé à s'installer dans la société d'accueil.

Enfin, le parent aura plus de facilité à adapter son rôle s'il bénéficie d'un bon support social, mais plus de difficulté s'il se sent isolé et a peu de contacts avec son milieu.

3. LE PARENT IMMIGRANT : UN ACTEUR CHARNIÈRE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION

La société d'accueil a besoin de la collaboration des parents immigrants pour atteindre ses objectifs d'intégration. Le rôle de parent apparaît en effet comme central, tant sur le plan horizontal, puisqu'il touche à peu près tous les aspects de la vie, que sur le plan vertical parce qu'il relie le passé, le présent et l'avenir, et cela, d'une société à l'autre. En outre, ce rôle touche autant l'individu, par la remise en question de son identité, que ses descendants, à travers le processus de socialisation. Le parent devient en quelque sorte une courroie de transmission entre deux mondes et doit tenir compte de ce réel complexe dans l'adaptation de son rôle.

Le parent immigrant devient ainsi mandataire de la société d'accueil pour transmettre à ses enfants les contenus de socialisation qui leur permettront de se développer eux-mêmes et de participer à part entière au maintien et au développement de leur nouvelle société dans l'intérêt collectif.

Ainsi, les parents immigrants deviennent-ils non seulement des agents de socialisation privilégiés eu égard à la transmission des contenus, mais aussi des modèles d'intégration de par l'autorité exemplaire que leur rôle leur confère. Certes, les parents ne sont pas les seuls agents socialisateurs de leurs enfants, mais la stabilité et la continuité de leur rôle en font des intervenants privilégiés. L'impact de leur action est d'autant plus fort qu'il s'y mêle une grande part d'affectivité. Cependant, être un modèle d'intégration n'est pas une tâche facile, car elle englobe tous les aspects de la vie.

N'oublions pas, en outre, que la société, à travers la façon d'être parents, transmet un mode de relations entre personnes, une façon d'exercer l'autorité, une vision de la hiérarchie et, par-dessus tout, un certain nombre de valeurs. Adapter son rôle de parent peut toucher tous ces aspects et, à ce titre, représente en condensé les compromis que doit faire l'immigrant dans beaucoup de domaines de sa vie. Comme les manières de penser et d'agir des parents servent de point de référence fondamental aux enfants (Guimond, 1994), on peut juger de l'impact à long terme qu'aura l'adaptation de ce rôle.

La conception, le contenu et le mode d'exercice du rôle de parent par l'immigrant, à cause de l'ampleur et de l'étendue de ce rôle, sont susceptibles d'avoir une influence sur l'intégration et l'adaptation non seulement de la deuxième génération d'immigrants mais aussi des générations subséquentes. Cette influence est analogue à celle d'un accueil chaleureux de la société-hôte qui favorise l'adaptation de la première génération et aussi, par voie de conséquence, celle des générations suivantes (Tousignant, 1992; Beiser, 1988; Murphy, 1977). Le processus d'adaptation de l'immigrant serait en quelque sorte sensible aux conditions initiales d'adaptation (Hitch et Rack, 1980), conditions initiales qui, par effet multiplicateur, influenceraient la première génération aussi bien que les autres.

La façon qu'ont les parents immigrants d'endosser leur rôle et les conditions dans lesquelles ils le font risquent donc d'avoir des effets systémiques à long terme sur l'intégration et l'adaptation de leurs enfants, mais aussi, à travers eux, sur les autres générations qui leur succéderont, d'où l'importance de se pencher sur la situation des parents de la première génération pour s'assurer de la qualité de leur ajustement.

3.1. LA PERCEPTION CONFUSE DES ATTENTES ET LE SENTIMENT D'INCOMPÉTENCE

Déjà difficile parce que très englobant, l'exercice de ce rôle de parent s'avère encore plus complexe pour le parent immigrant. En effet, celui-ci, obligé d'exercer ce rôle d'agent socialisateur, se voit placé en situation de transmettre à ses enfants une culture qu'il ne possède pas, à laquelle il n'a pas été initié. D'une part, on lui demande, alors qu'il est encore en train de jauger et d'apprendre les particularités de sa nouvelle société, d'être l'agent premier de socialisation de son enfant à travers l'exercice ininterrompu de son rôle. D'autre part, il est dépositaire de la culture de sa société d'origine, donc de sa culture, qu'il véhicule dans la plupart de ses gestes et activités.

Comment faire la part des choses entre présent et passé? Que doit-il transmettre à ses enfants? Sera-t-il tenté de se raccrocher au passé ou, au contraire, d'envisager tous les moyens pour assurer l'avenir de ses enfants dans cette nouvelle société? Comment dépasser la rupture avec l'ancien pays? Comme le parent n'a pas assimilé l'ensemble des contenus culturels du nouveau pays, ne sera-t-il pas plus facile pour lui de faire comme si rien n'avait changé et de transmettre en toute sécurité les certitudes du passé? Sinon, comment assimiler à toute vitesse la nouvelle société pour inculquer à ses enfants les connaissances et mœurs essentiels aux échanges sociaux dans leur nouveau milieu de vie?

Comment combiner, harmoniser les acquis du passé avec les contenus nouveaux dont il ne saisit pas toujours la teneur, faute d'expérience et de temps? On peut mesurer toute la complexité de la tâche à laquelle s'attelle le parent lorsqu'il doit sélectionner dans les deux cultures d'appartenance ce qui s'avère le plus pertinent, le plus utile, pour le développement de ses enfants, malgré son sentiment d'incompétence presque inévitable puisqu'il ne maîtrise pas encore le nouveau code culturel.

3.2. LES VARIANTES CULTURELLES DU RÔLE DE PARENT

Pour comprendre l'expérience d'adaptation que doit vivre le parent immigrant, il faut d'abord cerner les principales dimensions de l'exercice de son rôle. Le concept de rôle permet de relier les conduites individuelles à des normes et attentes du groupe, selon la place, les caractéristiques et la fonction de cet individu dans une situation donnée (Mead, 1934). Le rôle est généralement défini comme un ensemble de comportements attendus et jugés appropriés pour un individu acceptant une position dans un groupe (Sarbin et Allen, 1968). Il découle d'une différenciation des fonctions entre les personnes ou les groupes. Cette différenciation existe dans chaque société et correspond à la contribution particulière et spécifique de ses membres ou groupes de membres. Cette différenciation normative a pour fonction de rendre l'interaction plus efficace ou plus satisfaisante eu égard aux objectifs du groupe (Brown, 1988).

La notion de rôle fait référence non seulement à ce qui doit être fait, à savoir le contenu du rôle, mais aussi à comment cela doit être fait, c'est-à-dire le processus, les modes d'action. Habituellement, l'individu appartenant à une société donnée connaît le type de conduite qui est attendu de lui, même s'il ne s'y conforme pas toujours. Il le perçoit également pour les autres (Filloux, 1957) en fonction de leur statut. Les statuts et rôles servent en quelque sorte de système de référence.

Chaque culture produit des rôles spécifiques, mais aussi un style différent d'exercice de rôles sociaux ou généraux communs. Ainsi, les tâches, responsabilités et conduites attendues des parents, les obligations des enfants ou les attentes liées au sexe d'une personne seront différentes suivant les cultures (Devereux, Bronfenbrenner et Suci, 1962). Les rôles généraux sont donc assumés différemment d'une civilisation à une autre et d'une société à l'autre, et sont acquis à travers le processus de socialisation que nous avons décrit précédemment.

3.3. L'EXERCICE DU RÔLE DE PARENT AU QUÉBEC

Lorsque l'immigrant est parent, il se trouve lui-même en situation de resocialisation et d'acculturation, et reçoit en même temps de la société d'accueil le mandat de socialiser ses enfants à ce nouveau contexte en respectant les attentes du milieu. Il y a donc continuité de son rôle parental, mais on lui demande maintenant de l'exercer de façon différente, qu'il s'agisse des contenus transmis ou des modes de transmission.

Le rôle de parent comporte des fonctions universelles de protection, d'éducation et d'entretien de l'enfant. Toutefois, les contenus précis qui sont transmis à l'enfant ainsi que les méthodes d'éducation varient d'une société à l'autre (Berry *et al.*, 1992). De plus, les rapports entre les différentes responsabilités confiées aux parents, la valeur hiérarchisée de chacune d'elles, de même que leur mode d'attribution changent beaucoup d'une société à l'autre.

Notons ici qu'il faut distinguer le rôle parental du fait d'être parent biologique. Cette distinction est importante si l'on considère que, dans plusieurs pays, les responsabilités du rôle parental peuvent être distribuées à d'autres qu'aux parents biologiques, à savoir les grands-parents, les oncles, les tantes, les aînés de la famille, certains membres de la communauté, etc. Dans nos sociétés occidentales, le rôle parental est presque exclusivement confié aux parents biologiques ou aux parents adoptifs. La participation de la famille élargie et de la communauté est beaucoup plus restreinte.

Aux termes de la loi québécoise, le parent est reconnu comme le premier responsable de la santé et du bien-être de l'enfant. À ce titre, il détient l'autorité parentale, comme le stipulent la *Loi de la protection de la jeunesse* et le *Code civil du Québec*:

La responsabilité de pourvoir au soin, à l'entretien et à l'éducation d'un enfant et d'en assurer la surveillance incombe en premier lieu à ses parents. (LPJ, 1990, art. 2.2).

L'autorité parentale consiste en un ensemble de responsabilités, droits et pouvoirs, d'obligations et de devoirs dont le parent dispose pour conduire l'enfant d'un état de dépendance totale à un état d'interdépendance choisi. Ces responsabilités s'exercent donc à partir de la naissance de l'enfant jusqu'à son statut adulte. (Les Centres jeunesse de Montréal, Direction des services de réadaptation pour adolescentes et mères en difficulté, 1993, p. 3).

Au Québec, le parent, qu'il soit père ou mère, est investi de cette autorité parentale. Le *Code civil*, la *Charte des droits et libertés* et la *Loi de protection de la jeunesse* précisent quels sont ces droits et devoirs des parents :

- la protection et la surveillance,
- les soins et l'entretien,
- l'éducation et la correction des enfants.

Le parent qui assume son rôle auprès de son enfant doit remplir ces responsabilités en tenant compte de l'âge et du niveau de développement de l'enfant. On s'attend aussi que le parent joue ce rôle de façon stable et continue, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Notons enfin qu'au Québec la loi ne considère plus que les enfants sont la propriété de ceux qui leur ont donné la vie, contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays. Elle recherche plutôt ce qui leur convient le mieux, particulièrement dans les cas où leur sécurité et leur développement sont menacés (Commission de protection des droits de la jeunesse, 1990, note p. 31). En ce sens, la loi reconnaît des droits aux enfants, ce qui a pour effet de limiter les droits des parents et de préciser leurs devoirs. Toutefois, l'intervention de l'État demeure supplétive et le retrait de l'enfant de sa famille ne signifie pas que les responsabilités parentales sont supprimées.

La législation québécoise encadre donc l'exercice du rôle de parent par des normes assez précises qui peuvent souvent aller à l'encontre de la vision qu'en a la société d'origine de l'immigrant, ce qui peut entraîner des conflits de valeurs plus ou moins prononcés.

2

**DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES
POUR CAPTER L'EXPÉRIENCE
DES PARENTS IMMIGRANTS****1. LE CADRE DE RÉFÉRENCE**

Quand on parle de processus d'adaptation ou de changement chez un individu, on parle implicitement de sa dynamique motivationnelle de changement. Il nous est apparu prometteur d'observer l'expérience d'adaptation vécue par les parents immigrants sous cet angle et de nous référer aux connaissances accumulées par les théoriciens de la motivation pour développer nos instruments de collecte et d'analyse des données et ainsi mieux cerner les dynamiques sous-jacentes au processus d'adaptation des parents.

De la recension des écrits sur la motivation et son dynamisme, nous retenons que le dénominateur commun des gens motivés est le besoin, le désir et la détermination de lutter pour un but ou un accomplissement. Cette tension vers un but est souvent accompagnée d'une charge émotive importante. L'étude de la motivation est donc l'étude des « pourquoi » et des « vers quoi » des conduites et des relations entre ces « pourquoi » et ces « vers quoi ». Cette étude des « pourquoi » et des « vers quoi » comporte donc un passage obligé par l'univers des représentations de la personne.

La motivation de l'individu se manifeste dans son choix d'activités, sa performance et sa persistance dans l'action (Atkinson, 1964; Dweck, 1989; McCombs, 1988). Elle est considérée comme une composante essentielle des processus d'apprentissage et de changement. Elle est aussi un construit en ce sens qu'elle se bâtit à travers l'ensemble des expériences de l'individu, expériences perçues comme des succès ou des échecs et desquelles il a tiré ses propres conclusions et croyances par rapport à lui-même,

à l'environnement et à la relation qui existe entre les deux. Ce sont ces conclusions tirées de l'expérience qui déterminent sa volonté plus ou moins grande de s'engager, de participer et de persister (McCombs, 1988 ; Paris, Newman et Jacob, 1985). Ses choix seront influencés par ses valeurs, ses préoccupations, son projet, sa maturité. Les aspects qu'il retiendra dépendront aussi de l'image qu'il se fait du passé, du présent et de l'avenir. La même situation pourra donc provoquer des réactions différentes chez les personnes selon l'idée qu'ils s'en font (Bandura, 1976 ; Tardif, 1992).

L'individu jugera la pertinence de son engagement dans l'action et en déterminera l'intensité à partir de sa perception de la valeur de la tâche, en tenant compte des exigences de celle-ci et du sentiment qu'il a ou non d'en maîtriser la réalisation. Nous observons aussi que le matériau essentiel qui tisse et structure le dynamisme motivationnel est la représentation mentale (Nuttin, 1985/1991 ; Richard, 1984, 1985, 1990 ; Ehrlich, 1984, 1985).

Certains éléments propres à éclairer la dynamique motivationnelle ont été regroupés sous l'expression *Système de perception de la tâche* par des théoriciens œuvrant en milieu scolaire. L'originalité de cette conception ne tient pas tant à la nouveauté de ses éléments, puisqu'ils ont été identifiés et élaborés par différents théoriciens du courant constructiviste, qu'au fait de les avoir regroupés en un système dont les éléments interagissent pour constituer la perception globale de la tâche (Viau, 1994 ; Tardif, 1992 ; Dweck, 1989 ; McCombs, 1988). Ces éléments constitutifs du système de perception de la tâche sont les suivants :

La **représentation de la valeur de la tâche**, de son utilité, des retombées personnelles, familiales, sociales et professionnelles qu'elle aura, sont autant de données prospectives que la personne prend en considération. L'investissement dans la tâche ou les conséquences de la tâche risquent-ils de remettre en cause son identité, son estime de soi ? Si oui, le coût de l'engagement serait trop élevé psychologiquement. L'individu mettra tout en branle pour protéger son estime de soi, en résistant au changement. La valeur de la tâche est très liée à l'estimation des coûts-bénéfices qu'elle entraînera et au besoin d'accomplissement et d'autoactualisation défini par l'approche humaniste (Rogers, 1961 ; Maslow, 1968 ; McClelland, Atkinson, Clark et Lowell, 1953 ; Murray, 1953).

La **perception des exigences de la tâche** influencera aussi le degré d'investissement de la personne (Atkinson, 1964 ; Atkinson et Birch, 1970 ; de Charms, 1968). Quels sont les connaissances et les acquis nécessaires pour accomplir la tâche ? Quelle est l'ampleur des attentes par rapport aux capacités et aux compétences requises ? Quelle est la complexité de la tâche ? Comment et à partir de quels critères sa réalisation sera-t-elle

jugée? En combien de temps la tâche doit-elle être exécutée? Quelles ressources et quels supports sont requis pour mener à terme cette tâche d'adaptation? C'est notamment à partir de cette évaluation des exigences de la tâche que la personne anticipera soit le succès, soit l'échec de son investissement et la pertinence d'agir ou non.

La perception de la marge d'autonomie et de contrôle sur les conséquences de l'action. Dans quelle mesure la personne a-t-elle le pouvoir de faire ce qu'il faut pour accomplir la tâche et répondre à ces exigences? Dans quelle mesure peut-elle choisir ses objectifs et les moyens de les atteindre? Le sentiment de maîtrise influence la réussite de la tâche. Si la personne a le sentiment qu'elle ne peut pas maîtriser la situation, son investissement sera minimal (Bandura, 1982a, 1982b; Locke, Zubritzky et Lee, 1982; Shunk, 1984; Tardif, 1992). Si elle sent au contraire qu'elle peut la maîtriser, elle prendra plus d'initiative, sera plus créative, établira des relations nouvelles entre ses acquis antérieurs et la situation présente. La perception de son pouvoir en apprentissage est en fait étroitement liée à la perception de soi. Sa motivation dépend de la perception d'une possibilité réelle de changement, d'évolution, en tenant compte de ses capacités et du contexte.

La figure 2.1 (p. 42) illustre les différentes composantes de la dynamique motivationnelle dans une perspective humaniste-sociocognitiviste qui s'enrichit des apports des théories de la motivation scolaire en ce qui concerne les systèmes de perception de la tâche d'apprentissage (Tardif, 1992; Viau, 1994; Dweck, 1989; McCombs, 1988).

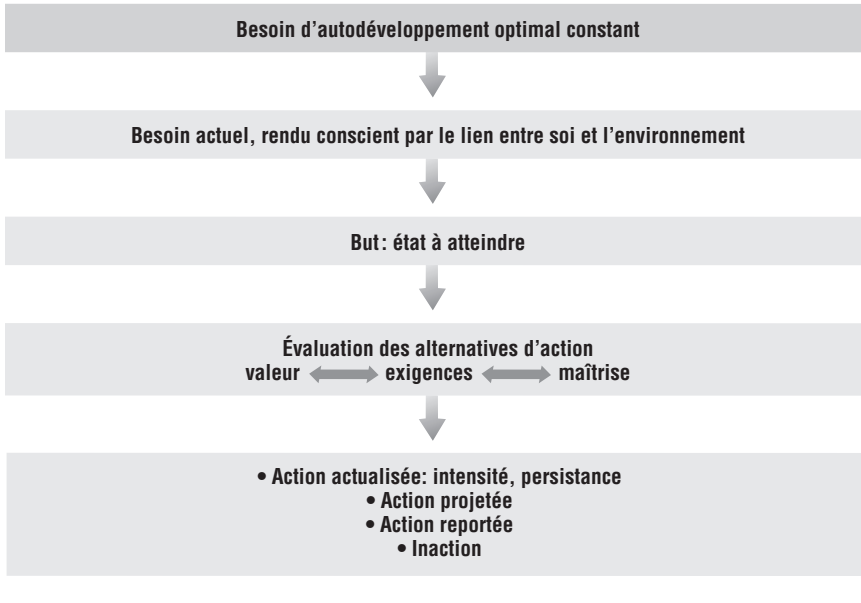
Lorsque nous adaptons ces notions relatives au dynamisme motivationnel à la situation des parents immigrants, nous obtenons un outil d'appréhension des dynamiques d'adaptation de ces parents. Cet outil, illustré par la figure 2.2 (p. 53), structure notre collecte et notre analyse des données, comme nous le verrons plus loin dans la présentation des résultats.

2. LA MÉTHODOLOGIE

2.1. LA NATURE DE LA RECHERCHE

Notre recension des écrits nous a révélé qu'il existe très peu de données et de connaissances systématisées portant sur la dynamique motivationnelle et les représentations mentales associées à la démarche d'adaptation du rôle de parents en contexte migratoire. C'est pourquoi nous avons opté pour une démarche exploratoire.

Figure 2.1
Composantes de la dynamique motivationnelle



Nous visons une compréhension en profondeur de la dynamique motivationnelle des parents immigrants à partir des représentations d'un petit groupe de sujets, plutôt qu'une description standardisée et quantitative du phénomène chez un grand nombre de sujets. C'est la richesse et la complexité du phénomène de l'adaptation qui nous intéresse, plutôt que l'établissement de relations de stricte causalité entre des variables déterminées. C'est pourquoi nous avons procédé de façon inductive plutôt qu'hypothético-déductive, nous inspirant ainsi des orientations de la théorie ancrée (*grounded theory*) élaborée par Glaser et Strauss (1975). Le but de notre exploration était de déceler des configurations significatives dans les perceptions et représentations des parents, configurations qui constitueraient un cadre de référence pour une meilleure appréhension de leur dynamique motivationnelle et une compréhension plus fine de leurs besoins.

Les données ont été recueillies dans les termes mêmes des parents interviewés pour refléter le plus justement possible leur expérience, car leur mode d'expression propre était plus susceptible de révéler leur compréhension du monde, leur structure de pensée, leurs perceptions et représentations (Patton, 1983 ; Giorgi, 1983 ; Bachelor et Joshi, 1986).

Pour donner accès au langage et au cadre de référence de la personne, les données se devaient d'être qualitatives, pour permettre de documenter les différentes dimensions d'expériences, de besoins, de comportements, et de tenir compte de l'unicité de la personne. Des mesures purement quantitatives auraient annulé ces différences individuelles et réduit ainsi la richesse et le caractère multidimensionnel de l'analyse.

2.2. LA SÉLECTION DES PARENTS IMMIGRANTS

Compte tenu de la nature qualitative et exploratoire de notre étude, le processus d'échantillonnage ne visait pas la représentativité universelle et statistique, mais plutôt la représentativité exemplaire (Javeau, 1989). Il ne s'agissait pas d'atteindre un objectif de généralisation basé sur la vérification statistique d'hypothèses, mais plutôt de saisir plus en profondeur la singularité et les nuances des manières de vivre et d'être de chacun des sujets sélectionnés. L'observation de l'expérience de chacun des sujets s'est donc apparentée à une étude de cas.

C'est dans cette optique que nous avons opté pour un échantillonnage de type non probabiliste et intentionnel, c'est-à-dire effectué à partir de choix raisonnés, de critères de sélection définis au départ et correspondant à la logique de notre problématique (Beaud, 1987). Après avoir vérifié s'ils correspondaient aux critères définis préalablement, nous avons donc inclus les sujets dans l'étude au fur et à mesure qu'ils se sont présentés (échantillonnage de convenance).

Nous avons sélectionné un groupe restreint d'immigrants parents répondant à certains critères liés à nos objectifs. Nous avons recueilli le témoignage de dix sujets, incluant les sujets rencontrés pour valider notre guide d'entrevue. Huberman et Miles (1991) considèrent que dix sites (ou cas) à l'étude constituent un maximum si l'on veut éviter d'être submergé de données. Voyons donc maintenant les critères qui ont présidé au choix des participants à l'étude.

2.2.1. Les critères de sélection

Critère 1: Être parent immigrant reçu

Le sujet est un **immigrant reçu** en vertu des termes de la loi canadienne, c'est-à-dire qu'il a été reconnu comme résident permanent, que le Canada lui a donc reconnu légalement le droit de rester dans le pays. Ce critère n'exclut en rien un individu qui serait arrivé à titre de réfugié ou de revendicateur du statut de réfugié. Toutefois, celui-ci devait, au moment

de l'entrevue, avoir obtenu le statut légal d'immigrant reçu. Cette précaution visait à éviter que l'insécurité liée à un statut précaire ne limite le sentiment de libre expression du sujet.

Le sujet exerçait effectivement son **rôle de parent**, c'est-à-dire qu'il avait **au moins un enfant, garçon ou fille**, inscrit à l'école primaire. Nous considérons comme important que l'enfant ait eu des contacts sociaux avec la société d'accueil, en dehors du cadre familial, donc qu'il aille à l'école, car cela peut avoir un impact sur l'urgence que ressent le parent de revoir sa conception de son rôle. Le nombre d'enfants, moyennant ces conditions, n'était pas un facteur d'inclusion ni d'exclusion.

Le parent devait **avoir exercé le rôle de parent dans son pays d'origine avant de venir au Canada**. Nous avons établi ce critère, d'une part, pour éviter les biais dus au fait de devenir parents pour la première fois ici et, d'autre part, pour que le parent ait une base concrète de comparaison quant à la conception et à l'exercice de son rôle.

Pour des raisons analogues, le parent devait **avoir le même statut civil qu'à son départ du pays d'origine**, qu'il soit marié, séparé ou divorcé. Dans tous les cas, cependant, il devait **avoir des contacts réguliers ou quotidiens avec son enfant**.

Nous avons fait le choix de ne pas sélectionner les deux parents d'une même famille à cause des distorsions que pourrait introduire le fait de savoir que l'autre parent a, lui aussi, été rencontré : souci de donner une version cohérente, peur des contradictions, besoin de protéger l'autre parent, etc. En outre, nous considérons que le fait d'être parent ne se vit pas comme une abstraction. On est soit parent-mère, soit parent-père. De plus, chaque parent a son histoire et ses expériences propres. Rencontrer les deux parents à la fois risquait donc de neutraliser ces particularités.

Enfin, nous souhaitions et avons obtenu une représentation égale d'hommes et de femmes pour pouvoir aborder les différences liées au sexe dans le processus d'adaptation du rôle de parent.

Critère 2: Vivre un écart culturel

Vu les objectifs de la recherche, les sujets devaient vivre un écart culturel susceptible de les placer en situation d'adaptation par rapport à leur rôle de parent.

Une des conditions déterminantes à cet égard était que le parent immigrant *proviennne d'un pays non occidental*, c'est-à-dire d'un pays situé en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. Nous voulions

nous assurer ainsi qu'il y ait un écart entre les façons de vivre et de voir le monde propres à leur pays d'origine et celles qui ont cours au Canada, société occidentale, de façon qu'il y ait matière à adaptation de leur rôle de parents.

D'autres variables touchant l'écart culturel, tels le contexte religieux et le climat, ont été considérées attentivement lors de l'analyse, mais ne constituaient pas des critères d'inclusion ni d'exclusion.

Critère 3: Avoir séjourné au Québec depuis au moins trois ans et au plus sept ans

La *durée du séjour* au Québec a également été un critère de choix. Le sujet devait avoir séjourné au Québec depuis au moins trois ans, pour que ses préoccupations liées à la période d'installation physique se soient plus ou moins résorbées et qu'elles n'interfèrent pas trop avec ses perceptions, conceptions et représentations quant au thème de l'étude. Par ailleurs, cette durée de séjour minimale de trois ans lui avait éventuellement permis un contact avec les us et coutumes et les codes culturels de la société d'accueil suffisant pour qu'il puisse se représenter l'écart entre sa société d'origine et sa société d'accueil et envisager des mécanismes d'adaptation.

Cependant, nous avons limité la durée de séjour à sept ans, car nous voulions nous assurer que l'adaptation du rôle de parent soit encore une préoccupation chez les parents. Nous voulions que leur témoignage se réfère à un passé immédiat plutôt qu'à une expérience lointaine moins accessible, car l'exploration du vécu plus récent des parents s'annonçait plus riche et plus précise, tant sur le plan factuel que sur le plan émotif ou intellectuel.

Critère 4: Habiter dans la région métropolitaine de Montréal

Nous avons choisi la région métropolitaine d'abord pour des raisons d'accessibilité et d'uniformité de l'échantillon, mais aussi parce qu'elle constitue le milieu d'accueil principal des immigrants au Québec.

Critère 5: Parler français

Les sujets devaient parler suffisamment le français pour pouvoir s'exprimer dans cette langue en entrevue. Cette exigence nous semblait s'imposer du fait que notre recherche était de nature phénoménologique et qualitative et que, dès lors, la place de la libre expression y était centrale. Dans ce contexte, l'utilisation d'un interprète aurait été peu souhaitable, d'une part, parce qu'elle aurait présenté certains risques quant à la fidélité de la traduction et, d'autre part, parce que l'introduction d'une tierce personne dans le processus de collecte des données aurait pu créer un biais.

Il reste que le recrutement de sujets parlant français n'a pas présenté de difficulté majeure. En effet, comme un de nos critères était que les sujets aient séjourné trois ans au Québec, cela laissait supposer qu'ils pouvaient, malgré certaines incorrections, exprimer leurs idées et leurs sentiments en français.

Critère 6 : Être alphabétisé et avoir terminé un niveau primaire de scolarité

Le fait que l'immigrant soit alphabétisé s'imposait comme critère d'abord parce que certains de nos instruments de collecte des données requéraient la capacité de lire et d'écrire. Ensuite, parce qu'une maîtrise minimale de l'écriture et de la lecture nous semble un outil clé dans l'appréhension des réalités d'une société. Sans cette capacité d'appréhension, l'individu aurait en effet eu de la difficulté à comparer le contexte de la société d'accueil à celui de sa société d'origine, compte tenu de notre critère de la durée maximale de séjour de sept ans.

Le critère de scolarité primaire a été, d'une certaine façon, un autre moyen de s'assurer que la personne puisse comprendre et interpréter nos consignes, bien saisir le contexte de la recherche ainsi que les réalités sociales et témoigner de ses expériences de façon relativement articulée. Par ailleurs, exiger une scolarité de niveau secondaire aurait risqué de limiter démesurément la sélection des sujets, compte tenu du contexte économique et social de certaines sociétés non occidentales.

2.2.2. Le choix du terrain d'échantillonnage

Les premiers et principaux contacts qu'ont les parents immigrants avec la conception que la société d'accueil se fait du rôle parental se produisent souvent dans le milieu scolaire ou encore dans le réseau des services sociosanitaires. C'est probablement au contact de ces institutions chargées de voir à l'éducation, à la protection et au bien-être des enfants que les nouveaux arrivants sont concrètement amenés à se questionner sur l'exercice de leur rôle. Il nous a donc semblé pertinent de sélectionner nos sujets en entrant en contact avec le milieu scolaire.

2.2.3. Le recrutement des sujets

C'est grâce à la collaboration de la travailleuse sociale que nous avons fait une première sélection des écoles primaires en fonction de la présence plus ou moins importante d'enfants d'immigrants dans l'école, statistiques du Conseil scolaire de Montréal à l'appui. Nous avons donc identifié ensuite, également en collaboration avec la travailleuse sociale, les directeurs et directrices d'école intéressés et nous sommes entrée en contact avec ceux qui en avaient manifesté le désir. Lors de rencontres avec chaque

directeur d'école et la travailleuse sociale, nous avons présenté les objectifs, les procédures et le sens de notre recherche, de même que nos attentes à leur endroit et les règles déontologiques à respecter. Cela nous a permis d'identifier les deux parents immigrants qui allaient participer à l'étape de validation de nos instruments de collecte des données.

Dans une deuxième étape, un directeur particulièrement intéressé, dont l'école comptait une bonne concentration d'enfants d'immigrants, nous a proposé une démarche de recrutement des sujets qu'il trouvait appropriée à la culture de son école et présentait un minimum d'exigences pour le personnel enseignant. Nous avons endossé cette stratégie de recrutement. Dans un premier temps, après avoir exposé aux professeurs le sens et les objectifs du projet, ce directeur a donc rencontré chacun des groupes d'enfants de la première à la sixième année. Après leur avoir bien expliqué les critères de sélection, il a demandé aux enfants de donner le nom de leurs parents s'ils considéraient qu'ils répondaient à ces critères. Il a ensuite contacté par téléphone chacun des parents identifiés pour vérifier s'ils répondaient effectivement à nos critères de sélection et s'ils étaient disposés à participer à l'étude. Nous présentons dans le tableau 2.1 les caractéristiques sociodémographiques des participants de l'étude.

2.3. LES MODALITÉS DE LA COLLECTE DES DONNÉES

2.3.1. La forme et les modalités de l'entrevue

Comme les données que nous recherchions portaient sur les représentations, les opinions et les sentiments des personnes, il était difficile, voire impossible, de les recueillir par simple observation. Nous avons donc choisi l'entrevue comme principal outil de collecte. Par ailleurs, étant donné que notre recherche était exploratoire et interrogative plutôt que confirmative, et qu'elle était dotée d'un cadre conceptuel évolutif et ouvert plutôt que définitif, nous avons opté pour l'entrevue semi-structurée. En effet, il s'agit d'un outil de collecte souple, particulièrement approprié pour centrer le témoignage des interlocuteurs sur les principaux concepts de l'étude (Deslauriers, 1991).

L'entrevue de chaque sujet a duré environ deux heures. Elle comportait un minimum de questions-guides, de sorte qu'une grande liberté a été laissée au sujet. En résumé, ces questions-guides portaient d'abord sur l'expérience migratoire du sujet et plus spécifiquement sur son expérience comme parent. Elles portaient ensuite sur le récit d'incidents critiques relatifs à cette expérience parentale. Et, finalement, de type projectif, elles visaient à favoriser, chez le sujet, l'émergence de métaphores ou d'analogies symboliques synthèses.

Tableau 2.1
Caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude

Nom du participant	Sexe	Âge	Statut légal à l'arrivée	Statut légal actuel	Statut civil	Lieu d'origine	Religion	Niveau de scolarité	En emploi actuellement	Conjoint en emploi actuellement	Revenu du ménage	Nombre d'enfants	Durée du séjour au Canada
BPS	M	37	Réfugié	Immigrant reçu	Marié	Caribes	Non mentionnée	Secondaire	Oui	Oui	Non mentionné	3	4 ans
DAHLIA	F	37	Immigrante reçue	Citoyenne canadienne	Mariée	Europe de l'Est	Chrétienne orthodoxe	Universitaire	Oui	Oui	40 000 \$ à 50 000 \$	2	4 ans
2509	M	50	Réfugié	Citoyen canadien	Marié	Amérique du Sud	Catholique	Collégial professionnel	Oui	Oui	20 000 \$ à 30 000 \$	2	6 ans
KI75	M	40	Immigrant reçu	Immigrant reçu	Marié	Europe de l'Est	Orthodoxe non pratiquant	Universitaire	Oui	Oui	40 000 \$ à 50 000 \$	1	4 ans
MARS	F	30	Requérante statut de réfugiée	Citoyenne canadienne	Séparée	Afrique sub-saharienne	Musulmane	Collégial professionnel	Non	n/d	0 à 1 000 \$	2	7 ans
MMAC	M	40	Parrainé	Citoyen canadien	Marié	Europe de l'Est	Catholique	Collégial professionnel	Oui	Oui	30 000 \$ à 40 000 \$	2	7 ans
NOUR	F	32	Parrainée	Immigrante reçue	Mariée	Moyen-Orient	Musulmane	Universitaire	Non	Oui	10 000 \$ à 20 000 \$	2	3 ans
VÉNUS	F	39	Touriste parrainée	Immigrante reçue	Mariée	Amérique du Sud	Catholique	Secondaire	Non	Oui	20 000 \$ à 30 000 \$	2	6 ans

Le fait d'avoir encouragé le sujet à s'exprimer en termes métaphoriques a permis de conclure l'entretien par une sorte de capsule synthèse très signifiante pour lui.

2.3.2. Les différents types de données recherchées

Pour trouver réponse à notre question de recherche, nous avons adopté différentes stratégies de collecte, selon les types de données qui nous intéressaient.

Parmi ces données, certaines sont de type biographique, comme celles qui ont trait à la trajectoire migratoire du sujet. D'autres sont d'ordre philosophique, idéologique et cognitif, notamment celles qui se rapportent aux valeurs, à la définition et à la conception du rôle de parent dans les deux sociétés.

Une troisième catégorie de données est d'ordre factuel et expérientiel et directement liées à des événements qu'a vécus le parent immigrant dans l'exercice de son rôle depuis son arrivée au Québec. Il s'agit du récit d'incidents particulièrement significatifs où il s'est senti remis en question (Flanagan, 1954; Cohen-Émerique, 1984). Ces incidents concrétisent en quelque sorte sa dynamique motivationnelle en action et témoignent des représentations sur lesquelles elle s'appuie (besoin, but, tâche, action, projet d'action).

Un quatrième type de données concerne la symbolique personnelle du sujet. Il s'agissait d'aller chercher, sous forme de métaphores, un contenu émotif synthétique plus spontané relativement à l'évaluation que la personne faisait de sa situation de parent après son passage d'une société à l'autre. La métaphore constitue une sorte de condensation-synthèse de l'expérience sur les plans émotif, rationnel, conatif ou spirituel. Cette forme imagée, souvent multivoque, permet parfois à l'individu d'exprimer l'indicible, ce qu'il ne saurait dire autrement de façon rationnelle et linéaire. Le sujet est ainsi rejoint à un autre niveau d'expression et dans d'autres dimensions, parfois plus diffuses, de son expérience (Gendlin, 1962; Longin, 1993; Paré, 1977). L'utilisation de cet instrument projectif repose sur le postulat selon lequel la façon dont une personne se projette dans une image et organise cette projection reflète ses tendances fondamentales quant à sa perception du monde et sa réaction vis-à-vis de ce dernier (Selltiz, Wrightsman et Cook, 1976). Ce type de collecte peut s'avérer particulièrement pertinent lorsqu'on s'adresse à des gens de cultures différentes dont les modes d'expression privilégiés peuvent varier. Rejoignant différents modes d'expression, il permet plus généralement de discerner certaines incohérences, certaines contradictions et ambivalences

chez le sujet. Ces contradictions, parfois non manifestes lorsqu'on se limite à un seul registre d'expression, peuvent devenir plus perceptibles lorsqu'on met en parallèle deux modes d'expression.

Enfin, nous avons noté sur une fiche signalétique, l'information sur les caractéristiques socioéconomiques de chacun des parents. Cette information nous a permis, d'une part, de vérifier si les sujets sélectionnés répondaient effectivement à nos critères de sélection et, d'autre part, de faire, lors de l'analyse des résultats, des recoupements entre l'expérience d'adaptation de leur rôle et les caractéristiques personnelles des parents.

La plupart des entrevues ont eu lieu dans un endroit public, comme au CLSC ou à l'école. Deux rencontres ont eu lieu à domicile pour accommoder deux mères ayant de jeunes enfants à la maison. Toutes les entrevues ont été individuelles.

2.4. L'ANALYSE DES DONNÉES

Pour notre analyse des données, nous avons opté pour une méthode inductive et structurée fondée sur une collecte des données organisée et un certain degré de formalisation du processus analytique, afin de bien mesurer la valeur et la portée des mots, leurs configurations de sens et leurs interrelations. Notre but était d'arriver à des conclusions claires, vérifiables et reproductibles. Nous avons effectué l'analyse à partir de la transcription du *verbatim* des témoignages de chacun des sujets, enregistrés sur magnétophone. Après une première lecture complète du texte, pour nous familiariser avec l'expérience d'ensemble du sujet et saisir le sens global qui s'en dégagait (Bachelor et Joshi, 1986), nous avons procédé au codage descriptif, par lequel nous avons délimité des unités de signification naturelle. Dans la foulée de l'approche enracinée de Glaser (1978), nous l'avons fait sans précodification. Il s'agissait de créer des codes pratiques émergeant des données. C'est à partir de l'analyse des premières données que nous avons établi un plan de codage. Toutes les transcriptions ont ensuite été codées suivant ce cadre établi empiriquement.

Nous avons établi des définitions opérationnelles et claires des codes, afin qu'ils soient précis et aient la même signification pour tous. La grille ainsi obtenue a subi un test de fiabilité et a été validée par trois juges et trois codeurs. Le codage s'est fait de façon itérative, en ce sens qu'il s'est raffiné au fur et à mesure du développement progressif d'une carte mentale des événements et de leurs déterminants principaux.

Les thèmes centraux émergeant de la codification descriptive et de la codification thématique ont été mis en relation avec les principaux éléments du cadre conceptuel pour dégager certaines configurations

éclairantes quant aux représentations et à la motivation dans le processus d'adaptation du rôle de parent pour un immigrant. Nous avons situé ces thèmes centraux par rapport aux éléments représentationnels qui animent la dynamique motivationnelle et aux manifestations émergentes ou effectives de motivation chez le sujet, c'est-à-dire l'élaboration de projets d'action et la réalisation d'actions.

Nous avons tiré nos premières conclusions d'une analyse verticale ou intrasite, c'est-à-dire à partir du contenu intrinsèque du témoignage de chaque parent. Ensuite, nous nous sommes attardés à l'analyse transversale ou intersite, en comparant les thèmes présents, absents ou contradictoires de l'ensemble des témoignages. Nous avons ensuite « mis en contexte » ces témoignages, c'est-à-dire que nous les avons mis en perspective en fonction de la situation sociodémographique de chacun des parents et aussi de l'ensemble des parents immigrants rencontrés.

Nous avons ensuite tiré d'autres conclusions des récurrences que le regroupement des données avait fait apparaître dans les thèmes et les patterns. Ce regroupement nous a aussi permis de construire des profils d'adaptation parentale et de formuler des hypothèses quant aux facteurs d'apparition de ces différents profils.

Enfin, nous avons soumis nos conclusions à des parents immigrants non impliqués dans la recherche, pour nous assurer de leur caractère plausible et vraisemblable et pour en relativiser la portée selon le cas.

3. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Habituellement, en recherche qualitative, les données sont présentées sous forme de texte narratif. C'est principalement ce mode de présentation que nous avons utilisé pour décrire les phénomènes intrasites et intersites qui ont émergé de nos observations et analyses. Nous avons aussi eu recours à des tableaux, à des matrices et à des diagrammes pour illustrer les différentes dynamiques motivationnelles des parents immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle, en fonction de certains aspects de leur trajectoire migratoire ou de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Mentionnons que cette première présentation descriptive des données recueillies sur l'expérience de trois parents reflète bien le caractère itératif de notre démarche. En effet, après le codage descriptif et thématique du matériel d'entrevue, trois parents ont semblé se démarquer des autres à cause de leur position bien affirmée par rapport au changement. Dahlia exprime une volonté sans équivoque d'adapter son rôle aux réalités de la société d'accueil (profil du « parent-relais »). MMAC exprime une

volonté sans équivoque de renforcer son rôle de la manière qu'il est exercé dans le pays d'origine (profil du « parent disjoncteur »). Partagée entre ces deux positions extrêmes, Nour exprime le désir d'adapter son rôle, mais que des forces contraires équivalentes semblent l'immobiliser à plusieurs égards (profil du « parent-en-bridge »).

Cette démarche d'analyse nous a ensuite amenée à déceler un quatrième profil parental qui se démarquait des trois autres, notamment par son caractère embryonnaire, plus implicite, mais toutefois spécifique : il s'agit du profil du parent-instinctif (Vénus).

Puis nous avons tenté de déceler si la dynamique et les représentations des quatre autres participants correspondaient à l'un ou l'autre des profils définis ou s'ils constituaient d'autres prototypes. Une telle éventualité aurait rendu quasi inutilisable un cadre d'analyse d'une telle diversité. Il s'est avéré, au contraire, que notre cadre d'analyse était pertinent pour identifier la dynamique motivationnelle des quatre autres parents ayant participé à notre étude. En effet, deux des parents se situent dans le profil de parent-relais (BPS et 2509), un autre dans celui de parent-disjoncteur (Mars) et le dernier dans celui de parent-instinctif (K175).

Cette étape nous a servi à valider le modèle d'analyse et à vérifier s'il pouvait rendre compte de l'expérience d'autres parents immigrants. Toutefois, pour ne pas allonger indûment la présentation et l'interprétation des résultats, nous avons choisi de présenter en annexe cette application du cadre d'analyse à l'expérience vécue par les autres parents de notre étude. Nous encourageons d'ailleurs le lecteur à prendre connaissance du récit des expériences d'adaptation de ces parents pour y découvrir comment, tout en endossant un profil donné, les parents rapportent chacun des histoires uniques et quel sens ils lui attribuent (voir en annexe).

Enfin, notre recherche débouche sur la mise au point d'un cadre d'analyse global qui intègre la dynamique motivationnelle propre à chaque profil et permet de saisir en un coup d'œil leurs points de convergence et de divergence à chacun des moments stratégiques du processus. Notre analyse progressera donc en partant de la description de l'expérience parentale pour aller à un essai de conceptualisation de plus en plus poussée.

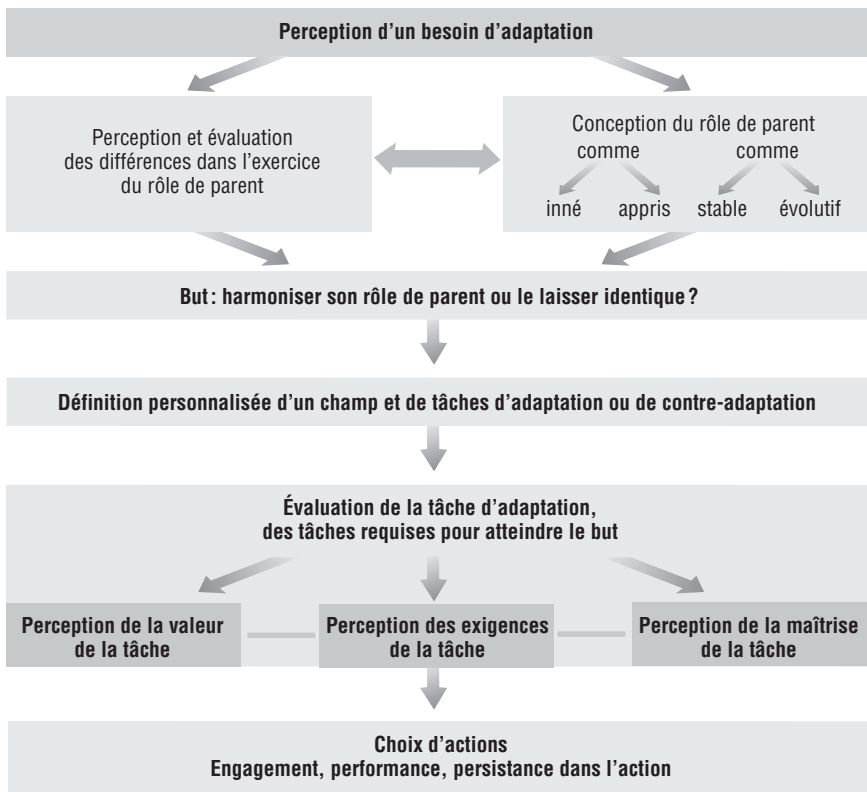
Dans les quatre chapitres qui suivent, nous décrirons les quatre profils d'adaptation du rôle parental en partant des expériences d'adaptation de quatre parents immigrants, expériences grâce auxquelles nous avons pu établir ces profils. Nous avons choisi de rapporter ces quatre chemineurs particuliers, d'une part, à cause de la richesse des données fournies par ces parents, mais surtout parce que ces derniers se distinguaient quant à leur intention d'adaptation. Par souci de concision et de clarté, rappelons que nous avons mis en annexe l'analyse par ailleurs très instructive de l'expérience des autres parents de notre étude.

Précisons que nous avons structuré ces quatre chapitres de la même façon. Dans chacun d'eux, nous présentons d'abord le récit de la trajectoire migratoire du parent, puis le bilan qu'il en fait et ensuite la description de ses représentations du processus d'adaptation de son rôle de parent. L'examen approfondi de l'expérience de chacun de ces quatre parents est suivi d'une discussion relative aux paramètres qui ont présidé au tracé de ces profils d'adaptation.

Pour plus de clarté, nous reproduisons ici l'outil que nous avons conçu pour appréhender les dynamiques d'adaptation des parents (figure 2.2). Véritable capteur de représentations, cet outil a contribué à structurer notre collecte de données et constitue la trame de base qui organise notre description des représentations révélées par les parents relativement au processus d'adaptation de leur rôle parental.

Figure 2.2

Schéma d'appréhension des profils d'adaptation parentale



LE PARENT-RELAIS

1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE DAHLIA*

C'est à travers l'expérience d'adaptation parentale de DAHLIA que nous avons d'abord discerné le profil de parent-relais.

Dahlia vient d'Europe de l'Est. Arrivée au Canada sous le statut d'immigrante reçue, elle a maintenant la citoyenneté canadienne. Elle a 37 ans, est mariée et a deux fils, un de 18 ans et l'autre de 8 ans. Au pays depuis quatre ans, elle et son mari travaillent tous les deux, mais son mari, professionnel de formation, est surqualifié pour l'emploi de livreur qu'il occupe actuellement. Dahlia, quant à elle, occupe un emploi de commande qui semble correspondre à sa formation, à ses aptitudes et à ses aspirations. Leur revenu familial se situe entre 40 000 \$ et 50 000 \$. Tous deux sont de religion chrétienne orthodoxe.

Leur départ du pays d'origine a été principalement motivé par la détérioration des conditions socio-économico-politiques du pays sans espoir d'amélioration et de stabilisation dans un avenir rapproché. Dans ces conditions, il leur est apparu important, à elle et à son mari, de protéger leurs enfants de ce contexte social qu'ils jugeaient pathogène et de leur assurer un meilleur avenir en émigrant vers un pays à l'avenir plus prometteur. Il est à noter que Dahlia et sa famille jouissaient de conditions économiques enviables dans leur pays d'origine. Toutefois, ils n'envisa-geaient aucune possibilité d'amélioration de leur situation familiale, vu l'absence de liberté de choix et d'accès au libre marché, et c'est en grande partie ce qui a motivé leur départ.

* Nom de code choisi par la participante elle-même.

Ce qui l'a soutenue dans sa démarche, selon elle, ce sont d'abord ses caractéristiques personnelles, comme une éducation en français et la connaissance de la langue, une ouverture à la mentalité occidentale grâce à des contacts avec l'étranger, des aspirations à la liberté d'action et d'expression, de même qu'une attitude de non-résignation.

Par ailleurs, l'ouverture de son pays à l'Ouest avait créé un contexte où il était légal de partir, ce qui leur a simplifié la tâche et leur a permis d'éviter aux enfants de vivre les aléas de la condition de réfugiés. Bien que plus longues que les moyens illégaux, les procédures légales d'immigration leur sont apparues facilitantes.

Par contre, l'expérience prémigratoire la plus éprouvante a été, pour elle, de quitter ses parents, dont elle est l'unique enfant.

1.1. LE BILAN MIGRATOIRE DE DAHLIA

Globalement, Dahlia considère que l'immigration a amélioré la situation d'ensemble de sa famille. La seule contrainte qui subsiste, c'est le fait que son mari n'ait pas trouvé un emploi à la mesure de ses compétences, ce qui peut constituer une détérioration pour lui. Toutefois, la situation matérielle de la famille est assurée grâce à leurs revenus combinés.

Le plus grand sujet de fierté de Dahlia dans le pays d'accueil, c'est sa réussite personnelle sur le marché du travail. Elle nous a décrit sa démarche, empreinte de débrouillardise, de stratagèmes et de stratégies pour vaincre les obstacles et obtenir graduellement des emplois qui correspondaient de plus en plus à sa formation, à son expérience et à ses compétences. Cette démarche est d'autant plus gratifiante qu'elle lui a permis d'obtenir un salaire à la hauteur de ses responsabilités. Elle se considère donc comme privilégiée en ce qui concerne l'emploi, et cela, d'autant plus qu'elle n'a subi qu'une brève période de chômage à l'arrivée. Principal pourvoyeur de la famille, c'est en grande partie grâce à elle qu'ils sont sur le point de devenir propriétaires d'une maison.

Cette réussite sur le plan professionnel, Dahlia l'attribue à nouveau, tout comme la décision d'immigrer, à certaines de ses caractéristiques personnelles. D'abord, elle dit avoir eu des attentes réalistes dès le début de sa démarche migratoire. Ainsi, elle a toujours considéré l'immigration comme un processus difficile. Elle était donc prête à commencer au bas de l'échelle sur le marché du travail et à faire face aux obstacles qui se présentaient.

S'ajoute à cette préparation mentale, une attitude positive d'ouverture face au pays d'accueil et à l'expérience migratoire selon laquelle l'adaptation sera plus facile si l'on oublie le passé, si l'on s'ouvre au mode de vie de la société d'accueil et si l'on s'en sert comme modèle.

Dahlia attribue en outre son bilan migratoire positif à ses capacités d'organisation et d'adaptation, à son audace, à son initiative et à sa détermination. Elle dit aussi être capable de saisir l'occasion, et de se mettre en valeur : « *être là au bon moment* », dit-elle.

Par ailleurs, elle croit que le fait de bien connaître le français a joué en sa faveur, tant pour l'intégration sociale que pour l'intégration au marché du travail qui a sans doute été accélérée du fait que son expérience et ses diplômes ont été facilement reconnus puisqu'elle n'appartient pas à une profession libérale contingentée.

En plus de ces caractéristiques personnelles, Dahlia relève certains facteurs sociaux qui ont facilité son adaptation. Elle note certaines conditions d'accueil qui lui ont été favorables, notamment l'accessibilité des cours de formation professionnelle.

Plus globalement, Dahlia mentionne qu'elle a beaucoup apprécié le caractère transparent des règles du jeu dans la société québécoise : « *Ici, les règles du jeu sont claires, il suffit de les suivre et ça marche!* » Pas besoin de mensonges ou de pots-de-vin pour obtenir ce qu'on veut. Dahlia revient souvent dans son discours sur cette dimension qu'elle apprécie beaucoup dans la société québécoise.

Dahlia mentionne un autre point positif de son expérience postmigratoire et de celle de sa famille, à savoir la qualité de l'accueil dont ont bénéficié ses enfants à l'école. Cet accueil chaleureux et la qualité de l'enseignement et des enseignants sont associés dans son esprit au fait que ses enfants n'ont pas rencontré de difficultés à l'école, réussissent bien et se sont construit un réseau et des liens d'amitié réels.

Pour Dahlia, l'aspect le plus négatif de leur expérience postmigratoire a été et demeure la difficulté qu'a son mari à s'intégrer dans le marché du travail et l'impact qu'a ce problème sur sa famille. Elle souligne que son mari a subi une longue période de chômage à l'arrivée. Ce chômage prolongé a été occasionné, d'une part, par le fait que, comme ingénieur, son mari devait se requalifier et passer les examens de l'Ordre des ingénieurs pour pouvoir obtenir son droit de pratique. Entre-temps, il a dû travailler dans des emplois ne correspondant pas à ses qualifications et mal payés, tel son emploi actuel de livreur.

Dahlia émet certaines critiques en ce qui concerne le processus de reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle. Bien sûr, elle admet que certains contrôles sont nécessaires pour éviter la fraude. Toutefois, elle a l'impression que son mari et elle ont été dupés lorsqu'ils ont été acceptés comme immigrants en vertu de la formation et de l'expérience professionnelle de son mari. Car, contrairement à leurs attentes, la reconnaissance du diplôme et de l'expérience professionnelle sont très difficiles et exigent des déboursés importants.

D'autre part, malgré la reconnaissance récente de son diplôme et de son expérience, son mari rencontre un autre obstacle dans sa recherche d'emploi : on exige maintenant de lui une expérience de travail canadienne dans son domaine. À ces facteurs sociaux qui rendent plus ardue sa recherche d'emploi, s'ajoutent d'autres facteurs d'ordre personnel, comme le fait que son mari soit timide et ne maîtrisait pas suffisamment le français à l'arrivée (il le parle maintenant).

Soulignant à plusieurs reprises l'impact négatif qu'a sur la famille l'insatisfaction de son mari au travail, Dahlia tente du mieux qu'elle peut de réduire les tensions familiales en ménageant la susceptibilité de son mari, notamment en n'insistant pas sur sa propre réussite.

Dahlia mentionne que son réseau social se résume à une famille de son pays d'origine et à ses collègues de travail. Elle parle de la difficulté d'établir des contacts amicaux réels avec des Québécois nés ici. Ainsi, elle rapporte que ses premiers contacts sociaux au Québec se sont faits avec des immigrants, car au début elle a travaillé comme personne-ressource auprès des immigrants. De plus, elle considère qu'elle habite dans un *ghetto* d'immigrants, ce qui ne favorise pas son intégration à un réseau social québécois. Elle va même jusqu'à dire que ses premiers contacts sociaux ici, uniquement avec des nouveaux venus, peuvent avoir entraîné une détérioration de son français.

Malgré le contexte de départ non favorable à l'insertion dans la société québécoise, Dahlia a su avec le temps établir des relations sociales avec des Québécois nés ici. Cependant, elle constate que, malgré ses efforts, ces relations se limitent à l'aspect fonctionnel et ne se transforment pas en relations amicales. Ces rapports sont courtois, chaleureux et même assez familiers, mais restent circonscrits, compartimentés et limités au contexte de travail. Il est très difficile ici de transformer une relation sociale en rapport d'amitié véritable. Elle constate que, dans son pays d'origine, les liens sont plus serrés et moins compartimentés, ce qui l'amène à vivre plus difficilement cette coupure entre le social et l'amitié.

Dahlia se console de cette absence d'un réseau d'amis en se disant qu'à l'âge adulte on en a moins besoin puisque la vie familiale, intense et comportant beaucoup de responsabilités et d'occupations, compense partiellement et amène à moins ressentir ce vide.

Par ailleurs, elle ressent péniblement l'absence de sa mère demeurée au pays d'origine. Toutefois, elle dit « *choisir* » de ne pas être nostalgique. Mis à part une famille du pays d'origine, elle n'entretient pas d'autres relations avec ses compatriotes d'ici, car ils habitent dans des quartiers éloignés du leur.

Ces remarques sur la difficulté de développer un réseau d'amis ne s'appliquent pas à ses enfants qui, à travers l'école, ont tissé des liens véritables avec des enfants nés ici.

1.2. DAHLIA ET L'AVENIR

Dahlia continue de croire que la décision qu'ils ont prise d'immigrer au Canada était la bonne. D'une part, parce qu'on observe une détérioration des conditions de vie dans son pays d'origine, notamment en ce qui a trait à l'accès au travail et aux écoles, alors qu'ici les conditions de vie sont plus favorables : « *Rien que pour avoir un meilleur contexte scolaire, ça valait la peine.* » D'autre part, parce qu'il lui paraît impensable d'envisager de changer encore de pays. En effet, le temps, l'investissement personnel qu'implique un changement de pays, pour connaître les lois, les coutumes et pour s'intégrer professionnellement et socialement, sont énormes. Sa décision de rester ne présente donc aucune ambiguïté. Par contre, elle envisage de retourner en visite dans son pays d'origine, maintenant qu'elle est devenue Canadienne et que le retour au pays ne présente plus de danger pour elle.

Dahlia considère l'avenir de ses enfants ici comme très positif à tous points de vue. Elle constate qu'ils ont adopté l'identité canadienne et qu'ils sont bien intégrés dans leur nouvelle société. Ainsi, elle anticipe que, comme les jeunes d'ici, ils seront indépendants financièrement de leurs parents, tout en leur restant attachés émotivement, ce qui lui est un souhait cher. En effet, elle déplore que dans son pays d'origine, les enfants restent dépendants financièrement de leurs parents durant une grande partie de leur vie. C'est donc une anticipation positive de sa part.

Pour l'ensemble de la famille, et plus particulièrement pour elle et son mari, son évaluation de l'avenir est plus mitigée et conditionnelle. Tout dépendra de la capacité et des circonstances qui permettront à son mari de trouver un emploi convenable et satisfaisant. Elle considère pour sa part avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour le bien-être de la famille et que toute amélioration future repose sur son mari.

2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

2.1. LES DIFFÉRENCES OBSERVÉES DANS L'EXERCICE DU RÔLE DE PARENT

Dahlia se sent plus supervisée ici comme parent à cause de la *Loi de la protection de la jeunesse* qui, pour protéger les enfants, réglemente de façon serrée l'exercice du rôle de parent. Elle a aussi l'impression qu'ici on surveille davantage les enfants étant donné cette réglementation serrée certes, mais aussi compte tenu du contexte social qu'elle trouve plus hétérogène et dangereux. Elle s'explique cette différence par le fait que, dans son pays d'origine, en Europe de l'Est, la presque totalité des parents travaillent (y inclus les mères) et que, dès lors, les enfants sont laissés à eux-mêmes à un âge plus précoce. D'autre part, étant donné le climat sécuritaire prévalant là-bas, le fait de laisser les enfants seuls une bonne partie de la journée ne semble pas présenter d'inconvénients majeurs.

C'était tellement tranquille, la police était tellement forte à ce moment-là. C'était pas bon pour les gens qui parlaient trop ou qui voulaient changer les choses, mais pour les gens qui menaient une vie tranquille c'était vraiment tranquille. Alors, les enfants pouvaient se promener, changer d'autobus, aller à l'autre bout du monde [...]. Puis, on n'a pas ces problèmes d'abus sexuels chez nous, des choses comme ça. Pour les jeunes, plutôt oui. Mais disons que pour les enfants on n'a pas ces problèmes d'abus sexuel.

Les attentes quant à la surveillance et au contrôle des enfants par les parents lui apparaissent aussi beaucoup plus limitées dans son pays d'origine.

Parce que chez nous, tout le monde travaille: la femme et l'homme [...]. Donc, à sept ans, les enfants s'en vont à l'école, ils ont une clé pendue à leur cou; puis l'école c'est jusqu'à une heure. À une heure, ils rentrent à la maison, ils attendent papa, maman, jusqu'à six heures le soir. Alors, ils sont seuls, ils apprennent, ils font leurs devoirs.

Dans son pays, les enfants étaient pris en charge dès leur bas âge par l'État: jusqu'à trois ans, c'était la crèche, ensuite la garderie et, à sept ans, ils devaient se prendre en main après les heures de classe.

C'est ce qui se passe, les enfants sont très indépendants là-bas.

Ce climat sécuritaire serait attribuable, selon elle, au fait que, d'une part, les agressions sexuelles et les problématiques de la drogue sont des phénomènes peu répandus dans son pays et que, d'autre part, les mentalités sont homogènes vu l'absence d'immigration. Cette uniformité des mentalités suscite moins de craintes et de méfiance dans la population qu'ici, au Québec, pays d'immigration où les gens viennent des quatre

coins du monde. Donc, les parents sentent leurs enfants moins en danger là-bas et n'exercent pas une surveillance de tous les instants comme ici. Du moins était-ce ainsi avant le changement de régime politique :

[...] chez nous, disons le problème du multiculturalisme ça n'existe pas. On est juste entre nous, vous comprenez. Alors, on se connaît quoi. On sait nos défauts, on est tous pareils, quoi. Tandis qu'ici vous êtes obligés de vivre dans un contexte de trop de choses différentes. Chacun ramène quelque chose de son pays, de son bout du monde, on sait pas d'où, alors c'est sûr qu'il faut faire plus attention. On sait vraiment pas sur qui on peut tomber [...] Peut-être que c'est courant [de faire telle chose] dans leur pays !

Enfin, d'autres réalités sociales d'ici inquiètent également Dahlia comme parent, en ce qui concerne son aîné, surtout, à savoir la drogue à l'école, le phénomène du sida et des maladies vénériennes.

Dahlia constate aussi de grandes différences dans le **mode d'organisation familiale**, sur le plan matériel aussi bien que structurel. Dans son pays d'origine, trois générations peuvent cohabiter sous le même toit toute la vie durant. Enfants, parents et petits-enfants partagent les ressources financières pour la survie de tous. Enfants et parents ne deviennent jamais indépendants financièrement les uns des autres. S'ils le peuvent, les parents, qui vivent essentiellement pour leurs enfants jusqu'à la mort, aideront ceux-ci matériellement toute leur vie. Cette dépendance financière marquée peut entraîner des abus et même de la violence des enfants à l'endroit de leurs parents.

L'autorité s'exerce aussi différemment dans la famille. Dans son pays d'origine, les enfants obéissent sans discuter, alors qu'ici, non seulement ils ont le droit d'exprimer leur point de vue et de s'affirmer, mais on les encourage à le faire.

Comme elle l'a vécu elle-même, là-bas, l'autorité des parents s'étend jusqu'au choix d'une orientation professionnelle. Ce sont les parents qui décident du domaine d'études de leurs enfants, et cela, d'autant plus qu'ils en paient les coûts. Ce contrôle des parents sur la vie de leurs enfants constitue, selon Dahlia, une entrave à leur motivation et à leur développement.

Le système éducatif québécois se distingue aussi grandement du système scolaire de son pays d'origine. Dahlia nous décrit l'école québécoise comme un lieu où l'on apprend en s'amusant. L'utilisation de méthodes pédagogiques progressistes qui laissent place à l'expression personnelle, à la communication et à la discussion, rend le climat moins autoritaire et les relations entre l'enfant et le professeur plus affectives, plus « maternelles ».

Je trouve que les enfants aiment l'école ici parce que les profs sont beaucoup plus que des profs. Elles se comportent comme des mères.

Elle constate qu'ici les enfants aiment aller à l'école.

C'est la première fois de ma vie que j'ai entendu mon grand, quand il est arrivé ici, me dire : j'en ai marre, ces vacances, elles sont trop longues ! Je croyais que peut-être, il devient fou ! Donc, ils ont hâte d'aller à l'école.

De plus, elle considère que les programmes scolaires sont plus adaptés au rythme et aux besoins des enfants.

Là-bas, j'ai l'impression qu'ils leur bourrent la tête avec tellement de détails qui, à la fin, ne servent jamais dans la vie. Alors je pense que votre système c'est mieux parce qu'ils apprennent plus lentement puis plutôt en s'amusant.

Par opposition, l'école, dans son pays d'origine, préconise les punitions physiques. Les professeurs y jouent le rôle de gardiens de discipline et, au moindre écart, pour des peccadilles, ils ont recours aux parents pour asseoir leur autorité, ce qui oblige ces derniers à jouer à leur tour le rôle de gardiens de discipline.

Quand Dahlia compare le contexte scolaire du pays d'origine à celui du pays d'accueil, son évaluation penche nettement en faveur du pays d'accueil. « Rien que pour ça, ça valait la peine de quitter le pays d'origine. » Autrement dit, Dahlia, en tant que parent, préfère la façon dont l'école s'acquitte de ses responsabilités et collabore avec les parents au Québec à celle qui avait cours dans son pays d'origine.

2.2. LA CONCEPTION DU RÔLE DE PARENT

Dahlia voit le rôle de parent comme quelque chose qui change, qui évolue en fonction d'un certain nombre de variables contextuelles, des caractéristiques des enfants, tels l'âge et son stade de développement, et les exigences de l'environnement. Même si elle trouve que c'est un défi difficile à relever, elle se dit en faveur du changement dans l'exercice de son rôle de parent. Elle se compare à son mari pour qui l'exercice du rôle de père est resté le même dans son contenu et ses manières depuis le départ du pays d'origine.

Elle considère qu'elle peut apprendre à exercer son rôle différemment selon les besoins de ses enfants et les exigences du contexte. Pour elle, c'est un rôle appris plutôt que naturel ou inné.

En résumé, Dahlia perçoit des différences dans l'exercice du rôle de parent tant dans son contenu que dans ses manières, entre le pays d'origine et le pays d'accueil, et, pour elle, ces différences sont à l'avantage du pays d'accueil. Elle pense que le rôle de parent est évolutif et dépend du contexte

et des besoins de ses enfants. Elle considère aussi que c'est un rôle qui s'apprend, car elle se réfère à des lectures et à des modèles, que ce soit en psychologie ou en éducation ou par l'observation d'autres parents.

Comme Dahlia voit des différences dans le contenu et dans la manière d'exercer le rôle de parent dans son pays d'origine et dans son pays d'accueil, et comme elle considère le rôle de parent comme évolutif, elle semble donc réunir les conditions pour que sa volonté d'adaptation devienne un but qu'elle exprime clairement.

2.3. ADAPTER SON RÔLE DE PARENT

Le contenu de l'entrevue nous révèle que Dahlia veut conserver certains aspects du contenu et de la façon d'exercer le rôle de parent qui lui viennent du pays d'origine. Par contre, il y a d'autres aspects qu'elle veut enrichir en adoptant des contenus et des manières de faire qu'elle trouve positifs ici.

On peut donc en conclure que Dahlia est prête à transformer et à adapter son rôle de parent.

2.4. ADAPTER LA FONCTION DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE

Les motifs qu'identifie Dahlia pour resserrer le suivi et la surveillance de ses enfants sont en étroite relation avec les différences qu'elle a perçues dans l'exercice du rôle. En effet, elle trouve l'environnement social québécois plus dangereux à cause de la prévalence de problèmes sociaux tels la toxicomanie, la violence, les agressions sexuelles et les maladies transmises sexuellement.

Elle souligne que la présence d'immigrants en provenance de sociétés diverses dont elle ne connaît pas les règles de fonctionnement l'incite à une surveillance accrue, et que la crainte de la *Loi de la protection de la jeunesse* contre laquelle les immigrants plus anciens la prévenaient ajoute à sa détermination de mieux surveiller ses enfants

[...] surtout dans notre quartier, c'est juste des immigrants. Je sais pas d'où ils viennent, je sais pas c'est quoi les traditions dans leur pays!

Ils [ses voisins immigrants] m'ont fait tellement peur: «fais attention, il faut pas le laisser dehors sans surveillance [...] Est-ce que tu sais que tu n'as pas le droit de le laisser seul, si jamais ils t'attrapent!»

Comme la société québécoise surveille les parents, Dahlia redouble de vigilance pour se conformer aux normes d'ici, ce qui alourdit sa tâche de parent, peu préparée qu'elle est à la réalité sociale complexe de la

société d'accueil et à sa composition hétérogène. Les conditions d'exercice de sa fonction de protection et de surveillance requièrent plus de présence auprès des enfants, un accompagnement constant dans leurs allées et venues, un transport supervisé et, par conséquent, des ressources humaines et des coûts supplémentaires pour la garde et le transport des enfants (voir le tableau 3.1).

Dahlia a déjà mis en application des mesures pour surveiller les allées et venues de ses enfants et les protéger davantage, que ce soit pour le transport scolaire, le gardiennage ou leur accompagnement. En ce qui concerne son adolescent, elle lui prête sa voiture pour se rendre à son travail, par mesure de sécurité, vu les heures tardives de fermeture. Elle a l'intention de lui donner plus d'information sur les maladies transmises sexuellement. Elle l'incite à faire attention aux drogues, aux filles et à l'alcool. Elle est rassurée lorsqu'il prend la voiture, étant donné qu'il ne peut pas alors consommer d'alcool.

Tableau 3.1

Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de protection et de surveillance

Tâche d'adaptation

Resserrer le suivi et la surveillance des enfants

VALEUR

- Protéger les enfants des dangers considérés comme plus grands dans le PAC.
- Autoprotection comme parent vis-à-vis de la *Loi de la protection de la jeunesse*.

EXIGENCES

Perçoit un alourdissement de sa tâche :

- Requiert plus de présence auprès des enfants, accompagnement par elle-même ou par gardienne, transport supervisé.
- Requiert vérification de la sécurité de leurs allées et venues.
- Ressources humaines (gardiennes) et financières.

POUVOIR

- Se sent contrôlée comme parent, mais endosse les motifs invoqués par la loi.
- Se sent habilitée et en possession des moyens pour répondre aux attentes sociales.

ACTIONS ET/OU PROJETS

- Surveillance accrue et utilisation de gardiennes.
- Transport par autobus supervisé et accompagnement.
- Prévoit informer et éduquer ses enfants sur la sexualité et ses dangers.

PAC : pays d'accueil.

Elle se définit elle-même comme « *surprotectrice et craintive* » tellement elle suit de près ses enfants :

Avec le petit, je suis devenue mère poule, je sens que j'ai complètement changé.

2.5. ADAPTER LA FONCTION DE SOINS ET D'ENTRETIEN

Dahlia considère que la tâche d'adaptation en ce qui a trait à la fonction de soins et d'entretien comporte deux composantes (voir le tableau 3.2) :

2.5.1. Donner aux enfants une résidence familiale

Devenir propriétaire d'une résidence familiale signifie bien davantage qu'une transaction commerciale. Ce geste représente réellement pour Dahlia une action d'adaptation de son rôle de parent. C'est pour elle une façon de compenser l'instabilité vécue par ses enfants à cause de l'immigration. C'est synonyme de stabilité, de sécurité, de chaleur, de bien-être et d'enracinement. Quand ils auront leur maison :

Ils [les enfants] sauront que toujours ils pourront avoir de l'aide et puis que maman est toujours là [...], je suis là, ils peuvent toujours avoir mon appui, puis ça va les rassurer d'après moi. C'est comme une forteresse. C'est « sweet home » [...]. Donc, ça va leur créer comme des racines. Parce que quand on est à loyer, ça peut changer n'importe quand.

Déjà que le pays est nouveau, déjà que leurs grands-parents sont pas là, déjà que leur famille n'est pas là. Il y a juste moi et papa [...]. Alors je leur crée ce nid, mais dans l'idée, c'est beaucoup plus qu'une maison. Ça crée une sensation de sérieux, de stable.

On voit que Dahlia utilise des images fortes par leur symbolisme pour exprimer l'importance de la maison : *la forteresse* indique bien la protection et la sécurité, le *sweet home* évoque la chaleur humaine et le bien-être, les *racines* nous renvoient à la stabilité et à l'appartenance à un territoire, indice d'une intégration tout au moins territoriale. Elle leur confère un statut : celui de propriétaire.

La maison représente aussi un outil d'intégration dans un milieu social primaire, tant pour les enfants que pour toute la famille. Dahlia imagine déjà les contacts amicaux qu'elle aura avec les voisins du quartier, les fêtes où elle invitera les amis d'école des enfants, le fait qu'ils pourront se rendre à l'école à pied, etc. Enfin, la maison représente un espace familial de liberté où l'on peut s'adonner à ses activités sans crainte de déranger les voisins et que l'on peut aménager et décorer à sa guise.

L'acquisition d'une maison est donc devenue pour Dahlia une dimension centrale de la fonction parentale de soins et d'entretien, d'abord à cause des nombreuses significations affectives dont la maison est investie, mais aussi parce qu'elle représente une préoccupation très actuelle, car Dahlia a déjà entrepris des démarches pour concrétiser ce projet. C'est facile : il suffit de suivre les procédures, d'observer la façon de faire des autres et d'adopter la même démarche, il suffit d'être organisé :

Ça va par étapes, puis, quand on s'est fait un plan à l'avance et qu'on sait où l'on s'en va, c'est pas difficile. Je vois ça : il suffit d'être bien organisé. Votre système est tellement plus facile à suivre que le nôtre.

C'était très difficile chez elle d'avoir sa propre maison, de vivre indépendamment de ses parents plutôt qu'en cohabitation jusqu'à un âge avancé, mais ici ce mode de vie devient possible et accessible.

Dahlia semble tout à fait apte à remplir cette tâche, à cause de son ascension professionnelle constante depuis son arrivée, qui s'est traduite par une bonne rémunération de son travail. Elle se voit aussi capable de saisir, d'interpréter et de suivre les règles d'acquisition qu'elle considère comme transparentes ici : pas de favoritisme, pas de pots-de-vin, mais étude objective de la situation financière de l'acheteur :

[...] chez nous, c'est toujours un pot-de-vin ou bien quelque chose qui va arranger [...] quelqu'un, une connaissance, une relation de mon père, de mon grand-oncle, bon, c'est pas croyable ! Votre système est facile à suivre, il suffit de le suivre.

Elle déplore toutefois que son mari ait moins de pouvoir qu'elle dans la concrétisation de ce projet à cause de ses difficultés d'insertion professionnelle comme ingénieur, et du fait qu'il doit exercer un travail très peu rémunéré comme livreur à l'emploi d'un restaurant.

La valeur accordée à ce projet, son sens et sa centralité dans l'esprit de Dahlia expliquent qu'elle ait mis toutes ses énergies pour le concrétiser.

2.5.2. Donner préséance et temps à la dimension affective des soins à dispenser

D'abord, précisons en quoi Dahlia veut limiter et réorienter l'exercice de sa fonction de soins et d'entretien. En fait, elle considère avoir contribué par son travail plus que sa part à l'amélioration des conditions de vie de la famille. Elle revient à plusieurs reprises sur ses attentes à l'égard de son mari comme pourvoyeur :

Au point de vue responsabilité envers la famille, j'ai trouvé des jobs quand il fallait, on est pas sur le bien-être social, on a travaillé, on a contribué. Ma famille se sent tranquille au point de vue finances, ça c'est très important

d'après moi. Mais ça, c'est ma limite. [...] Je ne peux pas en faire plus. Lui [son mari] il a sa spécialité, puis ingénieur, puis [reçu] à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Donc, c'est à lui maintenant d'amener les améliorations voulues.

Elle désire donc consacrer moins de temps et d'énergie à son travail et même limiter son accession à des postes de responsabilité pour s'occuper davantage de ses enfants au quotidien.

Moi je pourrai pas faire plus que ça. J'ai fait vraiment mon plus maximum et puis je dois aussi m'occuper des enfants. J'ai mes responsabilités. Je pourrais occuper un poste de vice-présidente [...] mais je pense que ça prendrait trop de temps et j'aurais pas de temps pour mes enfants et c'était pas l'idée que j'avais quand je suis partie pour le Canada.

C'est comme si Dahlia s'était obligée à tenir le fort, en attendant que son mari obtienne son accréditation professionnelle. Maintenant, elle recherche un meilleur équilibre entre ces deux dimensions de sa fonction de soins et d'entretien : travailler à l'extérieur pour apporter un revenu et prendre soin au quotidien des enfants. Elle mise pour cela sur l'obtention par son mari d'un travail mieux rémunéré.

Il s'agit bien d'un changement de perspective puisque dans son pays elle travaillait à temps plein et que la présence assidue de la mère auprès des enfants était peu habituelle. En effet, la société était organisée pour que les mères travaillent : crèches, garderies pour tous, etc., même si cela limitait les contacts avec leurs enfants.

Contrainte, par la force des choses, à consacrer depuis l'immigration une bonne partie de son énergie au travail, histoire d'assurer la survie de la famille, elle veut maintenant profiter du fait que son mari est reconnu professionnellement pour amener un nouvel équilibre dans son rôle de mère. Cette volonté de réorienter sa fonction parentale de soins et d'entretien repose donc sur la valeur que Dahlia attribue à la présence physique de la mère auprès des enfants et à la nécessité de se préoccuper de leur bien-être affectif. Elle repose aussi sur la vision du lien qu'elle veut entretenir avec ses enfants à l'âge adulte. Contrairement à ce qui se fait dans son pays d'origine, elle se refuse à supporter ceux-ci financièrement lorsqu'ils auront un emploi stable.

Il y a tellement de rattachement à la famille, c'est tellement fort ! Vous pouvez pas savoir ! Jusqu'à la mort. Jusqu'à ce que tu respires, tu es attaché à tes enfants. [parlant des mères et des parents dans le pays d'origine.] [Pour les parents], les enfants sont toujours des enfants [à qui ils demandent sans cesse] : « est-ce que vous n'auriez pas besoin d'aide ? »

Dahlia est en désaccord avec cette façon d'entretenir la dépendance financière des enfants. D'autant plus que

[...] il y a des enfants qui abusent de ça. J'ai même entendu qu'un fils a tué sa mère parce qu'elle ne lui a pas donné d'argent.

Elle est donc prête à offrir support et réconfort affectif à ses enfants aussi longtemps qu'ils le souhaiteront, mais refuse de les supporter financièrement à l'âge adulte. S'adressant fictivement à un de ses enfants, elle poursuit :

[...] mais ne me demande pas [...] de t'offrir une maison, de faire manger tes enfants ou je sais pas quoi.

Accorder plus de temps, de présence et d'écoute à ses enfants requiert de Dahlia qu'elle limite ses ambitions professionnelles. Toutefois, la période de travail intensif à laquelle elle s'est astreinte pour compenser la faible rémunération de son mari l'amène en un certain sens à souhaiter cette réduction de son temps et de son rythme de travail, même si c'est au détriment de ses ambitions professionnelles. De plus, cette réorientation s'appuie sur sa formation antérieure en psychologie et en éducation qui la prédisposait à prêter attention aux besoins affectifs de ses enfants.

Enfin, pour ce qui est de l'abandon de son rôle de pourvoyeuse de ses enfants à l'âge adulte, Dahlia semble avoir longuement mûri cette décision et être tout à fait disposée à l'appliquer. Les critiques qu'elle adresse à cet égard à la façon de penser et d'agir de son pays d'origine laissent croire qu'elle renoncera volontiers aux pratiques du passé, ce qui va dans le sens de ses attitudes prémigratoires qu'elle a décrites comme révolutionnaires.

Dahlia considère par ailleurs qu'elle n'a aucun pouvoir sur une condition indispensable à ce qu'elle puisse remplir sa fonction de soins et d'entretien en accordant à ses enfants plus de présence physique et affective : la possibilité pour son mari d'obtenir un emploi de qualité mieux rémunéré. D'ici à ce que son mari se trouve un emploi mieux payé, elle ne peut donc pas donner suite à l'idée de consacrer plus de temps à ses enfants.

Pour ce qui est d'initier ses enfants à l'indépendance et à la responsabilité financière, elle montre par des exemples qu'elle y travaille constamment et qu'elle a confiance dans ses capacités parentales d'y parvenir. Nous y reviendrons plus loin lorsque nous aborderons la fonction parentale d'éducation et de correction, plus particulièrement ses modes d'action pédagogique, car on peut déjà constater que cette volonté d'adapter sa fonction de soins et d'entretien a des incidences sur l'exercice de sa fonction d'éducation en ce qui concerne les valeurs, les contenus et les

Tableau 3.2

Dalhia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de soins et d'entretien

<i>Première composante de la tâche d'adaptation</i> <i>Donner à ses enfants une résidence familiale</i>	<i>Deuxième composante de la tâche d'adaptation</i> <i>Donner présence et temps à la dimension affective des soins.</i>
VALEUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un cadre de stabilité, d'appartenance et de bien-être aux enfants. • Favoriser l'intégration sociale des enfants grâce à cette insertion stable dans un quartier. • Augmenter la liberté d'action et d'expression de tous dans la maison : moins de contraintes à cause des voisins de palier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du vécu individuel, de l'expression et de la communication.
EXIGENCES	
<p>Considère cette démarche comme facile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre des procédures simples et claires. • Observer les expériences des autres. • Être organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence et disponibilité physiques et mentales auprès des enfants. • Limiter ses ambitions professionnelles. • Augmentation de l'apport financier de son mari pour alléger sa responsabilité de pourvoyeuse.
POUVOIR	
<ul style="list-style-type: none"> • Bons revenus. • Bonnes capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capable de limiter ses ambitions professionnelles pour être présente auprès de ses enfants. • Pas de pouvoir sur l'obtention par son mari d'un emploi de qualité.
ACTIONS ET/OU PROJETS	
<ul style="list-style-type: none"> • Déjà amorcés : offre d'achat déposée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dit avoir plus de présence affective auprès des enfants que dans PO. • Projette dans cette optique de limiter son temps de travail quand son mari aura un emploi plus stable et rémunérateur. • Prévoit donner un support affectif plutôt que financier à ses enfants à l'âge adulte.

comportements à inculquer à ses enfants. Dahlia a ainsi instauré différents modes de fonctionnement qui permettent à ses enfants de prendre graduellement des responsabilités pour qu'ils arrivent progressivement à s'assumer. Elle permet à son fils aîné de travailler et de payer une partie de ses dépenses. Elle initie son cadet à certaines tâches dans la maison. Influencé par son aîné, le cadet réclame une certaine rémunération. Craignant alors qu'il ne devienne trop mercantile, elle s'entend avec lui :

Je lui dis, écoute, tu veux m'aider? Tu peux m'aider. Si tu veux que je t'offre quelque chose, sois simplement gentil avec moi. Aide-moi. Puis, fais tes devoirs et ce qu'on veut de toi. Puis, c'est comme ça qu'on s'entend. Vraiment, c'est correct.

Elle le forme donc à être indépendant et conscient des réalités financières tout en demeurant coopératif, du moins l'espère-t-elle.

2.6. ADAPTER LA FONCTION D'ÉDUCATION ET DE CORRECTION

2.6.1. Favoriser l'individuation maximale de l'enfant

Dans l'éducation de ses enfants, Dahlia donne la priorité à l'épanouissement individuel, à l'autonomie et à l'indépendance de la personne. Elle se situe ainsi à contre-courant des normes qui prévalaient dans son pays d'origine, c'est-à-dire l'effacement de l'individualité au profit du collectif et la conformité aux règles et aux modèles existants, plutôt que l'initiative et l'innovation des individus :

Chez nous, les individus c'est mal vu [...] tout le monde est pareil, puis aligné [...]. Ils aiment pas les leaders, c'est toujours le groupe, c'est le troupeau. Puis, dès qu'il y a quelqu'un qui se distingue, wow! Il va avoir des problèmes [...]. Disons que s'ils voient quelqu'un de fort, ils sont prêts à l'écraser. Juste parce qu'il est fort.

Ayant elle-même subi ce climat de conformisme, Dahlia endosse avec conviction les tendances idéologiques préconisant le respect et l'épanouissement individuel. Le sentiment d'avoir été brimée comme femme et comme personne dans son pays d'origine, le fait que son orientation professionnelle lui ait été imposée par son père, l'amènent, autant en réaction que par conviction, à s'éloigner de ces conceptions autoritaires.

C'est donc en vertu de cette valorisation de l'individualité qu'elle veut donner, par exemple, la liberté de choix professionnel à ses enfants. Elle considère, en effet, que leur motivation dans les études et au travail sera plus grande si leur choix professionnel rejoint leurs aspirations profondes plutôt que les ambitions des parents qu'ils tenteraient de satisfaire en toute soumission.

C'est aussi dans cette optique qu'elle favorise l'émancipation des enfants de la famille dès qu'ils auront un emploi stable, et les incite ainsi à devenir responsables d'eux-mêmes, sur tous les plans, incluant l'aspect économique. On voit ici que cette orientation est presque un corollaire des transformations qu'elle veut apporter à un volet de sa fonction de soins et d'entretien, à savoir limiter sa fonction de pourvoyeuse des enfants à l'âge adulte. Si Dahlia est prête à adapter les contenus de socialisation en ce sens, c'est d'abord parce qu'elle y adhère profondément, mais c'est aussi parce qu'elle pense que ses enfants seront ainsi mieux préparés à répondre aux exigences de la société d'accueil.

Pour contribuer à l'individuation de ses enfants, elle juge nécessaire de changer de cadre de référence. Parlant des immigrants de son entourage, elle entrevoit comme suit la démarche de changement :

Il faut complètement qu'ils oublient qui ils étaient, ce qu'ils faisaient, puis qu'ils regardent autour d'eux, qu'ils se fassent une idée, puis qu'ils essaient de faire la même chose [...] pour que ça marche.

Elle considère que les modèles pédagogiques et les méthodes parentales utilisés ici, en favorisant l'affirmation et l'expression des enfants, les amènent à développer leur individualité. Elle voit donc le modelage comme un moyen de transformer sa façon d'être parent, en observant ce que font les professeurs et les autres parents et en reproduisant ces façons de faire. Les connaissances acquises antérieurement sur la psychologie et l'éducation des enfants lui serviront dans cette tâche, alors qu'elle n'avait guère pu les appliquer dans le pays d'origine à cause du modèle autoritaire prévalant dans les mœurs des familles. Elle prévoit par ailleurs que l'adoption d'un modèle pédagogique plus libéral exigera d'elle plus de tolérance à la dissidence et à la contestation, selon les réactions qu'elle a déjà observées chez ses enfants.

Dahlia constate que de nouveaux modèles d'action pédagogique existent et sont facilement accessibles et observables. Ils sont véhiculés notamment par l'école et par plusieurs professeurs qui œuvrent auprès des enfants. Elle apprécie grandement le support et l'appui qu'elle reçoit de la part de l'école et dit avoir beaucoup appris sur son rôle d'éducatrice par les discussions qu'elle a eues avec les professeurs et le personnel de l'école.

Elle s'appuie sur son ouverture d'esprit et sa flexibilité dans son processus d'adaptation. Malgré ces conditions facilitantes, elle se surprend quand même parfois à trouver difficile que son cadet discute ses décisions.

Là, le petit, il discute [...]. Mais c'est le système qui fait ça d'après moi. Parce qu'il voit que tout le monde a le droit de s'exprimer, puis de dire son opinion [...] peu importe qu'il n'ait que huit ans! [...]. Pour moi, c'est plus difficile mais je trouve ça bon. [...] Disons que pour une mère qui est habituée qu'on lui obéisse, ça m'énerve des fois [...].

C'est à ce moment qu'elle dit s'appuyer sur ses connaissances en psychologie et en éducation pour prendre du recul :

[...] Donc, je compte jusqu'à trois avant de répliquer, puis de punir. Je n'aime pas punir.

Malgré ces quelques tentations de revenir aux habitudes du passé où le parent était roi et maître, elle continue de croire que le modèle d'autorité plus démocratique favorisera le développement de l'individualité de ses enfants. « *Je préfère qu'il discute.* » « *Je ne lui dirai pas de ne pas faire ça.* »

Dahlia pense donc posséder la plupart des leviers qui lui permettront de modifier ses méthodes pédagogiques. Elle se sent habilitée à le faire et ne rapporte pas avoir rencontré d'obstacles majeurs sur sa route. Elle fait toutefois allusion aux difficultés qu'elle éprouve quand son mari et elle interagissent comme parents auprès des enfants et que leurs modèles d'autorité s'affrontent. En effet, Dahlia mentionne que son mari reproduit un modèle parental autoritaire qu'il aurait appris de son père colonel. Sévère et punitif sur le plan verbal, il ne va pas jusqu'au bout et se laisse infléchir si l'enfant pleure, etc. Elle préfère réfléchir, être moins impulsive mais plus cohérente et consistante. Elle croit plus à la discussion et à la persuasion qu'aux punitions. Cette cohérence que Dahlia s'impose comme parent ne semble pas se réaliser dans la coordination de leurs rôles respectifs de père et de mère en interaction, à cause de leur conception différente des méthodes éducatives et du peu d'ouverture au changement qu'elle perçoit chez son mari.

Dahlia s'est donné les moyens et est allée chercher le support dont elle avait besoin dans son effort d'acculturation au rôle de parent ici. Elle a fait du bénévolat à l'école à la fois pour être en mesure d'accompagner son cadet dans son insertion scolaire et pour se tenir informée de la façon d'être parent ici. L'école est donc devenue un lieu privilégié où elle a pu se familiariser, comme parent, avec un mode d'exercice démocratique de l'autorité. En effet, elle a observé que ce modèle caractérise l'action pédagogique des professeurs avec lesquels elle a été en contact. Elle considère que ces contacts ont été bénéfiques et inspirants, car elle n'avait guère eu l'occasion d'observer de tels modèles éducatifs dans sa société d'origine.

Oh, quelque chose que je trouve fantastique ici, c'est que les profs, ça n'a rien à voir avec nos profs à nous. Non, chez nous tu apprends à lire et à écrire, les mains derrière le banc. T'as pas le droit de parler; t'as pas le droit de t'exprimer. T'as juste le droit de garder le silence et d'écouter le prof. [...] C'est pas des pédagogues, c'est comme des gardiens de prison !

Ses observations lui ont permis de mettre en pratique, dans sa famille, certains principes et modes d'action empruntés de l'école, et de laisser tomber certains schèmes du passé qu'elle jugeait inappropriés. Le dialogue, la discussion et la compréhension constituent la trame de fond de ce modèle qui vise l'expression et l'affirmation des enfants :

Dans mon pays [...], il n'y a pas cette communication profs-enfants. Ici, j'ai l'impression qu'ils discutent, la prof de mon fils [le cadet], en maternelle, c'était comme sa mère. Il l'adorait. Tu peux pas dire ça pour aucun enfant qui va à l'école [dans mon pays]. Il n'y a pas de prof adoré là-bas. Le système est tel que ça n'existe pas. Alors ici, c'est tout à fait différent. Les enfants deviennent plus ouverts [...], ils peuvent s'exprimer, déjà ils n'ont pas peur de s'exprimer.

Elle considère que ce modèle permet le développement de l'individualité.

[...] je trouve ça bon, parce qu'il [son fils] va être un individuel (sic) quand il va grandir. Tandis que chez nous les individus c'est mal vu.

Grâce aux méthodes pédagogiques et éducatives utilisées ici, son fils cadet lui semble plus heureux et adapté ici qu'il ne le serait dans le milieu d'origine (Europe de l'Est) où l'on a tendance à écraser les personnalités fortes en faveur du collectif. Dahlia perçoit d'ailleurs que son cadet serait totalement inadapté dans sa société d'origine, à cause de son caractère révolutionnaire.

Quant à son aîné, il est très autonome : il se débrouille seul et réussit dans ce qu'il entreprend. Enfin, elle évalue globalement que les changements qu'elle a apportés dans l'exercice de son rôle de parent sont « bons ».

Dahlia considère qu'elle a bien en main la situation d'ensemble. Toutefois, elle craint d'avoir certains problèmes avec son fils cadet à cause de son côté rebelle qu'elle serait encline à attribuer à son processus d'individuation en cours. Avec l'aîné, elle n'anticipe aucun problème, mais se méfie tout de même un peu de sa très grande gentillesse ou docilité. « *Peut-être y a-t-il anguille sous roche ?* » dit-elle, sans appuyer ses anticipations sur quelque facteur de réalité.

Tableau 3.3

Dalhia: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction d'éducation et de correction

<i>Première composante de la tâche d'adaptation Favoriser l'individuation de l'enfant</i>	<i>Deuxième composante de la tâche d'adaptation Développer chez les enfants l'attachement à la famille</i>
VALEUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités uniques de chacun des enfants. • Les préserver des travers collectivistes et autoritaires du PO. • Favoriser la motivation des enfants en valorisant leurs goûts et intérêts. • Développer leur sens du leadership. • Faciliter leur réussite scolaire et sociale dans le PAC où ces valeurs sont prédominantes. • Favoriser l'accès graduel des enfants à l'autonomie et à l'indépendance. • Libération corollaire des parents quant au support économique de leur progéniture à l'âge adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le microcosme unique de sécurité et de chaleur en contexte migratoire.
EXIGENCES	
<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'application de modèles pédagogiques favorisant l'affirmation et l'expression des enfants dans le PAC. • Se référer à ses connaissances, compétences et expériences antérieures au sujet de la psychologie de l'enfant. • Mettre en pratique les principes d'un tel modèle. • Tolérer la dissidence et la contestation de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrer l'influence du PAC où la tendance est à l'éclatement de la famille.

Tableau 3.3 (suite)

Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction d'éducation et de correction

<i>Première composante de la tâche d'adaptation Favoriser l'individuation de l'enfant</i>	<i>Deuxième composante de la tâche d'adaptation Développer chez les enfants l'attachement à la famille</i>
POUVOIR	
<ul style="list-style-type: none"> • Modèles accessibles dans le PAC. • Savoirs et expériences antérieurs considérés comme prédisposant à cette tâche. • Jugés favorables. • Peu habituée à être contestée. • Ses orientations entrent en conflit avec les modèles autoritaires et moins constants de son mari. 	<ul style="list-style-type: none"> • Confiante d'y parvenir et déterminée à le faire malgré quelques inquiétudes vu les tendances sociales contraires.
ACTIONS ET/OU PROJETS	
<ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat à l'école pour autoformation sur les façons d'agir ici. • A adopté et applique une méthode parentale basée sur la compréhension, l'expression et l'affirmation de l'enfant, le dialogue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perpétue les traditions. • Fêtes familiales. • Transmet la langue des grands-parents dans une certaine mesure.

PAC : pays d'accueil.

PO : pays d'origine.

2.6.2. Développer chez les enfants l'attachement à la famille

Dahlia trouve primordial de se démarquer du contexte social québécois d'éclatement de la famille et d'inculquer à ses enfants le sens de la famille et l'importance de sa stabilité. Ce besoin peut s'expliquer par le contexte de migration où le sentiment d'appartenance et le réseau social ne sont pas encore consolidés et où la famille représente un microcosme unique de sécurité et de chaleur.

Pour Dahlia, l'érosion des valeurs familiales et même une certaine désintégration de la famille qu'elle observe ici représentent une menace. Elle pressent devoir dépenser beaucoup d'énergie pour préserver chez elle ce qui semble aller à la dérive dans la société d'accueil. Pour arriver à ses fins, elle devra, selon elle, faire preuve de détermination et de consistance pour vaincre des tendances sociales lourdes, mais elle ne se sent pas impuissante à cet égard. Elle perpétue déjà les traditions et fêtes familiales

dans sa famille. De plus, elle tente de transmettre à ses enfants la langue de ses parents, mais avec un succès mitigé chez son cadet, immergé depuis son bas âge dans la culture du pays d'accueil.

2.7. L'IMAGE SYNTHÈSE D'ELLE-MÊME

Dahlia sent qu'elle s'est transformée : de révolutionnaire, à l'image de son père, elle se voit maintenant « protectrice comme sa mère. » Alors qu'auparavant elle n'appréciait pas cette caractéristique chez sa mère, elle aime maintenant se décrire comme une mère prévoyante et présente auprès de ses enfants. Nous pouvons expliquer ce renversement de perspective par le fait qu'elle n'a plus à affronter autant d'obstacles dans sa réalisation individuelle comme femme que dans un contexte plus collectiviste et autoritaire. Elle peut maintenant se centrer davantage sur les besoins de ses enfants et exercer son rôle de mère en s'inspirant des modèles proposés ici, d'autant plus qu'ils correspondent à ses croyances et valeurs.

3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-RELAIS

Prendre le relais consiste à assurer la continuité d'un processus déjà commencé (*Petit Robert*, 1999, p. 1914) ou à servir d'intermédiaire (*Larousse*, 1999, p. 831). En science et technologie, le relais est un dispositif qui permet de retransmettre un signal en l'amplifiant (*Petit Robert*, 1999, p. 1914).

L'utilisation du terme *relais* pour identifier ce profil veut souligner le lien que constitue le parent entre la société d'origine et la société d'accueil, et la continuité qu'il exerce dans l'exercice de son rôle. Il permet aussi de mettre en évidence sa conviction intime de pouvoir mieux exercer son rôle de parent dans la société d'accueil que dans la société d'origine, parce qu'il considère soit que les conditions de vie y sont plus favorables à l'exercice et à l'actualisation de son rôle, soit que les valeurs véhiculées ici correspondent à certaines de ses aspirations et valeurs profondes. L'immigration est donc perçue comme une occasion de donner une nouvelle ampleur aux messages qu'il veut transmettre à ses enfants et à son rôle de parent qu'il peut exercer dans de meilleures conditions.

3.1. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE

D'abord, le parent-relais perçoit des **différences** dans l'exercice du rôle de parent dans les deux sociétés, perception qui constitue la condition *sine qua non* de sa fonction d'intermédiaire. De plus, il conçoit le **rôle** de

parent comme **évolutif**, ce qui le place en position de transformer ce rôle en tenant compte du milieu environnant, de ses nécessités et exigences changeantes. Il considère que ce rôle est **appris** et non pas inné, ce qui l'incite à s'investir dans l'apprentissage de modes d'exercice de son rôle qui répondent aux attentes de son nouveau contexte social et aux besoins corrélatifs des enfants.

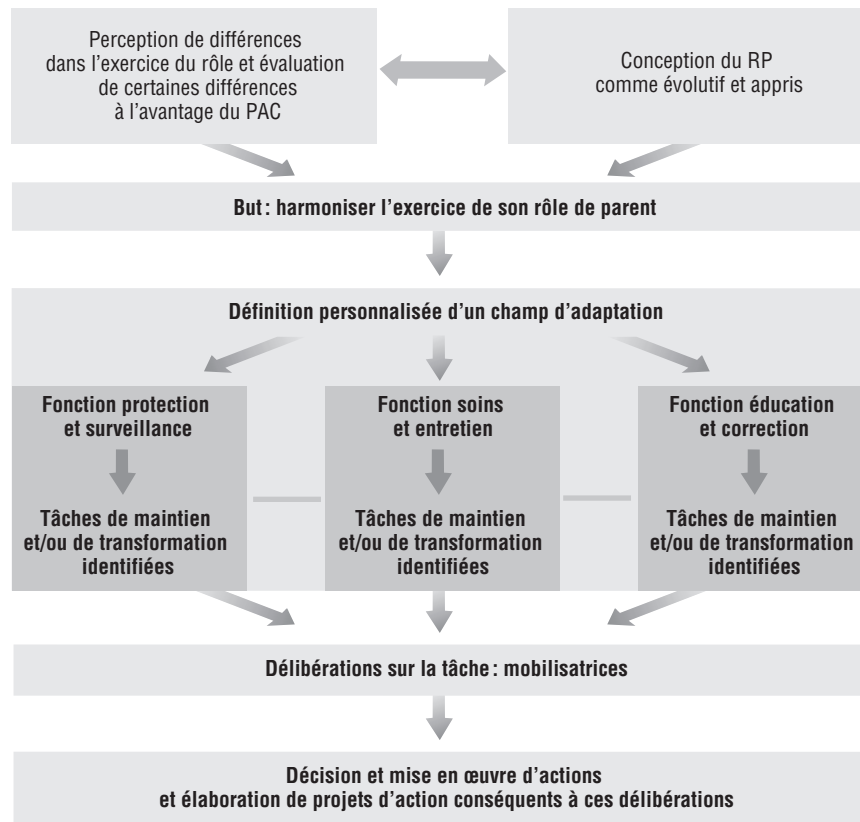
Par exemple, un parent observant des différences dans l'exercice de ce rôle pourrait découvrir que ce dernier varie suivant le milieu social et ne plus le considérer comme stable mais comme évolutif, non plus inné mais appris. Et, inversement, le fait de voir le rôle comme évolutif ou stable, comme appris ou inné, peut influencer sur la perception ou non de différences. Pour devenir un parent-relais, il faut que le parent considère son rôle comme évolutif et appris, ce qui lui permettra de s'engager dans le processus d'harmonisation de son rôle avec sa nouvelle réalité, ce que nous identifions comme son but explicite. Cette volonté d'harmonisation s'appuie d'abord sur la perception que l'adaptation de son rôle est nécessaire et souhaitable, et se manifeste ensuite dans la **définition** d'une tâche d'adaptation personnalisée reliée aux principales assises et fonctions constitutives du rôle de parent, que ce soit la fonction de protection et de surveillance, la fonction de soins et d'entretien, la fonction d'éducation et de correction, ou l'assise même de ce rôle, c'est-à-dire l'exercice de l'autorité parentale.

Pour le parent-relais type, la tâche d'adaptation consiste à concilier le maintien de certaines façons de penser, d'être et d'agir héritées du passé avec l'adoption de nouvelles formes de parentalité observées ici, formes qu'il greffe à des valeurs fondamentales dans une relation de continuité.

Ce n'est que dans la mesure où le parent croit à la valeur du changement et se sent compétent et apte à le faire qu'il entreprendra le processus et se mettra en action pour devenir effectivement un parent-relais. Ses efforts de changement s'appuieront donc sur son évaluation de la portée, des avantages et des retombées positives de sa démarche (valeur de la tâche d'adaptation) et sur celle de ses capacités et ressources pour l'entreprendre (ressources personnelles, support social, c'est-à-dire pouvoir sur la tâche), compte tenu des exigences de cette tâche et de son ampleur.

Cette dynamique représentationnelle, intégratrice, trouve son aboutissement dans des actions qui font du parent un interprète et un véhicule actif et critique des deux sociétés. Il jugera en ce sens les contenus culturels à l'aune de ses objectifs éducatifs centraux et de l'éthos de la nouvelle société dont il apprivoise les valeurs directrices. Par analogie, on peut dire qu'il agit par rapport aux deux sociétés comme le goulot d'un sablier qui contrôle le rythme et l'afflux des intrants dans un sens ou dans l'autre (figures 3.1 et 3.2).

Figure 3.1
La dynamique motivationnelle du parent-relais

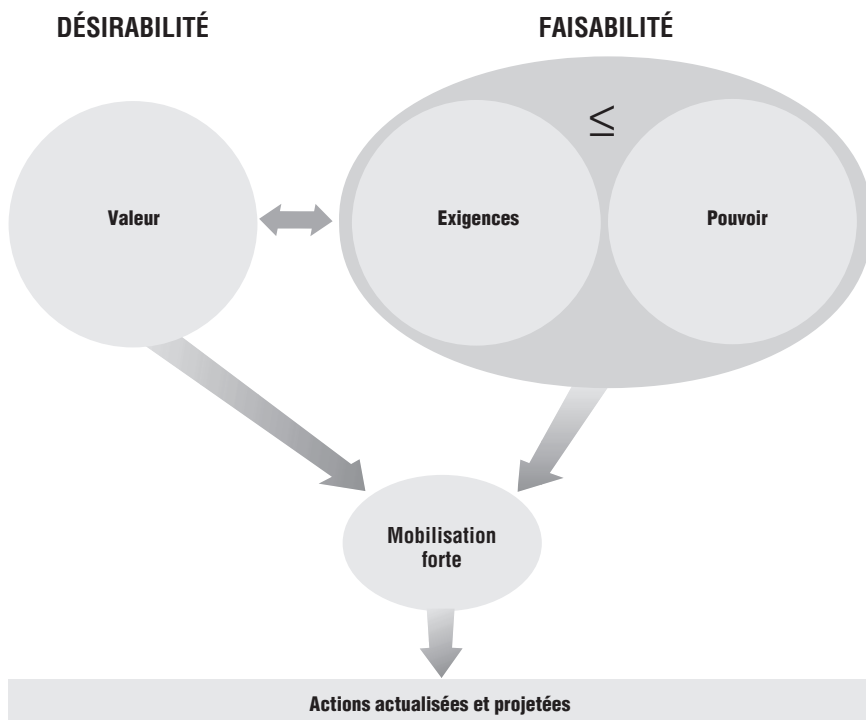


RP : rôle de parent
PAC : pays d'accueil.

Le parent-relais se montre d'ailleurs actif pour connaître et s'approprier les nouveaux contenus de socialisation. Il en fait le tri et les propose à ses enfants de façon délibérée.

Chacun des moments de ce processus est subordonné à l'autre en une séquence logique. Toutefois, le processus lui-même peut être répété, advenant la perception d'autres différences dans l'exercice du rôle, ce qui lui donne un caractère potentiellement récursif.

Figure 3.2
 Délibérations du parent-relais sur la tâche d'adaptation



\leq : égal ou moindre.

Signalons que la nature des perceptions et des représentations du début du processus aura une influence non seulement sur l'étape qui le suit immédiatement (l'élaboration du but), mais aussi sur les étapes subséquentes: définition du champ et des tâches d'adaptation, et choix des actions entreprises. Plus concrètement, pour le parent-relais, la définition de la tâche d'adaptation et les actions entreprises seront en relation avec la nature des différences perçues. C'est ainsi que le premier moment du processus a des effets sur tout son ensemble.

Enfin, pour être considéré comme un parent-relais, le sujet devrait avoir traversé l'ensemble du processus, donc s'être commis dans l'action ou l'élaboration de projets d'action concordant avec le choix d'harmonisation du rôle.

3.2. DAHLIA : PARENT-RELAIS

Voyons maintenant comment Dahlia constitue le prototype du profil de parent-relais. Lorsqu'on examine les éléments clés de sa dynamique motivationnelle, on constate que :

- elle perçoit des différences dans l'exercice du rôle de parent dans les deux pays, dont certaines à l'avantage du pays d'accueil ;
- elle voit son rôle comme évolutif et appris ;
- elle s'oriente vers une harmonisation de l'exercice de son rôle à sa nouvelle société ;
- elle s'est défini un champ et des tâches d'adaptation liés aux différentes fonctions parentales ; et, enfin,
- elle a entrepris et projette des actions conséquentes à sa propre définition de sa tâche d'adaptation, en tenant compte de l'importance relative des différentes composantes de la tâche, et en considérant que ces actions étaient à sa mesure et susceptibles de donner des résultats concluants.

Par ailleurs, on peut aussi constater qu'elle épouse le profil de **parent-relais de façon unique et personnalisée** à cause du caractère idiosyncrasique du contenu représentationnel qui l'anime. En effet, comme le profil se construit à partir d'une séquence de moments ou d'étapes gorgés de contenus représentationnels, il s'ensuit une différenciation de la texture de chaque profil individuel, selon l'histoire de chaque parent, ses caractéristiques propres et sa trajectoire migratoire.

3.2.1. La perception d'un besoin d'adaptation et la volonté de changement

Les différences que Dahlia perçoit dans l'exercice du rôle renvoient au type de société dont elle provient (Europe de l'Est, avant le renversement du régime communiste), et c'est à partir de ses caractéristiques individuelles et historiques qu'elle les interprète, les évalue et les met en contexte. Un autre parent, tout en épousant le même profil de parent-relais, pourrait avoir des référents complètement distincts pour enclencher le même processus.

De plus, on peut noter qu'il y a une forte correspondance entre les différences qu'elle perçoit et sa définition de sa tâche d'adaptation. Ainsi, les composantes de sa tâche d'adaptation (tableaux 3.1, 3.2 et 3.3) sont étroitement liées aux principales différences qu'elle avait notées préalablement, ce qui continue de singulariser sa façon d'être parent-relais. À titre d'exemple, on constate que c'est l'observation préalable de différences dans l'exercice de l'autorité parentale entre le pays d'origine et le pays

d'accueil qui a incité Dahlia à adapter son mode de relation parentale avec ses enfants, en se donnant comme tâche, dans sa fonction d'éducation, de favoriser l'individuation de ses enfants, et en atténuant le caractère autoritaire de la relation (tableau 3.3).

Il y a donc chez Dahlia une cohérence d'ensemble entre sa perception et son évaluation des différences dans l'exercice du rôle de parent et la définition de sa tâche d'adaptation. Et, de même que sa perception des différences lui était propre, sa définition de la tâche d'adaptation le sera aussi.

3.2.2. Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation

Dahlia identifie et pondère à sa façon les différentes tâches d'adaptation qu'elle s'attribue pour s'acquitter de ses différentes fonctions parentales dans la société d'accueil.

Ainsi, elle accorde une priorité à la fonction d'éducation, et plus particulièrement à la composante de la tâche « favoriser l'individuation de l'enfant ». On le voit par la place qu'occupe cet aspect de la tâche dans son discours, à la valeur qu'elle lui accorde et au degré d'élaboration de ses idées à cet égard (les tableaux 3.1, 3.2 et 3.3 reflètent les choix prioritaires de Dahlia).

En fait, deux thèmes sont récurrents et prépondérants dans son discours : l'individuation et l'attachement. Ils agissent comme une onde porteuse dans le processus de redéfinition de son rôle et dans l'identification des tâches requises pour y parvenir.

Ainsi, en ce qui concerne la fonction de soins et d'entretien, sa volonté de donner à la famille une résidence familiale est tout imprégnée de ce besoin d'attachement à un quartier, à un voisinage, à une terre et à une société. Ce besoin, elle le ressent autant pour elle-même que pour ses enfants. La maison devient ainsi un moyen et un symbole d'appartenance. Devenir propriétaire d'une maison représente en outre une façon de se créer un lieu d'expression et de liberté individuelle à l'abri des pressions et des contraintes externes (individuation).

L'autre composante de la tâche liée à la fonction de soins et d'entretien, à savoir « donner préséance et temps à la dimension affective des soins aux enfants », rejoint également les thèmes intégrateurs de l'individuation et de l'attachement. Pour Dahlia, cette préoccupation du développement individuel ne s'applique pas seulement aux enfants. Elle touche aussi les parents adultes qui, une fois leurs enfants élevés, devraient être, selon elle, dégagés de la responsabilité de soutenir matériellement et financièrement

leurs enfants. Pour elle, un processus d'individuation réussi doit donc normalement déboucher sur l'autonomie des enfants et la libération des parents des obligations de soins et entretien autres que d'ordre affectif.

Quant à la tâche qu'elle se donne de « développer chez les enfants l'attachement à la famille » (tableau 3.2), il va sans dire qu'elle rejoint cette préoccupation d'appartenir, de rester connecté à un réseau de liens stables, que ce soit à la famille nucléaire ou à la famille d'origine, par les rites ou les traditions, dans l'attente de tisser des liens plus étendus et durables dans la société d'accueil.

Enfin, il semble que l'ajustement de la fonction de protection et de surveillance soit vu comme un aménagement nécessaire, compte tenu de la législation qui protège les droits des enfants au Québec. Toutefois, le discours de Dahlia nous amène à croire que l'existence de cette loi lui a fait prendre conscience de la dimension protectrice de son rôle, ce qui l'a amenée à l'assumer pleinement, en associant protection, présence rassurante et affectueuse, attachement, appartenance et épanouissement individuel.

C'est sans contredit ce qui ressort de ce qu'elle nous présente comme image synthèse d'elle-même en tant que parent : « mère poule », surprotectrice par rapport aux normes de la société d'origine, mais tout simplement protectrice ici et désormais réconciliée plutôt qu'en rébellion avec le rôle de mère qui laisse place ici à son propre développement et à l'autonomie de ses enfants.

Globalement, on peut constater que Dahlia, tout en accordant une place prépondérante à la fonction d'éducation, ne néglige aucune des autres fonctions parentales. C'est par le liant de deux valeurs fondamentales, soit l'attachement et l'individuation, que Dahlia réussit à coordonner ses trois fonctions parentales, à les rendre interactives et à les pondérer de façon équilibrée.

3.2.3. Un engagement entier dans l'action

Le passage de la définition de tâches à l'engagement dans l'action, ou au contraire à la décision de ne pas agir, transite obligatoirement par des délibérations plus ou moins ardues et longues pour évaluer le rapport coûts-bénéfices ou, en d'autres mots, le rapport entre la valeur de la tâche et sa faisabilité. Ce qui caractérise les délibérations du parent-relais immigrant, c'est qu'elles le conduisent à des actions précises pour la plupart des tâches de maintien ou de transformation qu'il s'est données. Les figures 3.3 à 3.7 illustrent la nature des délibérations internes de Dahlia sur la pertinence de s'engager dans l'action pour accomplir les tâches d'adaptation qu'elle s'est données pour chaque fonction parentale.

Nous pouvons observer que ses délibérations internes sont clairement articulées. Elle parvient aisément, dans un premier temps, à énoncer les avantages (valeur) de chaque tâche d'adaptation. Elle est également capable de préciser la nature et le degré de difficulté que représente chaque tâche (exigences) et le rapport entre ce degré de difficulté et les ressources personnelles ou environnementales dont elle dispose.

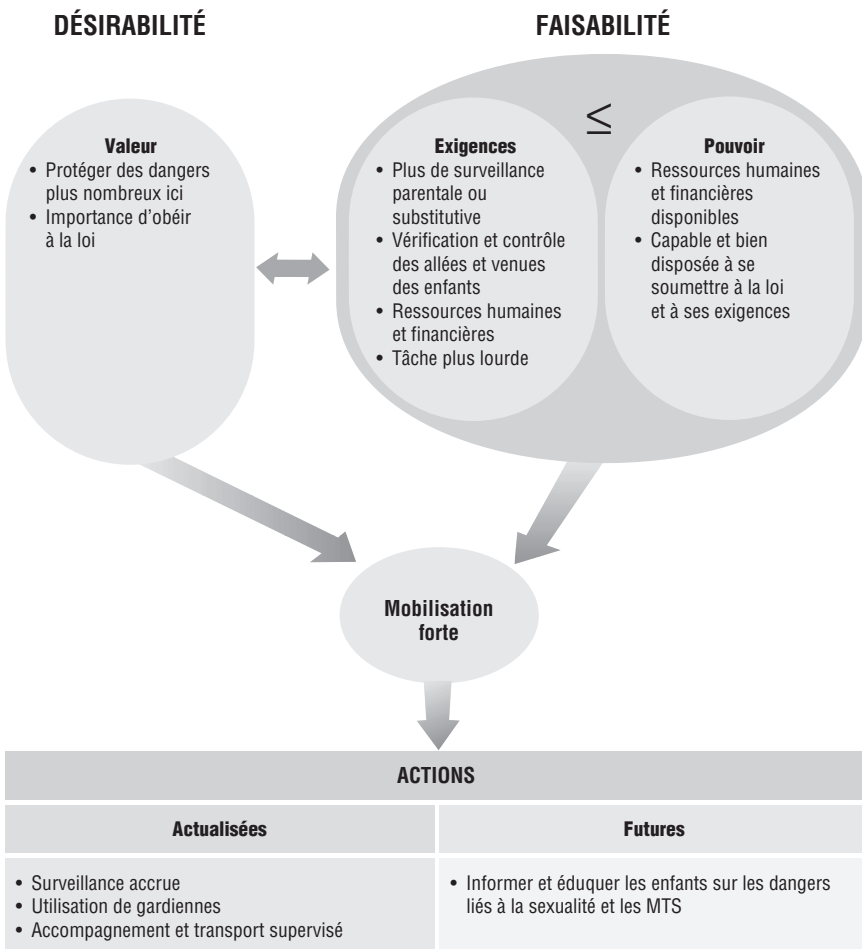
L'examen des figures révèle aussi que, pour l'ensemble des fonctions parentales et des tâches qu'elle s'était attribuées, ses délibérations l'ont amenée à se commettre dans l'action, donc à actualiser sa volonté d'harmoniser son rôle dans des actions ou des projets d'action.

Dahlia considère que la tâche d'adaptation qu'elle s'est donnée relativement à la **fonction de protection et de surveillance**, à savoir « resserrer le suivi et la surveillance des enfants », est passablement lourde, qu'elle comporte de nombreuses exigences (figure 3.3). Toutefois, l'importance qu'elle attribue à la sécurité des enfants et l'influence de la *Loi de la protection de la jeunesse* sur sa façon de concevoir et de définir cette fonction de protection l'ont amenée à s'engager dans l'action.

Pour ce qui est de la **fonction de soins et d'entretien**, Dahlia attribue une grande valeur intrinsèque au fait « d'offrir une maison familiale à ses enfants » (figure 3.4). Ainsi, elle est volubile quant il s'agit d'énumérer les bénéfices de tous ordres qu'elle associe au fait, pour un parent, de doter sa famille et ses enfants d'un chez-soi bien à eux. Cette perception, joutée à celle qu'il est non seulement possible mais encore facile d'accéder à la propriété ici, a amené Dahlia à entreprendre les démarches requises pour y parvenir. Le fait d'acquérir une maison très tôt dans son histoire migratoire dénote une grande motivation eu égard à cette tâche.

Quant à la deuxième tâche rattachée à cette fonction : « donner préséance et temps à la dimension affective des soins », on observe que certaines des conditions préalables pour sa mise en œuvre ne relèvent pas de Dahlia (figure 3.5). Ainsi, elle n'a pas de pouvoir sur l'accès de son mari à un emploi de qualité plus rémunérateur, condition qu'elle juge essentielle pour pouvoir diminuer son temps de travail, être présente plus longtemps à la maison et ainsi répondre de façon plus assidue aux besoins affectifs de ses enfants. Elle reporte donc cette action en attendant que les conditions externes y soient plus favorables, bien qu'elle soit elle-même d'ores et déjà prête à diminuer son temps de travail et à limiter ses ambitions professionnelles par suite d'un processus de pondération et de priorisation de valeurs.

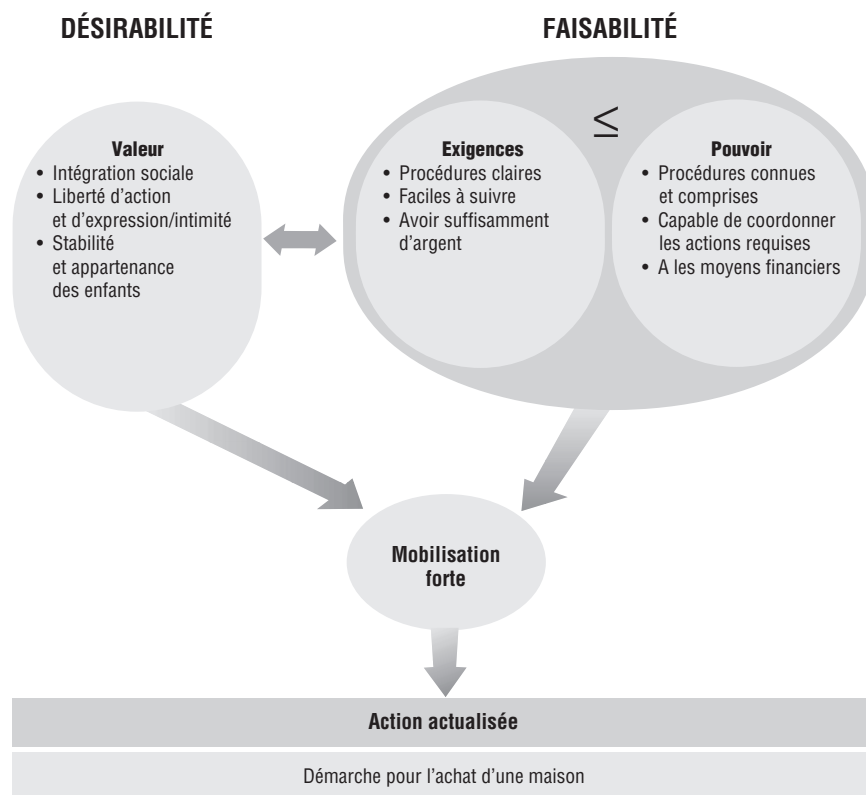
Figure 3.3
Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
Fonction de protection et de surveillance
Resserrer le suivi et la surveillance



\leq : égal ou moindre.

Bien que Dahlia soit en partie réfrénée dans son action à cause de conditions externes, elle s'applique déjà à entreprendre certaines actions qui ne relèvent que de sa volonté propre. Ainsi, elle dit avoir accentué la dimension affective dans sa relation avec ses enfants, ajoutant, par le fait même, à la qualité de sa présence plutôt qu'à sa quantité.

Figure 3.4

Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation**Fonction de soins et d'entretien****Composante 1: Donner une résidence familiale à ses enfants**

\leq : égal ou moindre.

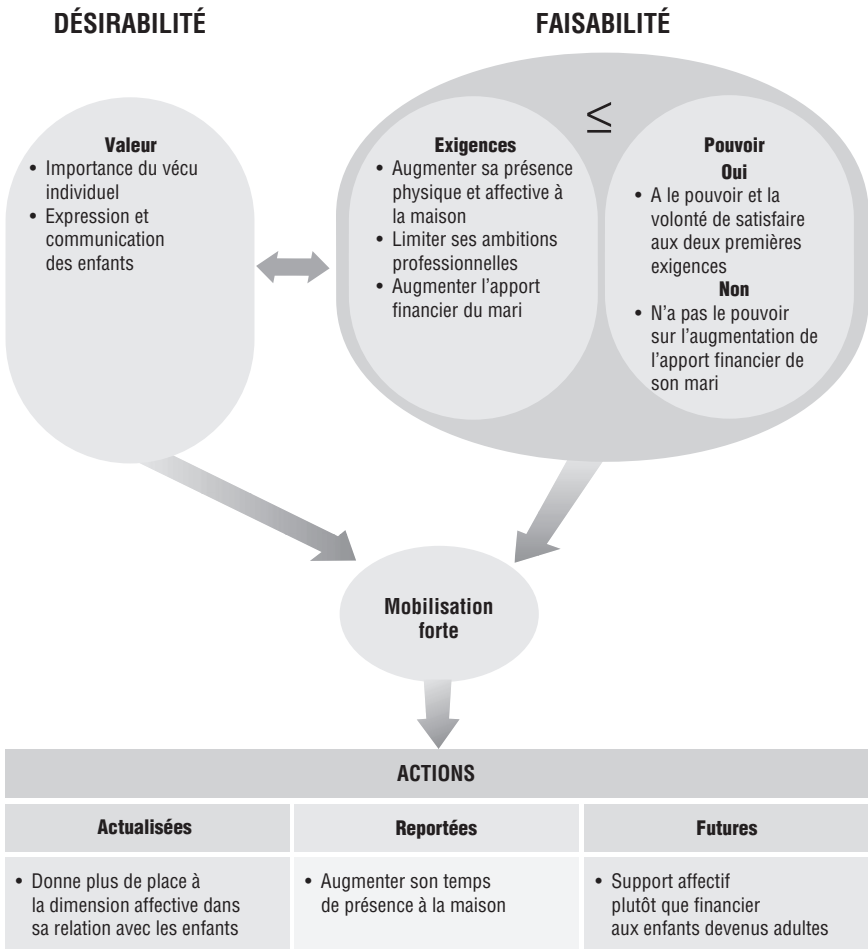
Enfin, l'idée de fournir à ses enfants un support affectif plutôt que financier lorsqu'ils seront adultes demeure à l'état de projet, question de *momentum*. Cependant, compte tenu de la synergie qui existe entre les différentes tâches d'adaptation dans le cas de Dahlia, on peut déjà anticiper que son souci de favoriser l'individuation des enfants (fonction d'éducation: première composante de la tâche, figure 3.6) constituera une des pierres d'assise de ce projet.

Figure 3.5

Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation

Fonction de soins et d'entretien

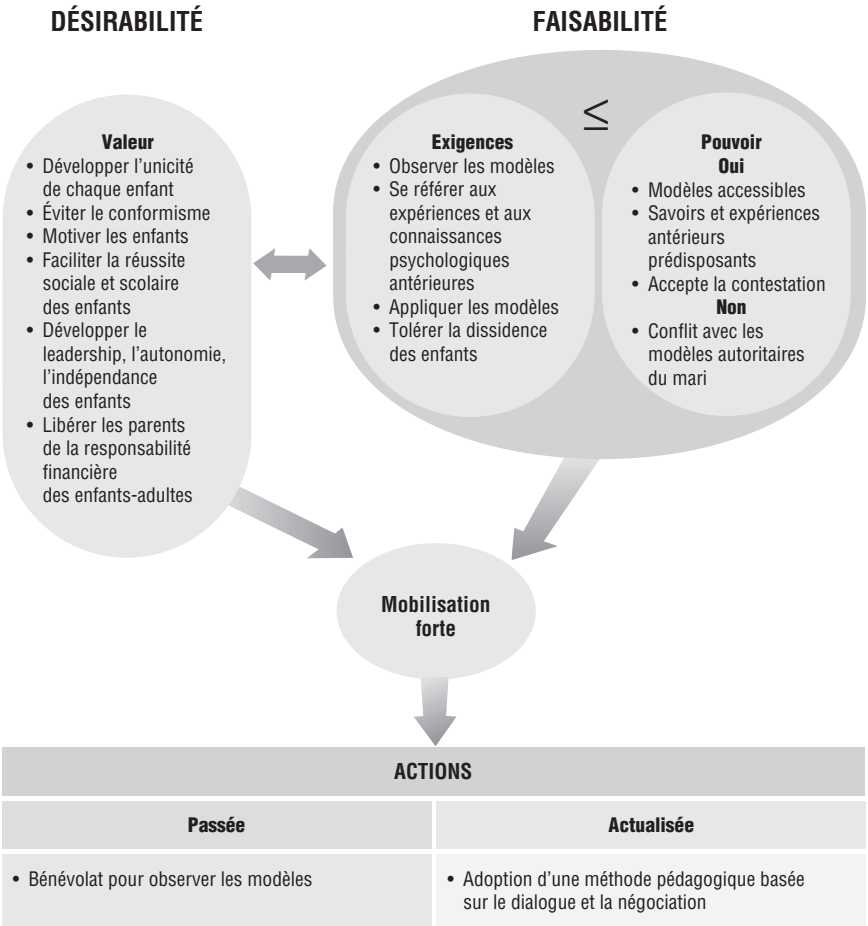
Composante 2: Donner préséance et temps à la dimension affective des soins



\leq : égal ou moindre.

En ce qui concerne la **fonction d'éducation et de correction**, les actions de Dahlia pour « favoriser l'individuation de ses enfants » révèlent qu'elle valorise suffisamment cet objectif pour avoir surmonté à peu près tout ce qui pouvait en gêner l'atteinte (figure 3.6). On constate d'ailleurs qu'elle

Figure 3.6
**Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
 Fonction d'éducation et de correction
 Composante 1: Favoriser l'individuation de l'enfant**



\leq : égal ou moindre.

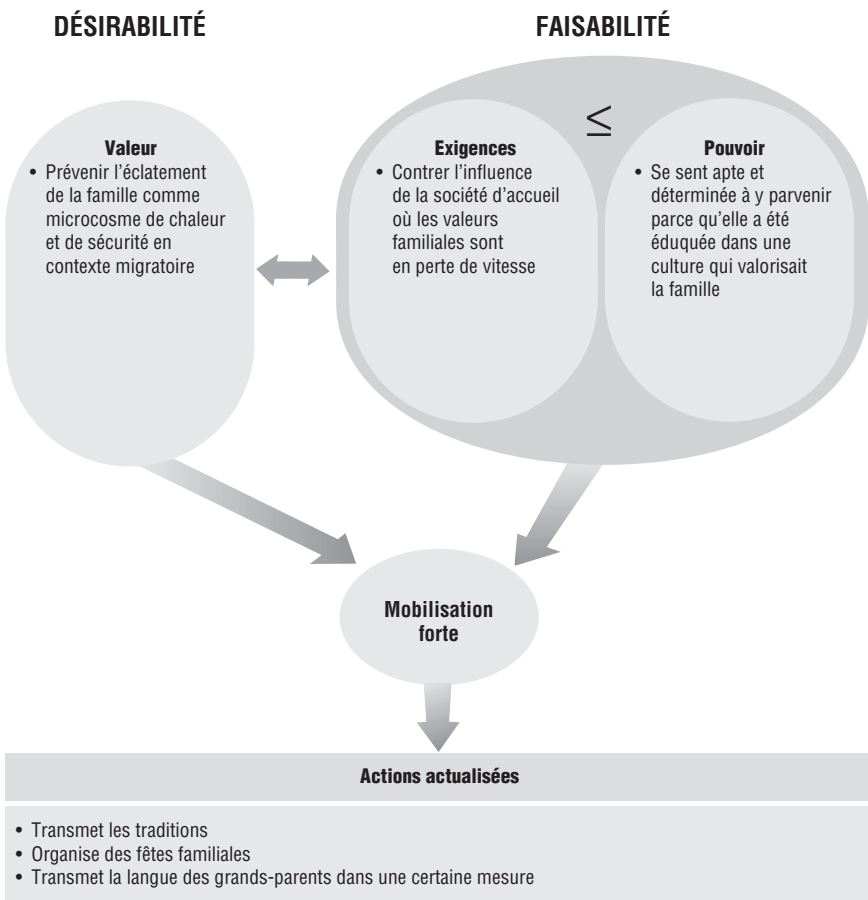
est intarissable quant à l'importance d'éduquer ses enfants dans ce sens. Elle perçoit que cette tâche, malgré ses exigences, est presque entièrement en son pouvoir, ce qui nous donne l'impression que l'attitude conservatrice de son mari n'est pour elle qu'un irritant mineur qu'elle tente d'atténuer, mais qui ne l'empêchera pas d'avancer. Il semble donc que, dans les

délibérations de Dahlia, la valeur qu'elle attribue à cette tâche fait largement contrepoids aux exigences et obstacles qu'elle comporte. Pas étonnant qu'elle se soit déjà « attelée à la tâche ».

Pour ce qui est du deuxième aspect de sa tâche d'adaptation comme éducatrice, à savoir « maintenir l'attachement à la famille » (figure 3.7), mentionnons d'abord que ce thème est le seul dans le champ d'adaptation

Figure 3.7

**Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 2: Maintenir l'attachement à la famille**



\leq : égal ou moindre.

défini par Dahlia à avoir une connotation relativement conservatrice. Cela nous amène à rappeler que le parent-relais n'endosse pas d'emblée tout ce qui est perçu comme propre au pays d'accueil, ni ne rejette tout ce qui caractérise sa société d'origine. Il fait le tri en maintenant la continuité par une recontextualisation des réalités nouvelles en fonction du passé ou des réalités passées. Il intègre, traduit, interprète, transpose ou amplifie les contenus et les modes de socialisation : à l'image d'un convertisseur qui modifie la nature, la forme ou l'intensité d'un courant électrique, le parent-relais transporte des réalités tout en les modifiant.

Ainsi, comme nous l'avons vu au point précédent, Dahlia veut transmettre à ses enfants l'idée d'une famille qui favorise le développement individuel et qui entretienne des liens différents avec les enfants. Mais elle ne veut pas pour autant que disparaissent le noyau familial et l'attachement à la famille. Elle souhaite que ce lien demeure très fort, même s'il prend d'autres formes.

Le noyau familial est donc au centre de ses délibérations. Et il est bien question ici de délibérations. Car, pour Dahlia, la notion de famille n'a plus tout à fait le même sens que pour ses parents restés dans le pays d'origine. C'est comme si Dahlia, ayant endossé de plain-pied les valeurs d'individuation, craignait que des pertes s'ensuivent pour la famille nucléaire. Comme si elle craignait que la centration sur l'individu ne conduise à l'individualisme à outrance et à la disparition des liens familiaux, fondamentaux pour elle en contexte migratoire.

Cette crainte est d'autant plus prononcée qu'elle s'appuie sur la tendance à l'éclatement de la famille observée ici. Elle semble donc vouloir se prémunir contre ce glissement possible, en renforçant les rites et rituels familiaux, comme pour exorciser cette menace. Cela permettra peut-être que ses enfants n'endossent pas la conception, selon elle étreinte, de la famille véhiculée ici.

Les actions qu'elle entreprend pour maintenir l'attachement à la famille prennent donc l'allure d'une conjuration. Elles lui donnent le sentiment d'accomplir tous les gestes rituels requis pour soutenir la fibre familiale de ses enfants, les protégeant ainsi d'influences contraires dont elle ne peut mesurer la force réelle, mais qu'elle craint d'avoir elle-même fait entrer en sa demeure, comme un cheval de Troie, en cédant aux valeurs de l'individualité.

À l'analyse, on note que les actions que Dahlia a entreprises pour chacune des fonctions parentales ont des motifs, une signification et une portée différentes, ce qui illustre encore une fois que les représentations de chaque sujet ont toujours une texture unique, malgré des constantes qui nous permettent de les ranger dans un profil type d'adaptation plutôt

qu'un autre. Si Dahlia, nonobstant cette unicité, épouse le profil du parent-relais, c'est d'abord parce qu'elle s'engage effectivement dans l'action et que, dans l'ensemble, les actions qu'elle a choisies et entreprises sont très cohérentes avec l'ensemble de sa dynamique, et surtout avec son orientation globale d'harmoniser son rôle de parent.

Dahlia est cohérente, mais aussi consistante et déterminée. Elle agit et son engagement dans l'action n'est ralenti ou reporté que lorsqu'elle rencontre des obstacles qui ne relèvent pas de son pouvoir, ou encore lorsqu'elle perçoit que le moment n'est pas venu d'agir. De plus, lorsqu'elle fait face à un obstacle, Dahlia ne reste pas passive ni inactive. Elle a tendance à trouver des stratégies intermédiaires ou à se centrer sur un autre objectif dans l'intervalle, particulièrement dans le cas où les résultats qu'elle vise sont conditionnels à l'action d'autres acteurs. Et même alors, Dahlia a tendance à chercher des alternatives.

3.2.4. Les stratégies d'adaptation de Dahlia

Une lecture superficielle du discours de Dahlia pourrait nous inciter à lui attribuer une **stratégie identitaire syncrétique**, selon le cadre de référence de Camilleri (1989, 1990, 1996) présenté au premier chapitre. En effet, lorsque Dahlia affirme qu'elle adopte d'emblée les modèles canadiens plutôt que les modèles de son pays, ou qu'elle observe les autres Canadiens et agit exactement comme eux pour arriver à ses fins, on pourrait croire qu'il s'agit d'un mimétisme opportuniste. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que Dahlia, si elle « singe » les gens en ce qui a trait aux procédures, aux modalités d'action, reste cependant fidèle à elle-même par les valeurs qu'elle priorise et le sens qu'elle donne à son processus d'adaptation. Elle se conforme aux procédures et règles en vigueur ici, certes, mais reste maître de ses objectifs, visées et orientations. En fait, c'est comme si, en émigrant, elle avait cherché à être transplantée dans un terreau plus propice à son épanouissement, plus propice également à l'exercice de son rôle de parent, étant donné qu'ici elle peut transmettre à ses enfants certaines valeurs auxquelles elle a toujours cru, mais qui étaient réprouvées dans le pays d'origine : liberté, créativité, développement individuel. Dahlia ne cherche donc pas à être conforme à l'environnement, mais a plutôt trouvé un environnement qui l'autorisait à être elle-même et à être parent selon ses aspirations profondes. Elle renouvelle sa cohérence identitaire en harmonie avec ces aspirations.

On peut aussi se questionner à savoir si Dahlia n'est pas en train de rejeter sa propre culture et, en ce cas, si sa stratégie identitaire ne pourrait pas être qualifiée de réductrice. Certes, le centre de gravité de son processus d'acculturation est plutôt la société d'accueil que la société d'origine. Cependant, Dahlia est soucieuse d'inculquer à ses enfants certaines valeurs

prépondérantes de sa société d'origine qui, selon elle, sont en train de s'étioler ici, tel l'attachement à la famille. On peut donc reconnaître à cette volonté d'articuler des éléments des deux codes culturels une stratégie identitaire synthétique plutôt que dichotomisante et réductrice. Ce sentiment de Dahlia de renouveler sa cohérence identitaire se confirme dans la révélation non anodine qu'elle nous fait d'avoir de plus en plus l'impression d'être mère comme sa mère, présente et attentive auprès de ses enfants, alors que dans son pays Dahlia était en rébellion avec ce modèle.

Enfin, si l'on se réfère à la conception de Berry (1996), qui porte plus sur l'adaptation à l'environnement que sur le maintien ou non de la cohérence identitaire, Dahlia se situerait dans le quadrant **stratégie d'intégration** puisqu'elle veut à la fois conserver certaines caractéristiques culturelles identitaires et entretenir des liens significatifs avec la société d'accueil (figure 1.3, p. 28).

On constate donc que devenir parent-relais est en quelque sorte la concrétisation, par rapport à un rôle donné, d'une stratégie d'adaptation réussie au sens où l'entendent Berry et ses collaborateurs.

3.3. LES FACTEURS D'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-RELAIS CHEZ DAHLIA

Le profil de parent-relais étant l'actualisation, dans un rôle donné, d'une stratégie d'intégration selon les termes de Berry, nous analyserons maintenant comment les principaux facteurs d'adaptation définis dans les ouvrages ont joué dans l'émergence de ce profil parental chez Dahlia.

3.3.1. La distance culturelle

Rappelons que nous avons décidé, dans notre plan d'échantillonnage, de choisir des sujets en provenance de pays présentant des différences culturelles importantes, de façon à pouvoir analyser un processus d'adaptation de rôle qui soit réel et substantiel. Tous nos sujets viennent donc de pays non occidentaux.

Dans le cas de Dahlia, elle est originaire d'Europe de l'Est, donc d'un pays qui était, du moins à son départ, d'allégeance communiste, c'est-à-dire sous un régime politique idéologiquement différent du nôtre et officiellement fermé aux influences occidentales. Il s'est avéré toutefois que Dahlia n'a pas eu de difficulté à franchir cette distance culturelle à cause de sa situation particulière et de ses caractéristiques personnelles. D'abord, dans son pays, son travail et celui de son mari l'ont amenée,

d'une part, à voyager à l'étranger et, d'autre part, à entrer quotidiennement en contact avec des gens venant de pays occidentaux. Cela l'a donc familiarisée avec la culture occidentale. De plus, Dahlia avait eu l'occasion, au cours de ses études universitaires, d'apprivoiser et d'analyser divers aspects de la culture occidentale. De plus, sa connaissance de la langue française, antérieure à son départ, est un élément propre à avoir diminué l'écart culturel lors de son arrivée au Québec. Enfin, le fait que Dahlia se dise d'allégeance religieuse chrétienne orthodoxe et qu'elle ait conservé les traditions et fêtes religieuses chrétiennes, même dans un pays officiellement athée, a sans doute été un facteur de rapprochement dans la société d'accueil façonnée par le christianisme.

Dahlia se sentait donc, même avant de quitter son pays d'origine, une proximité avec la mentalité occidentale, et les codes culturels occidentaux lui semblaient tout à fait compatibles avec ses aspirations. Cette attitude d'ouverture a amené le choc culturel et l'a amenée à développer une stratégie d'intégration à la fois comme immigrante et comme parent. À tel point que Dahlia ressent aujourd'hui plus d'incompatibilité des codes avec des immigrants venant de pays non occidentaux de l'hémisphère Sud qu'avec des Québécois.

3.3.2. La trajectoire migratoire

Certaines caractéristiques de la trajectoire migratoire de Dahlia éclairent le fait qu'elle soit devenue parent-relais. Des attentes de départ qu'elle qualifie elle-même de « réalistes » l'ont préparée à surmonter les obstacles. En effet, comme elle prévoyait que la transplantation serait difficile, elle n'a pas été prise au dépourvu devant les difficultés et elle considère, dans l'ensemble, que la démarche s'est bien déroulée. D'autres facteurs facilitateurs ont joué, à savoir que leur départ était volontaire, planifié et qu'il s'est effectué dans la légalité. Les motifs de départ étaient donc endogènes : il ne s'agissait nullement d'un départ forcé, ce qui est un facteur d'intégration, selon Eisenstadt (1954).

À l'arrivée ici, elle a pu, à titre « d'immigrante reçue », bénéficier de bonnes conditions d'accueil, comme les cours de français et de formation offerts aux immigrants. Côté travail, elle a accepté de gravir les échelons un à un, en usant parfois de débrouillardise, pour en arriver à une ascension somme toute rapide et à l'obtention d'un poste de responsabilité dans son domaine. Elle a donc vécu une intégration sans heurts au marché du travail, que les ouvrages considèrent comme favorable à l'adaptation.

3.3.3. Un réseau social réduit

À part la famille nucléaire, les deux principaux milieux d'appartenance sociale de Dahlia ont été l'école, par ses enfants, et le milieu de travail. En l'accueillant comme parent et comme bénévole, l'école a représenté pour Dahlia un tremplin vers la société d'accueil. Pour ce qui est du milieu de travail, bien qu'elle s'y sente à l'aise et appréciée, il ne représente pas un lieu d'identification à la société québécoise, puisque la plupart des employés y sont des immigrants. Ainsi en est-il d'ailleurs de son voisinage. En outre, toutes ses relations sociales à l'extérieur de la maison sont fonctionnelles et n'ont pas de ramifications dans la vie privée. Il y a donc inexistence d'un réseau d'amitié réel.

S'ajoute à cela le fait que Dahlia n'a guère recherché l'appui de sa communauté homoethnique, considérant que ceux-ci se réfèrent trop au passé et cherchaient à reproduire les façons de faire du pays d'origine, ce qu'elle perçoit comme nuisible à son intégration. Rocher et Rocher (1991) font d'ailleurs état de cette tendance qu'ont certains immigrants soucieux de leur intégration structurelle, socioéconomique, à laisser de côté leurs préoccupations liées à la persistance de leurs « stigmates » (*sic*) culturels. Les observations de ces auteurs sont en ce sens congruentes au fait que Dahlia, tout en ayant une stratégie identitaire synthétique, penche plus vers la société d'accueil que vers la société d'origine comme pôle d'identification.

Pour le soutien affectif, Dahlia compte donc essentiellement sur la famille nucléaire, comme c'est souvent le cas pour les immigrants, en l'absence de la famille élargie (Adams, 1977). Elle voit donc comme une épée de Damoclès la difficulté de son mari de s'intégrer dans le marché du travail, compte tenu de l'impact de ce problème sur le fonctionnement et le climat familial. Les effets psychologiques et financiers néfastes qu'ont sur la famille les problèmes d'insertion professionnelle du père sont d'ailleurs documentés dans les ouvrages (Yamamoto *et al.*, 1976; Tousignant, 1992).

Toutefois, les inquiétudes de Dahlia ne semblent pas entamer sa volonté de s'enraciner ici. En effet, elle a clairement dépassé la phase d'adaptation aux valeurs : sa décision de s'installer ici est prise et se concrétise dans l'achat d'une maison. Elle endosse les valeurs de sa nouvelle société, et c'est cette adhésion fondamentale qui semble lui donner la force de surmonter les obstacles. Cette décision ferme de s'installer contribue sans doute à accroître sa disponibilité à participer à la vie économique, politique et sociale, et à éduquer ses enfants en ce sens (Camilleri, 1989).

Sa satisfaction serait complète si la société d'accueil fournissait à son mari les mêmes occasions et possibilités de participation. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs observé ces difficultés familiales qu'entraînent les différences

de rythme d'adaptation des membres d'une même famille (Tousignant, 1992; Sterlin, 1987). Sa vision de l'avenir semble ainsi marquée par ce rythme d'adaptation en escalier : elle le voit prometteur pour ses enfants et elle-même, mais assombri dans le cas où les difficultés de son mari perdureraient.

Malgré tout, au-delà de ces facteurs conjoncturels, Dahlia compte d'abord sur elle-même, sur ses capacités d'organisation, son audace, sa débrouillardise et sa détermination pour déchiffrer sa nouvelle société, s'y tracer un chemin et y entraîner ses enfants, la clarté et la transparence des règles du jeu aidant.

4

LE PARENT-EN-BRIDE**1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE NOUR***

C'est d'abord grâce au récit de l'expérience de Nour que nous avons dégagé le profil de parent-en-bride.

Nour est originaire du Moyen-Orient. Elle est venue rejoindre son mari et le fils de celui-ci un an après leur immigration au Québec. Au moment de l'entrevue, Nour était ici depuis à peine trois ans. Entrée comme immigrante parrainée, elle a actuellement le statut d'immigrante reçue. Elle a une formation universitaire et a travaillé depuis son arrivée de façon intermittente dans son domaine comme bénévole. De religion musulmane, elle avait acquis des notions de français dans son pays d'origine.

Le couple a deux fils dont l'aîné, issu d'un premier mariage de son mari, avait sept ans au moment de l'entrevue. Le fils cadet est né au Québec et était âgé de vingt mois lors de notre rencontre. Nour et sa famille ont quitté leur pays d'origine pour améliorer leurs conditions socioéconomiques et fuir une situation de guerre où l'espoir d'un changement leur apparaissait absent.

Elle exprime ce manque d'espoir en disant que là-bas, la psychologie des gens est « morte ». Le départ s'est fait de façon légale, grâce à des contacts privilégiés et de la chance. Nour dit qu'elle était « confiante » et « contente » lorsqu'elle a quitté son pays pour venir au Canada.

* Nom de code choisi par la participante, signifiant « lumière ».

1.1. LE BILAN MIGRATOIRE DE NOUR

Nour apprécie grandement les conditions matérielles qui prévalent au Canada, notamment la situation d'abondance qui permet à tous, riches ou pauvres, de manger de tout, « *des fruits, de la viande, etc.* ». Elle considère « *les conditions de vie* » au Québec comme luxueuses et est impressionnée par l'abondance des biens matériels qu'il y a dans la plupart des maisons d'ici, en comparaison avec son pays d'origine. Nour aime aussi que l'organisation sociale rende l'éducation et les soins de santé accessibles à l'ensemble de la population. Elle se dit également très satisfaite d'habiter dans un pays de paix, où elle n'a plus à vivre « *le stress de la guerre et des bombardements* ».

Nour est heureuse d'avoir choisi le Québec comme terre d'accueil, car elle constate que les immigrants y sont mieux reçus que dans plusieurs pays européens, qu'il y a moins de discrimination et que les « *Québécoises* » (*sic*) acceptent que les immigrants travaillent. De plus, sa connaissance des rudiments du français a facilité ses premiers contacts avec les gens et elle se trouve chanceuse d'avoir eu accès aux cours de français et d'initiation aux réalités québécoises offerts aux nouveaux arrivants. À noter qu'elle fonde son évaluation comparative du Canada comme pays d'accueil sur l'expérience de sa sœur qui vit actuellement en France.

En ce qui concerne la mentalité et les valeurs, Nour a été frappée à son arrivée par le climat de liberté, le respect de l'individu et des droits de la personne :

C'est un pays qui respecte l'homme. Il n'y a pas de racisme ici, même si tu es allemand, juif, libanais, arabe, noir, blanc... Je respecte ce pays à cause de cela.

La confrontation à notre climat rigoureux a été et demeure un irritant : elle ne s'est pas encore « acclimatée » au sens strict du terme. Sortir en hiver représente encore une aventure, à cause du froid, de la glace et des intempéries. Ces conditions climatiques limitent par conséquent ses contacts sociaux.

Ces contraintes dues au climat sont amplifiées par le fait qu'elle habite dans une banlieue « dortoir » où il y a peu d'animation, loin du centre-ville, et où les moyens de transport sont peu développés. Elle ressent donc d'autant plus fortement l'isolement et l'ennui, que la vie de quartier est relativement embryonnaire.

Toujours dans le domaine de l'environnement physique, l'adaptation à une nourriture plus aseptisée, à des fruits importés moins savoureux parce que cueillis prématurément, ne s'est pas faite sans une certaine nostalgie des sensations, goûts et odeurs du passé. « *On sait pas c'est quoi des fruits dans ce pays !* » Elle décrit sa réaction du début comme « *silencieuse* » : « *J'en parlais pas beaucoup ; j'étais comme étonnée* » devant ces différences.

Elle semble avoir beaucoup souffert d'être loin de sa famille et de l'entourage chaleureux du pays d'origine. Elle est d'autant plus nostalgique de ce type de relation qu'elle ne semble pas s'être créé ici un réseau social primaire où elle se sentirait aussi entourée. Ses relations sociales se limitent à des rencontres avec des immigrants, plus spécifiquement ses compatriotes, et à des rapports à distance avec sa famille (lettres, appels téléphoniques). Une exception : sa mère a obtenu un visa pour l'assister lors de son accouchement, ce qui a cependant eu pour effet d'accroître le sentiment de solitude de Nour après le départ de sa mère. Elle ne prévoit d'ailleurs pas de réunification familiale, car ses parents considèrent qu'ils sont trop âgés pour pouvoir s'adapter à un nouveau pays.

Nour trouve que les occasions d'établir des contacts avec les Québécois nés ici sont rares. Elle se dit en effet plus souvent en contact avec des membres d'autres communautés culturelles ou de sa communauté d'origine qu'avec eux. Selon elle, le fait que les immigrants se retrouvent entre eux dans plusieurs sphères d'activité nuit à leur intégration. Par exemple, lorsqu'elle a suivi les cours de francisation du COFI (Centre d'orientation et de francisation des immigrants) à son arrivée, elle a constaté que la plupart des formateurs étaient des immigrants. La situation est analogue dans le HLM qu'elle habite : il n'y a que des immigrants :

Mais c'est bizarre, qu'est-ce qui se passe ? [...] moi je viens au Canada : mais où sont les Canadiens ?

Sa brève tentative d'insertion sur le marché du travail n'a pas plus permis à Nour de se constituer un réseau social québécois. En effet, elle s'y est sentie immigrante parmi les immigrants et isolée, car elle ne connaissait pas la langue de cette communauté culturelle :

Comme une étrangère, comme quelqu'un à côté [...] toute seule, pas par rapport aux Québécois ou aux Montréalais, mais par rapport aux Italiens (elle mentionne la communauté ethnique concernée).

Elle dit y avoir observé une mentalité individualiste et peu de volonté de l'initier, de la supporter et de l'intégrer au milieu de travail.

Nour considère d'ailleurs que la situation linguistique rend l'insertion dans un milieu de travail très exigeante. Pour obtenir un emploi « canadien, vraiment canadien », elle devrait, lui semble-t-il posséder les deux langues, en plus de son diplôme universitaire, et être « très adaptée, tellement adaptée » (entendre : acculturée).

Nour déplore que ses rares contacts avec les gens nés ici se résument à des relations utilitaires (dans des commerces, des agences de services) qui, bien que cordiales, ne se transforment pas en relations amicales, plus engagées et intimes. Elle observe dans son entourage que cette difficulté à établir des liens d'amitié persiste même après cinq ou six ans de résidence ici. Elle aimerait établir des liens qui dépassent ce caractère fonctionnel.

Je passe au magasin, je dis : je veux du lait [...] Il me dit bien : « merci, bonjour madame » et c'est tout. Je peux aller à Fairview, je peux aller à Super C, je peux téléphoner à Bell Canada si j'ai des problèmes, je peux me débrouiller, mais c'est pas suffisant.

Quand je suis venue ici, j'aurais aimé avoir des contacts avec des gens qui sont Canadiens, qui sont pas de mon pays d'origine.

Je ne peux rien dire sur la mentalité canadienne parce que j'ai pas une amie canadienne. J'ai pas de relations canadiennes. Ça me gêne.

De façon plus générale, Nour dit qu'elle se sent exclue et rejetée, malgré les structures d'accueil, le discours officiel, les politiques et la réglementation qui dissuadent la discrimination. Elle explique ce sentiment par une certaine forme de rejet des musulmans que l'on a tendance, à cause des événements mondiaux actuels et récents, à identifier tous à l'orthodoxie extrémiste. Ainsi, même si elle ne porte pas le voile, elle s'attriste de constater que des femmes sont exclues ou rejetées uniquement à cause de ce signe extérieur, alors qu'elles ne font, selon elle, que se conformer aux règles religieuses auxquelles elles sont assujetties :

Pourquoi toujours le regard sur les musulmans, comme ça, qui pique ? [...] Il y a une idée pas claire sur les musulmans.

Elle croit que les médias contribuent à cette discrimination en accordant beaucoup de visibilité aux musulmans orthodoxes et en assimilant tous les musulmans aux intégristes :

Toujours les reportages donnent des idées qui me rendent honteuse de dire qui je suis. [...] Pourquoi ça ? [...] Il y a beaucoup de gens qui sont ouverts, qui sont très éduqués et c'est pas tous les gens qui portent l'écharpe. Malgré ça on a beaucoup de critiques, de conflits [...]

Comme la population d'ici entend peu parler des musulmans dissidents et des progressistes, à cause de la répression politique qu'ils subissent, elle a tendance à généraliser, à avoir une perception négative des musulmans et à les tenir à distance. Cette même tendance à la généralisation amène les gens à établir une équation entre port du voile et fermeture d'esprit chez les femmes qui le portent, alors que ce n'est, selon elle, qu'une coutume religieuse qui ne permet pas de mesurer le degré d'ouverture ou de fermeture de la personne. Nour déplore que de tels préjugés éloignent les Québécois des musulmans.

En somme, même si elle apprécie les conditions matérielles de vie ici et partage les valeurs de sa société d'accueil qui respectent les droits des personnes, Nour a un vécu migratoire assombri par le sentiment d'exclusion et la difficulté qu'elle a, indépendamment de sa volonté, à se construire un réseau social significatif.

1.2. NOUR ET SON AVENIR

En ce qui concerne la décision de rester ou non, Nour vit une ambivalence énorme. Rationnellement, elle voit et mesure tous les avantages qu'il y aurait à rester ici : conditions matérielles améliorées, santé, écoles, routes, contexte de liberté, égalité dans les relations hommes-femmes, libération de la femme. Malgré tout, émotivement, elle penche vers le retour au pays d'origine pour y retrouver la chaleur des liens sociaux, car elle ne s'est pas recréé ici un réseau social et des liens affectifs qui feraient contrepoids aux pertes qu'elle a subies en émigrant : « *Maintenant je te dis à toi que je veux revenir parce que je me sens triste.* » Selon ses propres mots, elle se sentait là-bas « *emprisonnée par la tradition* » mais « *entourée* », alors qu'ici elle vit dans un climat de liberté mais se sent confinée à la maison et peu entourée.

C'est sa difficulté à recréer des liens ici qui l'amène à envisager le retour au pays d'origine. « *Je peux revenir chez nous dans mon pays, mais dans tous les cas, à mon avis, il y a positif et négatif ici et positif et négatif là-bas. Mais c'est mieux que je reviens. Mieux vaut retourner au pays, tout compte fait.* » Son mari est d'ailleurs retourné dans leur pays en éclaireur pour explorer les possibilités de retour. Mais ses observations l'ont amené à dissuader Nour de le faire, si ce n'est dans quelques années, quand le pays sera reconstruit et que les routes, écoles et hôpitaux fonctionneront normalement.

Nour n'abandonne pas pour autant son rêve de retour et reste ambivalente. Elle craint d'avoir trouvé du travail et d'être « *plus adaptée* » d'ici trois ans, et de ne plus pouvoir ou vouloir envisager de partir. Elle se dit « *perdue entre deux pays* ». Même si elle rêve de retourner au pays d'origine pour retrouver ses racines, elle n'est pas sûre de pouvoir y vivre à cause de la mentalité et des conditions de vie. Elle note que beaucoup de ses compatriotes et d'immigrants, même s'ils décident de rester ici, gardent encore une certaine nostalgie. Selon elle, tous les immigrants vivent cette nostalgie et ce déchirement entre les deux pays. Certains ont la capacité de la surmonter, mais elle-même ne s'en sent pas capable : « *Moi, pour l'instant j'ai pas la capacité, puisque je ressens tout le temps de la nostalgie, quelque chose qui écrase [...]. Peut-être que toujours je penserai si j'ai de l'argent je retournerai dans mon pays.* » « *Pour la famille, pour le climat* », dit-elle.

Nour se donne trois ou quatre ans pour prendre une décision finale ; freinée par les observations de son mari sur les conditions de vie actuelles dans son pays d'origine, sa décision dépendra avant tout des contacts qu'elle aura eus avec les Canadiens.

Peut-être si j'en ai, des amis canadiens, peut-être je peux décider plus [facilement] de rester ou de quitter [...]. J'ai une amie, elle est ici depuis neuf ans, elle n'a pas encore d'amis canadiens ; pourtant elle a le cœur ouvert. Mais moi, je ne veux pas rester neuf ans comme elle.

Les trois prochaines années lui apparaissent déterminantes pour résoudre son ambivalence. Si elle réussit à se créer un réseau social au cours de cette période, elle envisage qu'elle pourra s'installer pour longtemps au Québec.

D'ailleurs, si l'on pense à tous les projets qu'elle a concoctés, on constate qu'ils s'étalent déjà sur une période de dix ans. D'abord, Nour planifie une grossesse pour bientôt. Elle veut aussi, dans un avenir rapproché, s'acheter une maison dans un quartier vraiment québécois. Elle s'y voit déjà entretenir des relations amicales avec ses voisines. Elle pense même ouvrir une garderie dans ce milieu plus villageois et y travailler. Elle pourrait ainsi développer des amitiés, comprendre la culture et mieux saisir l'accent québécois. Si elle surmonte les difficultés des quelques prochaines années, elle se voit, dans dix ans, bien enracinée ici :

Soit que je retourne au pays d'origine d'ici trois ans, soit que je serai encore ici dans dix ans et que j'aurai ouvert une garderie [...] si je m'adapte d'ici trois ans.

2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

2.1. LES DIFFÉRENCES OBSERVÉES DANS L'EXERCICE DU RÔLE DE PARENT

Nour nous a fait plusieurs observations sur le contexte social qui encadre l'exercice du rôle de parent et influence ainsi à divers degrés le déroulement de la vie familiale. Par exemple, ici, dans le pays d'accueil, le rôle de parent s'exerce dans l'isolement, alors que dans son pays d'origine, le parent est plus entouré et se sent au cœur de l'activité de sa communauté. Là-bas, même si l'on vit éloigné du centre-ville, on ne ressent pas l'isolement, car chaque quartier est un centre d'activité complet en lui-même, autonome :

[...] moi j'aime les endroits où il y a beaucoup de gens, beaucoup de magasins, des places vivantes [...] chez nous [dans le pays d'origine], je me rappelle que dans chaque quartier tu pouvais trouver des magasins, des boutiques, beaucoup de gens [...]

Nour décrit sa société d'origine comme une société traditionnelle où les modèles de comportements sont peu nombreux, « un modèle pour l'ensemble de la classe moyenne », où les écarts de niveau de vie et la distance entre les classes sociales sont grands et restreignent l'accès au bien-être pour les familles de classes moyenne et pauvre. Elle observe qu'il y a ici une mentalité plus égalitaire entre riches et pauvres et qu'il existe un filet

de sécurité sociale qui assure qu'une personne ne manque de rien. Les modèles de comportements à présenter aux enfants lui apparaissent plus flexibles et égalitaires. Les enfants jouissent d'une plus grande liberté d'action et d'expression que dans le pays d'origine, et ils ont aussi des droits qui sont protégés par la loi.

[...] *ici mon fils peut avoir à l'école une amie qui est riche, une amie qui est pauvre. Il n'y a pas l'idée de pauvre et riche, de l'argent et pas d'argent. C'est tout le monde égal. Mais là-bas [au pays d'origine], peut-être que mon enfant aurait souffert : il regarde son ami qui a un jeu qu'il n'a pas : pourquoi lui, il l'a et pas moi ? Pourquoi le père Noël vient chez lui, pas chez moi ? Il serait privé là-bas. Et ici je crois que les enfants ne manquent pas de beaucoup de choses. Et puis, la loi donne beaucoup de liberté aux enfants.*

Nour vient d'un pays doté d'un système politique confessionnel où règles civiles et religieuses s'imbriquent les unes dans les autres. La structure et les règles familiales y sont, pour les musulmans du moins, définies par la religion. Ces normes sont transportées intégralement dans le pays d'accueil où elle régissent encore la vie de ceux qui ont immigré. Au Québec, elles se juxtaposent aux règles du *Code civil*, de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Charte des droits de la personne* et entrent souvent en contradiction avec elles. Par exemple, la loi religieuse ne donne qu'à l'homme le droit de « *répudier sa femme* », donc de divorcer. De plus, en cas de répudiation, la femme perd tous ses droits sur ses enfants dès qu'ils atteignent l'âge de sept ans. Elle dépend alors du bon vouloir de son mari.

Même si le *Code civil* en vigueur ici impose des règles différentes en ce qui a trait à la structure familiale, à sa constitution et à sa dissolution, ce sont les règles religieuses musulmanes qui priment et se perpétuent dans la famille de Nour. En fait, le père a toute autorité sur la famille, c'est lui qui prend les décisions. C'est du moins ce qui doit apparaître publiquement, officiellement, car, dans son pays, c'était souvent Nour et sa mère qui, en douce, étaient à l'origine des décisions.

Certaines règles religieuses concernant la famille visent plus particulièrement les femmes et les filles. Nour explique que les femmes n'ont pas le droit, selon la tradition, d'exprimer leurs désirs et leurs volontés propres. C'est à travers des tactiques qu'elles doivent amener l'homme à combler leurs besoins en lui faisant croire que l'idée vient de lui. De plus, en tant que mères et épouses, les femmes sont entièrement au service de leur mari et de leurs enfants. Chez les musulmans, « *l'homme domine la femme* », il a autorité sur elle. « *C'est elle qui fait des sacrifices.* » Nour considère d'ailleurs que la tradition musulmane est trop sévère envers les femmes. Le rôle de mère-parent y est subordonné au rôle du père et, par conséquent, défini

par le père dans la famille. Enfin, la loi religieuse régit même l'alimentation et la sexualité, ce qui n'est généralement pas le cas ici dans une société dite moderne.

Les différences dans l'environnement social et religieux marquent les rapports familiaux de plusieurs façons. Alors que dans son pays d'origine, le parent est considéré comme l'autorité suprême auprès de l'enfant, ici la loi est au-dessus des parents et régleme leurs actes. Globalement, Nour considère que les lois de la société québécoise accordent beaucoup plus de liberté et de droits aux enfants que celles de son pays d'origine, mais aussi que, conséquemment, les parents d'ici ne parviennent pas à imposer leur autorité à leurs enfants.

Mon enfant, si je veux le frapper sur la main comme ça peut-être, il prend le téléphone et parle avec la police: Venez, maman me frappe, me fait souffrir [...]. Chez nous, il n'y a pas de ça [...]. Ici, c'est la loi [qui prime], chez nous, c'est les parents.

Par ailleurs, Nour constate qu'ici les abus et les enlèvements d'enfants sont plus fréquents, ce qui accroît les responsabilités individuelles des parents quant à la surveillance et à la protection des enfants. Chez elle, les enfants sont exposés à moins de dangers et, comme ils sont protégés par tout l'entourage, collectivement, ils se trouvent plus libres, dans les faits, d'aller et venir.

[...] mais il y a une chose ici qui m'inquiète peut-être assez, le problème de l'abus de l'enfant [...]. Quand je pars avec mon enfant à n'importe quelle place, toujours je prends la main « comme ça ». Parce que je vois à la télé que beaucoup d'enfants sont perdus et ça me fait peur, beaucoup beaucoup [...]. Toujours je dis à mon enfant: n'ouvre pas la porte à n'importe qui; ne parle pas à n'importe qui; ne mange pas ce qu'on te donne. Chez nous, c'est différent. Chez nous l'enfant part chaque jour dans le jardin, au parc. Au parc, il y a le voisin, il y a l'oncle, la tante, la grand-mère. Il y a plein de monde.

Cette affirmation semble contredire celle émise plus tôt selon laquelle les parents accordent ici plus de liberté aux enfants. Lorsqu'on y regarde de plus près, on peut se demander si cette liberté d'aller et venir n'est pas surtout le fait des enfants plus jeunes (au parc du quartier) et non des adolescents ou des jeunes adultes dont la tradition musulmane brime plus la liberté de pensée, d'expression, de sortie, etc. que la société d'accueil.

Les coutumes du pays d'origine de Nour créent aussi une inégalité de droits et de traitement selon les sexes. Certaines règles s'appliquent à tous les enfants, garçons ou filles, mais avec plus de sévérité pour ces dernières. Ainsi, la règle voulant que les enfants habitent sous le même toit que leurs parents jusqu'à leur mariage s'assouplit pour les garçons

qu'on laisse partir, pour voyager à l'étranger ou pour étudier, ce qu'on acceptera difficilement pour une fille. Parfois, certaines filles se serviront de l'alibi des études pour voyager à l'étranger, mais ce sera souvent au détriment de leur réputation.

Par exemple [...] la fille de X, elle a voyagé pour faire la médecine. Les gens sont fiers d'elle. Ils acceptent l'idée, mais si elle veut voyager juste pour voyager, qu'est-ce qu'elle vient faire là-bas ? Mais après, la vérité sort et les problèmes aussi.

Autre exemple, on ne tolérera pas qu'une fille passe une nuit seule sans sa famille, même dans la maison familiale : on risquerait de considérer qu'elle a des mœurs légères. Les filles doivent donc accompagner leurs parents partout et en tout temps, c'est dire qu'elles n'habiteront jamais seules en appartement. Elles ne quitteront la maison familiale qu'au moment de leur mariage.

Nour voit aussi des différences dans les attitudes face à l'éducation sexuelle des enfants. Dans son pays d'origine, la sexualité est perçue comme honteuse et tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin est tabou et doit demeurer caché. L'éducation sexuelle y est donc bannie et toute manifestation de sexualité, censurée et prohibée.

En ce qui concerne le contexte scolaire, Nour nous explique que, dans son pays d'origine, les coûts élevés de l'éducation et les efforts financiers que cela représente pour les parents exercent sur les enfants une forte pression à la réussite et que les travaux scolaires créent beaucoup de tension familiale, d'autant plus que la charge de devoirs à domicile est beaucoup plus grande là-bas. Cette pression à la réussite pousse même souvent les parents à payer des cours privés à leurs enfants.

Au Québec, l'école assume une plus grande part de l'encadrement académique et fait peu appel aux parents pour la seconder en cette matière. Les programmes scolaires lui apparaissent mieux adaptés au rythme et aux besoins des enfants, plus pertinents et progressifs, moins surchargés tout en demeurant aussi efficaces. Le climat qui règne à l'école est agréable et les enfants sont heureux de s'y présenter, ce qui rassure Nour.

Nour trouve d'ailleurs qu'ici les relations entre l'école et les parents sont bien organisées. Les rencontres avec les parents font partie intégrante du calendrier scolaire, et en marquent les différentes étapes. Le transport scolaire lui semble aussi très adéquat.

Les relations école-parents, c'est mieux que dans notre pays. [...] C'est plus organisé, plus clair, même avec le transport scolaire. Ici, je suis très calme quand mon enfant va à l'école. Quand il revient à la maison, il n'a pas de problème et est content quand il y retourne.

2.2. LA CONCEPTION DU RÔLE DE PARENT

Même si elle nous a décrit les différences qu'elle a notées dans l'exercice du rôle de parent ici et dans son pays d'origine, Nour considère que certains aspects de ce rôle sont universels. Pour elle, la différence d'âge entre les parents et les enfants fait qu'il y a de toute façon des difficultés de communication, qui ne viennent pas nécessairement de l'expérience migratoire ou du contexte social (pays d'origine *vs* pays d'accueil). Ainsi, même si les relations entre parents et enfants sont amicales, la différence d'âge fait qu'on a : « [...] *de la difficulté à rapprocher nos idées de celles de nos enfants. C'est normal. Dans tous les pays du monde, c'est normal que toujours il y a un conflit de génération* ». On peut donc présumer que ces aspects qu'elle considère comme universels ne seront pas pour elle des cibles prioritaires de changement.

Pour Nour, le rôle de parent n'est pas inné mais appris, on ne naît pas parent, on le devient.

Moi je trouve que j'ai beaucoup de choses à comprendre : comment je peux parler avec mon enfant, comment je peux éduquer mon enfant, comment je peux agir le plus justement, le plus correctement avec mon enfant.

Elle pense aussi que le rôle de parent est évolutif, que ses contenus et ses modes d'exercice varient en fonction des circonstances de la vie, des situations, des époques et des contextes sociaux et environnementaux. Faisant allusion à une femme musulmane de son entourage qui oblige sa fille à porter l'écharpe, elle précise :

Elle dit qu'elle est contente parce qu'elle peut mettre sa fille à sa main, mais c'est pas logique [...]. Parce que si cette femme-là, par exemple, si elle était dans le pays d'origine, il n'y aurait pas de problème. Mais si elle est ici, où ça mène ? Moi, à mon avis, ou tu reviens à ton pays et tu fais ce que tu veux comme tradition de là-bas, mais n'oblige pas, ici, tes enfants à faire ce que tu veux pour toi-même.

Nour considère donc qu'un parent doit transmettre à ses enfants ce qui les aidera à s'adapter au contexte du pays d'accueil, plutôt que de s'attacher étroitement aux traditions du pays d'origine, ce qu'elle dénonce comme de l'autoritarisme et de l'égoïsme. Elle pense d'ailleurs qu'une grande part du contenu et des règles qu'elle a à transmettre et à appliquer comme parent musulman relève de traditions religieuses qui devraient évoluer selon les situations, les contextes et les époques, ce qui va dans le sens de sa conception du rôle de parent évolutif.

Pourquoi on ne fait pas une rénovation des lois religieuses et des lois sociales ? [...] Pourquoi on marche sur des siècles et des siècles ?

2.3. ADAPTER SON RÔLE DE PARENT

Comme, pour elle, le rôle de parent est appris et évolutif, Nour voit bien qu'elle doit l'adapter et exprime sa volonté de changer en tenant compte de certaines différences qu'elle perçoit, dans l'exercice du rôle de parent, comme étant à l'avantage de la société d'accueil. Sa conception du rôle de parent semble constituer un catalyseur de changement et d'harmonisation. Elle dit d'ailleurs que ses enfants, « *parce qu'ils vivent au Canada ils doivent s'adapter* » et que, comme parent, elle doit les aider à le faire.

Sa volonté d'adaptation se concrétise et se révèle dans ses propos sur ce qu'elle veut conserver ou abandonner de la société d'origine et ce qu'elle veut adopter ou refuser de la société-hôte. Voyons maintenant comment Nour définit sa tâche d'adaptation eu égard aux quatre dimensions principales du rôle de parent : l'autorité parentale, les fonctions de protection et de surveillance, de soins et d'entretien, et d'éducation.

2.4. ADAPTER L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Quand elle parle de l'adaptation de son rôle de parent aux réalités d'ici, Nour soulève la question des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, père et mère, époux et épouse. Elle souhaite devenir une femme, une mère et une épouse à part entière. Dans cet ordre d'idées, elle souhaite partager l'autorité parentale, faire valoir son propre point de vue et exprimer ses besoins dans sa relation avec son mari. Elle remet en question le droit non symétrique de l'homme de répudier sa femme, l'absence de droits de la femme sur la garde de ses enfants (tableau 4.1).

C'est une loi très sévère pour elle. Pourquoi ? Elle n'a pas accouché de ce bébé ? Elle n'a pas eu beaucoup de difficulté pendant neuf mois ? C'est quelle religion, ça ? Moi, j'ai comme une révolution en moi parce que j'ai connu des femmes divorcées qui ont souffert à cause de cela. Alors, c'est pas logique.

Il semble que cette tâche soit pour elle fondamentale, car ce thème revient de façon récurrente dans son discours. Pour elle, ce rééquilibrage des pouvoirs est à la base de tous les autres changements dans son rôle de parent.

Comme nous l'avons vu précédemment, dans la société d'origine de Nour, les règles religieuses confèrent au père toute l'autorité dans la famille. En effet, dans cette culture, le principe de la soumission de la femme à l'homme ne disparaît pas quand celle-ci accède au rôle parental. Nour vit donc une situation paradoxale où, pour introduire un changement dans le partage de l'autorité parentale, elle doit obtenir la permission de son mari.

Tableau 4.1

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à l'autorité parentale

Tâche d'adaptation

Récupérer son autorité parentale

VALEUR

Droits comme mère, épouse et femme à part entière. Obtenir justice comme mère. Accéder à la réalisation de soi dans ce rôle. Soustraire les mères à de grandes souffrances.

EXIGENCES

Contre les coutumes sociales et religieuses millénaires assimilées par son mari, son milieu social et elle-même. Ébranler un système religieux, social et politique dont les parties interdépendantes et interreliées se protègent mutuellement et résistent à tout changement.

POUVOIR

Peu de pouvoir :

- sur le fait que son mari se voit comme le chef de famille ;
- difficulté de se dégager de son éducation ;
- pouvoir de stratégie et tactiques.

ACTIONS ET/OU PROJETS

Discussions avec son mari. Résultats : détérioration du climat familial, sans gain de pouvoir.

En réalité les femmes veulent changer beaucoup de choses, mais toujours le personnage principal, c'est le mari, c'est lui le boss.

Pour Nour, changer les choses représente une tâche colossale étant donné que son mari a été éduqué dans l'idée qu'il est « *le centre, le boss, la racine de la famille* ». Une telle transformation nécessite une remise en question de traditions religieuses et de coutumes millénaires endossées et reproduites par ses compatriotes, même dans la société d'accueil. Elle représente un bouleversement de la structure familiale hiérarchisée. L'effet systémique est également important : en remettant en question l'autorité du chef de famille, on vise directement l'autorité de l'homme sur la femme, celle du mari sur son épouse. Dès qu'il y a des enfants, la relation conjugale et les responsabilités parentales sont constamment enchevêtrées et touchent l'ensemble des interactions dans la famille.

Bien qu'elle dise vouloir un partage plus égalitaire de l'autorité parentale et familiale, Nour ne détient pas, loin de là, tous les leviers pour effectuer ces changements. Elle éprouve beaucoup de difficultés à faire

valoir ses priorités comme mère auprès de son mari qui représente un obstacle majeur au changement. Elle considère d'ailleurs que la conception qu'a son mari de ses rôles d'époux et de père comme « *chef de famille* » constitue la principale entrave à une redistribution de l'autorité. Nour a d'autant moins de pouvoir sur la situation que la tradition religieuse millénaire rend légitime la résistance de son mari. Sa volonté de changement se heurte par ailleurs à la plupart de ses compatriotes qui endossent les règles religieuses ou qui n'osent pas les contester. C'est en quelque sorte le combat de David contre Goliath.

Nour est bien consciente de la difficulté qu'elle a, elle-même, à se défaire de son éducation comme femme en contexte musulman pour transformer ses propres modes de fonctionnement dans la famille.

Beaucoup de fois j'ai pensé que ce n'était pas correct de n'agir que pour que mon mari ou ma famille soient contents [...] Je ne peux pas sortir de cela, de cette mentalité.

Sa capacité d'influencer son mari repose sur l'utilisation de stratagèmes pour orienter ses décisions, comme elle et sa mère en usaient auprès de son père.

Si, par exemple, j'ai envie de déménager, c'est mon idée, c'est pas son idée. Mais je vais dire à lui que c'est son idée. C'est ma façon: OK, tu es le boss. C'est une tactique [...] C'est comme un spectacle, mais ça me gêne. Je sens qu'ici les relations, c'est pas comme ça. Pourquoi ne pas être clair? Pourquoi on ne dit pas notre idée? Pourquoi on ne fait pas ce qu'on veut?

Il faut souligner que Nour ne fait jamais référence à l'égalité de droit comme parent que lui donne la loi ni à son droit à l'égalité comme femme dans la société québécoise. À cet égard, mentionnons que les lois d'ici reconnaissent à la fois le droit à l'égalité des femmes et des parents, et le droit de l'immigrant de conserver sa religion. Dans ce cas-ci, les règles religieuses vont à l'encontre de droits à l'égalité. La concomitance de ces deux séries de règles contradictoires peut expliquer que Nour se sente paralysée.

Pour tenter de rééquilibrer l'autorité parentale, Nour a surtout discuté avec son mari lors de décisions qui concernaient la famille. Ces discussions ouvertes n'ont toutefois donné que peu de résultats, si ce n'est la détérioration du climat familial. Nour continue donc de s'en remettre aux stratagèmes et à la manipulation. Elle constate que, même dans la société d'accueil, la femme musulmane reste soumise à l'homme, tant chez elle que dans les familles qu'elle côtoie. Elle considère donc que sa marge de manœuvre est bien mince pour arriver à un partage égalitaire de l'autorité parentale.

2.5. ADAPTER LA FONCTION DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE

Nour considère que deux composantes essentielles de cette fonction sont remises en question par le contact avec la société d'accueil : 1) la surveillance des enfants, et 2) le degré de liberté et d'émancipation à accorder aux enfants en fonction de leur âge (tableau 4.2).

2.5.1. Accroître la surveillance des enfants

D'emblée, Nour trouve qu'elle doit accroître la surveillance des enfants dans le pays d'accueil, et cela, pour deux raisons : d'abord parce que les risques d'abus physiques et sexuels lui semblent plus grands ici, et ensuite parce qu'elle veut se conformer à la *Loi de la protection de la jeunesse* et ne pas être prise en défaut comme parent. C'est donc pour assurer la sécurité de ses enfants (valeur intrinsèque) et pour conserver ses droits et son image de bon parent (valeur extrinsèque) qu'elle est prête à assumer cette adaptation.

Pour Nour, exercer la surveillance des enfants, lui semble plus exigeant ici parce que les parents doivent l'assumer seuls, sans l'appui de leurs proches, dans l'isolement, sans pouvoir déléguer une partie de cette responsabilité à leur parenté ou à leur entourage. Par ailleurs, elle trouve difficile d'être « supervisée » par la loi comme parent, et que les enfants puissent se plaindre légalement de leurs parents. Et cela l'insécurise d'autant plus que les normes en vigueur et les critères pour évaluer les capacités parentales ne lui sont pas familiers. Cette méconnaissance des normes et de leur interprétation crée un malaise chez elle et fait qu'elle ne sait pas trop comment elle doit agir et s'ajuster.

Ce sont surtout des réalités externes qui la poussent à accroître la surveillance de ses enfants : contexte social perçu comme dangereux ; responsabilité parentale confiée entièrement aux parents ; contexte légal encadrant l'exercice du rôle. Elle n'a que peu de pouvoir sur ces réalités, mais accepte de s'ajuster en conséquence pour le bien-être de ses enfants et le sien.

Pour se familiariser avec les attentes sociales quant à l'exercice de son rôle de parent, Nour est passée à l'action : elle assiste aux réunions de parents à l'école et écoute des émissions de télévision pour voir ce qu'il en est ici des relations parents-enfants.

Elle s'est récemment informée des activités qu'offre sa paroisse en matière de relation parents-enfants, mais elle ne s'est pas encore engagée dans de telles activités.

2.5.2. Baliser l'émancipation des enfants

Nour constate que les enfants ont beaucoup plus de liberté ici que dans son pays d'origine. Ici, les enfants quittent la maison dès leur majorité pour aller vivre en appartement sans que leurs parents puissent s'y opposer. Cela l'inquiète et la rend réticente à adapter son rôle pour permettre à ses enfants de s'émanciper avant leur mariage. Elle tergiverse, pèse le pour et le contre de cette façon de faire.

Ainsi, Nour déplore que sa sœur, bien qu'âgée de 32 ans, ne puisse pas quitter ses parents « *parce que c'est pas normal dans notre culture* », dit-elle. Elle ne peut même pas rester seule à la maison une fin de semaine si ses parents vont à la campagne, parce que ça risquerait de faire jaser les gens qui se demanderaient :

Ah ! Qu'est-ce qu'elle fait ? Ils se choqueraient [...] Cette fille, elle est seule, peut-être elle couche avec quelqu'un ! [...]

Mais si elle imagine bien que sa sœur est insatisfaite de son peu de liberté, elle ne peut pas envisager que ses propres enfants la quittent simplement pour vivre en appartement, de façon indépendante, avant leur mariage.

Par exemple, ici, à vingt ans, l'enfant peut quitter son parent mais pour moi, même si je peux accepter cette idée, c'est difficile pour moi d'accepter cette idée. [...] Ça veut dire que quand mon bébé aura, par exemple, vingt ans, il va me quitter ? c'est quoi cette tradition ? Franchement [...] je ne veux pas accepter des choses comme ça !

Les seuls ajustements qu'elle se dit prête à faire, c'est de les laisser « *voyager [...] pour étudier ; si c'est juste pour me quitter, non.* » Et même, elle est plus encline à permettre les voyages « *pour étudier* » à un garçon qu'à une fille. Au cours de l'entretien, on constate qu'elle s'interroge encore sur le degré de liberté à accorder à une fille.

Chose certaine, l'idée de vivre séparée de ses enfants est pour elle anxiogène et difficile à imaginer, car cette manifestation d'indépendance représenterait la rupture du lien.

C'est vrai, c'est un conflit, c'est pour ça que je t'en parle à toi [...]. Je veux pas garder les enfants à la maison, s'ils veulent étudier à l'étranger, voyager, etc. Mais en même temps, c'est difficile pour moi. Peut-être que j'accepterai cette idée. Pour une fille, non [...], il y a une limite.

Toutefois, son idée sur le sujet ne semble pas encore arrêtée, car ses propos sont parfois contradictoires :

Je veux pas obliger ma fille à porter l'écharpe, par exemple, et je peux la laisser voyager pour étudier. Si c'est juste pour me quitter, non !

Tableau 4.2

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de protection et de surveillance

<i>Première composante de la tâche</i> <i>Accroître la surveillance des enfants</i> <i>compte tenu du contexte social</i>	<i>Deuxième composante de la tâche</i> <i>Baliser, modérément, l'épanouissement</i> <i>des enfants de la famille</i>
VALEUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les enfants des abus physiques et sexuels et des enlèvements. • Se conformer à la loi pour ne pas être blâmée comme parent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le lien avec les enfants le plus longtemps possible. • Garder sa raison d'être comme mère. • Préserver la réputation de l'enfant surtout s'il s'agit d'une fille. • Ne pas nuire au développement ni à l'épanouissement des enfants. • Permettre l'autonomie des enfants restés célibataires à l'âge adulte.
EXIGENCES	
<ul style="list-style-type: none"> • Assumer cette responsabilité seule, sans la partager avec la famille élargie. • Être supervisée par la loi sans connaître toutes les attentes sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps – Réflexion – Énergie pour doser encadrement et permissivité selon les situations, circonstances et valeurs. • Résoudre les conflits entre valeurs traditionnelles et valeurs de modernité. • Se renseigner.
POUVOIR	
Tâche dictée par des réalités externes sur lesquelles elle a peu de pouvoir, mais assumée par Nour pour son bien-être et celui des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> • Craint l'influence du pays d'accueil sur ses enfants. • Ne se sent pas en possession de toutes les informations pour définir sa ligne de conduite. • Partagée entre l'influence du pays d'accueil et du pays d'origine.
ACTIONS ET/OU PROJETS	
<ul style="list-style-type: none"> • Assiste à des réunions et écoute la télé pour s'informer sur les attentes. • Augmente le suivi des enfants et les consignes de prudence. 	<ul style="list-style-type: none"> • A défini certains paramètres quant au degré de liberté à accorder à un garçon et à une fille. • Continue de soupeser les valeurs liées à la vie en famille et à l'émancipation. • Projette de rencontrer des parents québécois pour comprendre leur façon d'être parents.

On peut dire que Nour traverse une période d'évaluation des valeurs : elle oscille entre les coutumes des deux pays ; sans être entièrement d'accord avec les modèles traditionnels, elle n'est pas prête à endosser les modèles de liberté de la société québécoise, mais veut toutefois opérer certains changements bénéfiques aux enfants.

Trouver une mesure juste de l'autonomie à accorder aux enfants requiert beaucoup d'énergie. Nour anticipe d'ailleurs qu'il lui sera de plus en plus difficile de concilier les valeurs des deux cultures pour ce qui est de la liberté et de l'émancipation au fur et à mesure que ses enfants grandiront, car ils demanderont plus de liberté et s'affirmeront davantage.

[...] après, quand les enfants deviendront de plus en plus grands, le problème deviendra de plus en plus grand.

Nour est tiraillée entre les conceptions traditionnelles selon lesquelles l'enfant appartient à ses parents et leur est soumis jusqu'au mariage, et les conceptions occidentales selon lesquelles l'enfant doit apprendre à s'appartenir. Elle vit actuellement un conflit de valeurs et ne se sent donc pas capable de décider des changements à apporter. Elle se demande « *quelles valeurs transmettre lorsqu'on vit soi-même un conflit de valeurs ?* »

Cette question illustre bien le sentiment d'indécision qui l'habite. Toutefois, il est probable que ce ne sera que temporaire, car Nour semble disposée à rechercher l'information qui lui permettra de se positionner d'ici à ce que ses enfants aient atteint l'âge où ils souhaiteront voler de leurs propres ailes. Sa formation et sa capacité d'analyse constituent des atouts dans cette démarche.

Nour considère que c'est en consolidant ses contacts sociaux avec d'autres parents et d'autres femmes qu'elle arrivera à résoudre ce dilemme. Ces contacts lui permettront de discuter des relations parents-enfants et de l'éducation des enfants, dans un but d'entraide. Par contre, établir des contacts avec les Québécois et les Québécoises n'est pas facile et ne dépend pas entièrement d'elle.

2.6. ADAPTER LA FONCTION DE SOINS ET D'ENTRETIEN

Globalement, Nour considère qu'il lui est beaucoup plus facile de pourvoir aux besoins de base de ses enfants au Québec que dans son pays d'origine. La nourriture, le logement, les soins de santé, tout est accessible. Personne ne manque de l'essentiel.

Nour est cependant soucieuse du contexte d'isolement dans lequel s'exerce cette fonction et du partage des responsabilités entre le père et la mère (tableau 4.3).

2.6.1. Contrer l'isolement

Nour a de jeunes enfants, ce qui l'empêche d'avoir toute la liberté souhaitée dans ses allées et venues, limite ses contacts avec le monde extérieur et fait en sorte qu'elle ne peut pas s'adonner à certaines activités sociales susceptibles de favoriser son intégration et sa compréhension de la société québécoise.

Ce sentiment d'isolement est accentué par le fait qu'elle et sa famille habitent la banlieue où l'usage veut que chacun vive chez soi et chacun pour soi. Elle se sent confinée à la maison, elle dira même « *en prison* », entièrement responsable des tâches d'entretien ménager.

Nour a très fortement ressenti ce sentiment d'isolement et de solitude lors de son accouchement au Québec, acte qu'on peut qualifier de primordial quant à la fonction de soins et d'entretien. Après le départ de sa mère, venue l'accompagner dans ce moment important de sa vie, elle s'est en effet sentie très seule. Elle a vécu très difficilement l'absence du réseau familial et de son support, omniprésent dans ces événements centraux dans son pays d'origine. Très limité, le support du CLSC, bien qu'utile et apprécié, n'a pas pu compenser l'aide, les soins et l'attention qui lui auraient été prodigués là-bas.

Malgré ça, c'est pas suffisant. Chez nous, toute la famille veut nous aider. Il y a quelqu'un qui nettoie les toilettes, quelqu'un qui fait la vaisselle [...] je me sens une reine.

Nour retient de cette expérience que les femmes d'ici ont un support postnatal insuffisant et peu de réconfort de leur entourage. Ici, elle doit soigner et entourer sans l'être elle-même par sa famille, comme ce serait le cas au pays d'origine.

En revenant de façon récurrente sur son besoin de contacts sociaux, d'appartenance et de support dans l'exercice de sa fonction de soins et d'entretien de ses enfants, Nour nous révèle à quel point elle souhaite que sa situation actuelle change. Il n'est pas question pour elle de s'adapter au fait d'être isolée. Elle désire plutôt briser cet isolement et en fait même une condition *sine qua non* pour rester au Québec.

Nour pense que pour contrer l'isolement associé à sa fonction parentale d'entretien et de soins aux enfants, elle devrait ou bien s'investir dans des activités sociales diverses (loisirs, cours, etc.), ou bien retourner au travail. Mais comme elle a un très jeune enfant à la maison, participer à des activités sociales extérieures entraînerait des déboursés pour le faire garder et des problèmes de transport.

En ce qui concerne le marché du travail, Nour aimerait bien y retourner comme bénévole, pour préserver une certaine liberté et une flexibilité d'horaire. Toutefois, le travail bénévole est onéreux puisqu'il entraîne des coûts non compensés par un salaire. Quant à un emploi rémunéré, elle dit avoir d'autant plus de difficulté à en trouver un qu'elle pose des conditions : temps partiel, dans tel milieu, etc. Sans compter qu'elle hésite à s'engager en ce sens, car elle planifie avoir un autre enfant à brève échéance.

Même ses sorties quotidiennes avec les enfants représentent un défi pour Nour. Lorsqu'il fait froid, que les trottoirs sont glissants ou enneigés, elle ne sait pas toujours spontanément choisir les vêtements, les chaussures qui conviennent, etc., et elle craint les chutes à cause de la glace. Le climat l'empêche donc lui aussi de sortir de son confinement.

Nour sent qu'elle n'a pas en main tous les leviers pour contrer son isolement comme mère. Par exemple, elle n'a pas eu son mot à dire lors du choix de leur lieu de résidence familiale malgré l'impact que ce choix a eu et continue d'avoir sur son mode de vie. Cette décision relevait de son mari, selon la tradition. Par ailleurs, ses efforts de rapprochement avec les gens nés ici n'ont pas donné de résultats.

Pour atténuer son isolement, Nour regarde la télévision, ce qui lui permet d'entrer indirectement en contact avec d'autres façons d'agir, d'autres expériences. Toutefois, ce moyen ne comble pas son besoin de rapports réels. En contrepartie, une infirmière du CLSC la supporte et lui donne beaucoup d'idées sur de nouvelles façons de se comporter dans la société d'accueil.

2.6.2. Partager les responsabilités de soins et d'entretien avec son mari

Nour aspire à un partage plus égalitaire des tâches domestiques entre elle et son mari. Actuellement, c'est elle qui assume toutes ces tâches pour l'ensemble de la famille. Dans son pays, où c'était pratique courante que la femme soit au service de l'homme et de la famille, elle le vivait moins difficilement, car elle n'était pas en contact avec d'autres modèles de fonctionnement. Ici, le fait d'être témoin d'autres modes de partage des responsabilités l'amène à souhaiter de tels changements chez elle. À en juger par le temps qu'elle y consacre en entrevue et par l'insistance qu'elle y met, Nour attribue beaucoup d'importance à cette adaptation de son rôle.

Pour parvenir à un tel partage des responsabilités avec son mari, Nour doit vaincre plusieurs obstacles. Elle doit aller à l'encontre de toutes les traditions sociales et religieuses établies depuis des siècles, selon lesquelles la femme est en tout temps et en tous lieux au service de l'homme

et de la famille. Cette tâche de changement qu'elle perçoit « *comme une révolution à la maison* » est d'autant plus exigeante que cette domination institutionnalisée des hommes leur apporte des bénéfices quotidiens. Il sera difficile de persuader son mari que le changement représente pour lui plus de gains que de pertes.

Cette aspiration au respect de son individualité, de son identité propre et à l'égalité comme femme est bien ancrée et consciente chez Nour, mais difficile à actualiser compte tenu des obstacles et des résistances qu'elle rencontre principalement chez son mari. Ce dernier n'accepte pas l'idée du partage des tâches domestiques, que la femme n'a pas à servir tous les membres de la famille si elle n'y est pas disposée.

Par exemple, quand mon mari revient du travail et il est fatigué. Il veut manger. C'est nécessaire, c'est comme obligatoire que moi-même je mette quelque chose à manger devant lui. Mais mes sentiments au fond, même s'il est très, très fatigué, c'est que je ne suis pas une « comme ça » devant lui (signifiant gestuellement: pas asservie).

Les us et coutumes de la société d'accueil peuvent cependant constituer un appui de taille dans cette entreprise d'adaptation, car ils illustrent la possibilité d'agir autrement. Malgré cette insistance pour amener un changement, Nour subit encore beaucoup de résistance de la part de son mari :

Là-bas, la femme fait le plus possible que le mari soit content, et le plus possible que le mari, c'est lui qui travaille et la femme c'est elle qui fait le ménage à la maison. Mais moi je n'aime pas cette idée [...] au fond de moi-même, je n'accepte pas cette idée. Et j'ai essayé d'en sortir, comme par exemple parfois je dis à lui: « j'ai pas envie de donner à toi une pomme dans le frigidaire. Tu peux toi-même faire ça. » Mais lui, il dit: « je suis le mari, je suis l'homme, je travaille, j'apporte l'argent, je suis tellement fatigué. Tu dois penser à moi [...] ».

Notons toutefois qu'en contrepartie son fils d'âge scolaire, influencé par le contact avec d'autres modes de fonctionnement, commence à endosser l'idée que la mère n'a pas à servir ses enfants constamment :

[...] il veut manger tout seul: il peut manger tout seul. Il peut se débrouiller. Il sait que c'est normal, et c'est lui qui veut se débrouiller. Et même quand il sera grand, il pourra accepter cette idée que je suis libre [...], que la maman n'a pas envie [...], elle ne veut pas, elle est fatiguée.

Comme il est moins dépendant d'elle et se débrouille plus par lui-même, son fils entraîne Nour à agir différemment comme mère.

Tableau 4.3

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de soins et d'entretien

<i>Première composante de la tâche</i> <i>Contrer l'isolement associé à cette fonction</i> <i>comme mère</i>	<i>Deuxième composante de la tâche</i> <i>Partager plus équitablement avec son mari</i> <i>les responsabilités de soins et d'entretien</i>
VALEUR	
<ul style="list-style-type: none"> Retrouver des contacts sociaux. Épanouissement individuel et social. Appartenance. Support et réconfort. Connaissance des us et coutumes du pays d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> Droit au respect et à l'égalité.
EXIGENCES	
<ul style="list-style-type: none"> S'investir dans des activités sociales et/ou retourner au travail. S'adapter au climat. Déboursés pour faire garder les enfants. Déboursés pour transport. Horaire flexible. Concilier avec projet d'avoir un enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrer les résistances de son mari et de la société traditionnelle. S'appuyer sur les modèles québécois et sur l'évolution de son fils.
POUVOIR	
<p>Pas de pouvoir sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Choix du lieu de résidence (mari). Caractère distant des Québécois. Types d'emploi disponibles en fonction des conditions qu'elle pose. Système de garderie. Pouvoir sur les conditions qu'elle pose eu égard au travail et à la décision d'avoir un troisième enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> A du pouvoir sur son fils mais pas sur son mari qui veut maintenir le partage traditionnel des tâches. Peu de contacts directs avec les modèles québécois.
ACTIONS ET/OU PROJETS	
<ul style="list-style-type: none"> Tentative d'insertion professionnelle non satisfaisante. Écoute de la télé. Contacts avec des intervenants. Réunions de parents prévues. 	<ul style="list-style-type: none"> Discussions à répétition avec son mari sans résultat, mais engagement du fils dans les tâches domestiques.

2.7. ADAPTER LA FONCTION D'ÉDUCATION ET DE CORRECTION

La tâche d'adaptation à la fonction d'éducation et de correction est composée de deux éléments : les contenus de socialisation à transmettre et les formes et modalités de l'action pédagogique ou éducative (tableau 4.4).

2.7.1. Transmettre et assouplir les règles et rituels religieux musulmans

Nour juge qu'il est important d'assouplir et d'adapter les règles et rituels religieux « *pour simplifier la vie de son enfant* » et « *pour ne pas créer la confusion chez lui* » qui est exposé aux règles d'ici. Elle veut lui éviter des problèmes sociaux et psychologiques en atténuant les contradictions entre les règles d'ici et celles du pays d'origine. Ainsi, elle relativise, par exemple, les règles et rituels religieux touchant l'alimentation en décrivant le contexte social dans lequel ils ont été conçus et surtout l'objectif primordial, c'est-à-dire la propreté pour le maintien de la santé. Elle traduira ces contenus de socialisation en tenant compte de leur valeur fondamentale. Simplifier les rituels et les rendre cohérents pour faciliter la vie des enfants, tout jauger en fonction de valeurs fondamentales, voilà ce qui est important. Nour scrute donc les règles pour aller au-delà, découvrir leurs valeurs transcendantes et en transposer l'esprit pour permettre à ses enfants de s'adapter aux réalités sociales d'ici.

Elle ne veut pas renier sa religion, mais déplore que certaines règles désuètes se perpétuent indépendamment de l'époque et du contexte. Dans ses interventions avec ses enfants, Nour tente donc de respecter l'esprit de certaines règles plutôt que la lettre.

Les principales règles et contenus qu'elle trouve important d'adapter aux réalités d'ici touchent les traditions alimentaires liées à l'abattage des animaux et à la préparation de la viande, et l'interdiction de manger du porc ou de la viande rouge. Nour est encline à assouplir ces règles selon les circonstances, compte tenu qu'elle considère qu'elles ont été établies avant tout pour des raisons de propreté et d'hygiène.

Pour ce qui est des traditions spécifiques concernant l'éducation des filles, Nour est prête à en laisser tomber certaines, comme le port de l'écharpe, et à en modifier d'autres en acceptant, par exemple, que sa fille la quitte « *pour étudier seulement* ».

C'est aussi parce qu'elle souhaite que ses enfants soient adaptés et équilibrés psychologiquement qu'elle favorise leur éducation sexuelle.

Ici, étape par étape [selon l'âge], vous augmentez la façon d'expliquer comment se passe la relation sexuelle. Mais chez nous quand il y a quelque chose qui fait honte, si on s'embrasse, on ferme la télévision. Non, moi je laisse tout ça. Parce qu'ils vivent au Canada, ils doivent s'adapter. Tout ce qui est interdit, au contraire, des fois ils auraient plus envie de le faire.»

D'autres changements que Nour veut apporter aux contenus à transmettre à ses enfants touchent le partage des pouvoirs, droits, responsabilités et tâches entre hommes et femmes, époux et épouse, père et mère. À cet égard, elle valorise nettement les us et coutumes de la société d'accueil qui reconnaît les mêmes droits à la femme qu'à l'homme et permet à la mère et épouse de demeurer une personne à part entière dans son individualité et ses droits.

Pourquoi on ne fait pas une rénovation des lois religieuses et des lois sociales ?

Bien entendu, adapter certains contenus de socialisation relevant de la tradition religieuse et sociale du pays d'origine pour les harmoniser au contexte social québécois implique un bouleversement des habitudes de pensée. Le défi est d'autant plus grand pour Nour qu'elle vit elle-même des conflits de valeurs qui compliquent ses choix et que ses enfants, insérés au jour le jour dans la société québécoise par l'école, subissent eux aussi des influences contradictoires :

Mais ici, le plus compliqué pour les parents qui ne sont pas canadiens, c'est comment ils mélangent leurs traditions, leurs valeurs, avec leurs valeurs canadiennes. C'est plus, plus, plus compliqué. Comment je peux dire à mon enfant : « ah, c'est interdit parce que notre tradition dit que c'est interdit ». Mais comment lui accepte que c'est interdit et vit avec ça. Il y a l'ambiance, il y a les amis, il y a l'école, il y a les voisins, il y a tout ! Comment je peux débrouiller tout ça ? Ça c'est très difficile.

Il semble aussi à Nour qu'une étape indispensable d'acquisition et d'appropriation des contenus de socialisation de sa nouvelle société doit précéder ou accompagner les étapes ultérieures de sélection critique et de transmission de nouveaux contenus à ses enfants.

Nour dit qu'elle a peu de pouvoir pour modifier les contenus de socialisation traditionnels, car sa religion ne l'y autorise pas. Elle se sent toutefois responsable, comme mère, de juger des changements souhaitables pour le bien-être de ses enfants et s'autorise même à effectuer certains ajustements selon ses convictions profondes, non sans crainte d'être blâmée toutefois. On peut parler ici de pratiques silencieuses.

Par ailleurs, Nour ressent de la part de ses compatriotes installés ici de fortes pressions pour maintenir les traditions du pays d'origine. Plusieurs parents et autres femmes compatriotes contraignent leurs enfants,

leurs filles surtout, à observer les règles strictes de la tradition, soit par autoritarisme, soit par fermeture d'esprit. Ils se tiennent entre eux dans un monde fermé et se confortent dans leurs idées du passé. Ils n'ont aucun désir de contact avec les gens d'ici, ne parlent pas la langue d'ici. D'ailleurs, à plusieurs reprises dans l'entrevue, Nour nous a dit qu'elle craignait des représailles si ce qu'elle nous confiait était diffusé. « *Ça c'est politique [...], c'est dangereux* », nous disait-elle lorsqu'elle émettait quelques critiques par rapport à la tradition religieuse musulmane, entre autres son aversion pour le voile à cause de la symbolique des barrières qu'il évoque et des préjugés qu'il soulève.

Nour est donc tiraillée entre des influences multiples et contradictoires. Ces fortes pressions de la tradition s'opposent à ses aspirations au changement, ce qui fait qu'elle vit une grande ambivalence, un grand malaise et beaucoup d'impuissance. D'autant plus qu'elle a peu de contacts avec des milieux québécois dont l'influence et le support pourraient faire contrepoids aux pressions qu'elle subit dans sa famille et son milieu. Nour répète en effet à quel point il est difficile d'apprendre les façons de vivre, de penser et d'agir du pays d'accueil si l'on n'a pas de contact avec la population et qu'elle trouve très ardu de se rapprocher des gens d'ici.

Malgré ses tiraillements entre les codes de conduite des deux sociétés, Nour a réussi à apporter plusieurs changements dans ce qu'elle enseigne à ses enfants. Elle utilise au maximum la marge de manœuvre qui lui est allouée comme éducatrice. Elle dit avoir changé de mentalité dans ses relations avec les enfants : elle tente maintenant de mélanger les valeurs du pays d'origine et celles du pays d'accueil. Par exemple, elle essaie d'adapter les règles religieuses touchant l'alimentation au contexte social québécois. Elle accepte que son enfant mange de la viande non préparée selon la tradition « halal », qu'il mange au MacDonald parce qu'elle sait que c'est propre, mais pour la Pâque elle respecte les usages traditionnels de préparation de la nourriture.

Nour se dit en faveur d'une certaine éducation sexuelle ; aussi ne censure-t-elle pas les scènes montrant des préliminaires sexuels quand son enfant regarde la télévision, ce qui aurait été inadmissible dans son pays d'origine. Dans l'ensemble, le fait d'avoir des contacts avec de nouveaux modes d'action lui donne de nouvelles idées pour l'éducation des enfants et de nouveaux modèles à leur proposer. Ces derniers sont plus nombreux que dans son pays d'origine où il est d'usage de ne présenter que le modèle de comportement que la tradition impose à tous ceux qui appartiennent à la classe moyenne.

2.7.2. Établir une relation basée sur la compréhension des besoins de l'enfant

Nour apprécie beaucoup le mode d'organisation scolaire et le type de relations qui s'établissent entre les professeurs et les élèves dans sa société d'accueil : l'accès à l'éducation y est plus égalitaire, le climat, chaleureux et ouvert ; la pédagogie centrée sur l'enfant repose sur une relation affectueuse ; les programmes sont plus adaptés au rythme d'apprentissage et de développement des enfants ; les contacts parents-école-professeurs sont bien structurés et planifiés en vue du mieux-être de l'enfant ; enfin, le transport scolaire est accessible et bien organisé.

De plus, elle préfère le type de relation affective et amicale que les parents entretiennent ici avec leurs enfants au mode plus directif de son pays :

C'est nécessaire qu'on soit des amis avec les enfants, c'est-à-dire si je veux parler avec mon enfant, je vais essayer le plus possible qu'on parle comme des amis.

En somme, Nour endosse plus volontiers le mode coopératif que prend ici l'action pédagogique telle qu'exercée par les éducateurs et les parents que les façons de faire dans sa société d'origine. Pour s'y adapter, elle doit cependant être en contact avec ces nouveaux modèles de comportement, abandonner partiellement les anciens modèles et, malgré les impacts négatifs de ce changement sur ses relations avec lui, se dissocier des façons de faire de son mari.

Nour ne semble pas avoir de difficulté particulière à faire que sa propre relation avec ses enfants soit plus amicale, plus intime et plus compréhensive, car son observation des modèles de conduite que lui présentent les professeurs à l'école, les autres parents ou les forums d'opinion à la télévision lui permet, dans une certaine mesure, de comprendre les changements qu'elle doit faire pour les mettre en pratique.

L'école représente d'ailleurs un support et un auxiliaire important, non seulement parce qu'elle propose les modèles directement aux parents, mais aussi parce que, en favorisant le changement de mentalité chez les enfants, elle agit du même coup sur les parents qui subissent, bien souvent malgré eux, leur influence. Ainsi, Nour considère que l'adaptation de son rôle dans la famille lui a été facilitée par l'influence de l'école sur son fils : *« Avec les enfants, c'est plus facile, parce que l'enfant, à l'école, il voit beaucoup de choses [...] »*.

Toutefois, même si elle a déjà adapté certaines formes et modalités pédagogiques d'ici, Nour aimerait être témoin d'autres façons de faire pour élargir sa vision et adopter celles qui amélioreraient ses méthodes éducatives.

Tableau 4.4

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction éducation et correction

<i>Première composante de la tâche</i>		<i>Deuxième composante de la tâche</i>	
<i>Transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux musulmans en tenant compte du changement de contexte et de l'évolution des mentalités</i>		<i>Établir entre l'éducateur et l'enfant une relation centrée sur la compréhension de ses besoins</i>	
VALEUR			
<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier la vie de l'enfant. • Lui éviter la confusion et les problèmes psychologiques et sociaux. • Être en accord avec les réalités actuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'enfant et de son rythme. • Répondre aux besoins affectifs de l'enfant : chaleur et ouverture. • Égalité des chances et justice sociale. 		
EXIGENCES			
<ul style="list-style-type: none"> • Pénétrer la réalité québécoise pour identifier les nouveaux contenus de socialisation possibles. • Confronter les contenus nouveaux et traditionnels pour en pondérer la valeur et prendre position. • S'ajuster aux exigences de l'environnement, aux valeurs privilégiées et aux principes religieux transcendants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être en contact avec de nouveaux modèles. • Abandonner les anciens modèles. • Se dissocier des façons de faire et de penser de son mari. 		
POUVOIR			
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de pouvoir sur la refonte des règles et rituels religieux musulmans, parce qu'ils relèvent des autorités religieuses. • Indécise parce que soumise aux pressions contradictoires de la société québécoise et de la religion musulmane. • Pas de pouvoir officiel sur la sélection et l'harmonisation des contenus de socialisation à transmettre aux enfants, parce qu'elle est soumise à l'autorité de son mari dans la famille et ultimement à celle de la religion. • Ne possède qu'un pouvoir informel qui se réduit à des pratiques silencieuses. • Difficulté à s'appropriier les contenus de socialisation québécois à cause de contacts sociaux limités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nour est disposée à transformer sa relation. • Elle a accès à des modèles de conduite à l'école. • Elle sent qu'elle a du pouvoir sur sa propre relation avec ses enfants. • Son fils l'initie à de nouvelles idées et façons de faire. • Pas de pouvoir pour changer la relation père-enfants. 		

Tableau 4.4 (suite)

Nour : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction éducation et correction

<i>Première composante de la tâche</i> <i>Transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux musulmans en tenant compte du changement de contexte et de l'évolution des mentalités</i>	<i>Deuxième composante de la tâche</i> <i>Établir entre l'éducateur et l'enfant une relation centrée sur la compréhension de ses besoins</i>
ACTIONS ET/OU PROJETS	
<ul style="list-style-type: none"> • Applique avec souplesse les règles religieuses touchant l'alimentation. • Favorise l'éducation sexuelle : permet à l'enfant de regarder certaines scènes à connotation sexuelle à la télé. • Ses rapports avec son fils sont plus égalitaires : il ne voit pas sa mère comme étant à son service. • Entre en contact avec la mentalité québécoise par l'intermédiaire de son fils, de la télé et d'une intervenante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre individuelle pour chacun des enfants. • A établi une relation amicale et compréhensive avec les enfants. • Collabore bien avec l'école, climat détendu. • Veut rencontrer d'autres parents pour parler avec eux de la relation parents-enfants et de l'éducation des enfants.

Parce que moi il me manque de savoir ce qu'est une relation correcte avec les enfants. Moi je trouve que j'ai beaucoup de choses à comprendre : comment parler avec mon enfant, comment je peux éduquer mon enfant, comment je peux faire le plus juste, le plus correct avec mon enfant. J'en ai besoin.

Mais, comme nous le mentionnions plus haut, les aléas associés à l'établissement de contacts sociaux plus fréquents, continus et profonds avec les gens de la société d'accueil, constituent un obstacle important dans cette tentative d'acculturation.

Je ne peux pas savoir la façon, la meilleure façon sans rencontrer des gens, sans regarder la télé. C'est ce qui m'aide, la télé. Ça m'aide beaucoup.

Comme dans son pays d'origine, on considère que la sphère affective relève du domaine des femmes, Nour se sent libre de transformer la texture de sa relation pédagogique avec ses enfants. Elle ne perçoit toutefois pas le pouvoir d'induire la même attitude chez son mari qui résiste à utiliser des méthodes moins autoritaires. Ces transformations d'attitudes qu'elle souhaite et valorise sont en effet beaucoup plus difficiles à implanter chez son mari qui croit encore à la méthode forte traditionnelle et n'adhère pas aux méthodes plus douces préconisées ici.

Dans la maison, Nour a néanmoins déjà mis en application certaines façons de faire nouvelles. Concrètement, cela se manifeste, par exemple, par l'attribution d'une chambre individuelle à chaque enfant, ce qui leur donne plus de liberté et d'indépendance.

Comme elle est plus amicale et plus compréhensive avec ses enfants, ces derniers ont une relation plus intime et plus réconfortante avec elle qu'avec leur père.

En ce qui concerne l'école et les travaux scolaires exigés des enfants, elle se sent, dans l'ensemble, plus détendue que dans son pays d'origine. Son action consiste surtout à collaborer avec l'école par l'aide aux devoirs et en assistant aux réunions. Aller aux réunions de parents lui a procuré de l'information sur le mode de fonctionnement scolaire, les attentes envers les parents et des modèles de relations parents-enfants.

Enfin, Nour a pour projet principal d'établir et de consolider ses contacts sociaux. Elle désire nouer des liens avec d'autres femmes pour pouvoir discuter des relations parents-enfants et de l'éducation des enfants, dans un but d'entraide. Elle veut aussi, dans cette même optique, rencontrer d'autres parents, pères ou mères.

2.8. L'IMAGE SYNTHÈSE D'ELLE-MÊME

La première image qui vient à Nour pour exprimer son état d'âme comme parent et comme immigrante, c'est le sentiment « *d'être écrasée* ». Cette image exprime bien sa désorientation, son ambivalence, ses tiraillements. Elle indique combien cette ambivalence la fait souffrir et lui pèse. Elle se sent « *écrasée* », elle dit « *avoir mal au cœur* », se voit souffrante dans le présent, dans le passé et dans l'avenir, souffrante dans le pays d'accueil et souffrante dans le pays d'origine.

Nour se dit perdue entre les deux pays. « *Je me sens perdue, moi et mon mari.* » Perdue dans une forêt (le pays d'accueil) attirante, belle, représentant le paradis pour elle, mais en même temps dangereuse, maléfique, qui la séduirait jusqu'au point d'oublier son pays d'origine ou de ne plus être capable d'y retourner. Une forêt qui représente cependant le milieu idéal pour ses enfants.

Prise entre le désir de rester et celui de retourner, elle ne peut que choisir le moindre mal, dans ces circonstances, aucune solution n'étant considérée comme idéale. C'est à l'évaluation de ce qui est le « *moindre mal* » qu'elle doit maintenant se consacrer. La décision lui pèse parce qu'elle met en balance tous les avantages, indiscutables, d'un point de vue rationnel, de la société d'accueil (conditions socioéconomiques favorables,

accès à la santé et à l'éducation pour la famille, relative liberté de penser et d'agir), ou son incontournable besoin de relations sociales chaleureuses, qu'elle désespère de combler ici. Cet unique bénéfice dont elle auréole la société d'origine semble à lui seul faire contrepoids à tous les inconvénients qu'elle anticipe dans l'éventualité d'un retour. Nour est donc prise dans un étau, « écrasée » entre raison et cœur. Écrasée peut-être aussi par la portée de son choix. Elle conserve cependant une lueur d'espoir : ce serait que d'ici trois ans, ils s'installent dans un quartier où elle pourrait nouer des relations amicales de voisinage avec des familles québécoises d'origine pour briser l'isolement et la solitude qu'elle ressent. Cela pourrait alors faire toute la différence et la convaincre de rester.

3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-EN-BRIDE

L'utilisation de la locution « parent-en-ride » pour désigner un profil parental peut paraître insolite de prime abord, mais nous l'avons choisie parce qu'elle exprime bien la réalité d'un parent qui veut adapter son rôle, mais se sent empêché ou ralenti du fait qu'il ne tient pas les « rênes » dans cette situation. Au sens figuré « être tenu en bride » signifie « être contenu dans son action, gêné dans son développement, freiné, réprimé ». Il évoque en ce sens le manque de liberté d'action qui ralentit l'allure du changement et empêche la personne d'utiliser son plein potentiel. Dans notre recherche, ce terme métaphorique rend bien le type de dynamique motivationnelle que nous voulons illustrer.

3.1. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE

Le parent-en-ride a la même dynamique représentationnelle initiale que le parent-relais :

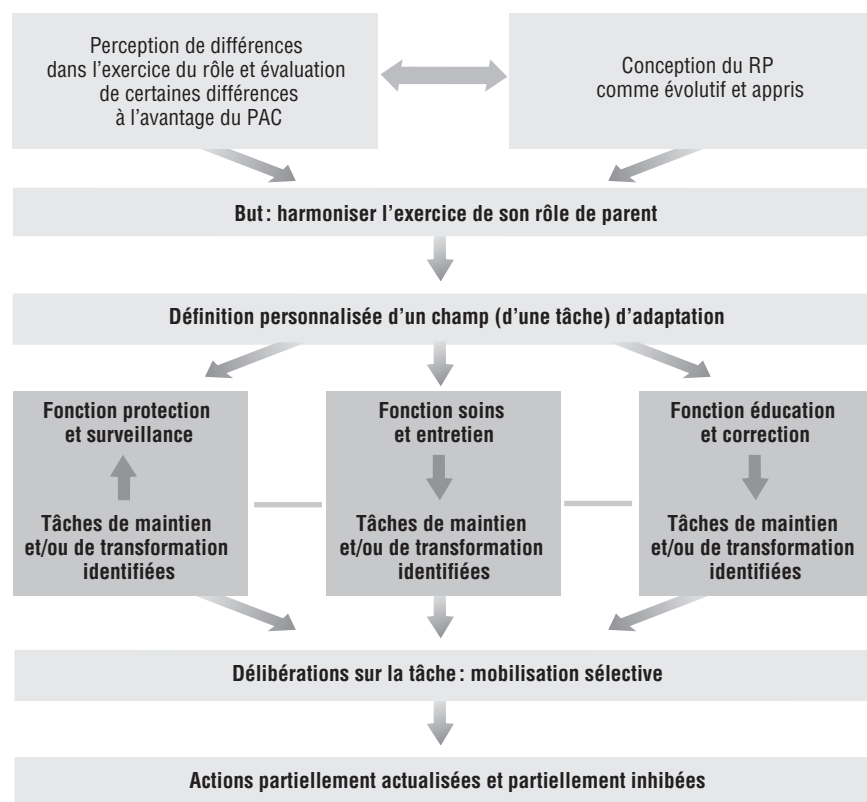
- il constate des différences dans l'exercice du rôle de parent (contenu, contexte et mode d'exercice) et certaines de ces différences sont à l'avantage du pays d'accueil ;
- il conçoit le rôle de parent comme évolutif et appris ;
- ces conditions préalables remplies, il s'oriente vers l'harmonisation de son rôle ;
- il en arrive ensuite à se faire une définition personnelle de tâches d'adaptation auxquelles il attribue une certaine valeur, selon une hiérarchie qui lui est propre.

Cependant, le cheminement du parent-en-bride se distingue de celui du parent-relais après cette étape, soit au moment des délibérations relatives à l'évaluation des tâches, lorsqu'il doit comparer la valeur qu'il leur accorde aux exigences qu'elles comportent et au contrôle qu'il a sur elles, donc établir le rapport désirabilité/faisabilité de la tâche (figures 4.1 et 4.2).

Le processus de changement du « parent-en-bride » est alors soit bloqué, soit ralenti ou contenu à des degrés divers, suivant la représentation qu'il se fait des exigences des différentes tâches d'adaptation qu'il s'est fixées et de son contrôle sur celles-ci par rapport à la valeur qu'il leur attribue.

Figure 4.1

La dynamique motivationnelle du parent-en-bride



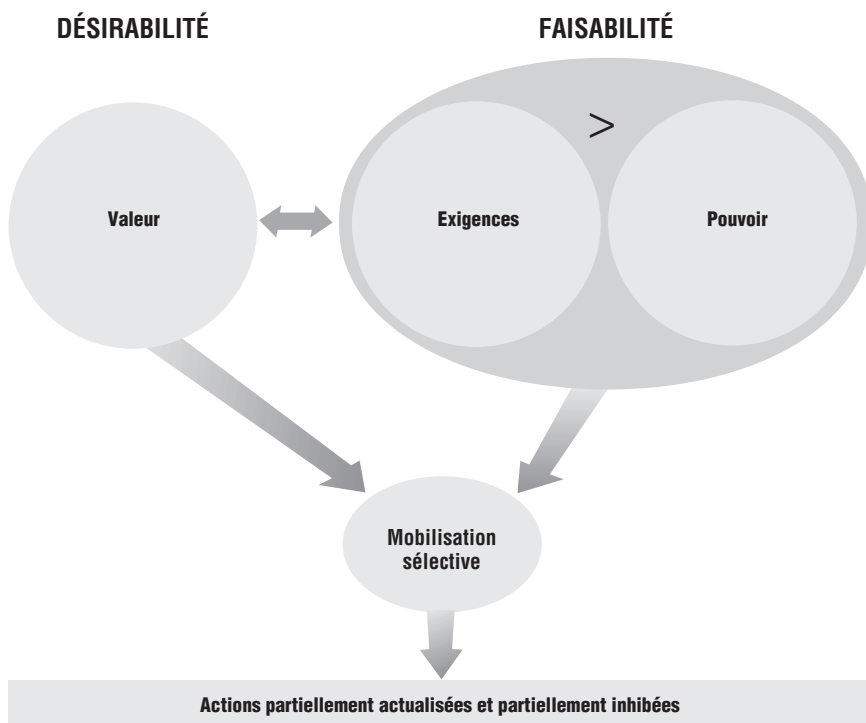
RP : rôle de parent.
PAC : pays d'accueil.

Le contenu de ses délibérations conduira le parent-en-ride à ne s'investir sélectivement que dans quelques tâches d'adaptation pour lesquelles il s'attribue les compétences et le pouvoir, et à délaissier celles qu'il ne se sent pas habilité à mener à terme, bien qu'il les juge souhaitables. Pour ces derniers, l'action du « parent-en-ride » est alors partiellement ou totalement inhibée.

Le processus de changement est donc interrompu en ce qui concerne un certain nombre de tâches d'adaptation définies au préalable par le parent, et ce, malgré sa volonté clairement exprimée d'harmoniser son rôle. Cette interruption du processus est attribuable à des contraintes environnementales sur lesquelles le sujet considère qu'il a peu ou pas d'emprise.

Figure 4.2

Délibérations du parent-en-ride sur la tâche d'adaptation



> : plus grand que.

3.2. NOUR : PARENT-EN-BRIDE

Précisons d'abord quelles sont les caractéristiques essentielles de la dynamique motivationnelle de Nour qui nous permettent de l'associer au profil de parent-en-bride.

Les premiers moments de sa dynamique sont, comme nous l'avons mentionné plus haut, identiques à ceux du parent-relais. Ainsi,

- elle constate plusieurs différences dans le contenu et le mode d'exercice du rôle de parent dont certaines à l'avantage du pays d'accueil ;
- elle conçoit son rôle de parent comme évolutif et appris ;
- elle voit la pertinence qu'il y a à harmoniser son rôle avec les réalités de la société d'accueil pour le mieux-être de ses enfants ;
- non seulement elle en perçoit la pertinence théorique, mais elle identifie aussi les zones de changement souhaitables et les tâches d'adaptation à initier pour mettre en œuvre le processus.

Si l'on s'arrête là, Nour ne se distingue en rien du parent-relais. La bifurcation vers le profil de parent-en-bride apparaît au moment des délibérations relatives à l'évaluation de l'opportunité de s'investir dans les différentes tâches d'adaptation qu'elle s'est définies, lorsqu'elle soupèse leur désirabilité et leur faisabilité.

C'est à cause de cette bifurcation que Nour épouse le profil de parent-en-bride. En effet, ses délibérations l'amènent à percevoir que, malgré son entière adhésion à la valeur de plusieurs tâches d'adaptation de son rôle, elle ne possède pas les leviers ni le pouvoir pour les mener à terme. Elle n'a pas de pouvoir sur la situation et est freinée dans l'adaptation d'une ou de plusieurs de ses fonctions parentales. Elle ne peut passer à l'action que partiellement à cause de contraintes qui ne relèvent pas d'elle. Elle **veut** mais **ne peut pas** réaliser en tout ou en partie ce qu'elle désire, ni le faire à son rythme. Elle est en ce sens bridée dans son action.

Maintenant que nous avons établi les raisons qui font qu'on lui attribue le profil de parent-en-bride, voyons **la façon unique** dont Nour, avec ses caractéristiques et son histoire propre épouse ce profil, aux différents moments du processus.

3.2.1. La perception d'un besoin d'adaptation et la volonté de changement

Tout comme Dahlia, Nour perçoit de nombreuses différences dans le contenu, le mode et le contexte d'exercice du rôle de parent. Toutefois, comme son pays de référence, ses préoccupations et son histoire ne sont pas les mêmes, son regard se porte sur des réalités qui l'interpellent

spécifiquement. Rappelons-en quelques-unes qui ont retenu son attention : une société traditionnelle religieuse et hiérarchisée comparée à notre société moderne de droits à visée démocratique ; le soutien social des parents dans l'une, contre des parents « *laissés à eux-mêmes* » dans l'autre ; les différences dans la structure hiérarchique de la famille ; une dangerosité accrue pour les enfants et, de là, une plus grande surveillance exigée des parents. Ce sont les différences identifiées comme étant à l'avantage de la société d'accueil qui l'amènent à vouloir adapter son rôle à sa façon.

On constate donc que, comme Nour et Dahlia, les parents peuvent avoir en commun de percevoir des différences entre la société d'accueil et la société d'origine, mais se distinguent par la nature des différences qu'ils observent selon leurs référents et leurs expériences. De là, tout en démontrant la même volonté d'adaptation, ils donnent une coloration distinctive à leur processus de changement.

3.2.2. Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation

Maintenant que nous avons établi la volonté de Nour d'harmoniser son rôle, voyons comment elle a construit de façon singulière son champ et ses tâches d'adaptation. Notons, en premier lieu, qu'il y a congruence et résonance entre les différences qu'elle nous a dit avoir perçues et les éléments qui composent son champ d'adaptation, tout comme c'était le cas pour Dahlia.

Nour a sa façon propre de construire son champ d'adaptation en se donnant, en plus des tâches associées aux fonctions parentales généralement reconnues, celle de récupérer le droit à l'autorité maternelle, fondamentalement même de sa parentalité (tableau 4.1, p. 106). Il s'agit en quelque sorte d'une métatâche préalable puisque cette autorité lui est refusée par la religion musulmane dans la société d'origine et que ce refus est toujours opérant dans la société d'accueil. Nour semble prendre conscience du fait que c'est sur ce droit à l'autorité parentale que repose toute possibilité d'adapter ses autres fonctions parentales. En fait, c'est cela qu'elle considère d'emblée comme « la bride » qui la retient dans son processus de changement en tant que parent. Il s'agit pour elle de se dégager de sa sujétion morale à la religion et à son mari comme homme, dont l'autorité est cautionnée par le système religieux.

On note d'ailleurs que cette préoccupation de transformer ces conditions d'exercice de son rôle se manifeste aussi quand elle définit l'adaptation à apporter à la fonction parentale de soins et d'entretien. Ainsi, quand elle dit vouloir parvenir à un partage plus équitable des responsabilités entre elle et son mari, notamment le partage des tâches domestiques, elle vise d'abord une transformation des conditions d'exercice du rôle plutôt qu'une transformation de la nature ou de la configuration des

soins ou de l'entretien à prodiguer aux enfants. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle avait, au moment de l'entrevue, le sentiment de devoir assumer toutes les responsabilités de soins et d'entretien des enfants sauf celle de pourvoyeur, et de détenir très peu de droits pour redéfinir sa situation. C'est cette même préoccupation de transformer les conditions d'exercice de sa fonction de soins et d'entretien qui ressort lorsqu'elle dit vouloir contrer l'isolement et le confinement qu'elle vit dans l'exercice de cette fonction. Nour nous apparaît donc particulièrement consciente des paramètres qui circonscrivent l'exercice de son rôle de parent, et elle exprime le désir de transformer ces conditions surdéterminantes lorsqu'elle définit son champ d'adaptation.

Cette préoccupation des conditions d'exercice de son rôle fait place, en ce qui concerne la fonction de protection et de surveillance, à un recentrage plus grand sur les besoins des enfants. Consciente de l'encadrement de cette fonction par la *Loi de la protection de la jeunesse*, elle ne se donne pas le mandat de le contrer, car elle considère que le législateur témoigne par là de son souci du bien-être des enfants. Reconnaissant la légitimité de cette loi, elle veut donc s'y conformer et accroître la surveillance des enfants, même si cela représente une perte d'autorité pour les parents (en l'occurrence, pour le père surtout). Quant au balisage de l'émancipation des enfants, il s'appuie certes sur le besoin propre à la mère de ne pas encourager une rupture précoce du lien filial, mais aussi sur les besoins des enfants, car Nour le considère comme une mesure propre à sauvegarder leur réputation et leur avenir. Enfin, lorsqu'elle envisage l'adaptation de sa fonction parentale d'éducation, Nour se recentre totalement sur les besoins de ses enfants en contexte migratoire, tant en ce qui a trait aux contenus à transmettre qu'au type de relation à établir avec eux.

Somme toute, cette composition personnalisée du champ d'adaptation que Nour s'est définie est marquée par une double alternance entre, d'une part, la centration sur les conditions d'exercice des différentes fonctions parentales et celle sur le contenu même de ces fonctions et, d'autre part, entre la centration sur ses besoins propres comme mère et comme personne et celle sur ceux de ses enfants.

3.2.3. Un engagement sélectif dans l'action

De façon générale, on remarque que le parent immigrant pondère ses tâches en fonction de valeurs qui servent de trame de fond à son processus d'adaptation. Celles qui reviennent le plus souvent dans le discours de Nour sont l'égalité et le respect de la personne, la justice sociale, la réalisation de soi, l'attachement mère-enfant et le besoin d'appartenance. Les conditions d'exercice autant que les besoins spécifiques des enfants constituent les piliers sur lesquels Nour édifie sa tâche d'adaptation.

On observe que, lorsqu'il visait la transformation des conditions d'exercice du rôle de parent, l'engagement de Nour dans l'action, bien qu'intense au début, n'a pas persisté à cause des déconvenues qu'elle a subies et du mur de résistance qu'elle a rencontré. C'est ce qui s'est passé pour le partage du droit à l'autorité entre le père et la mère. Bien que cet élément ait une valeur fondamentale, ses tentatives de faire changer les choses en discutant avec son mari n'ont eu que des conséquences négatives sur le climat familial et Nour n'a donc pas envisagé d'autres actions en ce sens (figure 4.3).

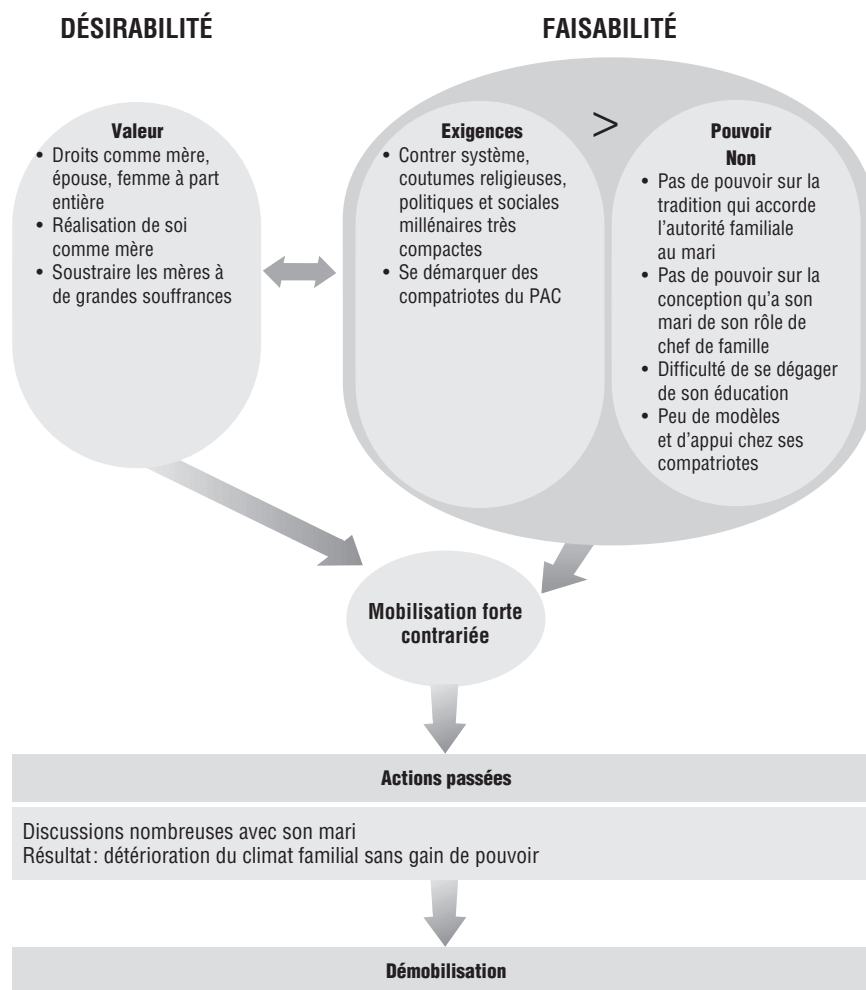
Il faut dire que remettre en question la hiérarchie familiale, c'est s'attaquer à tout un système religieux, social et politique dont les fondements sont étroitement imbriqués puisqu'il repose sur un régime théocratique qui impose sa doctrine au-delà des frontières du Moyen-Orient et qui soumet toutes les dimensions de la vie collective à ses diktats. Contester la hiérarchie familiale ou même seulement y penser devient une apostasie et une trahison politique. Cela signifie aussi remettre en question des structures mentales bien intégrées socialement. Nour fait donc figure de pygmée dans ce combat, ce qui rend d'autant plus vif son sentiment d'assujettissement comme mère. Les exigences démesurées de la tâche, vu son manque de pouvoir, expliquent qu'elle ait interrompu son action prématurément malgré son immense désir de changement. Le même scénario s'est répété en ce qui concerne le partage des tâches domestiques avec son mari. Nour s'est bel et bien engagée dans l'action, mais sans résultat probant, et elle semble s'être résignée au *statu quo* malgré une grande insatisfaction.

Ainsi, bien qu'elle accorde une grande importance à la réalisation de ces deux tâches, Nour n'a pas persévéré dans son action devant les conséquences négatives de ses premières tentatives, conséquences qui l'ont amenée à réviser son évaluation de leurs avantages et inconvénients (figures 4.4 et 4.5) et ont induit en elle un sentiment d'impuissance.

Pour ce qui est de la première composante de la fonction de soins et d'entretien, à savoir « contrer l'isolement associé à cette tâche » (figure 4.4), l'engagement de Nour a, une fois de plus, été découragé par des circonstances et conditions sur lesquelles elle n'avait pas de pouvoir. Les exigences de la tâche d'adaptation qu'elle s'était elle-même définies lui sont apparues trop grandes par rapport à sa marge de manœuvre. Elles se sont révélées inversement proportionnelles au pouvoir infime qu'elle détenait sur la tâche.

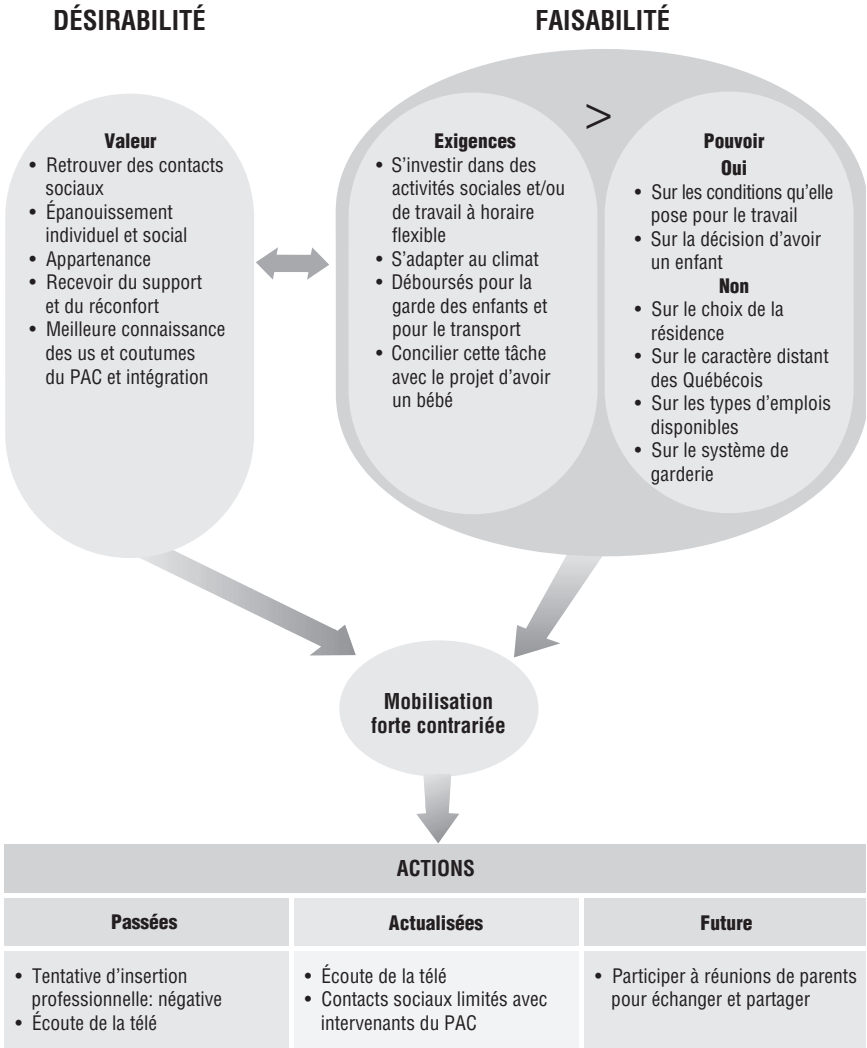
L'engagement de Nour pour contrer son isolement comme mère est donc marqué par le repli. Son action se limite à des contacts univoques et virtuels avec la société d'accueil via la télévision, et à des relations

Figure 4.3

Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation**Fondement du rôle : l'autorité****Tâche d'adaptation : Redéfinir et redistribuer l'autorité parentale**

>: plus grand que.
PAC: pays d'accueil.

Figure 4.4
 Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
 Fonction de soins et d'entretien
 Composante 1: Contrer l'isolement associé à cette fonction



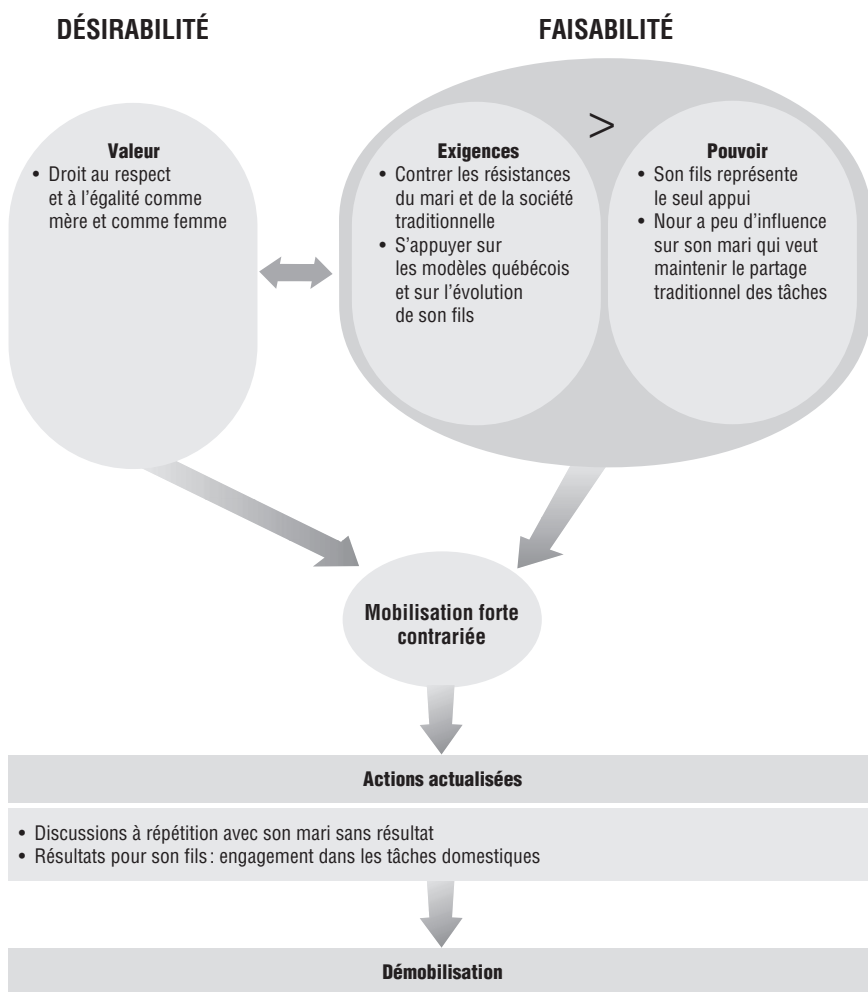
>: plus grand que.
 PAC: pays d'accueil.

Figure 4.5

Délibérations de Nour, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation

Fonction de soins et d'entretien

Composante 2: Partager plus équitablement avec son mari les responsabilités domestiques



> : plus grand que.

fonctionnelles avec une intervenante. Elle n'a aucune ou très peu de relations spontanées et informelles. Nour envisage malgré tout de créer une occasion de contacts avec d'autres parents en participant à des réunions quand les conditions seront réunies pour le faire (enfant plus âgé, etc.). L'évaluation de la faisabilité de la tâche amène donc Nour à restreindre et à inhiber considérablement son action.

En comparaison avec les contraintes ou restrictions observées dans les sphères parentales examinées plus haut, la fonction de protection et de surveillance fait figure de zone libre, compte tenu du contrôle relatif que Nour détient dans l'exécution des tâches d'adaptation afférentes à cette fonction. En fait, même si elle se sent surveillée par la loi dans l'accomplissement de sa tâche de protection des enfants, même si cette tâche lui apparaît lourde, étant donné qu'elle est privée du soutien de la famille élargie, Nour s'y soumet volontiers à cause de la valeur qu'elle lui accorde : elle saisit bien en quoi l'accroissement de la surveillance est nécessaire au bien-être des enfants (figure 4.6). De plus, elle ne vit pas de conflit de valeurs en assumant cette responsabilité, puisque la surveillance des enfants s'inscrit dans la sphère habituelle de juridiction de la mère musulmane. C'est donc sa représentation de la valeur de la tâche et de sa capacité réelle de l'assumer qui l'a amenée à passer à l'action. C'est ainsi qu'elle a augmenté son suivi des allées et venues des enfants, précisé les consignes de prudence, assisté à des réunions à l'école pour mieux saisir les attentes sociales, et qu'elle écoute la télévision dans le même but. Les figures 4.6 et 4.7 illustrent plus en détail la perception et les délibérations de Nour quant à l'adaptation de sa fonction de protection et de surveillance.

Pour ce qui est du balisage de l'émancipation des enfants (figure 4.7), c'est là aussi de son plein gré que Nour a défini et entrepris cette tâche d'adaptation. Elle veut ainsi préserver ce lien maternel et familial de façon à pouvoir continuer de jouer le plus longtemps possible son rôle de mère, élément central dans la définition de son identité. Elle s'attribue donc cette tâche de balisage, pour répondre à des besoins personnels, mais aussi pour assurer un meilleur avenir à ses enfants en préservant leur réputation. Il s'agit toutefois d'une tâche complexe puisqu'elle veut baliser l'émancipation des enfants sans leur nuire, en leur accordant donc la dose de liberté qu'elle juge indispensable à leur épanouissement personnel.

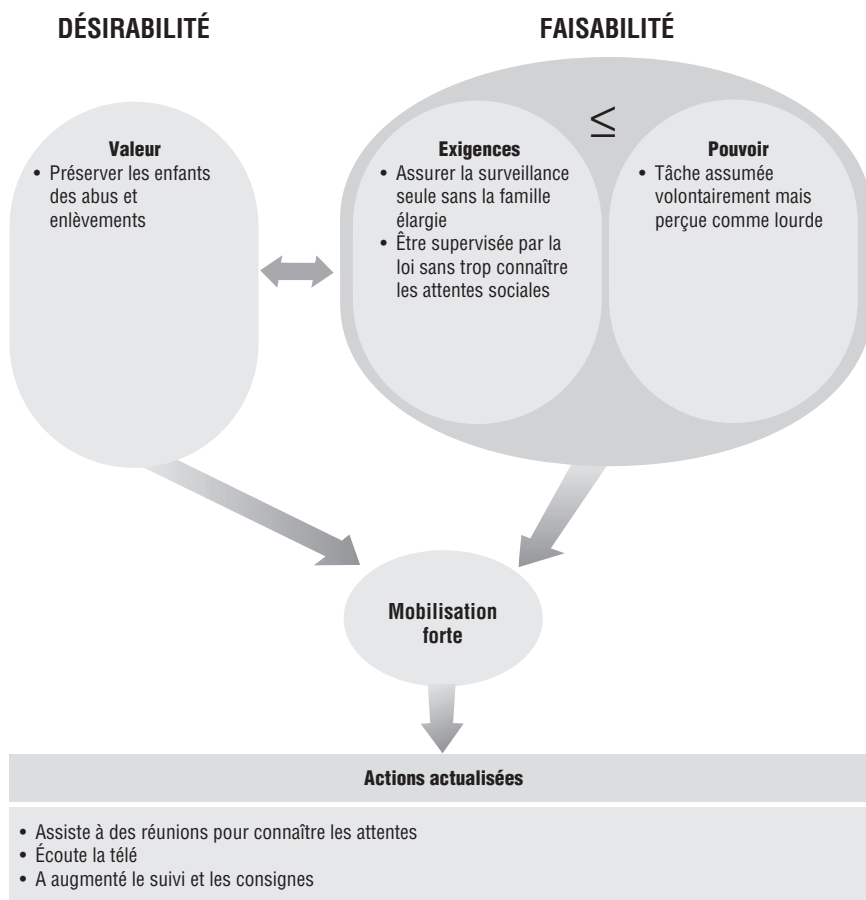
Mais Nour s'estime plus ou moins prête à mener à bien cette tâche complexe, car elle se sent tiraillée entre, d'une part, ses propres besoins qui s'appartiennent, en partie, avec la tradition et, d'autre part, le contexte de la société moderne qui autorise les enfants à quitter leurs parents à 18 ans, promeut leur autonomie et attise leur désir de liberté.

Figure 4.6

Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation

Fonction de protection et de surveillance

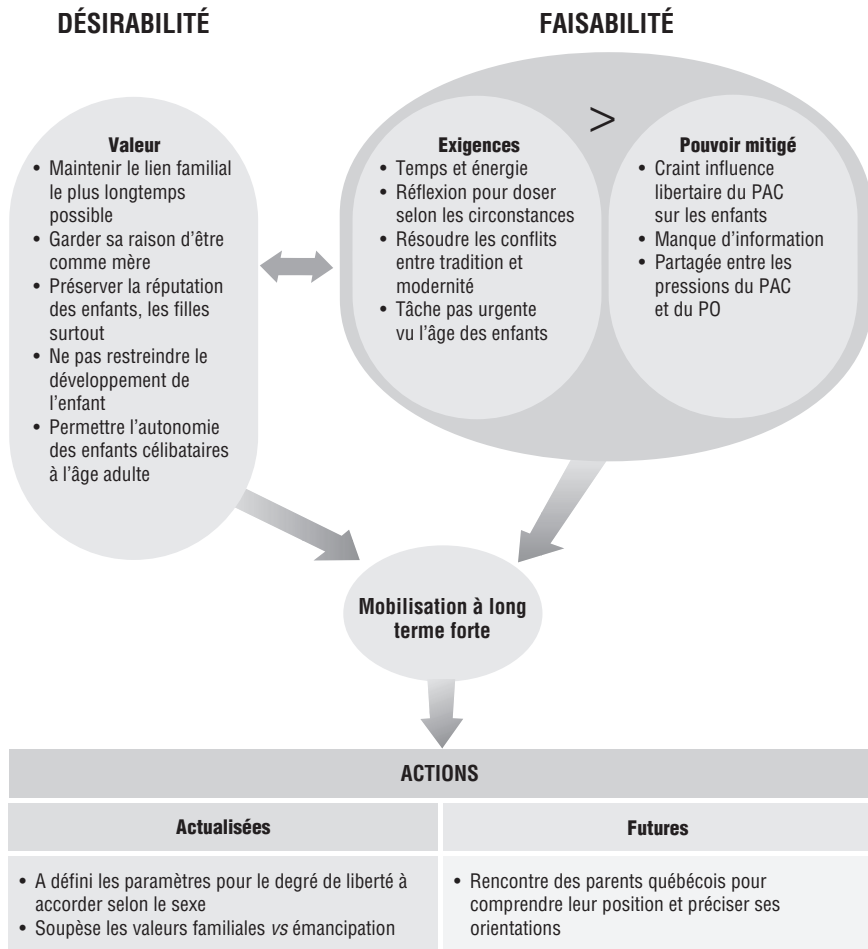
Composante 1: Accroître la surveillance



\leq : égal ou moindre.

Ainsi, elle se situe à la fois en continuité avec les règles de sa société d'origine et en rupture avec celle-ci à cause de son attitude plus permissive. De plus, comme elle ne veut permettre l'émancipation de ses enfants que dans une certaine mesure, elle prévoit qu'elle devra affronter les pressions du milieu québécois ambiant qu'elle considère comme assez libéral, voire libertaire. Elle se retrouve donc en situation inconfortable.

Figure 4.7
Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
Fonction de protection et de surveillance
Composante 2: Baliser l'émancipation des enfants sans la bloquer



>: plus grand que.
 PAC: pays d'accueil.
 PO: pays d'origine.

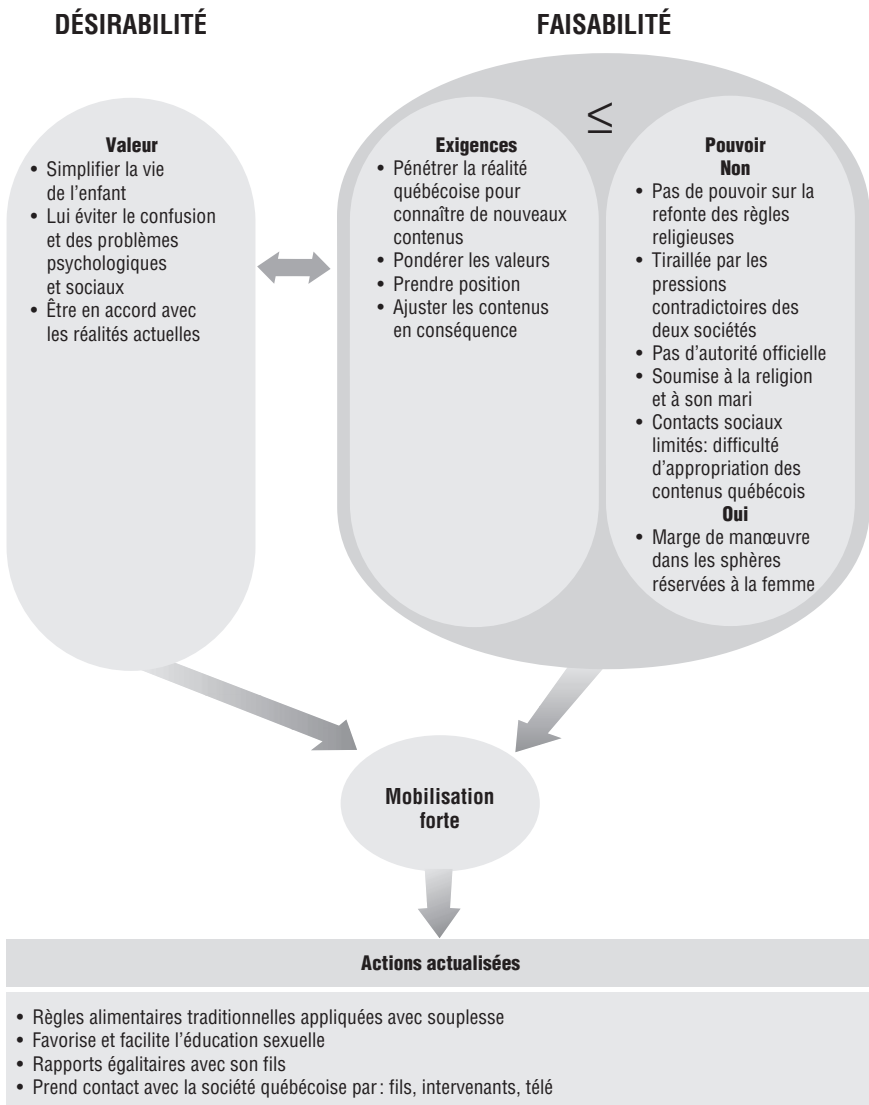
Toutefois, l'accomplissement de cette tâche n'étant pas urgent, vu l'âge de ses enfants, elle s'engage graduellement dans l'action ; elle a déjà commencé à définir certaines balises, à soupeser les valeurs en cause et se promet de discuter avec des parents québécois pour comprendre leurs positions et orientations. Il s'agit donc pour Nour d'une tâche d'adaptation importante, très exigeante par sa complexité et les valeurs conflictuelles en cause, mais non urgente quant à sa réalisation. Ce qui explique qu'elle veuille se donner du temps pour en définir les contours et préciser son orientation en toute connaissance de cause. Ici, c'est la valeur accordée à la tâche qui intervient de façon prépondérante et amène Nour à vouloir surmonter les obstacles et s'investir à long terme.

On voit comment l'évaluation de la tâche colore la stratégie d'action de Nour. L'étalement dans le temps n'est pas ici synonyme de démission ni de désengagement. Au contraire, il est le fruit des délibérations de Nour qui se sent maître d'œuvre dans ce travail d'adaptation. Cette tâche complexe ne lui a pas été imposée et elle n'est pas urgente, même si elle la juge essentielle. Elle peut donc respecter son propre rythme et se donner le temps et les moyens de la mener à terme avec circonspection.

Pour ce qui est de la fonction d'éducation et de correction, Nour rencontre plusieurs obstacles dans la réalisation de la première composante de sa tâche qui consiste à transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux. Mais rien n'empêche qu'elle la trouve essentielle au bien-être psychologique et social de ses enfants (figure 4.8). D'abord elle se heurte au caractère immuable des règles religieuses. Ensuite, comme ces règles religieuses continuent d'être endossées par des compatriotes installés ici, la religion n'ayant pas de frontières, et que le contrôle social de sa communauté d'origine est très fort, la tâche devient très exigeante et échappe à son contrôle sous plusieurs aspects. Elle est également consciente de devoir se méfier de sa propre structure de pensée construite à partir des expériences vécues dans sa société d'origine. C'est ainsi qu'elle doit estimer chaque nouveau contenu en tenant compte de ses valeurs profondes. À partir de ce tri, sa stratégie d'action est de s'en tenir à des pratiques silencieuses, non avalisées par les autorités religieuses ou sa communauté. Ainsi, elle préconise et facilite l'éducation sexuelle de ses enfants, ne favorise pas le port du voile, adapte les règles alimentaires aux circonstances. Elle encourage le partage égalitaire des tâches domestiques et constate des changements de mentalité en ce sens chez son fils. Elle passe à l'action pour s'informer sur les coutumes d'ici et semble vouloir persévérer en ce sens. Toutefois, elle vit difficilement cette marginalité et cette déviance, et craint d'être ostracisée ou punie si ces pratiques silencieuses étaient mises à jour dans sa communauté.

Figure 4.8

**Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 1: Transmettre et appliquer avec souplesse les règles
et rituels religieux en tenant compte du changement de contexte**



\leq : égal ou moindre.

En ce qui a trait à la deuxième composante de la tâche d'adaptation reliée à la fonction d'éducation, c'est-à-dire mettre en place une relation centrée sur l'enfant, c'est ici que Nour a découvert cette nouvelle façon d'entrer en contact. Elle valorise ce mode de relation pour des raisons diverses : respect du rythme de l'enfant, de ses besoins affectifs, croyance en l'efficacité de ce type de pédagogie et croyance aux valeurs d'égalité et de justice qu'il sous-tend (figure 4.9).

Comme la dimension affective et relationnelle repose traditionnellement dans les mains de la femme dans sa société d'origine où la femme est en quelque sorte responsable du climat familial, Nour se retrouve pour cette tâche d'adaptation tout à fait dans sa sphère de juridiction, du moins en ce qui concerne sa relation face à ses enfants.

Elle s'investit donc à fond pour répondre aux exigences de la tâche qu'elle s'est fixée et à laquelle elle croit. Cet engagement lui est d'ailleurs facilité par l'accès qu'elle a à des modèles de méthodes parentales plus centrés sur l'enfant, tels qu'ils sont véhiculés par l'école. Elle se reconnaît aussi les compétences et la capacité de transformer la relation en ce sens.

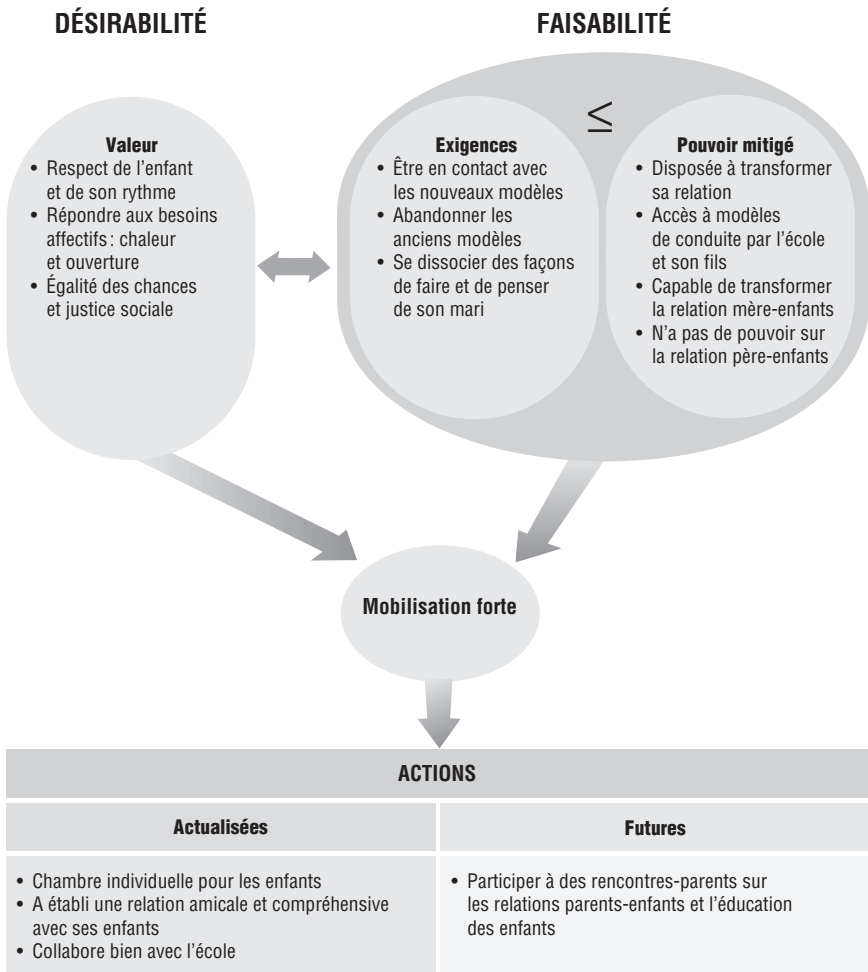
Elle ne peut le faire que jusqu'à un certain point toutefois, puisque son mari ne conçoit pas la relation parent-enfant de la même façon et que les divergences de points de vue de son mari atténuent la portée de son orientation comme mère et provoquent parfois des conflits. Nour utilise donc sa marge de manœuvre pour effectuer des changements dans sa sphère de juridiction sans toutefois l'outrepasser. Elle a déjà concrétisé ce changement en faisant en sorte que son aîné ait une chambre individuelle, en appliquant les principes qu'elle endosse dans sa relation avec son fils et en cherchant à se familiariser avec de nouveaux modèles éducatifs. Malgré tout, elle demeure encadrée et limitée dans son action et, si ce n'était de ces entraves, elle modifierait bien d'autres contenus de socialisation, particulièrement en ce qui concerne les rapports hommes-femmes.

Il ressort donc de nos analyses que, pour Nour, le facteur le plus déterminant dans l'engagement et surtout la persévérance dans l'action est le sentiment qu'elle a ou non d'avoir du pouvoir sur la tâche, à savoir ses possibilités réelles de changer les choses. Quand la tâche relève de la sphère de juridiction déléguée à la femme par sa culture, elle pousse l'action jusqu'à la limite de sa marge de manœuvre, peu importe les exigences de la tâche. Elle va même jusqu'à s'autoriser des pratiques silencieuses qui pourraient être réprouvées si elles étaient connues de sa communauté.

Par ailleurs, on remarque que Nour a tendance à s'investir dans les tâches qui comblent directement les besoins des enfants plutôt que ses propres besoins comme mère. Cette tendance peut venir de ce qu'elle est

Figure 4.9

**Délibérations de Nour, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 2: Instauration d'une relation centrée sur les besoins de l'enfant**



≤: égal ou moindre.

plus autorisée à agir dans ce domaine certes, mais peut aussi dénoter une propension à accorder plus de valeur aux besoins de ses enfants qu'aux siens et à leur donner préséance dans l'action.

Comme on le voit, Nour veut adapter son rôle de parent de différentes façons et elle s'est défini un champ et des tâches d'adaptation pour y parvenir. Toutefois, elle ne réussit que partiellement à le faire, car elle est ralentie dans le rythme et dans l'ampleur qu'elle veut donner à son mouvement par des conditions externes sur lesquelles elle a le sentiment de n'avoir que peu ou pas de pouvoir. Son engagement et sa persévérance dans l'action sont donc modulés par le pouvoir qui lui est alloué. On peut dire, métaphoriquement, que, à force de se démener contre la bride, elle finit par la ressentir plus douloureusement, et cela, d'autant plus que son désir de changement est grand. À force de lutter contre la bride et de s'y blesser, le sujet risque cependant de se résigner à sa situation d'oppression pour la ressentir moins fortement. Pour Nour, retourner dans son pays d'origine serait une autre façon de vivre moins péniblement l'aliénation, car là-bas cette situation est la norme pour les femmes.

Sur un plan plus théorique, l'exemple de Nour illustre bien à quel point le profil parental type peut être souple. S'il définit une structure dynamique qui indique les lieux de blocages, les goulots d'engorgement ou d'étranglement possibles, le profil parental n'en demeure pas moins un contenant plus qu'un contenu et laisse donc place à une gamme infinie de représentations individuelles. Comme tout bon profil, il ne dessine que des contours.

3.2.4. Les stratégies d'adaptation de Nour

Il est clair que Nour endosse une **stratégie identitaire synthétique**, selon les termes de Camilleri (1989, 1990, 1996). En effet, Nour est constamment à la recherche d'une continuité de sens entre les valeurs qui ont forgé son identité comme personne, comme femme et comme mère dans son pays d'origine, et les valeurs prônées ici. Elle vise réellement à dégager des deux réalités culturelles des valeurs transcendantes et universelles pour pouvoir s'y appuyer lorsqu'elle adopte les modèles d'ici. Sa tâche est complexe, car Nour se bute souvent à une certaine incompatibilité des codes culturels qu'elle veut articuler de façon cohérente. Cette distance culturelle amplifie sa tâche, comme nous le verrons plus loin, et cela, malgré la grande ouverture d'esprit dont elle témoigne.

Nour souhaite au plus haut point s'intégrer à la société québécoise, avoir des contacts plus nombreux et plus profonds avec les Québécois. Son but est de vraiment faire partie de la société québécoise. Elle ne veut aucunement vivre en huis clos dans le cercle restreint de sa communauté

homoethnique. Elle veut apprendre, comprendre le mode de vie d'ici et s'ajuster en conséquence. Toutefois, sa **démarche est contrecarrée** par la difficulté d'établir des contacts significatifs avec les Québécois. À cette difficulté s'ajoute une tendance insidieuse à la ghettoïsation qui semble convenir à la fois à sa communauté et à la société d'accueil. Ce ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont contrarié la volonté d'intégration de Nour.

3.3. LES FACTEURS D'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-EN-BRIDE CHEZ NOUR

La dynamique du parent-en-bride présente deux caractéristiques principales : d'abord, une volonté initiale d'harmoniser son rôle de parent ; ensuite, la perception d'être empêchée de le faire à cause de conditions sur lesquelles on n'a pas de pouvoir.

3.3.1. Les facteurs associés à la volonté d'adapter son rôle

Plusieurs facteurs ont contribué au développement chez Nour d'une attitude d'ouverture au changement. D'abord, le fait que son immigration ait été volontaire. Nour raconte que, à cause de la guerre et des mauvaises conditions de vie, tout le monde voulait quitter le pays, mais seuls les chanceux y parvenaient. Elle se considérait donc comme privilégiée de pouvoir immigrer. Elle se rappelle avoir été « contente » et « confiante » au moment du départ. « *Après avoir vécu quatorze ans de guerre, je voulais découvrir ce qui se passait dans le monde* », nous a-t-elle dit.

En plus de cette ouverture d'esprit manifeste, Nour possédait plusieurs atouts pour faciliter son adaptation comme parent : des études universitaires, et qui plus est dans le domaine de l'éducation, la connaissance du français et une certaine familiarité avec les us et coutumes des communautés chrétiennes qu'elle côtoyait quotidiennement dans sa société d'origine. Enfin, son adhésion à plusieurs valeurs de la modernité telles la liberté d'expression et d'action, l'égalité des personnes, notamment entre hommes et femmes, et le respect des droits individuels, dont ceux des enfants, la pousse à vouloir adapter son rôle.

3.3.2. Les facteurs qui ont contribué à réfréner l'actualisation de son intention de changement

Nour est au carrefour de codes culturels et religieux non seulement très distants, mais opposés et contradictoires, ce qui est loin de lui faciliter la tâche comme mère. Si elle se réfère aux codes de sa socialisation première, elle ne dispose que de très peu de leviers de pouvoir, en tant que femme

et en tant que mère, pour transformer son rôle, malgré les nombreuses exigences en ce sens de la société d'accueil. Cette dernière est en effet construite et aménagée en fonction d'autres normes de conduite et d'autres modèles hiérarchiques, ce qui appelle des ajustements importants dans l'éducation des enfants et l'exercice du rôle de mère. Dans sa volonté d'ajustement, Nour doit donc composer non seulement avec l'incompatibilité des systèmes de référence, mais aussi avec la rigidité du système religieux auquel elle appartient, et cela, par rapport à de nombreux contenus de socialisation.

Entourée, dans une culture quasi séparée, de compatriotes qui perpétuent les codes du pays d'origine, Nour a de la difficulté à s'en dégager vu les pressions à la conformité, implicites ou explicites, qu'ils représentent pour elle. Son mari ne semble pas alléger cette pression, puisqu'il tend plutôt à maintenir les valeurs et rôles traditionnels dans la famille, comme époux et père.

Non supportée par sa communauté homoethnique dans sa tâche d'adaptation difficile et complexe, privée du soutien indéfectible de la famille élargie, Nour a l'impression de porter toute seule son entreprise d'adaptation. Dans son pays, les relations hommes-femmes étant inégalitaires, les femmes de la famille ou du voisinage se retrouvaient entre elles pour vivre une forme de solidarité et de convivialité par une sorte de mécanisme d'autorégulation systémique. En venant ici, elle vit encore une relation hiérarchisée avec son mari, mais ne retrouve pas cette sororité compensatoire entre femmes partageant le même sort, ni la présence chaleureuse de la famille élargie, ni des relations de voisinage amicales, si ce n'est avec ses compatriotes qu'elle voit plutôt comme des juges, ou un frein au changement, qu'un soutien. En fait, Nour se sent très différente des femmes compatriotes immigrées ici qui ne partagent pas sa vision progressiste de la réalité. C'est comme si elle conservait certaines normes de fonctionnement d'un système social, sans retrouver tous les éléments et appuis qui contribuaient à son homéostasie, étant donné qu'elle est parachutée dans un autre système doté d'une logique et d'une cohérence propres.

Malgré sa bonne volonté, son désir de se créer un réseau social québécois ne s'est pas concrétisé. Ainsi, sa première tentative pour s'insérer dans un milieu de travail s'est faite dans un milieu composé en majorité d'immigrants et s'est soldée par un échec justement à cause de relations de travail malsaines. Son grand désir serait d'avoir de nombreux contacts avec des Québécois francophones, nés ici, pour se familiariser avec la culture et briser son isolement, voire prendre « l'accent québécois ».

Moi je sens que je ne suis pas chanceuse: ici j'ai beaucoup de voisins égyptiens, syriens, palestiniens, indiens, etc. Mais moi je préférerais n'avoir qu'une seule amie canadienne, à la place de tous ces gens-là.

Il semble que la création d'un réseau social significatif soit un facteur crucial et déterminant dans le processus d'adaptation de Nour et, plus spécifiquement, dans l'adaptation de son rôle de parent. Un réseau social québécois représenterait une source d'information et un support important dans sa démarche complexe et exigeante d'appariage des valeurs. Il lui permettrait aussi de faire contrepoids aux énormes pressions à la conformité du système social et religieux qui l'a formée. Enfin, il représenterait un baume émotif important dans une période où elle vit des pertes douloureuses. Elle dit d'ailleurs elle-même que ce facteur pourrait faire la différence entre retourner « là-bas » ou rester. Car si les facteurs que nous venons d'évoquer influent sur la perception que Nour a de sa capacité et de son pouvoir d'adapter son rôle, ils influent aussi sur sa décision de s'installer ici pour de bon ou non. Elle oscille entre le rêve de retour au pays – « *si mon pays se répare, je retournerai* » – et la décision de rester, si elle s'intègre dans un réseau social québécois. Cette incertitude quant à l'avenir ne semble pas cependant diminuer ni sa volonté ni son investissement personnel dans la transformation de son rôle.

Notons, par ailleurs, que Nour semble graduellement se rallier à l'idée de son mari qui tente de la convaincre d'adopter le pays d'accueil pour le bien-être socioéconomique qu'il leur procure. Le fait que son mari soit rendu à un autre stade d'adaptation, probablement parce qu'il est bien intégré dans son milieu de travail, pourrait donc avoir un impact sur son cheminement et l'influencer dans son évaluation de ce qui serait « le moindre mal ».

Précisons enfin que, si ses attentes de départ et ses espoirs d'amélioration ont favorisé chez Nour son ouverture au pays d'accueil, ils peuvent aussi lui avoir causé de plus grands désappointements compte tenu des difficultés sur lesquelles elle a buté dans sa trajectoire postmigratoire. Et le fait d'avoir si peu de liberté dans un pays qui la célèbre tant n'est pas la moindre de ces déceptions.

LE PARENT-DISJONCTEUR

1. EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE MMAC*

MMAC vient d'un pays d'Europe de l'Est, encore communiste au moment de son départ. Tout comme sa famille, il jouissait là-bas de bonnes conditions économiques. Il avait un bon pouvoir d'achat, mais peu accès aux biens de consommation étant donné la rareté de ceux-ci dans le pays. Comme il considérait qu'il avait peu de chance d'améliorer sa situation et celle de sa famille, et qu'il ne croyait plus à l'avènement d'un changement politique dans son pays, il a décidé de venir au Canada. Il espérait, en venant ici, assurer à ses enfants une meilleure éducation, de meilleures chances de développement et d'avancement et un meilleur avenir. Il voyait le Canada comme un pays plus tranquille et plus avancé, doté d'une économie plus stable et de meilleures écoles.

MMAC est venu au Canada grâce au parrainage d'un de ses cousins installé ici. Il a transité par l'Autriche, où il était encore possible de demander asile avant la fin du régime communiste. Sa femme et ses deux enfants, de dix et deux ans, sont venus le rejoindre à Vienne et, environ un an après leur départ du pays d'origine, ils ont quitté l'Autriche pour le Canada. MMAC était assuré d'avoir un emploi dès son arrivée. Au moment de l'entrevue, lui et sa famille vivaient au Canada depuis sept ans.

* Nom de code choisi par le participant; sens non révélé.

1.1. LE BILAN MIGRATOIRE DE MMAC

Côté positif, MMAC dit beaucoup apprécier la nature et les grands espaces du Canada, « *la terre* ». Il en parle même avec un certain enthousiasme. Il apprécie de pouvoir s'offrir une « *jolie voiture* », mais laisse entendre que posséder une jolie voiture ne suffit pas pour être heureux. Pour l'instant, on peut résumer sa position en disant que, globalement, il évalue sa transplantation d'un pays à l'autre comme bien plus bénéfique à ses enfants qu'à lui-même. Quant à sa femme, il n'a fait aucune allusion à sa situation durant son bilan global. Il en parlera d'ailleurs très peu au cours de l'entrevue. En ce qui concerne ses enfants, il souligne que son fils réussit et s'intègre très bien à l'école, qu'il a un travail à temps partiel et qu'il peut ainsi aider financièrement la famille. Il considère que le fait de parler trois langues est un atout important pour sa fille et son fils. Pour compléter le tableau des choses qu'il a appréciées, mentionnons qu'à l'arrivée au pays, lui et sa femme ont pu, tout en étant rémunérés, suivre pendant sept mois les cours de français offerts par les COFIS (Centres d'orientation et de francisation des immigrants).

MMAC fait un bilan plutôt négatif de sa vie au pays d'accueil. Sa situation et celle de sa famille se sont détériorées, notamment sur le plan socioéconomique. La situation du pays d'origine s'est beaucoup améliorée depuis leur départ et les membres de sa famille qui y sont restés sont maintenant prospères. MMAC dit qu'il a tout perdu et juge sa situation actuelle beaucoup moins bonne qu'il ne l'avait imaginée en immigrant, car il entretenait beaucoup d'espoir : espoir de s'installer confortablement, d'investir dans une maison ; désir de recommencer sa vie et de progresser. Après coup, il croit qu'il serait en bien meilleure position s'il était demeuré dans son pays d'origine :

Je suis tombé dans le trou ici. J'ai pas vu la chance pour moi. J'ai une jolie voiture, oui. Ça, c'est tout ce qu'il me reste.

Il explique ses difficultés socioéconomiques en partie par le fait qu'il est venu au Canada au début d'une période de récession. Il estime que, s'il était venu dans les années 1980, sa situation socioéconomique aurait été plus facile.

En plus de sa situation socioéconomique globale, MMAC voit aussi négativement plusieurs aspects du contexte social et environnemental de son pays d'accueil. Ainsi, le climat se limite ici à deux saisons, l'hiver et l'été, alors qu'il apprécierait qu'il y ait vraiment quatre saisons. Il s'ennuie de l'architecture de son pays d'origine : châteaux, monuments millénaires,

etc. Enfin, le fait que le français ne soit pas sa première langue, les difficultés qu'il a dans son milieu de travail et l'isolement social qu'il ressent sont d'autres éléments qui contribuent à rendre son bilan global plutôt négatif :

Jusqu'à maintenant, je pense, on en parle beaucoup avec ma femme, qu'on n'est toujours pas vraiment des Canadiens ici.

Ce sont les revers vécus au travail que MMAC associe prioritairement à son bilan négatif. Il consacre d'ailleurs une partie importante de l'entrevue à décrire et à analyser ses difficultés au travail. Il constate aujourd'hui que ses conditions de travail étaient meilleures dans son pays d'origine où, en tant que technicien dans un domaine de pointe, il bénéficiait de sept semaines de vacances annuelles et d'un bon revenu, suffisant pour les besoins de sa famille même si son épouse n'avait pas d'emploi rémunéré.

Différentes circonstances ont contribué à faire de son insertion dans le milieu du travail une expérience négative. D'abord, à son arrivée au pays, MMAC dit avoir été contraint de travailler au noir parce qu'il était parrainé. Était-ce parce que son parrain l'exigeait ou parce qu'il n'avait pas le droit de travailler légalement ? Nous n'avons pas pu le savoir au cours de l'entrevue. Il reste que, dès son arrivée, il a dû travailler pour son parrain onze heures par jour, sept jours par semaine. Après trois mois, ce soi-disant parrain est disparu sans le payer. Ce fut une période très critique pour lui et sa famille. Comme il travaillait au noir, il n'avait aucun recours. MMAC a ensuite occupé des emplois non qualifiés pendant quelque temps, car il voulait travailler à tout prix, pour ensuite trouver un poste correspondant à ses qualifications, emploi qu'il a occupé pendant cinq ans. Sa femme travaille pour la même compagnie que lui depuis sept ans.

MMAC a vécu là aussi des déboires importants avec son employeur, un compatriote avec qui il a encore un lien d'emploi puisque, après une enquête de la Commission de la santé et sécurité au travail et une poursuite en justice pour son congédiement, on a reconnu qu'il était victime d'une maladie professionnelle. MMAC raconte en effet que ses conditions de travail étaient inacceptables : sous-payé (salaire minimum) par rapport à ses qualifications de technicien, longtemps contraint à faire des heures supplémentaires, forcé de travailler dans un contexte où l'on ne respectait pas les règles minimales de santé et de sécurité, notamment par l'absence de ventilation. Il dit s'y être senti comme un esclave et qu'il avait peu de possibilités de changer ses conditions de travail puisqu'il n'avait pas de sécurité d'emploi et qu'il était difficile pour lui de trouver un autre emploi, car son diplôme de technicien n'avait pas été reconnu. Il a malgré tout protesté auprès de son employeur. C'est ainsi qu'il a refusé de faire

du temps supplémentaire, en invoquant qu'il voulait mieux assumer ses responsabilités familiales, et a réclamé un salaire plus équitable. Il a également exigé le respect des normes de santé et de sécurité au travail et a refusé de travailler dans des conditions dangereuses pour sa santé. Ces protestations ont amené le patron à le prendre en aversion, à limiter ses chances d'avancement et, finalement, à le congédier. Son patron, dit-il, n'aime pas ceux qui s'opposent. MMAC a donc décidé d'utiliser tous les recours à sa disposition pour obtenir justice, convaincu de son bon droit. Bien qu'il ait eu gain de cause, il vit difficilement les suites de ces procédures. Il a de la difficulté à reprendre son emploi puisqu'on a statué qu'il avait une maladie professionnelle. Ayant de la misère à trouver un nouvel emploi, il se sent coincé et voit peu d'issues à sa situation.

Cette mauvaise expérience a amené MMAC à développer une certaine amertume et une vision négative du mode de fonctionnement de sa société d'accueil. Il se plaint de n'être pas apprécié à sa juste valeur et critique le mode de sélection des immigrants ici. Selon lui, on devrait sélectionner plus d'immigrants d'Europe de l'Est et valoriser leurs qualifications et leur discipline, plutôt que d'accepter des immigrants qui sont paresseux et non formés. Il considère d'ailleurs que ces derniers représentent presque une menace pour notre société, à cause de leur insouciance qui entraîne la détérioration des logements (insalubrité, coquerelles) et de leur non-respect des lieux publics, notamment par leur malpropreté. Par contre, les immigrants européens formés et motivés devraient, selon lui, bénéficier de conditions de travail correspondant à leurs qualifications, ce qui n'a pas été son cas puisqu'il n'a jamais pu faire reconnaître son diplôme ni son expérience européenne en électronique.

En outre, MMAC souligne que les compagnies exploitent des immigrants peu conscients des conditions de travail dangereuses, et estime qu'il n'y a pas assez de réglementation et de protection syndicale ou autre pour les travailleurs. Il a d'ailleurs pu constater que même les compagnies d'assurance arrivaient à se défilier quand il s'agissait de protéger les travailleurs rendus malades par des conditions de travail malsaines.

Plus globalement, il déplore l'insuffisance de contrôles gouvernementaux dans de nombreux domaines au Canada et, notamment, la grande tolérance de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) à l'égard des conditions de travail périlleuses. Il note aussi un laisser-faire généralisé dans l'application et le contrôle des lois et règlements. Ce qui fait que, comme citoyen, il dit s'être senti peu épaulé dans la défense de ses droits.

1.2. MMAC ET SON AVENIR

MMAC n'a pas encore décidé s'il va rester ici ou retourner dans son pays d'origine. Chose certaine, il est à 100 % sûr de ne pas passer ses vieux jours ici. Cette année sera décisive : il doit décider s'il s'achètera une maison ici ou s'il retournera habiter celle dont il est encore propriétaire dans son pays d'origine.

Plusieurs remarques de MMAC laissent deviner qu'il penche du côté du retour. Il dit se sentir peu intégré ici et avoir perdu espoir d'améliorer sa vie compte tenu de sa situation sur le marché du travail. Déçu que personne ne lui ait vraiment donné sa chance, il prévoit qu'à moins d'un renversement de situation, il retournera dans son pays d'origine. D'autant plus que ses frères l'incitent à le faire et l'assurent qu'ils vont l'aider à lancer son affaire. Sa fille veut aussi retourner voir sa famille restée là-bas, car elle n'a vu ses grand-parents que sur vidéo. Elle veut également voir leur maison. Ils iront donc bientôt visiter le pays d'origine.

Toutefois, même s'il retournerait dans son pays, MMAC attendrait que son fils ait terminé l'étape du cours collégial. Il considère que la connaissance de plusieurs langues sera un réel atout pour ses enfants, qu'ils retournent dans leur pays d'origine ou restent ici. Il dit pouvoir rester ici encore un peu, mais probablement pas toute sa vie. Comme pour se justifier, il ajoute que beaucoup de Slaves veulent retourner au pays, bien plus que les immigrants venus de pays du Sud, moins riches.

À certains moments de l'entrevue, MMAC nous a confié qu'il n'espérait plus améliorer sa situation qu'il qualifiait de terrible. À d'autres, son attitude devenait plus positive : « *à condition que quelqu'un lui offre un bon emploi, à condition que quelqu'un lui donne sa chance* ». Par contre, il voit l'avenir très positivement pour ses enfants et il insiste sur l'apprentissage des langues, notamment l'espagnol et l'allemand en plus du français, de l'anglais et de la langue du pays d'origine. Il aimerait lui-même apprendre l'anglais, mais n'en a pas eu le temps jusqu'à maintenant.

À la fin de l'entrevue, il nous a dit qu'il envisageait de s'acheter une maison pour quitter l'immeuble qu'il habite où il subit les compatriotes et beaucoup de commérages mais aussi pour emménager dans un quartier plus sécuritaire.

Enfin, ce qui l'inciterait le plus à rester au Canada, ce sont la nature et les grands espaces, « *l'attachement à cette terre* », dit-il.

2. LES REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

2.1. LES DIFFÉRENCES OBSERVÉES DANS L'EXERCICE DU RÔLE DE PARENT

MMAC a une perception négative de plusieurs aspects de l'organisation sociale du pays d'accueil. Selon lui, dans la société québécoise et dans tout le continent américain, il y a une perte de contrôle, pas assez de réglementation, trop de laisser-aller. Par exemple, il y a relâchement des règles de sécurité routière et tolérance des autos non conformes sur la route. De plus, il y a trop de liberté, les enfants sont trop décontractés dans leur habillement, la télévision et le téléphone prennent trop de place dans leur vie et, plus spécifiquement, dans celle de sa fille.

Ce manque de contrôle général influence le fonctionnement familial : les parents ont perdu leur pouvoir dans la famille. Ils n'exercent pas d'autorité sur leurs enfants qui ont trop de liberté. De plus, les liens familiaux sont trop relâchés ici, dans le pays d'accueil. Là encore, son évaluation est défavorable au pays d'accueil et s'élargit à l'ensemble du continent.

Les remarques de MMAC en ce qui concerne l'organisation scolaire vont dans le même sens : absence de contrôle, trop de liberté, pas assez d'exigences : « *On ne pousse pas assez les enfants.* » Toutefois, il se montre beaucoup plus précis dans sa critique de l'école. Il souligne certaines faiblesses dans le contenu de l'enseignement : selon lui, certaines matières sont mises à l'écart ou insuffisamment approfondies, notamment l'histoire et la géographie. De plus, MMAC considère que, dans l'ensemble, les programmes ne sont pas assez exigeants et denses.

Le climat et les méthodes pédagogiques de l'école ne le satisfont pas davantage. Il remarque que les professeurs ne sont pas respectés par les élèves, qu'ils n'ont pas d'autorité, que certains professeurs avouent leur manque d'autorité, sont insatisfaits et ont de la difficulté à enseigner. Là encore, trop de liberté, trop de droits aux jeunes, incluant même le droit de protester. À cela s'ajoute un manque de contrôle : pas de contrôle des présences au niveau collégial, aucun contrôle de la présence des parents aux réunions d'école, réunions des parents non obligatoires. Sans oublier que, dans ce contexte de relâchement, les enfants risquent plus de subir de mauvaises influences.

Par opposition, MMAC a une perception positive de l'organisation scolaire de son pays d'origine. Le professeur y a toute autorité et entretient des contacts suivis avec les parents. Il les tient au courant, par écrit, par téléphone ou de vive voix, de la conduite, des incartades et des difficultés

de l'enfant à l'école. MMAC apprécie aussi que l'élève y ait le même professeur titulaire pendant tout le niveau primaire, ce qui facilite la communication avec les parents et l'encadrement de l'enfant.

Il est donc clair que MMAC perçoit négativement les différences de contexte et de mode d'exercice du rôle de parent dans le pays d'accueil. Un mot clé revient constamment dans son discours : le contrôle (le besoin de contrôle, le manque de contrôle).

2.2. LA CONCEPTION DU RÔLE DE PARENT

MMAC considère le rôle de parent comme *stable*, invariable même si le contexte social et l'environnement changent. En effet, pour lui, il n'existe qu'une façon valable d'être parent, celle de son pays d'origine, basée sur l'autorité et la discipline :

Moi, je connais, pour avoir parlé avec plusieurs familles [du pays d'origine] qu'il y en a plusieurs qui changent, qui changent leur vie, qui changent leur mentalité. Parce que ici c'est égal, [c'est-à-dire relation égalitaire entre parents et enfants], il y a plus de chances pour changer ça. Moi je dis non. Pour moi il faut toujours garder la discipline dans les familles. C'est très important pour nous, pour ma femme de garder la famille pareille qu'au pays d'origine. Ça se peut. Je ne veux pas changer ça.

Il mentionne d'ailleurs que, malgré les pressions environnantes, il n'a pas changé comme parent. À tel point que cette prise de position limite leurs contacts amicaux :

C'est pour ça que nous n'avons pas d'amis. Parce que nous vivons toujours dans l'ancienne mentalité. Comme ça, on reste seuls.

Les pressions au changement, « avec nous ça marche pas », insiste-t-il. Comme MMAC pense qu'il n'existe qu'une seule bonne façon d'être parent, celle qu'il a apprise une fois pour toutes dans son pays d'origine, il a tendance à considérer toutes les différences observées chez les parents d'ici comme négatives. Il refuse donc de se laisser influencer par les modèles parentaux de la société d'accueil et blâme ses compatriotes qui se sont engagés dans un tel processus d'harmonisation et de changement, car il considère qu'ils sont sur la mauvaise voie.

2.3. LA REPRÉSENTATION DU BUT À ATTEINDRE COMME PARENT

Cohérent avec sa conception du rôle de parent, MMAC n'a pas l'intention d'adopter les modèles parentaux québécois. Au contraire, il vise plutôt à se distancer d'eux et à résister à leur influence :

[...] moi, je voudrais juste, comme j'ai dit, toujours garder ma famille comme ça [...].

[...] Moi je suis dans ma tradition, et je ne veux pas changer comme parent. Je veux juste mettre dans la tête de mon enfant plus de ma mentalité pour garder les traditions [...].

Son but est donc de renforcer et de consolider l'application du modèle parental en vigueur dans son pays d'origine au moment de son départ. Sa perception de sa tâche d'adaptation est par conséquent empreinte de cette volonté de résistance, comme nous le verrons ci-dessous.

2.4. ADAPTER LA FONCTION DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE

MMAC juge qu'il doit adapter sa fonction parentale de protection pour préserver ses enfants des dangers physiques, sociaux et moraux des modes de pensée et de vie du pays d'accueil, et les garder dans le droit chemin, celui des coutumes et valeurs du pays d'origine, plutôt que de les laisser adopter les habitudes de consommation et les valeurs matérialistes d'ici :

OK, c'est Canada, OK, c'est le shopping [sic], les choses comme ça [...]. Non !, Non ! Non !

Il est essentiel pour lui d'éloigner ses enfants de ces influences néfastes en contrôlant leur vie, en limitant leurs contacts sociaux et leur liberté d'action. Sinon, ils tourneront mal, comme les enfants de certains de ses compatriotes :

Faut pas laisser les enfants avec ceux qui sont en difficulté avec la drogue, avec des choses comme ça, non, non. Mais ici, il y a plus de danger de prendre le mauvais chemin. C'est pour ça qu'on garde toujours les enfants à la maison [...]. Il faut que je contrôle la vie. Parce qu'après c'est trop tard. Après c'est fini. [...] Moi je n'aime pas votre façon d'éduquer les enfants ici : vous donnez trop de liberté aux enfants [...]. Il faut que la vie soit placée [...]. Je connais plusieurs familles de jeunes immigrants comme nous qui ont beaucoup de problèmes avec les enfants parce qu'ils leur donnent trop de liberté [...]. Je connais beaucoup de familles qui ont perdu leurs enfants [...]. Ils sont à la maison, mais ils ne sont pas dans la famille, ça c'est tragique.

Mais limiter les contacts sociaux pour protéger ses enfants de ce qu'il considère comme des mauvaises influences exige une surveillance de tous les instants. MMAC prévoit d'ailleurs que cette tâche va exiger de plus en plus de temps à mesure que sa fille va grandir :

Il faut contrôler plus. Mais dès maintenant je sais que quand elle va être plus grande, ça prendra plus de temps pour vérifier où elle va, qu'est-ce qu'elle fait. Car pour nous la vie est toujours dangereuse pour les enfants. Pas juste ici, partout [...]. Il faut contrôler. Il faut contrôler, il faut contrôler : on ne peut pas perdre des enfants juste à cause d'un manque de temps !

C'est donc au prix d'une vigilance constante et du temps qu'il y consacre, que MMAC arrive à maintenir un certain contrôle.

Jusqu'à maintenant, il est parvenu à garder la situation sous son pouvoir, surtout avec son fils aîné (19 ans) qui se soumet assez facilement à son autorité, vu son éducation en bas âge dans le pays d'origine. Ainsi, il a réussi à freiner ses velléités d'aller vivre en appartement en lui expliquant son point de vue :

Moi, tant que tu étudieras, il faut que je te contrôle. Après tu feras ce que tu veux.

Et son fils s'est plié à cette volonté de son père, tout comme il s'est résigné à ne pas conduire une voiture, à force d'exemples dissuasifs, même s'il considérait qu'à son âge c'était normal ici de conduire.

Par contre, MMAC n'a pas rencontré cette même docilité chez sa fille cadette qui se rebelle davantage. Face aux limites et aux contrôles, elle discute et défend plus âprement son point de vue. Elle infléchit même, parfois, les points de vue et décisions de son père qui admet avoir changé un peu avec elle et devoir lui donner un peu de liberté :

Il faut accepter beaucoup de choses. On ne peut pas toujours garder les enfants en prison.

Il explique la rébellion de sa fille par le fait qu'elle a « appris la vie » ici :

[...] c'est vrai, elle était dans la vie ici. Pour elle, on a plus de problèmes, plus de choses pour parler, pour expliquer et pour dire : regarde ton frère.

Les demandes de sa fille impliquent plus d'explications, de refus. Mais il dit bien maîtriser la situation.

On contrôle ça.

MMAC a déjà utilisé plusieurs moyens pour modifier sa fonction parentale de protection : surveillance accrue des allées et venues de ses enfants, organisation, autant que possible, de sorties en famille, pour qu'ainsi rien ne lui échappe, accompagnement dans leurs sorties. Il est même allé jusqu'à accompagner sa fille en classe de neige, même s'il était le seul père présent. De plus, il dit garder ses enfants le plus souvent à la maison et limiter leurs sorties et leur liberté d'action. Pour arriver à maintenir ce niveau de surveillance, il a limité ses heures de travail supplémentaires, ce qui a eu pour effet de détériorer sa relation avec son employeur. On peut donc dire que MMAC a pris tous les moyens dont il disposait pour ériger une barrière protectrice entre ses enfants et la société d'accueil qu'il considère comme dangereuse à tous les égards.

Tableau 5.1

MMAC: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de protection et de surveillance

Tâche d'adaptation

Soustraire les enfants à l'influence de la société d'accueil

VALEUR

- Préserver les enfants des dangers (délinquance, drogue) et de la mentalité matérialiste et libertaire de la société d'accueil.

EXIGENCES

- Garder le plus possible les enfants à la maison.
- Organiser des activités à l'intérieur de la cellule familiale plutôt qu'à l'extérieur.
- Contrôler les allées et venues et les sorties des enfants.
- Augmenter son temps de présence auprès des enfants.
- Diminuer ses heures de travail supplémentaires.

POUVOIR

- Ne peut diminuer ses heures de travail supplémentaires qu'au détriment de sa relation avec son employeur.
- A un sentiment de pouvoir sur l'organisation de la vie familiale et les allées et venues des enfants.
- Rencontre plus de résistance et de rébellion chez sa fille que chez son fils.

ACTIONS ET/OU PROJETS

- Surveillance et contrôle de tous les instants.
 - Organisation d'activités à l'intérieur de la famille.
 - Accompagnements incongrus.
-

2.5. ADAPTER LA FONCTION DE SOINS ET D'ENTRETIEN

Tout d'abord, MMAC explique qu'il est venu au Canada pour assurer un meilleur avenir et de meilleures chances de réussite à ses enfants, car il croyait qu'il aurait ici les moyens financiers de les envoyer dans de bonnes écoles, comme des écoles privées. Il voyait alors le Canada comme un pays progressiste, où les chances d'avancement et de réalisation individuels étaient beaucoup plus grandes et était prêt à travailler fort pour assurer un meilleur avenir à ses enfants :

Oui, pour moi, quand je suis venu ici, je me suis dit: je dois travailler fort pour que mes enfants aillent dans une bonne école. Peut-être une école privée [...]. Là-bas c'était partout le communisme [...]. C'est un système qui donne plus pour les personnes qui sont pauvres, mais là-bas avec le système communiste, tu peux pas monter, tu restes toujours au même niveau. Mais ici, avec l'éducation, avec le temps, tu peux augmenter, tu as plus de chances.

MMAC pense qu'il doit adapter sa fonction de soins et d'entretien en améliorant les revenus de la famille pour pouvoir donner ainsi à ses enfants le plus de chances d'avancement social possible. Dans cette optique il veut, comme pourvoyeur, tout offrir à ses enfants, qu'il s'agisse de livres ou d'équipement informatique dispendieux. Il encourage donc sa fille à lire : « *Regarde les livres : choisis ce que tu veux. Je peux t'acheter tous ceux que tu veux* » et soutient matériellement son fils : « *On achète pour lui le très bon ordinateur, parce qu'il a besoin de ça, c'est son métier.* »

Les exigences de la tâche

Comme nous l'avons vu dans le récit de sa trajectoire, il a été et il reste difficile pour MMAC d'obtenir et de conserver un travail décent et suffisamment rémunérateur :

La première manche difficile a été de trouver un travail. C'est très difficile.

Peu à peu, MMAC s'est rendu compte que, pour obtenir un revenu familial suffisant et satisfaire l'employeur, son épouse et lui-même devaient fournir de nombreuses heures de travail supplémentaires, ce qui les a amenés à délaissé les enfants et à négliger d'autres aspects importants du rôle de parent :

Quand vous travaillez 60 heures, 70 heures par semaine, vous n'avez pas le temps. Vous travaillez tout le temps, juste pour gagner de l'argent.

Cette prise de conscience l'a conduit à réorienter sa fonction de soins et d'entretien de sorte que le temps et l'énergie qu'il y consacre ne nuisent pas à l'exercice de sa fonction de protection et de surveillance qu'il juge très importante :

Après avoir fait beaucoup d'« overtime », après on a calculé : qu'est-ce qu'on gagne avec cet « overtime » ? Oui, on gagne de l'argent sur le chèque mais après on perd, pour les enfants [...]. J'aime mes enfants, je préfère rester à la maison.

Il a donc décidé de ne plus effectuer d'heures de travail supplémentaires, malgré les demandes répétées de son employeur. Ce refus et ses récriminations par rapport aux conditions de travail ont fini par détériorer ses relations avec son employeur et, le stress aidant, MMAC est tombé malade et a dû quitter son travail pour un certain temps. Il a alors poursuivi son employeur qu'il a tenu pour responsable de son mauvais état de santé comme il l'a rapporté dans le récit de sa trajectoire.

Aujourd'hui, il veut remonter la pente, trouver un nouvel emploi, toujours dans le souci du bien-être de ses enfants :

Je me dis, non, on ne peut pas continuer toute la vie comme ça : j'ai des enfants ! [...] Il faut que quelque chose change cette année !

Mais sa volonté de maintenir et d'améliorer sa situation économique a buté sur tellement d'obstacles que MMAC en a fait une dépression :

Mon problème, c'est un problème dans la tête. Ça c'est le stress, c'est le gros stress qui mange. Mais ça, personne n'aurait pu penser que ça m'arriverait avant que je quitte [le pays d'origine]. »

Selon lui, ses tentatives pour adapter sa fonction de soins et d'entretien, et devenir un meilleur pourvoyeur se sont soldées par un échec : aucune amélioration du niveau de vie, énormes pertes de santé physique et mentale et, pendant quelque temps, le sentiment de n'avoir plus de temps et d'énergie à accorder aux enfants :

Ce changement [de pays], ça n'a donné que des mauvaises choses pour moi. Mais je ne pense pas pour moi. Je pense pour les enfants. [...] Pour moi, je passe plus de temps au travail, j'ai de la difficulté avec la langue, de la difficulté à cause du nouveau pays, des nouvelles personnes. Mais je dis OK, je peux accepter ça pour les enfants [...].

Désormais, MMAC a perdu tout espoir d'améliorer sa situation de pourvoyeur :

Et cette situation maintenant, il n'y a pas de chance pour changer quelque chose ici.

Son sentiment de n'avoir aucun pouvoir sur la situation dans le contexte actuel ressort également lorsqu'il parle de retourner au pays d'origine :

Moi, je sais que quand je retournerai [au pays d'origine], je peux faire beaucoup de choses, mais ici, non. Mais ici, non.

MMAC craint en effet de ne plus pouvoir trouver ici d'emploi convenable qui lui rapporterait un salaire suffisant lui permettant d'être à la hauteur de ses aspirations comme pourvoyeur. Son seul espoir est de rencontrer un bon « boss » qui lui donne sa chance.

À ce jour, MMAC a investi beaucoup d'énergie pour assumer sa fonction parentale de soins et d'entretien, en tentant d'améliorer ses conditions de travail et son revenu. En vain, selon lui. Retourner à son dernier emploi lui apparaît un pis-aller, sinon un cul-de-sac, mais il n'en a pas d'autre en vue. Il se sent peu supporté dans cette situation par le régime de protection sociale québécois. Il envisage deux issues qui témoignent toutes deux de son sentiment d'impuissance. 1) Il attend que quelqu'un, « un bon boss », lui donne enfin sa chance ; sinon 2) il prévoit devoir retourner dans son pays d'origine, où la situation politique et économique se serait améliorée avec le changement de régime et où il bénéficierait du support de ses frères pour refaire sa vie.

Tableau 5.2

MMAC: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction de soins et d'entretien

Tâche d'adaptation

Fournir aux enfants les conditions matérielles et les ressources requises pour augmenter leurs chances de réussite au PAC.

VALEUR

- La réussite sociale et matérielle de ses enfants.
 - Gagner le respect de sa femme et de ses enfants.
-

EXIGENCES

- Trouver un emploi décent et rémunérateur.
-

POUVOIR

- Dit avoir tout essayé, mais avec des résultats mitigés :
 - Les enfants s'en tirent bien.
 - Pas lui.
 - Sentiment de désespoir et d'impuissance.
 - S'en remet à la chance, au destin pour trouver un « bon boss ».
-

ACTIONS ET/OU PROJETS

- Plusieurs vaines tentatives pour améliorer ses conditions de travail et de rémunération.
 - Malgré les difficultés, il dit subvenir adéquatement aux besoins de la famille mais sans progrès dans l'échelle sociale.
 - Procure aux enfants de l'équipement électronique, informatique et des livres.
 - Veut retrouver la santé physique et mentale : s'initie à la méditation.
 - Espère trouver un bon patron.
 - Sinon, envisage de retourner au PO.
-

PAC : pays d'accueil.

PO : pays d'origine.

2.6. ADAPTER LA FONCTION D'ÉDUCATION ET DE CORRECTION

2.6.1. Transmettre aux enfants la langue, les valeurs, traditions et normes familiales du pays d'origine

Pour MMAC, transmettre à ses enfants le sens de la famille, le sens du rituel et des fêtes traditionnelles est un volet important de sa fonction d'éducation :

Il faut que les enfants gardent aussi les traditions. On ne peut pas, parce que le monde, la vie est toujours en avant, on ne peut pas perdre toutes les traditions [...]. Nous avons des voisins qui, pour Noël, allaient au MacDonald ! Eh ! Ah ! C'est dégueulasse ça ! Où est la tradition ? Tout le monde, toutes les religions ont des traditions. Ce n'est pas MacDonald qui est important dans la vie !

Il est très important pour lui de transmettre les valeurs et les traditions familiales :

Dans la vie, pour nous, le plus important c'est la vie familiale.

Les traditions [faisant allusion aux mets traditionnels], mais on ne peut pas perdre ça ! Moi je me suis dit, et ma femme aussi, il faut que les enfants gardent ça pour la prochaine génération.

Il considère comme important de conserver aussi des rituels qui font, par exemple, que le dimanche est différent des jours de la semaine : les activités varient, on s'endimanche, on se réunit pour un bon repas, etc. La langue du pays d'origine constitue aussi un héritage du passé qu'il faut conserver, et cela, d'autant plus qu'elle est, selon lui, un outil essentiel de communication avec les gens et la famille du pays d'origine, que ses enfants y retournent comme visiteurs ou pour y vivre.

En ce qui concerne les normes familiales de fonctionnement, MMAC considère que maintenir la discipline, l'ordre et le contrôle est la seule façon de préserver la famille, dans le contexte social québécois :

Pour moi, il faut toujours garder les enfants dans la famille. La discipline dans les familles, c'est le plus important pour nous, pour ma femme, pour garder la famille.

Exiger de l'ordre et de la discipline devient même en soi un moyen d'inculquer le sens de l'ordre comme une valeur prioritaire. Il incite donc son fils à assumer des tâches dans la maison en lui expliquant les retombées de son geste :

Ça je dis, c'est important pour toi. Pour ta vie après. Il faut que tu connaisses quelque chose de plus dans la vie. Pas juste aller chez MacDonald en laissant ta chambre toute mélangée, non, non. Il faut que la vie soit placée.

Cette méthode parentale basée sur l'ordre, la discipline et le contrôle est aussi pour MMAC le seul moyen de garder ses enfants dans le droit chemin et de contrer l'influence de la rue. Il considère qu'il doit avoir le pouvoir sur la vie de ses enfants jusqu'à la fin de leurs études, c'est-à-dire avoir jusque-là un droit de regard sur tous leurs faits et gestes. Il s'oppose à la mentalité d'ici qui laisse trop de liberté aux enfants, arguant que cette méthode trop permissive les amène à se perdre dans la facilité et entraîne plusieurs problèmes.

MMAC considère que, pour arriver à transmettre le sens de la famille et des traditions à ses enfants, il doit discuter avec eux, avec sa fille surtout, leur donner des explications pour les persuader d'endosser sa façon de penser, ou l'imposer, le cas échéant.

On peut pas apprendre quelque chose dans la rue. Il faut parler avec les parents. Il faut parler avec les enfants.

Il prévoit d'ailleurs devoir consacrer beaucoup plus de temps et d'énergie à cette tâche d'adaptation avec sa fille, car elle n'a pas été dès l'enfance en contact avec la culture et les traditions du pays d'origine, contrairement à son fils. En effet, imprégnée depuis l'enfance des us et coutumes de la société d'accueil, sa fille saisit moins facilement la valeur de ce qu'il veut lui inculquer et résiste plus à ses enseignements.

MMAC constate donc que son insistance à transmettre des contenus culturels du pays d'origine et à utiliser des méthodes disciplinaires traditionnelles ne suscite pas la même réaction chez son fils que chez sa fille cadette. Comme nous l'avons vu plus haut, son fils, accoutumé à ces modes de pensée et de fonctionnement à cause de sa socialisation en bas âge dans le pays d'origine, s'y soumet plutôt docilement, malgré certaines revendications sporadiques.

Sa fille, socialisée ici et côtoyant à l'école les réalités sociales de la société québécoise, subit malgré lui des influences externes sur lesquelles elle s'appuie pour remettre en question les choix de son père. MMAC semble bien s'accrocher à l'idée qu'il garde le pouvoir, mais les pressions au changement se font de plus en plus fortes, d'autant plus qu'elles proviennent de sa fille qu'il aime et qu'il veut rendre heureuse.

MMAC répète néanmoins comme un leitmotiv qu'il garde le contrôle, même s'il a l'impression d'aller à contre-courant de toutes les tendances sociales du pays d'accueil où il voit disparaître les valeurs familiales, les traditions et le sens de la discipline, et cela, même chez ses compatriotes arrivés récemment au Canada.

À quelques reprises, MMAC nous assure qu'il n'y a eu aucun changement dans le fonctionnement et l'organisation de sa famille depuis son arrivée ici. À la maison, la langue du pays d'origine est de rigueur. Il persiste à transmettre l'idée de l'importance de la famille et à perpétuer les rituels et traditions. Il entrevoit même faire en sorte pour cela que son fils épouse une fille du pays d'origine (ce qui laisse deviner l'emprise que MMAC a ou veut avoir sur son fils aîné).

Question discipline, MMAC se dit très ferme. Par exemple, il a interrompu son abonnement au câble afin que ses enfants consacrent leur temps à d'autres activités plus profitables, selon lui, que l'écoute passive de la télévision. Il qualifie d'ailleurs la télévision de « voleuse de temps ». Comme résultat, il constate que son fils passe plus de temps à ses activités scolaires. Sa fille, pour sa part, s'est tournée vers d'autres intérêts : le dessin, un peu de lecture, mais passe malheureusement plus de temps au téléphone. Il faut noter que MMAC fait du prosélytisme anti-télévision. Il a même réussi à convaincre certains de ses compatriotes d'interrompre eux aussi leur abonnement au câble.

Pour ce qui est de ses principales méthodes pédagogiques, elles sont les mêmes que dans son pays d'origine : il impose des directives et favorise les explications-discussions. « *Pas de changement* », tient à souligner MMAC. Il précise :

Le plus important dans la vie, c'est toujours la discussion. On ne peut pas apprendre quelque chose dans la rue.

2.6.2. Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques que dans le pays d'origine

MMAC accorde beaucoup d'importance à l'assimilation d'un vaste corpus de connaissances générales, universelles et éprouvées, transmises d'autorité par le professeur aux enfants. C'est dans cette perspective qu'étaient construits et offerts les programmes scolaires dans son pays et c'est, selon lui, la meilleure façon de procéder pour instruire efficacement les enfants et leur donner la meilleure formation, comme il l'a mentionné plus haut.

Pour parvenir à cela, MMAC pense que les programmes scolaires québécois doivent être transformés. Il souhaite un enrichissement des contenus en histoire et en géographie, afin que ses enfants aient des connaissances générales sur l'histoire et la géographie mondiale, et notamment sur leur pays d'origine. Cet enrichissement des contenus académiques va de pair, selon lui, avec une amélioration de l'enseignement, c'est-à-dire l'abandon des méthodes actives au profit d'un enseignement magistral et de méthodes marquées par la discipline et des exigences rigoureuses.

Cependant, s'il s'attribue le devoir d'influencer les méthodes pédagogiques et les orientations de l'école dans le sens des pratiques de son pays d'origine, MMAC n'a dans les faits que peu de pouvoir sur les contenus des programmes scolaires, puisqu'ils sont conçus et définis par le ministère de l'Éducation, puis mis en application dans toutes les régions du Québec.

Il croit néanmoins qu'il peut influencer les professeurs et les autorités locales à enrichir les contenus d'enseignement en faisant pression pour accroître la place de l'enseignement magistral et les exigences à l'endroit des enfants. Le fait qu'il n'y ait pas, comme dans son pays d'origine, de professeur titulaire attaché au groupe d'enfants durant tout le cours primaire rend cependant sa tâche plus ardue, car il doit chaque année se repositionner, rétablir les bases de son influence et redéfinir ses exigences auprès du nouveau professeur.

Enfin, pour suppléer aux lacunes de l'enseignement public, il peut prodiguer à ses enfants un enseignement complémentaire à la maison. Dans la période suivant immédiatement l'immigration, sa méconnaissance du français lui a toutefois rendu cette tâche difficile, mais le fait d'être alors secondé par son fils aîné lui a permis d'y arriver.

Insatisfait des contenus et des méthodes d'enseignement, MMAC s'est ainsi largement investi pour assurer à ses enfants l'instruction qu'il souhaitait pour eux. Il se plaint d'ailleurs de devoir travailler plus fort que le professeur par l'aide aux devoirs et aux leçons pour transmettre à sa fille les notions qu'il juge essentielles. Il est donc intervenu plusieurs fois auprès des professeurs et s'est plaint à la direction pour qu'elle change les choses. Et ses démarches ont été fructueuses puisqu'il a obtenu un changement de professeur.

MMAC précise qu'il est toujours prêt à collaborer et à appuyer les professeurs exigeants avec les enfants. D'ailleurs, il demande aux professeurs de discipliner plus sa fille et de le tenir au courant de ses comportements en classe. Enfin, il aime assister aux réunions de parents « *pour connaître l'opinion des professeurs* ». Enfin, pour ce qui est des projets d'action, MMAC aimerait que l'école organise plus de réunions avec les parents et ait des contacts réguliers avec eux pour identifier les causes ou les sources véritables des problèmes (la famille, l'école, l'enfant) et être ainsi en mesure d'intervenir plus adéquatement. Somme toute, MMAC, peu enclin à transformer ses propres pratiques comme éducateur, s'investit beaucoup lorsqu'il s'agit de modifier celles des éducateurs qui œuvrent auprès de ses enfants.

2.6.3. Doter les enfants de certains outils d'adaptation

MMAC voudrait pouvoir doter ses enfants de deux outils d'adaptation qu'il juge essentiels. Le premier est la connaissance de plusieurs langues. Ayant lui-même vécu des difficultés d'insertion dans le marché du travail, MMAC est préoccupé d'offrir à ses enfants le plus d'atouts possible pour s'insérer dans le marché du travail, et, l'apprentissage des langues en est un. Connaître plusieurs langues favorise en effet la mobilité socioprofessionnelle, peu importe le pays où l'occasion d'avancement se présentera. Encourager ses enfants en ce sens est aussi pour lui une façon de les préparer à la réalité de leur pays d'origine dans l'éventualité d'un retour, car la connaissance de plusieurs langues est un atout, partout.

Le second outil d'adaptation identifié par MMAC est une des caractéristiques positives des gens du pays d'accueil, à savoir leur flegme nordique qui leur permet d'envisager avec calme toutes les situations. Pour lui, la capacité de faire face, de *coping* est admirable et il voudrait bien que ses enfants l'acquière pour préserver leur santé mentale.

MMAC: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction d'éducation et de correction

<i>Première composante de la tâche</i> <i>Transmettre aux enfants la langue, les valeurs, normes et traditions</i> <i>familiales du pays d'origine</i>	<i>Deuxième composante de la tâche</i> <i>Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre</i> <i>aux mêmes méthodes pédagogiques qu'au pays d'origine</i>	<i>Troisième composante de la tâche</i> <i>Doter les enfants de certains outils d'adaptation</i>
VALEUR <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir l'éclatement de la famille. • Garder les enfants dans le droit chemin. • Transmettre les traditions à la prochaine génération. • Maintenir les liens avec le pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance d'accumuler un corpus de connaissances universelles éprouvées et instituées. • Croyance à l'efficacité supérieure de l'enseignement magistral rigoureux. • Moyens d'assurer la réussite socioprofessionnelle de ses enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir leur santé mentale. • Favoriser leur mobilité socioprofessionnelle. • Qu'ils suivent des cours de langues. • Qu'ils acquièrent le flegme nordique des gens d'ici.
EXIGENCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les normes, traditions, rituels et langue du pays d'origine. • Expliquer la valeur de ces contenus de socialisation du pays d'origine. • Les imposer aux enfants en vertu de l'autorité paternelle. • Neutraliser les influences néfastes de la société d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation des programmes scolaires: histoire, géographique, etc. • Enseignement magistral plutôt que méthodes actives à l'école. • Suivi des contenus et méthodes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile aux cours de langue. • Bilinguisme ambiant facilitant. • A le pouvoir de ne pas enfreindre l'influence du pays d'accueil pour ce qui est du flegme nordique.

Tableau 5.3 (suite)

MMAC: Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées à la fonction d'éducation et de correction

<i>Première composante de la tâche</i> <i>Transmettre aux enfants la langue, les valeurs, normes et traditions</i> <i>familiales du pays d'origine</i>	<i>Deuxième composante de la tâche</i> <i>Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre</i> <i>aux mêmes méthodes pédagogiques qu'au pays d'origine</i>	<i>Troisième composante de la tâche</i> <i>Doter les enfants de certains outils d'adaptation</i>
<p>POUVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir sur la tâche avec son fils qui accepte assez docilement ces contenus de socialisation et ces types de normes. • Pouvoir partiel sur la tâche avec sa fille qui résiste, s'affirme et est plus perméable à l'influence du milieu ambiant. • MMAC dit toutefois garder le contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de pouvoir réel sur les programmes scolaires qui relèvent du MEQ. • Croit avoir le pouvoir d'influence pour enrichir les contenus d'enseignement à l'école. • Voit que ses plaintes auprès du directeur augmentent son contrôle sur les méthodes pédagogiques. • Constate que son contrôle sur les méthodes pédagogiques est rendu ici plus difficile, à cause du changement de professeur chaque année. • Pouvoir de donner un enseignement suppléatif à la maison: connaissances générales, langue du pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourage les enfants à suivre des cours de langue. • Utilise la langue du pays d'origine à la maison.
<p>ACTIONS ET/OU PROJETS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Met en application l'ensemble des mesures exigées par la tâche telle qu'il la définit (voir exigences ci-haut). • Utilise une méthode éducative basée sur les directives, l'imposition et les explications unidirectionnelles. • Convainc ses compatriotes de resserrer la discipline auprès de leurs enfants: discontinuer l'abonnement au câble, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions à l'école auprès des professeurs et de la direction pour influencer les contenus et méthodes. • Suivi des contenus scolaires par les rencontres à l'école et la surveillance des devoirs. • Enseignement suppléatif à la maison. • Encourage la lecture et limite l'écoute de la télé. 	

Doter ses enfants de ces deux outils d'adaptation requiert, pour le premier, qu'il leur facilite l'accès aux cours de langues, les encourage dans cet apprentissage et le valorise, et, pour le second, qu'il fasse preuve d'ouverture vis-à-vis de cet aspect identitaire des gens d'ici. En ce qui concerne l'apprentissage des langues, MMAC considère le milieu québécois comme très propice à cause du bilinguisme ambiant et de l'accessibilité des cours. Par contre, pour ce qui est de doter ses enfants d'une attitude calme dans les difficultés, il n'a pas dit s'il s'en sentait capable ou non. Il a sans doute le pouvoir de ne pas enfreindre l'influence de la société d'accueil à cet égard, mais il ne l'a pas mentionné. En résumé, MMAC encourage ses enfants à apprendre plusieurs langues et utilise la langue de son pays d'origine à la maison. Il ne mentionne toutefois aucune action directement liée à sa volonté de doter ses enfants d'une attitude plus calme devant les difficultés.

En ce qui le concerne personnellement, il dit qu'il n'y a pas longtemps, il s'est senti « *vide, vide en dedans* », mais que maintenant, grâce à la méditation, le vide commence à se remplir, et il prend conscience de ce qu'il a : deux enfants. Il veut néanmoins aller faire un tour dans son pays d'origine pour voir « *ce qu'il peut aller chercher de ce côté-là* » avec l'appui de sa famille. « *On va voir si on a toujours de la chance [...]* ».

2.7. L'IMAGE SYNTHÈSE DE LUI-MÊME

Quand nous demandons à MMAC de nous résumer par une image comment il se sent actuellement, soit comme parent, soit comme immigrant au Québec, il nous répond spontanément qu'il rêve que sa chance tourne : sa porte de sortie serait de rencontrer un bon patron, humain, compréhensif et qui lui donnerait sa chance. Rappelons que MMAC a vécu plusieurs démêlés avec son patron actuel et qu'il a même engagé une poursuite en justice contre lui. Ce thème est donc très central pour lui. Jusqu'ici, il considère que personne ne lui a donné sa chance et il croit que le moment est venu. Il rêve d'un changement qui lui permette de vivre sur cette terre qu'il aime, pas seulement de subsister.

Je suis tombé dans le trou ici. J'ai pas vu la chance. J'ai une jolie voiture, oui. C'est tout ce qu'il me reste.

3. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-DISJONCTEUR

Le substantif « disjoncteur » désigne un appareil qui coupe le courant quand celui-ci est trop fort pour le support qui le transporte (*Petit Robert*, p. 656). Si nous avons choisi ce terme, c'est qu'il intègre deux caractéristiques

importantes du fonctionnement du type de parent que nous voulons évoquer : 1) le souci de contrôler, de mesurer la nature et la force des influences de la société d'accueil et la menace qu'elles représentent quant au maintien du *statu quo*; et 2) la volonté de couper les contacts de ses enfants avec la société d'accueil lorsque l'influence de cette dernière lui apparaît préjudiciable à sa volonté de contre-acculturation. C'est ce que fait un disjoncteur : il contrôle l'entrée du courant et le coupe lorsqu'il dépasse la force définie comme acceptable.

3.1. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE

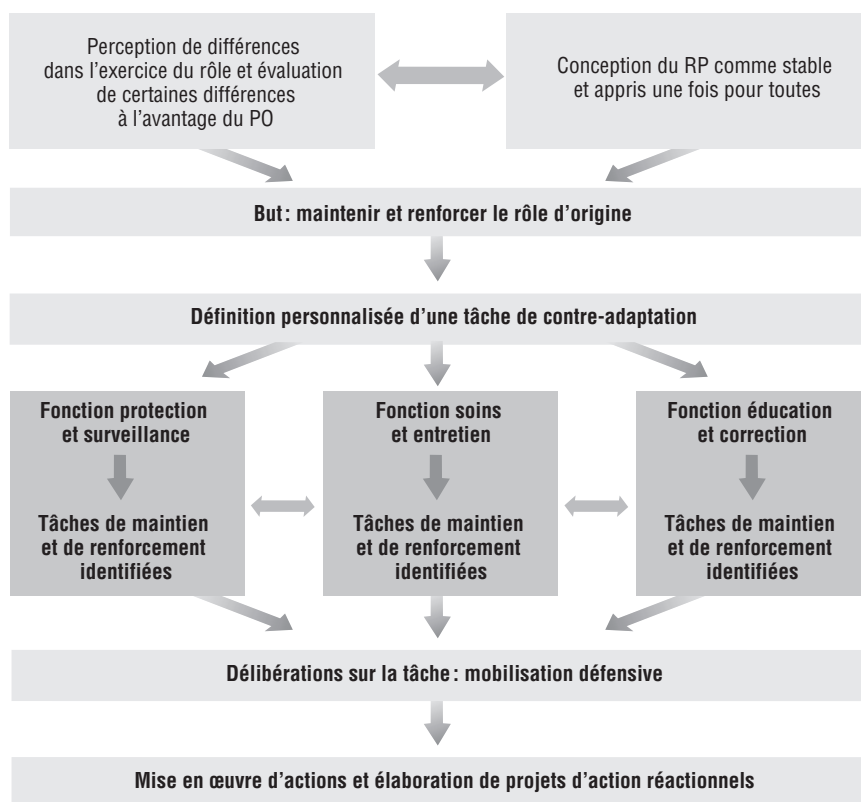
C'est en grande partie de la dynamique motivationnelle de MMAC que nous avons pu dégager le profil de parent-disjoncteur, comme nous l'illustrerons plus en détail ultérieurement. Pour l'instant, nous nous limiterons à énoncer les éléments saillants de ce profil parental (figure 5.1).

Dans un premier temps, mentionnons que le parent-disjoncteur est conscient des différences dans la manière d'être parent (modalité et contenu) entre le pays d'origine et le pays d'accueil, et qu'il les exprime ouvertement. Toutefois, contrairement au parent-relais et au parent-enbride, il considère que les différences sont au désavantage du pays d'accueil et que, de là, son rôle doit rester stable, donc ne pas évoluer en fonction des exigences d'un nouvel environnement. La logique sous-jacente à cette conception est que la façon d'exercer le rôle préconisée dans la société d'origine est la meilleure. Ce parent pense donc que le rôle de parent doit certes être appris, mais que dans son cas c'est déjà fait étant donné qu'il n'existe qu'une seule bonne façon d'être parent, en l'occurrence celle qui avait cours dans son pays d'origine au moment de son immigration.

Cette conception confère au rôle de parent un caractère statique et immuable. Monolithique et figée, elle aboutit à la volonté expresse chez ce parent de conserver sa façon d'être père ou d'être mère en s'opposant à toute modification, malgré les différences qu'il constate bel et bien dans l'exercice de ce rôle dans la société d'accueil. Conséquemment, le parent-disjoncteur type se définit une tâche qu'on peut qualifier de « contre-adaptation » ou de « contre-acculturation ». En effet, conscient des différences et ressentant la pression au changement qu'elles exercent sur lui, il devient d'autant plus déterminé à maintenir son rôle inchangé. En réaction, ce parent s'appliquera donc à neutraliser les influences qui font obstacle à son intention immobiliste.

C'est ici que le caractère « disjoncteur » de ce profil prend tout son sens. En effet, pour éliminer les pressions au changement que le milieu social exerce sur eux, le parent cherche d'abord à contrôler ses enfants et, le cas échéant, coupe le contact lorsqu'il juge qu'une influence externe

Figure 5.1
La dynamique motivationnelle du parent-disjoncteur

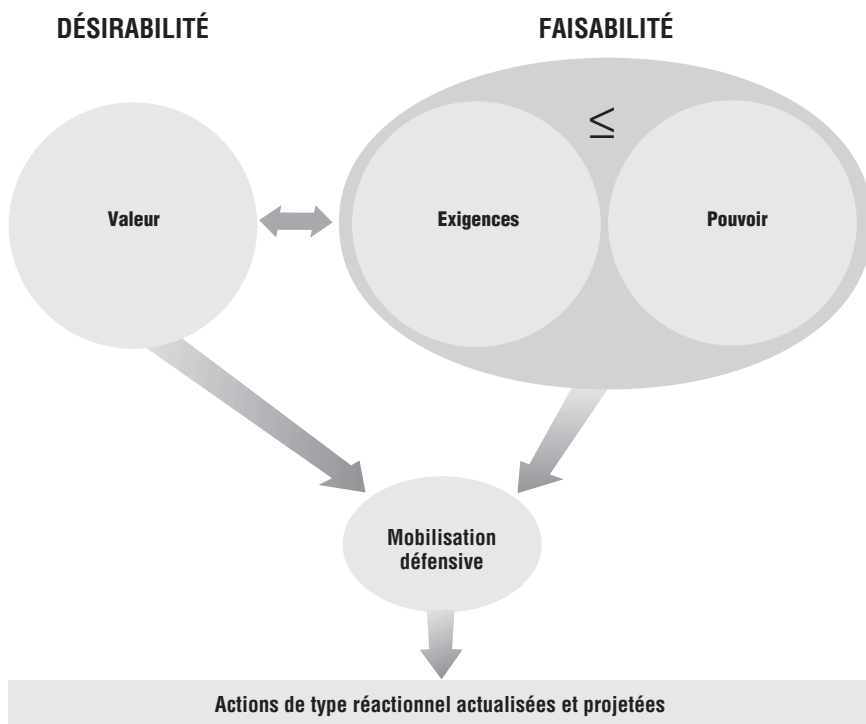


RP : rôle de parent.
PO : pays d'origine.

risque de les contaminer. La nature concrète des tâches définies par le parent-disjoncteur sera donc marquée par cette urgence de contrôle et de rupture du lien social.

Bien qu'il soit persuadé de l'absolue nécessité de sa tâche et entièrement dévoué à son accomplissement, le parent-disjoncteur peut la trouver très exigeante. C'est que contrôler et contrer les influences du courant de pensée dominant représente un travail gigantesque et requiert une vigilance de tous les instants. Mais c'est seulement au prix de cette vigilance constante que le parent-disjoncteur réussira, probablement bien imparfaitement, à conserver son pouvoir sur sa tâche de non-changement.

Figure 5.2
 Délibérations du parent-disjoncteur sur la tâche de contre-adaptation



\leq : égal ou moindre.

Enfin, si le parent réussit son entreprise, ses actions auront un caractère réactionnel en ce qu'elles viseront essentiellement le maintien du *statu quo*. Elles pourront prendre la forme d'un contrôle par disqualification des messages et des messagers provenant de l'extérieur. Elles pourront également consister en des tentatives de conformer l'environnement aux modèles figés que ce parent privilégie. Si ces tentatives d'invalider ou de transformer le message échouent, le parent orientera éventuellement ses actions dans le sens d'une rupture de contact et d'une fermeture de plus en plus grande du système familial. Enfin, le contrôle étant une tâche jamais achevée, il y a risque que les actions du parent ne se convertissent en actions de nature compulsive.

3.2. MMAC : PARENT-DISJONCTEUR

Nous présenterons maintenant en résumé les caractéristiques essentielles de la dynamique motivationnelle de MMAC qui nous permettent de le considérer comme un parent-disjoncteur, mais aussi sa façon unique d'endosser ce profil.

3.2.1. L'apparition graduelle d'une volonté de contre-adaptation

D'emblée, on constate que MMAC perçoit plusieurs différences dans le contexte et le mode d'exercice du rôle de parent dans son pays d'origine et ici. Ces différences ont trait pour la plupart au contrôle et à la réglementation dans l'organisation de la vie, que ce soit dans la société en général, à l'école ou dans la famille en particulier. La nature de ces observations n'est pas étrangère au fait que MMAC vient d'un pays à structure autoritaire où la vie sociale et individuelle était très encadrée. Toutefois, contrairement à Dahlia, qui vient du même type de régime politique, MMAC évalue la plupart de ces différences au désavantage du pays d'accueil.

Logique avec l'évaluation négative qu'il fait des différences dans l'exercice du rôle, MMAC considère qu'il n'y a qu'une bonne façon d'être parent : celle qu'il a apprise une fois pour toutes dans son pays d'origine. Cette conception dogmatique du rôle conjuguée à une perception négative des différences dans la société d'accueil aboutit chez MMAC à une volonté de maintenir son rôle inchangé.

C'est dans les fonctions de protection, de surveillance, d'éducation et de correction que le profil du parent-disjoncteur se précise de façon notable. En effet, les différentes composantes de la tâche que MMAC attribue à ces fonctions visent, soit à préserver le rôle, son mode d'exercice et les contenus de socialisation traditionnels, soit à soustraire les enfants aux influences du pays d'accueil considérées comme dangereuses (voir tableau 5.1 et tableau 5.2).

Si, dans l'ensemble, ce portrait apparaît consistant, il ne l'est cependant pas complètement : en effet, la tâche que MMAC associe à la fonction de soins et d'entretien diverge de son orientation générale de résistance au changement. Quand il dit vouloir fournir à ses enfants de meilleures conditions matérielles et les ressources requises pour augmenter leurs chances de réussite dans le pays d'accueil, il s'agit bien d'une tâche de changement et d'intégration. C'était même, si l'on s'en souvient, une des raisons principales de l'émigration de la famille (figure 5.3).

Comment ce parent est-il passé de cette intention d'intégration à une volonté expresse de non-changement ? C'est ici qu'intervient la dimension temps, car MMAC a élaboré sa tâche de parent à différents moments de sa trajectoire. Dans un premier temps, la fonction de soins et d'entretien, à laquelle était liée son aspiration primordiale d'améliorer son propre statut social et les conditions économiques de sa famille en immigrant, occupait le premier plan. Toutefois, les déboires et les revers qu'il a connus semblent avoir transformé son attitude de départ relativement ouverte en une attitude de repli et de rejet de la société d'accueil. Tousignant (1992) parle d'ailleurs de cet effet dévastateur que les échecs dans le domaine du travail peuvent avoir sur les pères immigrants et leur famille.

L'insuccès de l'investissement de MMAC pour progresser dans sa carrière et sa confrontation avec le fonctionnement de la société d'accueil lorsqu'il a réclamé des conditions de travail décentes semblent l'avoir amené à réviser à la baisse son évaluation de ce qui constituait au départ les attraits de la société d'accueil. Dès lors, ce regard négatif s'est étendu à l'ensemble des réalités d'ici. Cette perception d'ensemble négative, déjà cristallisée au moment de l'entrevue, conditionnait l'orientation globale de son rôle de parent et sa position défensive dans les fonctions de protection et de surveillance et d'éducation et de correction. Il n'en reste pas moins que, même s'il n'a pas atteint ses propres buts comme travailleur, MMAC continue à faire tout ce qu'il peut pour que ses enfants accèdent à cette réussite en leur fournissant les outils et les moyens d'y arriver, malgré ses revenus restreints. On trouve aussi une trace de cette aspiration dans la définition de sa tâche comme éducateur lorsqu'il affirme vouloir doter ses enfants de certains outils d'adaptation, comme l'apprentissage des langues et l'acquisition du flegme nordique, caractéristiques dont il dit qu'elles lui ont cruellement fait défaut dans son propre processus d'insertion.

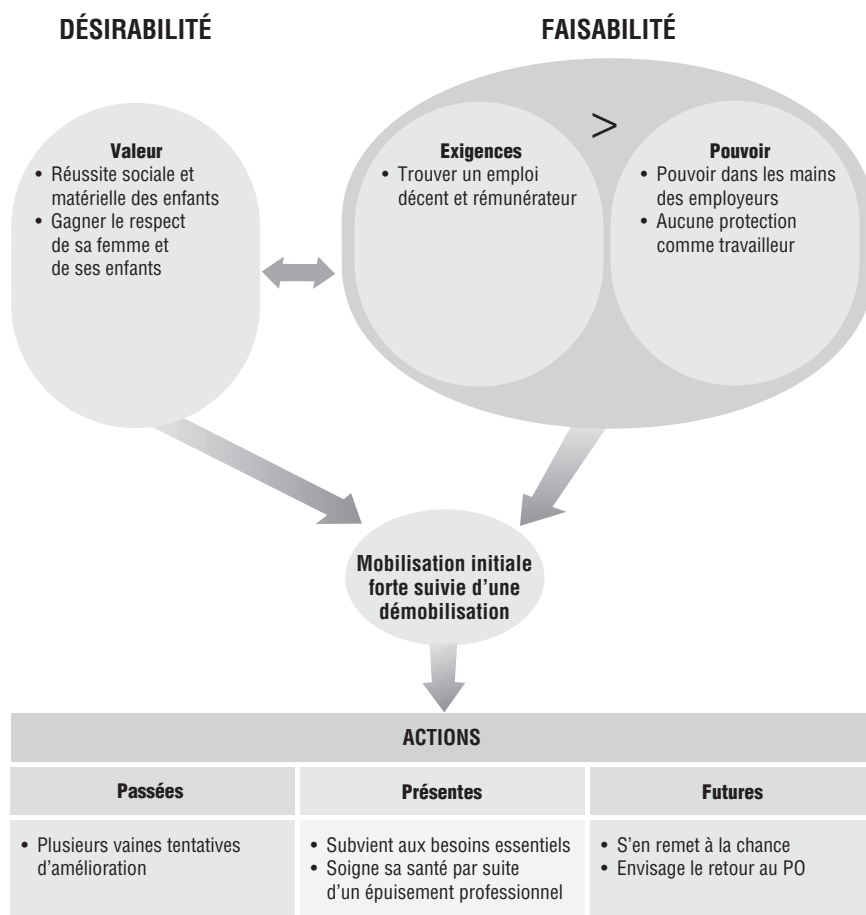
3.2.2. Une évaluation personnalisée de la faisabilité des tâches d'adaptation ou de contre-adaptation

Comme la fonction de soins et d'entretien semble chez MMAC avoir influencé de façon déterminante la définition et l'accomplissement des autres fonctions parentales, c'est sur les tâches et délibérations associées à cette fonction que nous nous pencherons en premier lieu.

Malgré l'importance capitale que MMAC accordait au point de départ à l'amélioration de ses conditions de travail et de sa rémunération, il constate avoir sous-évalué les exigences de cette tâche, étant donné son statut d'immigrant et la latitude laissée aux employeurs par rapport à cette main-d'œuvre non syndiquée et vulnérable. Et bien qu'il se soit beaucoup

Figure 5.3

**Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction de soins et d'entretien
Tâche d'adaptation : Fournir aux enfants les conditions matérielles
et ressources pour leur réussite au PAC**



>: plus grand que.
 PAC: pays d'accueil.
 PO: pays d'origine.

déméné pour améliorer les conditions de vie de sa famille, il considère aujourd'hui que son pouvoir en la matière est très limité (perception du contrôle sur la tâche, figure 5.3).

3.2.3. Un désengagement graduel de l'action dans la fonction parentale de soins et d'entretien

De son propre aveu, MMAC a entrepris des actions qui ont contribué à détériorer la situation plutôt qu'à l'améliorer. Loin de faciliter l'atteinte de ses objectifs, les gestes qu'il a posés pour tenter de résoudre ses difficultés l'ont entraîné dans une saga juridique désastreuse. Ces revers subis dans la sphère du travail lui ont inculqué un tel sentiment d'impuissance qu'il s'en remet désormais uniquement au « sort », cause externe et capricieuse, pour lui procurer un emploi convenable.

Ces déboires ont ultimement eu un effet d'entraînement sur l'ampleur des aspirations qu'il entretenait pour ses enfants : il n'envisage plus de les envoyer dans des écoles privées, mais leur fournit tout de même le soutien et l'équipement dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études, ce qui constitue une priorité pour lui.

3.2.4. Des actions de résistance au changement dans les autres fonctions parentales

Ce sentiment de perte de contrôle que MMAC a ressenti eu égard à l'adaptation de sa fonction de soins et d'entretien semble avoir eu un effet déterminant et l'avoir poussé, dans un mouvement de défiance, à se braquer et à rejeter tout apport de la société d'accueil dans l'exercice de ses deux autres fonctions parentales.

Ainsi, pour ce qui est de la fonction de protection et de surveillance, MMAC ne s'est donné qu'une tâche d'adaptation : soustraire les enfants à l'influence de la société d'accueil. Plus clairement, il entend retirer ses enfants du flot de la vie sociale dès qu'ils risquent d'être contaminés par des acteurs extérieurs à la famille. Cette tâche s'inscrit bien dans le portrait global du parent-disjoncteur qui passe au crible les influences et les fait disparaître au besoin. Malgré la grande valeur qu'il attribue à cette tâche de préserver ses enfants de la mentalité d'ici et des dangers qu'elle comporte, MMAC la trouve très exigeante. Elle implique beaucoup de présence, de discipline, d'ordre et de contrôle, et un certain renfermement des enfants à la maison. « Il faut que les choses soient placées », dit-il. « Il faut contrôler ça », répète-t-il à plusieurs reprises. Mais bien qu'il ait

l'impression de ramer à contre-courant et que sa fille se montre plus rebelle que son fils aîné, il ne cesse de répéter qu'« il garde le contrôle » comme pour s'en convaincre lui-même.

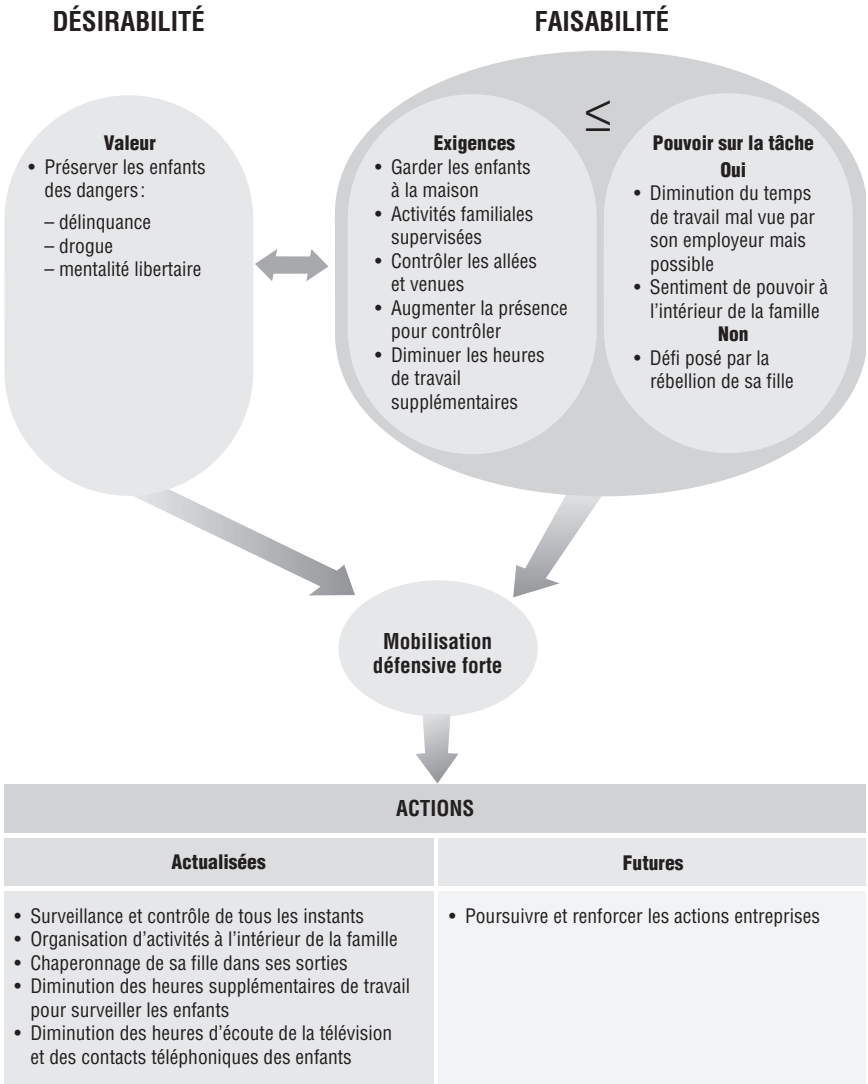
Jugeant sa tâche de réclusion et de contrôle souhaitable et réalisable en dépit des exigences et des obstacles qu'elle comporte, MMAC s'est engagé dans des actions concrètes pour l'accomplir. Les actions qu'il entrevoit pour le futur se résument en une expression lapidaire : « Plus de la même chose », c'est-à-dire perpétuer les contrôles et la séparation entre les deux mondes. La figure 5.4 illustre la congruence chez MMAC des délibérations sur la tâche et des actions qu'il a entreprises.

Le fait que MMAC s'agrippe au *statu quo* entraîne pour la fonction d'éducation et de correction la répétition des schèmes représentationnels observés dans la fonction de protection et de surveillance. C'est le cas des deux premières composantes qu'il s'est désignées pour cette tâche, lesquelles ont pour objectif de renforcer ou de préserver les acquis du passé : traditions, valeurs, langue, contenus scolaires et méthodes éducatives du pays d'origine. Il s'agit pour MMAC de conserver les idées du passé, ce qui implique d'inculquer, d'imposer et de répéter les anciens contenus et gestes, et exige à nouveau, comme pour la fonction parentale étudiée antérieurement, qu'il fasse obstacle à l'entrée de nouvelles données qui pourraient créer de la dissonance, provoquer un changement déstabilisateur et lui faire perdre pied, lui pour qui les acquis du passé sont devenus les seuls repères dans une société qu'il a sentie inhospitalière (voir figures 5.5 et 5.6).

Lorsque l'action d'inculquer et de contrôler les contenus touchant les savoirs plus généraux se fait à la maison, MMAC a le sentiment d'être seul maître à bord. Mais quand il doit déléguer une partie de sa fonction d'éducation à l'école, il lui est très ardu de lâcher du lest. Comme il ne peut pas envisager de retirer ses enfants du système scolaire, il s'acharne, pour les soustraire autant que possible à cette influence néfaste, à contrôler à la fois l'environnement scolaire, ses messagers et leurs messages. De plus, il donne à ses enfants un enseignement supplétif pour corriger le tir. Ce contrôle de l'environnement s'étend même à ses compatriotes, puisqu'il tente de les convaincre d'utiliser les mêmes méthodes disciplinaires que lui. Les figures 5.5 et 5.6 illustrent cette fixation sur le *statu quo* et les moyens que MMAC entend utiliser pour le maintenir dans ces deux composantes de la fonction d'éducation et de correction.

En ce qui concerne le sentiment que MMAC a ou non d'avoir du pouvoir sur la tâche, on a l'impression que c'est précisément la peur de perdre son pouvoir qui l'amène à répéter et à renforcer de façon compulsive des actions qui ne servent en fait qu'à le rassurer à cet égard, à la

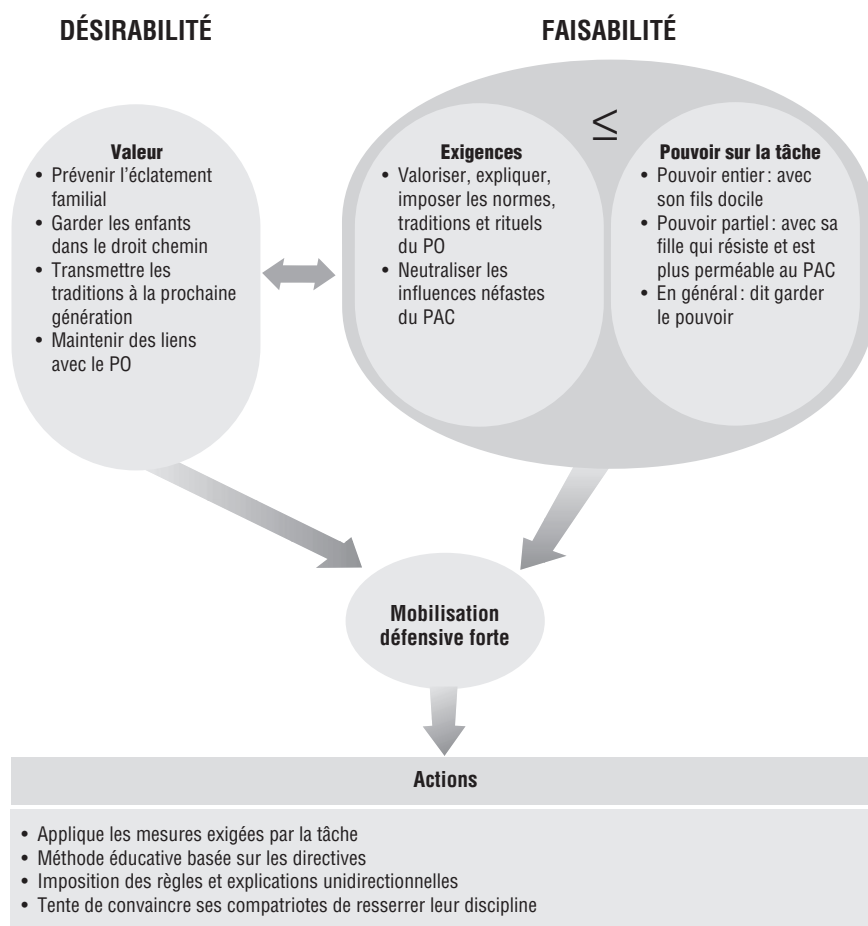
Figure 5.4
Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction de protection et de surveillance
Composante : Soustraire les enfants à l'influence néfaste du pays d'accueil



≤: égal ou moindre.

Figure 5.5

**Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 1: Transmettre la langue, les valeurs, les normes
et les traditions du pays d'origine**



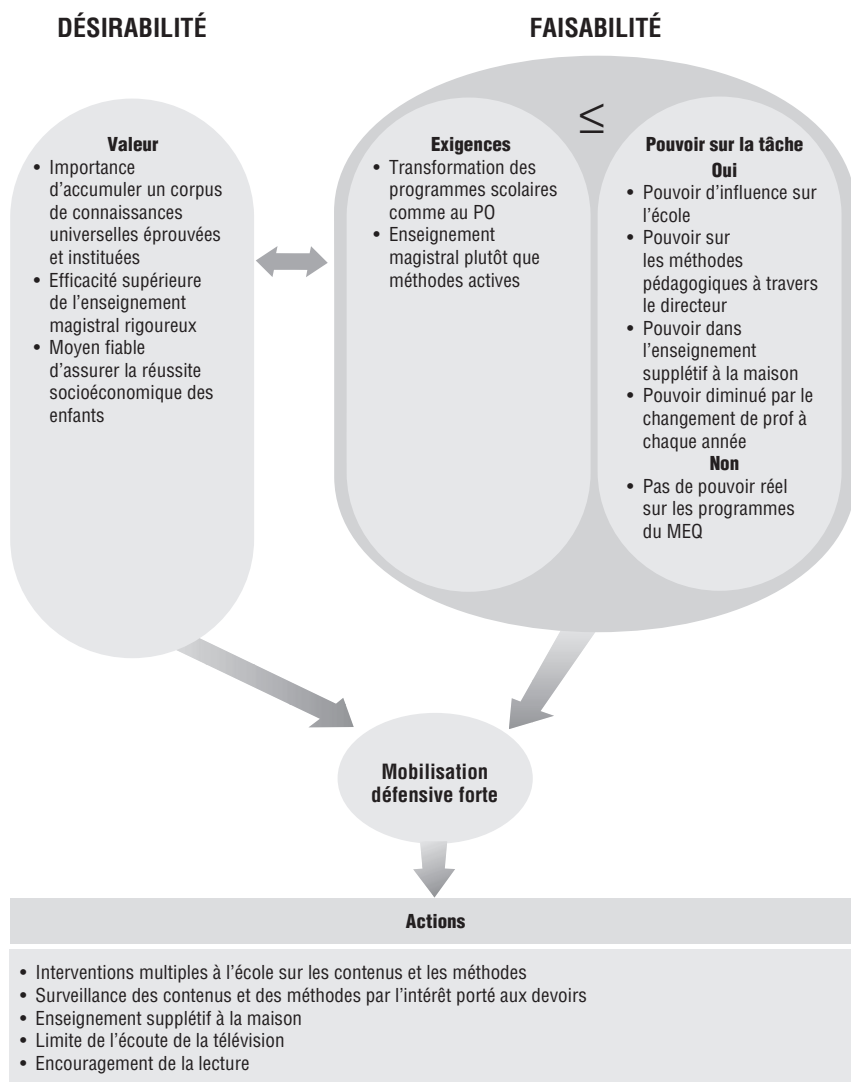
\leq : égal ou moindre.

PAC : pays d'accueil.

PO : pays d'origine.

Figure 5.6

**Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 2: Enseigner aux enfants les contenus scolaires du PO
et les soumettre aux méthodes pédagogiques qui y ont cours**



\leq : égal ou moindre.

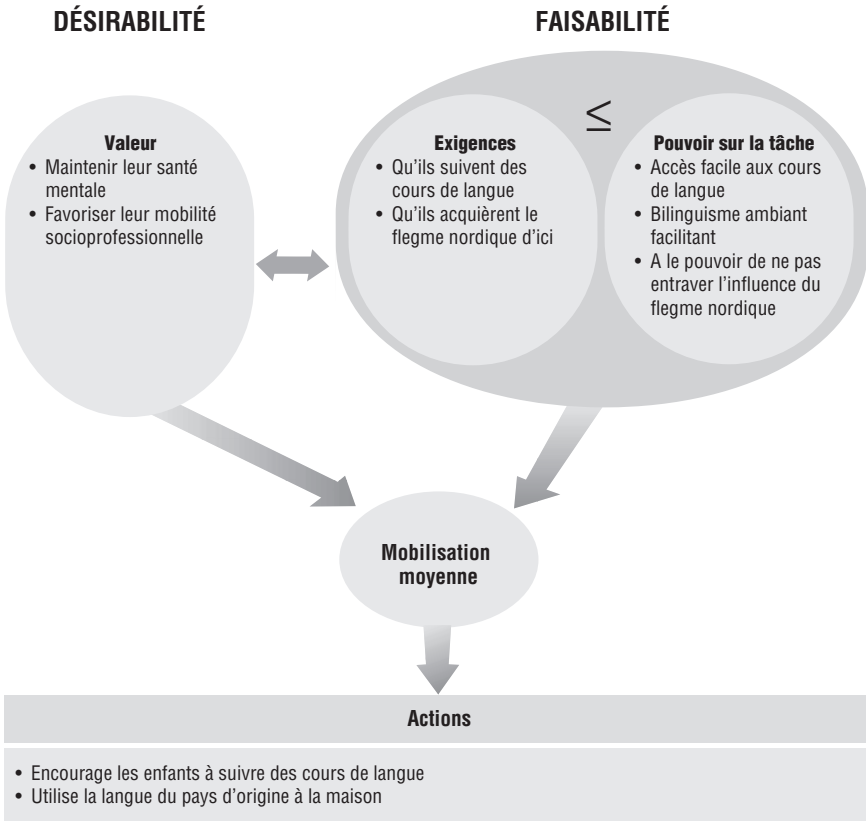
PO: pays d'origine.

manière de gestes rituels qui maintiennent le non-changement. Il s'agrippe au *statu quo*: rien n'a changé, rien ne change, rien ne doit changer. Tant qu'il pose ces gestes, il a l'impression de contrôler la situation. Son fils, par sa docilité, le conforte dans cette idée, alors que sa fille, plus rebelle et plus perméable aux influences de la société d'accueil, ébranle cette certitude à laquelle il a réussi à se cramponner jusqu'à maintenant (voir figures 5.5 et 5.6). Somme toute, sa volonté de non-changement s'exprime dans les tâches qu'il s'est définies comme éducateur, et la valeur qu'il attribue à ces tâches, leur caractère vital à ses yeux, l'amène à tenter, coûte que coûte, de contrôler l'influence de la société d'accueil et à s'engager dans des actions réactionnelles et défensives.

La troisième composante de la tâche d'adaptation de la fonction d'éducation n'est ressortie qu'à la toute fin de l'entrevue, au moment où MMAC faisait le bilan global de son expérience. Il a alors présenté la possibilité de devenir polyglotte et l'acquisition du flegme nordique comme deux outils d'adaptation que la société d'accueil pouvait offrir à ses enfants. Il n'y a pour ainsi dire que ces deux apports possibles de la société d'accueil qu'il juge positifs pour ses enfants, car ce sont des instruments d'adaptation qui, pour l'un, favorise leur mobilité professionnelle et, pour l'autre, contribue à préserver leur santé mentale (figure 5.7). Selon ses propres dires, cette préoccupation de MMAC pour la mobilité professionnelle et la sauvegarde de la santé mentale de ses enfants n'est certes pas étrangère aux problèmes auxquels il a lui-même fait face : difficulté à trouver un emploi décent et fragilité de sa santé mentale. Enfin, si MMAC passe facilement à l'action en ce qui concerne l'acquisition de nouvelles langues, jugeant celle-ci souhaitable et faisable, sa tendance à s'interposer entre la société d'accueil et ses enfants semble nuire à son désir de les voir adopter le flegme nordique (figure 5.7).

Si l'on brosse un tableau général de la dynamique motivationnelle d'adaptation de MMAC comme parent immigrant, il appert que, par sa volonté fondamentale de non-changement, il tend à transformer sa famille en un système fermé. Ausloos (1995) dirait de ce système qu'il est caractérisé par des transactions rigides et qu'il est figé dans le temps. Cette visée immobiliste peut malgré tout et paradoxalement constituer un moteur d'action puissant, mais ces actions sont essentiellement régressives et réduisent le contact avec la réalité présente. En fait, MMAC change, malgré tout et malgré lui, mais il s'agit d'un changement de valeur négative puisqu'il vise à contraindre la réalité présente et à la transfigurer pour qu'elle reproduise le passé.

Figure 5.7
Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction d'éducation et de correction
Composante 3: Doter les enfants de certains outils d'adaptation au PAC



\leq : égal ou moindre.
PAC: pays d'accueil.

MMAC rencontre cependant en la personne de sa cadette une poche de résistance à cette entreprise disjonctrice. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, ni son fils aîné, qui a vécu sa première enfance dans le pays d'origine et semble se résigner, par docilité, aux façons de faire du passé, ni sa femme, qui est pour ainsi dire effacée du tableau par MMAC tellement elle est absente de son discours, ne s'opposent à sa volonté. Mais la résistance de sa fille cadette est de nature à ouvrir une brèche dans le

blocus de l'information nouvelle. Car, paradoxalement, pour jouer son rôle de parent-disjoncteur, pour contrôler donc et bloquer l'arrivée d'information menaçante pour le *statu quo*, MMAC doit entrer en contact avec le monde extérieur dans lequel évolue sa fille. En effet, comme il « ne peut pas l'emprisonner, car il l'aime », il déplace les murs de sa prison en l'accompagnant le plus souvent possible. De ce fait, il entre de plain-pied dans la réalité de la société d'accueil et reçoit de l'information nouvelle susceptible de l'ouvrir malgré lui au changement.

Dans le même ordre d'idées, ce n'est peut-être pas par hasard que sa fille a proposé son nom pour participer à cette recherche sur l'adaptation du rôle de parent. C'est également significatif que MMAC ait accepté d'y participer de son plein gré et témoigne par là d'une certaine ouverture. En ce sens, on peut dire de la dynamique de MMAC qu'elle est cristallisée ou figée plutôt que rigidifiée. En effet, à mesure que se déroulait l'entrevue et qu'il resituait son expérience migratoire dans le temps, dans son évolution et par rapport à l'avenir, MMAC a fini par manifester un certain enthousiasme pour « cette terre [qu'il] aime » malgré tout. Il disait même voir d'un assez bon œil que ses enfants s'installent ici et avoir songé à s'acheter une maison. Cette année lui apparaissait d'ailleurs décisive quant à retourner dans son pays d'origine ou rester ici.

3.2.5. Les stratégies d'adaptation de MMAC

Si l'on se réfère à la pensée de Camilleri (1989, 1990, 1996), MMAC a adopté une **stratégie d'identité réductrice**. Il s'accroche au pôle culturel de la société d'origine et tend à rejeter les apports de la société d'accueil. Pour maintenir son identité, il doit rester en tous points semblable à ce qu'il était dans le pays d'origine et n'endosser que cette seule réalité. Pour y arriver, il doit se couper du réel changé et changeant, et se priver des interactions susceptibles de le réinscrire dans un processus fécond et vivifiant. Il s'identifie à un passé perdu et cherche à le maintenir présent pour pouvoir le conserver. L'élément déclencheur de cette attitude régressive pourrait bien être les revers qu'il a subis dans le domaine du travail, car les défaites qu'il y a vécues l'ont amené à magnifier son passé et à la préférer aux réalités de cette société qui le met en échec. Cette position rigide, en se prolongeant, peut constituer un blocage pathogène pour lui et peut, paradoxalement, entraîner la désorganisation familiale qu'il redoute tant.

Comme nous l'avons vu plus haut, MMAC ne s'identifie ni aux gens de la société d'accueil ni au groupe de ses compatriotes immigrés ici qui, selon lui, renient leurs valeurs traditionnelles, leurs coutumes et leurs

caractéristiques. Il endosse donc une **stratégie de marginalisation**, telle que la définit Hutnik (1956), stratégie qui risque de provoquer la désorganisation de l'individu puisqu'il perd tout point de référence et tout support social. Car, même si MMAC s'identifie à la communauté ethnique qu'il a quittée en émigrant, il ne peut pas retrouver auprès d'elle le support social dont il a besoin au quotidien puisqu'elle appartient à un temps révolu. Il ne peut donc ultimement que se replier sur sa famille immédiate.

3.3. LES FACTEURS D'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-DISJONCTEUR CHEZ MMAC

Quels facteurs peuvent expliquer le passage de ce parent d'une vision positive qu'il avait de la société québécoise avant la migration à une vision à ce point négative qu'il en craint aujourd'hui l'influence sur ses enfants? Nous tenterons maintenant de cerner quelques éléments permettant d'expliquer ce retournement de situation.

3.3.1. La trajectoire migratoire

Ce qui a motivé MMAC à quitter son pays d'Europe de l'Est, c'est son impatience face à des réformes qui ne se concrétisaient pas. Même s'il jouissait d'une situation socioéconomique confortable, il avait l'impression que l'amélioration de la situation économique de sa famille était impossible vu l'inaccessibilité des produits de consommation. Il considérait alors le Canada comme un lieu où, avec les mêmes moyens financiers ou des revenus supérieurs, lui et sa famille pourraient progresser davantage en ayant accès à plus de biens et de services. Il recherchait le changement.

À l'heure actuelle, MMAC en est venu à regretter ce qu'il fuyait lorsqu'il a émigré, à cause de conditions postmigratoires difficiles. Ses grandes attentes ont été déçues. D'abord parrainé, il a été confronté à la défection de son parrain et a dû, pour survivre, accepter de travailler dans des conditions qu'il qualifie d'abusives. Ses protestations l'ont entraîné dans une guérilla juridique où il ne s'est nullement senti protégé par les lois et règlements de la société d'accueil. Malgré tout, il a quand même tenté de faire appliquer les rares règles existantes, mais en vain. Épuisé, malade et amer, il s'est alors fixé les objectifs de contrôle qui se traduisent dans son attitude actuelle de résistance au changement comme parent. En effet, il est difficile pour lui d'accepter les contenus culturels de ce pays qui n'assure pas sa protection, qui le laisse seul face à ceux qui l'exploitent, et d'autant plus difficile de les transmettre à ses enfants. Autant retourner aux façons de faire et de vivre du passé.

Cette attitude rigide a eu un effet d'entraînement dans plusieurs sphères de sa vie et l'a fait glisser lentement vers la marginalisation. En rejetant les contenus idéologiques et culturels, et le mode de fonctionnement de la société d'accueil, MMAC s'est éloigné des gens d'ici sans pour autant se rapprocher de ses compatriotes en voie d'acculturation. « On n'est pas Canadiens », dit-il, pour indiquer qu'il n'a pas encore su se recréer un réseau social et évoquer son isolement.

En somme, MMAC souffre d'être bien en dessous de son rêve migratoire. Il a l'impression d'avoir échoué dans son projet et déçu ainsi sa conjointe et ses enfants. Il souffre également de ne pas être reconnu comme citoyen et comme travailleur, alors que, dans son pays d'origine, son métier lui valait un respect certain.

Ayant le sentiment d'avoir perdu le contrôle sur sa propre vie sociale et professionnelle, il fait de sa famille le seul lieu où il peut reconquérir son pouvoir. Et pour qu'elle reste ce lieu de pouvoir du père, la famille doit demeurer à tout prix telle qu'elle était dans le pays d'origine, donc ne pas s'adapter. Sinon, MMAC serait menacé, non seulement dans son rôle de pourvoyeur, mais aussi dans son rôle de chef de famille et il perdrait totalement le contrôle sur sa vie, du moins tel qu'il le concevait. Il s'est somme toute engagé dans un cercle vicieux de non-changement et de retranchement, étant donné que des influences externes risquent de provoquer des transformations non souhaitées.

3.3.2. La distance culturelle et les phases d'adaptation

MMAC n'a pas vécu de gros choc culturel dans son adaptation instrumentale à la nourriture, au climat, à l'habillement, etc., car son pays d'origine n'était pas, historiquement et culturellement, si éloigné du pays d'accueil. C'est plutôt l'adaptation aux valeurs et au type d'organisation sociale du nouveau pays qui ont suscité son opposition. Il a vécu difficilement le passage d'une société de type collectiviste à une société qui privilégie l'individualisme, particulièrement lorsqu'il a dû affronter son employeur pour défendre ses droits et qu'il en est ressorti perdant. Blessé et amer, il a tendance à refuser le pôle culturel de la société d'accueil. Il est totalement réfractaire à se bâtir une culture de synthèse.

La trajectoire migratoire de MMAC semble avoir durci ses positions à l'endroit de la société d'accueil. La seule amélioration qu'il note dans ses conditions de vie, c'est de posséder « une jolie voiture ». Il voit presque tout le reste en noir : les saisons, l'architecture, le système éducatif, juridique et social, le mode de sélection des immigrants et la composition du

tissu social (trop d'immigrants du tiers-monde), l'accueil des Canadiens, un régime de protection des travailleurs déficient, etc. La liste de ses récriminations est interminable. Et en dépréciant ainsi les conditions de vie ici, il en vient, ultimement, à idéaliser sa société d'origine. Cette dynamique révèle chez MMAC une tendance à avoir une pensée dichotomique, à opposer le bon au mauvais sans faire de nuances, ce qui ne favorise pas l'adaptation aux réalités concrètes.

À cette attitude négative, s'ajoutent une attitude défaitiste et un sentiment d'impuissance. MMAC se considère comme « malchanceux », comme une victime du destin. Il a l'impression de n'être jamais au bon endroit au bon moment. Ainsi, il est parti de son pays d'origine juste avant que la situation ne s'améliore là-bas. Il est arrivé ici dans une période de récession, celle d'abondance venant tout juste de se terminer. Et s'il retournait là-bas, son statut socioéconomique aurait pris du retard par rapport à celui de ses frères. Son seul espoir réside aujourd'hui dans le retour de la chance. Cela indique à quel point il a le sentiment d'avoir perdu le pouvoir sur sa vie, sentiment qui peut à son tour expliquer qu'il ait voulu compenser ce vide intérieur en exerçant son rôle de parent de façon très autoritaire.

6

LE PARENT-INSTINCTIF

C'est l'expérience d'adaptation de Vénus qui nous a inspiré le profil de parent-instinctif. On notera que ce chapitre est structuré différemment des trois précédents. En effet, comme Vénus, en conformité avec sa conception du rôle de parent, ne s'est défini ni de champ ni de tâche d'adaptation, les données qu'elle nous a fournies demeurent à un état embryonnaire et appellent un traitement différent. Les représentations relatives à la tâche d'adaptation étant presque inexistantes, nous nous attarderons plutôt à identifier chez cette mère les mécanismes d'émergence du profil de parent-instinctif, non sans tracer au préalable sa trajectoire et son bilan migratoire.

1. L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE VÉNUS**1.1. LE BILAN MIGRATOIRE DE VÉNUS**

Vénus, 39 ans, a quitté il y a six ans (au moment de l'entrevue) son pays d'Amérique latine en compagnie de ses deux enfants, pour rejoindre son conjoint de fait alors installé au Québec depuis six mois. Entrée au pays avec un visa de touriste, elle a réussi à demeurer au Québec puisqu'elle et son conjoint se sont mariés légalement à son arrivée ici. Elle est actuellement immigrante reçue. Ses enfants, un garçon et une fille, sont maintenant âgés respectivement de 12 et 10 ans. Ce qui a été le plus difficile pour elle dans cette transplantation, ce fut de quitter sa mère âgée, un mode de vie et une mentalité complètement différents d'ici.

Vénus nous dit avoir ressenti à son arrivée, et ressentir encore, un grand sentiment d'isolement parce qu'elle était et demeure confinée à la maison. Elle a suivi les cours de français pendant trois semaines, mais les

a abandonnés, non seulement parce que le COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) était trop éloigné de chez elle, mais aussi parce qu'il lui était difficile de concilier les horaires de cours avec ceux de la vie familiale. Sa méconnaissance du français accentue donc son isolement et la rend dépendante des autres membres de sa famille pour communiquer. Aussi, s'est-elle présentée en entrevue avec son fils aîné pour qu'il puisse lui servir d'interprète au besoin.

Vénus semble vivre le phénomène de l'adaptation familiale en escalier tel que le décrivait Sterlin (1987). Ses enfants et son mari parlent la langue française et sont intégrés dans des milieux d'appartenance qui leur permettent de se développer et d'entrer en contact avec la mentalité et les coutumes d'ici. Cette insertion dans le milieu génère de plus en plus d'activités et de contacts sociaux pour eux. Ce qui fait dire à Vénus qu'ils sont trop occupés, trop fatigués quand ils reviennent à la maison pour discuter avec elle. L'écoute de la télévision devient pour Vénus, comme ce l'est pour Nour, un des seuls moyens d'entrer en contact avec la société d'accueil, ce qui lui apparaît insuffisant. Elle envisage donc de reprendre la coiffure, le métier qu'elle pratiquait dans son pays d'origine, car sa présence est aujourd'hui moins nécessaire auprès de ses enfants. C'est essentiellement son besoin de communiquer davantage avec les gens d'ici, de briser l'isolement et la monotonie, « *de changer de vie* », nous dit-elle, qui l'incite à vouloir aller travailler à brève échéance, soit d'ici six mois.

Mis à part le sentiment de confinement, Vénus considère son expérience migratoire comme positive pour tous les membres de la famille sous plusieurs angles. Ses enfants se sont bien adaptés au milieu scolaire, malgré un certain retard de l'aîné dû à l'apprentissage de la langue. Sa cadette n'a pas eu à vivre ce handicap puisqu'elle a commencé sa scolarisation en français. Tous deux ont un bon réseau d'amis et connaissent très bien la langue. Vénus est la seule à ne pas maîtriser le français. Ses enfants lui parlent d'ailleurs en espagnol à la maison. Son mari a un emploi rémunérateur et ils ont réussi à s'acheter une maison dans laquelle ils emménageront bientôt. Ils sont donc parvenus à stabiliser leur situation économique.

Vénus considère que son pays d'accueil a plusieurs atouts : la civilité des gens, l'accessibilité à l'éducation, la liberté de déplacement pour visiter les régions avoisinantes en tant que touriste. Elle apprécie aussi la neige, mais mentionne que le froid change le mode de vie des gens, les oblige à rester à l'intérieur et que cette réclusion due à la température accentue son sentiment d'enfermement.

1.2. VÉNUS ET L'AVENIR

Enfin, Vénus voit l'avenir positivement pour ses enfants et ajoute que, si les choses vont bien pour ses enfants, elles iront bien pour elle par le fait même. Elle souhaite d'ailleurs que ses enfants s'installent ici précisément pour s'assurer un avenir meilleur. Toutefois, pour elle-même et son mari, elle envisage un retour au pays d'origine lorsque les enfants seront diplômés et que son travail d'éducatrice sera accompli, car elle veut y retrouver leurs coutumes, les liens familiaux et le soleil.

2. L'ÉMERGENCE DU PROFIL DE PARENT-INSTINCTIF

Le mot « instinct », selon le *Petit Robert*, désigne une « tendance innée et puissante, commune à tous les êtres vivants ou à tous les individus d'une même espèce ». Il est aussi utilisé dans un sens encore plus spécifique pour indiquer une tendance innée à des actes déterminés (selon les espèces) exécutés parfaitement, sans expérience préalable, et subordonnés à des conditions du milieu (*Petit Robert*, 1999, p. 1187).

Ce mot nous est apparu le plus juste pour traduire la position typique de certains parents par rapport à leur rôle et à leur processus d'adaptation, position qui se concrétise dans leur dynamique motivationnelle.

2.1. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE

Le parent-instinctif considère avant tout que la capacité d'exercer son rôle est une faculté innée, donc qu'elle ne repose pas sur l'apprentissage, qu'il soit expérimental ou d'une autre nature. Être parent est un potentiel génétique qui est donné à la naissance et qui ne demande qu'à s'actualiser. Selon cette conception, on devient spontanément apte à prendre en charge les besoins d'un enfant, tout comme on devient parent biologique sans avoir à se soumettre à un apprentissage.

Considérer son rôle comme inné n'empêche pas toutefois ce parent de lui reconnaître un caractère évolutif. En effet, même si elles semblent contradictoires, ces deux propriétés définissent le parent-instinctif chez qui la capacité innée d'exercer son rôle se double d'une faculté innée d'adaptation spontanée aux conditions environnementales. Selon cette conception, le potentiel inné dont l'individu est dépositaire se réveille lorsqu'il devient parent biologique et lui donne tout ce qu'il faut pour s'adapter aux circonstances changeantes de la vie. Il nous semble donc particulièrement

justifié de qualifier ce profil parental d'instinctif, puisque les perceptions et conceptions de ces parents correspondent aux éléments constitutifs des conduites instinctives présentés plus haut dans les définitions.

Lorsqu'il voit des différences entre l'exercice de son rôle dans son pays d'origine et dans son pays d'accueil dont certaines sont favorables à la société d'accueil, le parent-instinctif ressent tout de même un certain besoin d'adaptation. Toutefois, comme pour lui le rôle de parent ne s'apprend pas, il mise sur une harmonisation naturelle de son rôle, harmonisation qu'il veut se laisser faire d'elle-même au contact de l'environnement. On ne peut donc pas vraiment parler d'un objectif de changement planifié. Conséquemment, ce parent ne voit pas la nécessité de se définir ni un champ ni une tâche d'adaptation, ni de planifier des actions pour développer de nouveaux modes de fonctionnement comme parent. Il a la conviction de pouvoir s'ajuster spontanément et de façon adéquate aux exigences de l'environnement, en autant qu'il demeure en contact avec les besoins de ses enfants. Il mise, somme toute, sur le « parent naturel » et sur l'amour parental pour opérer avec justesse tous les changements requis. Il aura tendance, au lieu de planifier dans le détail sa tâche d'adaptation, à énoncer quelques grands principes directeurs qui lui serviront de repères dans l'action.

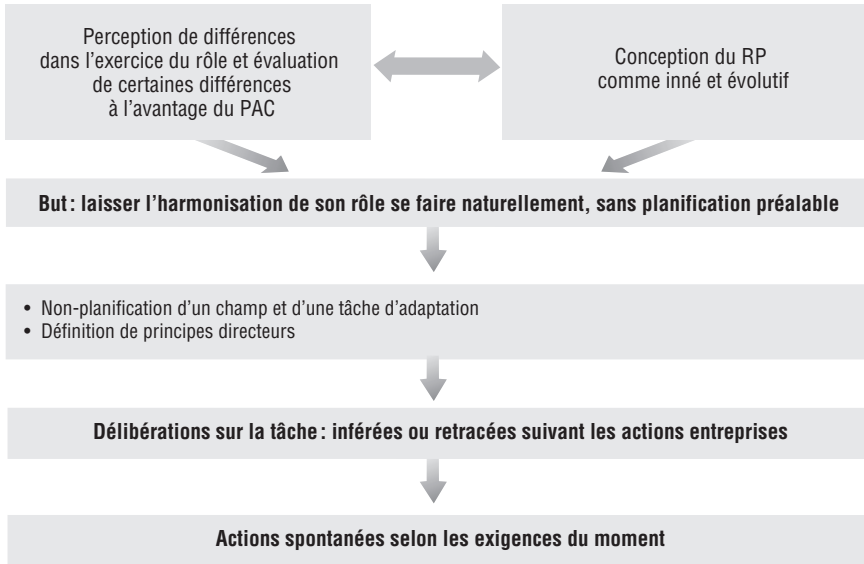
Sans planification de la tâche d'adaptation, le processus de changement devient donc aléatoire, c'est-à-dire soumis aux événements de la vie quotidienne et au jugement ponctuel du parent. Le processus décisionnel du parent-instinctif ne peut donc être observé que par après. C'est le parent lui-même qui en détient la clé, puisqu'il détermine au fur et à mesure et à sa façon les différentes actions ponctuelles requises, en fonction de l'événement déclencheur, de sa connaissance de son enfant et de ses principes directeurs.

Deux moments intermédiaires du processus d'adaptation deviennent donc très difficiles à observer chez le parent-instinctif, à savoir la définition du champ et de la tâche d'adaptation, et les délibérations sur la tâche, car elles surgissent de façon spontanée et impromptue. Cependant, le dernier moment du processus subsiste, à savoir réaliser des actions d'adaptation, et il permet d'extrapoler, d'inférer ou de retracer les délibérations condensées qui ont accompagné ces actions décidées spontanément. La figure suivante résume la trame motivationnelle caractéristique du parent-instinctif (figure 6.1).

On notera qu'en ce qui concerne le profil de parent-instinctif, comme il n'y a pas de définition d'un champ ou d'une tâche d'adaptation, les délibérations sur la tâche ne peuvent pas être représentées graphiquement. Ce profil se démarque en cela des autres profils présentés plus haut.

Figure 6.1

La dynamique motivationnelle du parent-instinctif



RP : rôle de parent.
PAC : pays d'accueil.

2.2. VÉNUS : PARENT-INSTINCTIF

2.2.1. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent

Vénus parle spontanément des différences qu'elle observe dans le contexte, le mode d'exercice et le contenu du rôle de parent dans sa société d'origine et dans sa société d'accueil, différences à l'avantage parfois du pays d'origine, parfois du pays d'accueil.

Elle apprécie que le système scolaire soit mieux organisé ici que dans son pays, car il donne accès à de bonnes écoles à la plupart des enfants. Si elle dit ne pas rencontrer actuellement de difficultés particulières dans l'éducation de ses enfants, Vénus trouve cependant que la tâche des parents est plus lourde ici. La famille élargie s'occupe moins des soins et de l'éducation des enfants que dans son pays d'origine où elle devenait, en quelque sorte, une sentinelle pour prévenir les parents des dangers, se substituait à eux en leur absence et partageait avec eux la responsabilité, ce qui n'est pas le cas ici, du moins dans sa situation, car tous les membres de sa famille

élargie sont restés là-bas. Cette absence ou cette non-implication de la famille élargie ou du réseau social dans la surveillance des enfants lui donne moins d'antennes, moins d'emprise sur la réalité des enfants et suscite chez elle de l'inquiétude.

Ainsi, Vénus s'inquiète davantage ici, notamment parce qu'elle considère la société comme plus dangereuse, comme plus tentatrice aussi ; elle pense à la drogue, à la cigarette. Elle craint les mauvaises influences sur son fils surtout.

Comme plusieurs parents interviewés, elle constate que la société d'accueil donne plus de liberté aux enfants, et observe les effets néfastes de cette pratique sur eux : fréquentations précoces, manque de concentration dans les études, etc.

2.2.2. La conception du rôle de parent

Ce n'est pas, en tant que telle, sa façon de percevoir des différences qui fait de Vénus un parent-instinctif, mais bien l'interaction de cette variable avec sa conception du rôle de parent. Pour Vénus, être parent ne s'apprend pas. « *Être parent, ce n'est pas comme une profession, ça ne s'apprend pas.* » Pour chaque mère, ce qui est important, c'est de bien connaître ses enfants. « *Il n'y a personne qui va me dire quoi faire.* » Il suffit donc d'être mère et de connaître ses enfants pour savoir comment agir avec eux. Bref, elle est persuadée qu'elle saura instinctivement modifier son intervention parentale suivant les différences qu'elle découvre et découvrira dans sa nouvelle société et, cela, sans qu'on le lui enseigne ou qu'elle n'ait à l'apprendre.

Considérer son rôle comme inné ne l'empêche donc pas pour autant de le trouver évolutif et variable suivant le contexte et les caractéristiques des enfants. Vénus précise qu'elle tient cependant à garder la main haute sur les changements éventuels, c'est-à-dire à en déterminer la nature, le rythme et les modalités selon son évaluation des exigences de la réalité. Elle ne veut pas se faire dicter sa façon d'être parent.

2.2.3. Le but

Le contexte social et éducatif favorable, les possibilités pour les parents d'ici de mieux jouer leur rôle auprès de leurs enfants, et sa conception évolutive du rôle de parent, amènent Vénus à vouloir en adapter certains aspects. En effet, comme elle souhaite que ses enfants soient éduqués et s'installent ici, elle veut leur transmettre en priorité les contenus de socialisation relatifs au Québec, plutôt que ceux qui touchent son pays d'origine. « *Je veux qu'ils apprennent tout sur le Québec parce qu'ils vont habiter ici.* » Consciente toutefois que ce n'est pas elle qui peut leur communiquer tous ces contenus, étant donné qu'elle possède plus de connaissances sur son

pays d'origine, elle témoigne d'une grande ouverture à l'acculturation de ses enfants et veut la favoriser. Malgré tout, elle ne se fixe pas de but précis quant à l'harmonisation de son rôle, mais fait plutôt confiance aux forces de la nature et au temps en cette matière. Comme elle considère qu'elle n'a pas de tâche d'adaptation à accomplir en ce domaine, elle ne s'en définit pas.

2.2.4. Les principes généraux et les valeurs fondamentales

Au lieu de se lancer dans une définition précise d'un champ et de tâches d'adaptation, Vénus, consistante en cela avec sa conception du rôle de parent, se limite à nous faire part des principes généraux qui la guident. Elle se laisse ainsi la latitude requise pour s'ajuster au fur et à mesure aux contingences, selon son évaluation de la situation. Considérant avoir été dotée par la nature de tout ce qu'il faut pour agir adéquatement comme parent, elle mise sur son intuition plutôt que sur une planification plus ou moins détaillée d'un processus d'adaptation ou d'apprentissage, planification qui s'opposerait à sa vision du rôle comme inné. Pour évoluer comme parent, elle mise beaucoup sur la faculté d'une mère de connaître ses enfants. Elle répète d'ailleurs souvent en entrevue : « *Je connais mes enfants.* » Son processus d'adaptation devient ainsi aléatoire en ce sens qu'il variera au gré des exigences de l'environnement ou des situations qui l'interpelleront. Elle réagira selon son « *bon sens* » de parent, selon la connaissance innée qu'elle a de ses enfants et selon les principes et valeurs qu'elle endosse.

Comme nous l'avons vu plus haut, Vénus considère que l'accès à l'éducation est plus grand dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine. C'est même cela qui l'a menée à vouloir s'installer ici. Il n'est donc pas étonnant de la voir revenir constamment sur ce thème comme valeur primordiale guidant sa conduite comme parent. Selon elle, l'éducation est le principal moyen pour ses enfants de « *s'en sortir, [d'] avancer dans la vie* ». Elle souhaite qu'ils étudient le plus possible, malgré les difficultés parce que c'est « la » solution.

Ce qui est plus important, c'est d'étudier, c'est pas les blondes, pas les sorties [...]. Lorsque [mon fils] aura terminé ses études, lorsqu'il aura un emploi, alors il pourra sortir.

Grâce à leurs études, ses enfants ne seront pas confinés à la maison comme elle l'est maintenant, ajoute-t-elle. Ils auront une vie meilleure que la sienne. Elle attribue donc ses propres problèmes, son sentiment « *d'être emprisonnée* » au manque d'éducation. C'est dire à quel point sa valorisation des études est viscérale.

Pour Vénus toutefois, l'instrument indispensable pour favoriser l'éducation scolaire des enfants est le droit des parents de limiter leur liberté, le droit de les empêcher de « *faire n'importe quoi de leur vie* ». Pour elle, trop de liberté nuit aux études. Elle parle longuement de la liberté excessive laissée aux enfants et plus spécialement de ses impacts négatifs dans différents domaines. D'abord, la liberté, les sorties, les blondes, font oublier les études. La liberté fait aussi qu'on délaisse sa famille. Vénus trouve d'ailleurs que la *Loi de la protection de la jeunesse* est incohérente quand elle octroie aux enfants le droit de dénoncer leurs parents, car elle ne tient pas compte des multiples conséquences à long terme d'un excès de liberté chez les enfants. Selon elle, ce droit incite les enfants à la délinquance et aux comportements déviant. Et si les enfants se comportent mal, les parents vont s'inquiéter et en subir eux aussi les retombées, tout comme la société, qui va devenir anarchique et ne pourra plus garder le contrôle.

Vénus souligne en outre que, si la société donne raison aux enfants quant ils sont petits, elle n'a plus la même attitude devant eux quand, devenus adultes, ils ont pris de mauvais plis et ne se conforment pas aux lois. Au contraire, elle ne les épargne plus, mais les punit en les emprisonnant.

On voit combien ces lignes directrices sont importantes pour Vénus dans l'exercice de son rôle, même si elle ne les concrétise pas en une planification de tâches d'adaptation précises rattachées à chacune des fonctions. Rappelons que, vu l'absence de cette planification de tâches, on ne trouve pas dans le témoignage de Vénus de délibérations sur la faisabilité anticipée de tâches d'adaptation précises.

2.2.5. Les actions entreprises et les difficultés rencontrées

Dans les faits, Vénus essaie de transmettre à ses enfants l'importance des études et les incite à profiter de toutes les chances de s'éduquer. Dans cette optique, elle décourage les sorties et les fréquentations précoces. En ce qui concerne les actions restreignant la liberté de son fils, elle dit exiger qu'il ne reçoive des amis chez eux que lorsqu'elle est présente, pour s'assurer notamment qu'il ne dérange pas les voisins avec le volume de la musique.

Elle n'associe pas les difficultés qu'elle rencontre comme parent au contexte migratoire, mais plutôt à la « nature » de son fils qui, dit-elle, n'est pas tranquille. Elle croit même que le fait qu'il soit un garçon joue dans cette « non-tranquillité », puisqu'elle n'a pas eu à surveiller autant sa fille, d'un caractère plus reposant. Cette nécessité d'avoir son fils à l'œil a même joué dans le fait qu'elle ne travaille pas à l'extérieur jusqu'à maintenant. Elle n'attribue pas non plus le caractère effervescent de son fils à la mauvaise influence de ses amis du pays d'accueil, mais constate

que c'est même plutôt lui qui les influencerait. Il nous semble à propos de souligner ici combien les termes qu'elle emploie pour décrire ses enfants s'inscrivent en résonance avec sa conception du rôle de parent.

Pour ce qui est du contexte social du pays d'accueil, Vénus souhaiterait que les lois lui reconnaissent plus d'autorité sur ses enfants. Elle trouve également difficile de n'avoir de contacts sociaux qu'avec d'autres immigrants et trop peu avec des parents québécois de naissance. Enfin, sa famille élargie lui manque : il n'y a qu'avec elle que Vénus pourrait parler de certains sujets, et le support qu'elle pourrait lui apporter est irremplaçable à ses yeux.

On voit bien, dans l'expérience de Vénus, la dynamique motivationnelle qui structure le profil du parent-instinctif. Ce parent a le sentiment d'avoir été doté d'une capacité parentale qui n'attendait que le moment où il serait devenu parent biologique pour sortir de sa latence et s'activer pleinement. Ce parent se sent donc dès lors plénipotentiaire pour les différentes fonctions qu'il a à remplir auprès de son ou de ses enfants, et peut devenir jaloux de ses prérogatives. Alors que Dahlia, parent-relais, comptait sur ses capacités personnelles, son expérience accumulée, son savoir et sur l'observation et l'apprentissage des us et coutumes d'ici pour asseoir sa confiance en elle-même comme mère, Vénus mise plutôt sur l'idée d'un « don » associé à la parentalité biologique.

Si elles donnent toutes deux au parent confiance en lui-même, ces deux positions n'ont pas le même effet sur l'attitude dans l'apprentissage ni sur l'ouverture au changement. Ainsi, perméable et actif, le parent-relais a tendance à s'ouvrir aux autres et à leur expérience pour apprendre de nouvelles façons de faire. Tandis que pour sa part, le parent-instinctif est réactif et n'a tendance à changer que lorsqu'il fait face à des impératifs concrets. Moins perméable aux influences, il apprend moins par *modeling* que par essais-erreurs. Comme il croit être, en tant que parent, la personne la mieux placée pour savoir comment agir avec son propre enfant, il accepte moins facilement les influences extérieures que le parent-relais. N'entre pas qui veut sur son territoire ! C'est donc principalement la fréquence et la profondeur de ses contacts avec l'environnement qui l'amènent, suivant ses valeurs et ses principes, à prendre conscience par lui-même des changements qu'il doit faire pour ensuite s'y engager de son plein gré.

Dans le chapitre suivant, nous présentons un cadre global d'analyse de l'expérience d'adaptation parentale des immigrants qui intègre les quatre profils parentaux qui ont émergé de notre étude. Nous décrivons les caractéristiques et propriétés de ce modèle intégrateur, puis nous indiquons des pistes pour l'utilisation fructueuse de cet outil en intervention sociale.

7

**UN CADRE D'ANALYSE POUR
AIGILLER L'INTERVENTION****1. UN CADRE D'ANALYSE CONSTITUÉ
DE QUATRE PROFILS PARENTAUX**

Cette recherche exploratoire nous a permis, en analysant les représentations qui imprègnent le discours des parents immigrants sur leur démarche d'adaptation, de construire un cadre d'analyse et de définir des paramètres permettant de mieux saisir l'expérience de parents immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle.

Ce cadre d'analyse prend la forme de quatre profils d'adaptation parentale qui décrivent chacun une des quatre dynamiques motivationnelles d'adaptation que nous avons observées chez les parents interviewés. Bien qu'elles aient la même structure de base, ces dynamiques se distinguent entre elles par les directions prises à des moments décisifs du processus et par les contenus représentationnels qui composent chacun de ces moments et tissent le contexte dans lequel ces choix se sont opérés.

Ces principaux moments critiques du processus d'adaptation susceptibles de marquer le tracé de la dynamique motivationnelle sont : la perception d'un besoin d'adaptation, compte tenu des différences perçues et de la conception du rôle ; la définition du but, du champ et de la tâche d'adaptation ; les délibérations quant à la désirabilité et à la faisabilité de la tâche et, ultimement, le mode d'engagement dans l'action.

Les quatre profils parentaux qui se dégagent de notre analyse sont : le parent-relais, le parent-en-bride, le parent-disjoncteur et le parent-instinctif. Comme nous les avons présentés de façon extensive dans les chapitres précédents, nous nous limiterons ici à discuter de leurs propriétés et à fournir certaines indications quant à leur utilisation possible.

1.1. LES PROFILS, LEURS CARACTÉRISTIQUES ET PROPRIÉTÉS

D'abord, la dynamique motivationnelle soutenant chaque profil parental se construit selon un processus ordonné où chaque moment est subordonné à l'autre et définit un cheminement critique particulier. Il faut en ce sens souligner l'effet déterminant des premiers moments du processus. Ainsi, la nature des perceptions et des représentations de départ aura une influence, non seulement sur l'étape qui suit, mais aussi sur le matériel représentationnel et l'orientation de toutes les étapes suivantes. Précisons toutefois que, dans notre approche humaniste-cognitiviste, la définition de la situation initiale, c'est-à-dire le besoin ressenti, n'est pas imposée au parent, mais lui appartient en propre.

Malgré la direction que lui imprime sa structure, chaque profil se présente comme un contenant qui laisse place, en termes de contenu, à l'unicité historique et circonstancielle de l'expérience de chaque parent. Ainsi, deux parents peuvent épouser le même profil parce qu'ils sont animés par la même dynamique motivationnelle pourtant tissée d'une trame événementielle bien différente. Cette flexibilité des profils leur confère un potentiel d'application important, parce qu'ils sont indépendants du parcours circonstancié de chacun. Ainsi, le contenu circonstancié du récit de MMAC est bien différent de celui de MARS (voir en annexe), même s'ils partagent tous deux la même dynamique motivationnelle, à savoir celle du parent-disjoncteur.

Chaque profil a pour autre propriété dynamique d'être récursif. Ainsi, une fois qu'il a complété un cycle d'adaptation et évalué ses résultats, le parent peut être amené à redéfinir ses besoins pour amorcer un nouveau cycle passant par les mêmes moments clés alors nourris de nouveaux contenus représentationnels.

Cette récursivité a une portée importante, car elle fait ressortir l'aspect évolutif de la démarche du parent. Ainsi, lorsqu'un cycle dynamique est complété, il se peut que le parent définisse ses besoins bien différemment qu'au début du cycle, soit parce qu'il a comblé certains besoins, soit parce que les circonstances ont changé ou qu'il se représente différemment sa situation. Il recommencera alors le cycle sur un autre pied et pourra épouser la dynamique d'un autre profil parental. Ces profils permettent donc bien plus d'identifier certaines tendances dynamiques à un moment donné plutôt que de momifier le parent dans un modèle spécifique. Le caractère récursif de leur dynamique confère à chacun des profils une dimension de circularité qui fait contrepoids à la linéarité apparente de leur structure intrinsèque à un moment donné. Ces remarques sont valables même pour le profil du parent-disjoncteur, marqué par un degré important de fermeture au changement, car le parent peut se remobiliser face à un événement

inattendu, à un choc de la réalité. En effet, l'irruption d'un élément nouveau dans sa façon habituelle de voir les choses pourrait décrystalliser ses perceptions et provoquer un changement (Ausloos, 1995). Si l'on veut prévenir l'attribution stigmatisante d'un profil donné à un parent, il faut donc prendre en considération la dimension temps, car celui-ci est constitué de moments successifs auxquels sont associées des combinaisons événementielles et représentationnelles uniques et changeantes.

Mentionnons enfin qu'il s'agit d'un cadre d'analyse à géométrie variable, puisque chaque parent peut théoriquement correspondre à un profil d'adaptation différent selon la fonction parentale concernée. C'est la tendance dominante caractérisant l'ensemble des fonctions parentales qui aidera à déterminer de quel profil il se rapproche le plus.

1.2. LE RÔLE DE CERTAINES VARIABLES DANS L'APPARTENANCE À UN PROFIL PARENTAL

Bien que les limites de la recherche ne nous permettent pas d'être affirmative ni de généraliser, le lien que nous avons observé entre certaines variables et l'appartenance à un profil parental donné présente un intérêt certain pour l'orientation de l'intervention et des recherches futures.

La mise en relation des caractéristiques socioéconomiques et des particularités de la trajectoire des parents avec l'appartenance à un profil donné nous a en effet permis de constater que le **lieu d'origine** n'était pas déterminant dans l'appartenance à un profil donné. Ainsi, les trois parents originaires d'Europe de l'Est, Dahlia, MMAC et K175 (voir en annexe) correspondent à trois profils différents. Il en va de même pour Nour et Mars (voir en annexe) qui viennent toutes deux du continent africain, et pour Vénus et 2509 (voir en annexe) qui sont originaires d'Amérique du Sud. Il appert donc que le facteur lieu d'origine ne soit pas prépondérant¹. Le **statut à l'arrivée** ne semble pas non plus avoir d'impact déterminant sur le profil d'adaptation parentale, puisque Mars n'épouse pas le même profil que 2509 et BPS, eux aussi réfugiés (voir en annexe). Enfin, le fait d'être **un homme ou une femme** n'apparaît pas plus déterminant puisque deux hommes (BPS et 2509) et une femme (Dahlia) épousent le profil de parent-relais, un homme et une femme (MMAC et Mars) celui de parent-disjoncteur, un homme et une femme (K175 et Vénus) celui de parent-instinctif et une femme (Nour) celui de parent-en-bride.

1. Nous invitons le lecteur à lire l'annexe pour connaître l'expérience d'adaptation très éclairante des autres parents de notre étude : une mère (MARS) et trois pères (K175, 2509 et BPS).

Par contre, il ressort que **l'intégration réussie dans le marché du travail** est une caractéristique centrale : les trois parents-relais sont satisfaits de leur position dans le marché du travail, tandis que les deux parents-disjoncteurs ont de grandes difficultés à s'intégrer comme travailleurs, et que Nour, parent-en-bridge, et Vénus, parent-instinctif, ont reporté à plus tard le moment d'aller travailler parce qu'elles accordent une grande importance au fait d'être présentes à la maison pour bien jouer leur rôle de mère, du moins pour la période où les enfants sont relativement jeunes. Cela ne les empêche pas, néanmoins, de ressentir l'isolement et la solitude associés à ce choix. Quant à K175, lui aussi parent-instinctif, il n'a que des emplois successifs, puisqu'il est travailleur autonome contractuel, et n'a donc pas tissé de lien d'appartenance régulier et stable avec un milieu de travail.

Il faut également noter que les trois mères qui ne correspondent pas au profil de parent-relais ne sont pas insérées dans le marché du travail et disent se sentir « emprisonnées ». Nour, parent-en-bridge, est emprisonnée par des règles religieuses qu'elle juge désuètes et par le manque de contacts sociaux. Vénus, confinée à la maison, est emprisonnée en elle-même, à cause de sa méconnaissance de la langue et du manque de communication avec l'extérieur. Mars, mère monoparentale exprime éloquemment comment elle se sent enfermée entre quatre murs, car elle n'a que très peu de contacts avec l'extérieur et surtout très peu de contacts avec des adultes. Dans son cas, c'est à la fois le réseau de travail, le réseau familial et le réseau amical qui lui font défaut. Ce sentiment de retrait de la société d'accueil qu'elles ont toutes trois n'est certes pas favorable à l'accumulation d'information utile à l'ajustement de leur rôle de parent. Ces observations rejoignent les constatations d'autres chercheurs dans le domaine de l'immigration (Rahim et Mukerjee, 1984; Salgado de Snyder, 1987; Tousignant, 1992).

Selon Castel (1994), le milieu de travail constitue une part importante du tissu social de l'individu. C'est même en bonne partie dans l'interaction avec le milieu de travail que se structure le réseau social de la personne en âge de travailler. La mise à l'écart ou une insertion fragile dans le marché du travail peuvent avoir des répercussions sur le tissu relationnel de la personne, non seulement dans sa sphère occupationnelle mais aussi dans sa vie en général. En effet, il n'est pas rare que la valeur d'une personne soit mesurée en fonction de la place qu'elle occupe sur le marché du travail. Dès lors, l'exclusion du marché du travail peut l'amener à douter d'elle-même et à s'isoler davantage. De plus, le milieu de travail demeure un point d'ancrage important pour créer et maintenir des liens sociaux durables.

Pour les parents immigrants, cette insertion en milieu de travail est d'autant plus importante que la création de relations amicales durables avec les gens d'ici semble lente à se produire. Ainsi, hormis BPS qui a épousé une Québécoise, aucun des parents interviewés ne considère avoir réussi à nouer des relations amicales significatives et profondes avec des Québécois. À part les relations sociales en milieu de travail, leurs contacts avec les gens d'ici, principale source d'acculturation, sont très limités. Ces parents s'en remettent donc à la télévision pour se familiariser avec les réalités d'ici. Ils avouent aussi devoir se replier sur la famille nucléaire comme lieu d'investissement et de support affectif, et regrettent l'absence de leur famille élargie. Tous disent d'ailleurs avoir plus de contacts avec des immigrants de leur propre ethnie ou d'ethnies différentes de la leur qu'avec les Québécois d'origine, avec tout ce que ça implique quant à leur rythme d'acculturation comme parents.

Castel observe à ce sujet que la dégradation des soutiens relationnels, souvent occasionnée par l'exclusion du marché du travail, est susceptible d'affecter particulièrement les immigrants, étant donné leur situation de transplantation. On peut en déduire que, si des mécanismes de réinsertion ne sont pas mis en place, il résultera de cet affaiblissement du lien social un processus graduel de marginalisation allant, selon l'ampleur du phénomène, de la vulnérabilité passagère à la désaffiliation totale, en passant par des affiliations marginales de type délinquant. Qu'il s'agisse d'immigrants ou non, ce processus de marginalisation amène avec lui son cortège de problèmes sociosanitaires, et repose essentiellement sur un sentiment préalable d'exclusion et de dévalorisation qui se transforme graduellement en autoexclusion au fur et à mesure que l'individu l'intègre dans son image de lui-même.

Les effets de ce processus sont déjà visibles chez les deux parents-disjoncteurs de notre étude, Mars et MMAC, et ils risquent de se perpétuer puisque, en se repliant sur eux-mêmes et sur leur passé, ces parents sont également en train de séparer leurs enfants de la société d'accueil. Quant aux trois autres parents n'ayant pas, à proprement parler, de milieu de travail d'appartenance, Nour, parent-en-bridge, et Vénus et K175, parents-instinctifs, ils considèrent qu'ils pourraient être de meilleurs parents s'ils étaient reliés de façon plus organique à des Québécois. On peut même extrapoler que des contacts plus fréquents avec les gens d'ici leur faciliteraient l'accès au profil de parent-relais. Nour y trouverait éventuellement des appuis dans sa lutte d'émancipation et de changement, tandis que Vénus et K175 pourraient mieux identifier et saisir les besoins de leurs enfants en connaissant mieux leur environnement. Enfin, tous trois y trouveraient du soutien dans les périodes de nostalgie qui les assaillent périodiquement et les rendent alors plus vulnérables comme parents.

Favorable ou défavorable, **la perception de l'environnement** semble elle aussi déterminer le profil parental endossé. Ainsi, les trois parents-relais considèrent l'environnement social du pays d'accueil comme favorable tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants, tandis que les deux parents-disjoncteurs le jugent défavorable presque à tous points de vue. Pour ce qui est de Nour, parent-en-bridge, c'est avec son propre environnement ethnoculturel qu'elle est aux prises, toute son énergie étant mobilisée à se défaire de ses entraves.

Les deux parents-instinctifs (K175 et Vénus) considèrent leurs enfants comme leur environnement primordial. Ils misent sur leur instinct parental pour pressentir leurs besoins, plutôt que sur la compréhension active des exigences, attentes et réalités de la société d'accueil. Ils ont tendance à jauger l'environnement par l'entremise de leurs enfants, et c'est en se fiant à ces données de seconde main qu'ils interviennent pour assurer leur bien-être. Leurs enfants deviennent ainsi leurs interprètes culturels. Cette représentation partielle et fragmentaire de l'environnement résulte en une définition floue de leur tâche d'adaptation comme parents. Cette tendance est sans doute accentuée par le fait qu'ils trouvent difficile d'entrer en contact réel avec les Québécois nés ici, par manque d'occasion ou par manque d'ouverture des gens (Beiser, 1988).

Les deux seuls parents qui ont parlé de leur **appartenance religieuse** sont deux femmes d'obédience musulmane, qui avaient toutefois une attitude très différente face à leur religion. Ce serait donc plus la représentation de la religion que l'affiliation religieuse elle-même qui aurait un impact sur l'appartenance à un profil plutôt qu'à un autre. Ainsi, confrontée au grand nombre de rôles, d'habitudes et de valeurs promus par sa religion mais remis en question dans sa société d'accueil, Nour vit un choc culturel important et se sent dépassée par l'ampleur de la tâche. Elle doute même que la réflexion sur ces questions soit autorisée par le magistère religieux. La représentation que Nour se fait de sa religion agirait donc beaucoup sur le fait d'appartenir au profil de parent-en-bridge, puisqu'elle la considère comme un obstacle dans son processus d'émancipation et de changement comme femme et comme parent.

Par contre, bien qu'elle soit de la même allégeance religieuse que Nour, Mars ne remet pas du tout en question les règles que sa religion lui impose. Au contraire, lorsqu'elle y fait allusion, c'est pour y prendre appui pour s'opposer aux règles de la société d'accueil. Elle dira, par exemple, que si les agents de la sécurité du revenu connaissaient les règles religieuses auxquelles elle est soumise, ils ne feraient pas de telles insinuations quant à la façon dont elle mène sa vie privée. L'adhésion entière de Mars à la

religion de son pays d'origine est cohérente avec son attitude générale tournée vers le passé et le pays d'origine plutôt que vers l'avenir et la société d'accueil, attitude caractéristique de la dynamique du parent-disjoncteur.

Quant aux autres parents que nous avons rencontrés, ils étaient de religion chrétienne², mais ne mentionnaient pas la question religieuse dans le récit de leur acculturation parentale.

Pour ce qui est du **revenu familial**, tous les parents, sauf Mars, ont déclaré qu'il dépassait 20 000 \$. Le fait d'avoir un revenu plus faible semble d'ailleurs avoir chez Mars un impact sur la façon dont elle perçoit ses différentes fonctions parentales. En effet, elle centre toute son attention sur les fonctions de soins et d'entretien et de protection et de surveillance, donc sur les besoins primaires de ses enfants, plutôt que sur la fonction d'éducation et son aspect de socialisation. Comme ses moyens limités ne lui permettent pas de s'acquitter pleinement de ces deux fonctions de base, il lui est difficile de s'en dégager pour penser à l'intégration socioculturelle de ses enfants, ce qui est conforme avec la conception de la hiérarchie des besoins de Maslow (1968). Ce sont donc les ressources financières plutôt que le niveau de scolarité (Jacob, 1991) qui, dans son cas, l'amènent à se centrer sur la survie et les besoins immédiats.

1.3. L'ÉCLOSION D'UN MODÈLE INTÉGRATEUR À GÉOMÉTRIE VARIABLE

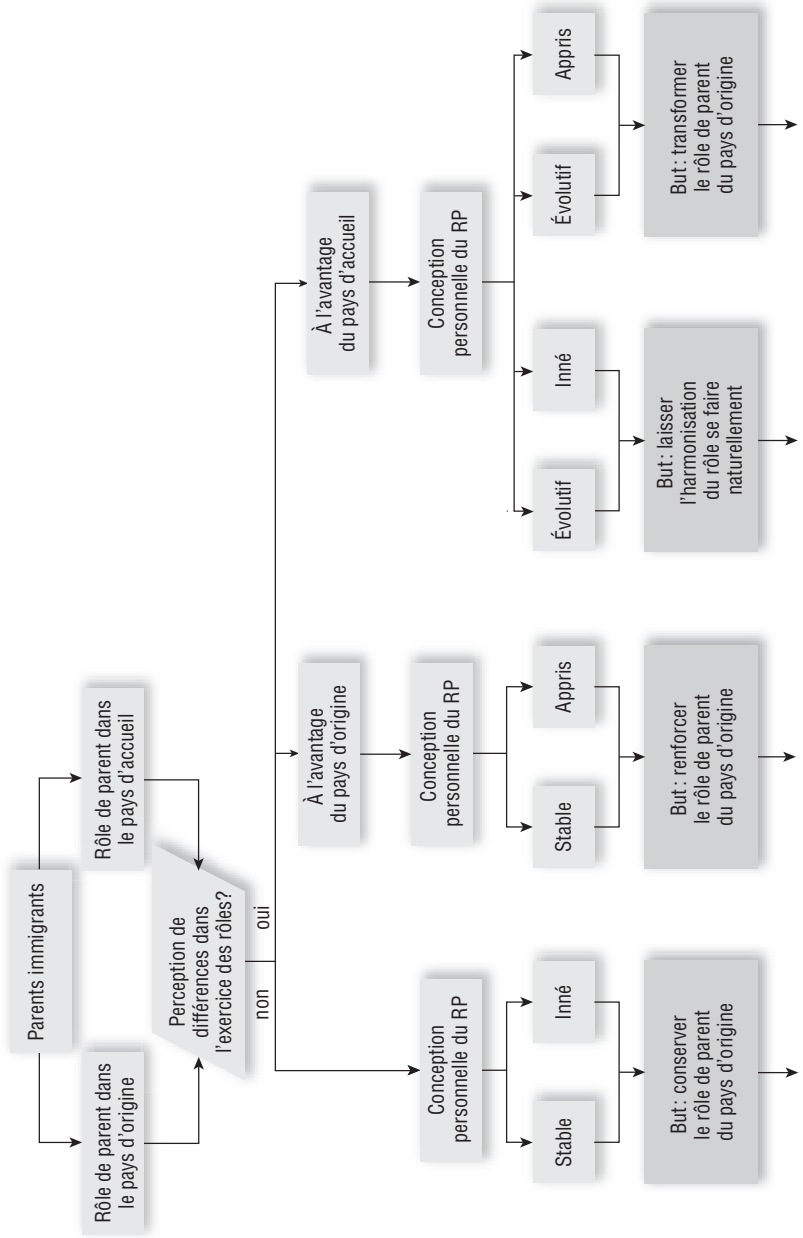
En regroupant schématiquement les quatre profils, nous arrivons à un modèle intégrateur qui les transcende puisqu'il nous permet d'avoir une vision d'ensemble des points de convergence, de divergence ou d'entre-croisement des directions qu'empruntent leurs dynamiques respectives (figure 7.1).

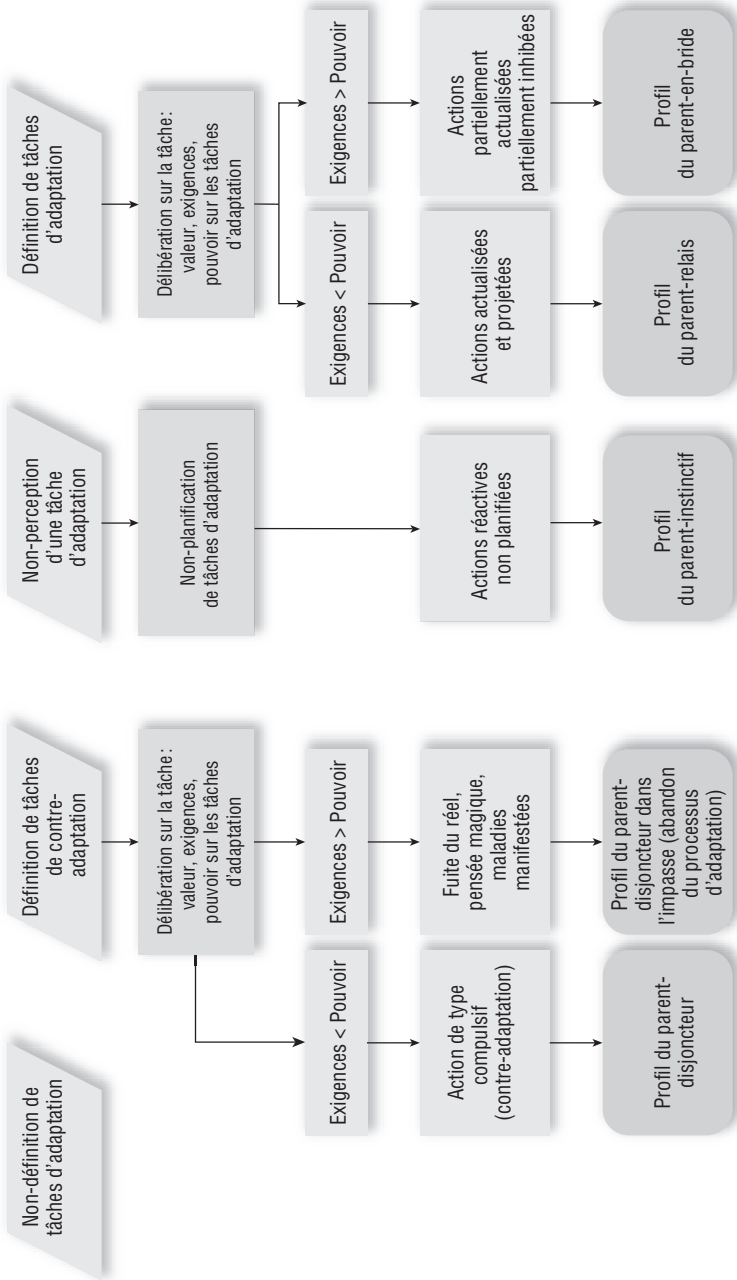
Les moments stratégiques du processus motivationnel d'adaptation

Ce modèle comporte donc une structure fixe, c'est-à-dire les concepts clés du processus motivationnel, et un potentiel de projection dynamique qui s'actualise dans les différents profils d'adaptation et leur bourgeonnement représentationnel. Il constitue en ce sens un paradigme de base permettant de situer comparativement, au-delà des particularités anecdotiques du récit, la trame de fond de l'expérience parentale, le sens et la direction qu'elle prend et le type de mobilisation qu'elle suscite en tenant compte des obstacles et opportunités qui l'environnent.

2. Un des parents n'a pas mentionné son allégeance religieuse.

Figure 7.1
Schéma intégrateur des profils d'adaptation parentale





RP : rôle de parent. < moindre. > plus grand.

Ce modèle intégrateur est doté d'une bonne capacité d'exhaustivité et d'un bon potentiel de généralisation puisqu'il recouvre l'univers des directions qu'un parent peut prendre, d'un point de vue logique, dans son processus motivationnel, et les différents moments charnières que nous avons définis suivant l'approche conceptuelle humaniste-cognitive de la motivation (figure 7.1).

2. L'UTILISATION PROSPECTIVE DES PROFILS PARENTAUX ET DU MODÈLE INTÉGRATEUR EN INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES PARENTS IMMIGRANTS

Cette recherche nous a permis de définir un cadre d'analyse général de la situation des parents immigrants qui nous aide à mieux appréhender leurs besoins et à mieux aiguiller l'intervention. Cet outil fournit des points de repère, aux étapes cruciales de l'investigation et de l'évaluation de la situation, pour identifier plus précisément comment s'oriente le parent et à quel carrefour décisionnel il se situe dans le processus d'adaptation de son rôle. Il permet aussi de saisir quel moment stratégique ou critique présente le plus de difficultés, d'obstacles et de contraintes pour le parent, le cas échéant. Par exemple, si le parent ne ressent pas le besoin d'adapter son rôle, est-ce parce qu'il ne perçoit pas de différences dans son exercice, parce qu'il n'y voit aucun avantage comparatif ou parce qu'il le considère comme immuable ou inné? Selon l'une ou l'autre éventualité, l'intervention s'orientera différemment.

Ce cadre d'analyse permet aussi de voir comment le parent qui s'oriente vers le changement définit sa tâche d'adaptation. Recouvre-t-elle toutes les fonctions parentales ou quelques-unes seulement? L'intervenant pourra ensuite grâce à lui établir les raisons qui sous-tendent cette orientation afin de prévenir qu'un aspect du rôle parental ne soit négligé ou surinvesti par rapport à un autre. Ce cadre permet aussi à l'intervenant de centrer son attention sur la fonction parentale qui préoccupe le plus le parent.

Il présente aussi l'avantage de faciliter l'identification des difficultés et obstacles que le parent rencontre dans l'accomplissement de la tâche d'adaptation qu'il s'est définie. Se sent-il supporté, appuyé dans sa démarche, pense-t-il avoir le contrôle sur les leviers qui lui permettront de l'accomplir? Est-ce que l'importance qu'il accorde à la tâche par rapport aux moyens dont il dispose est suffisante pour qu'il se mette en action? Ou y a-t-il au contraire disproportion entre sa volonté et ses moyens?

Notons que ce cadre d'analyse repose sur les perceptions et représentations du parent et qu'il rejoint, donc, la réalité du parent en passant par la vision du réel que ce dernier véhicule dans son discours. C'est donc un outil d'intervention qui permet d'explorer le sens de la démarche du parent et de l'aider dans cette démarche en partant de sa propre définition de la tâche d'adaptation et des motifs profonds qui l'animent, et cela, dans son langage propre. Une fois qu'il aura compris les obstacles perçus par « ce parent particulier », l'intervenant pourra le soutenir dans leur dépassement ou leur élimination.

Ce sont donc les prises de conscience et la vision des choses du parent qui permettent de déterminer dans quel profil il se trouve. Utilisé en intervention, ce cadre d'analyse redonne au parent l'emprise et le pouvoir dans la définition des objectifs et priorités d'action. Il permet aussi à l'intervenant de tenir compte du degré relatif d'attachement du parent à tel ou tel contenu de socialisation du pays d'origine et, en connaissant le sens qu'il lui attribue, de le respecter dans ses choix et dans son rythme de cheminement. Ce qui signifie qu'on aidera le parent à s'investir d'abord là où il est le plus enclin ou le plus prêt à le faire. Ce qui signifie aussi que l'intervenant doit être à l'affût des points d'ouverture dont peut témoigner même un parent relativement rigide ou fermé.

Par ailleurs, définir le profil d'adaptation d'un parent peut parfois faire émerger la nécessité ou l'urgence d'intervenir à cause de sa grande détresse ou, éventuellement, de la dangerosité de ses agirs pour ses enfants. On peut supposer, par exemple, que la coupure du réel que s'impose le **parent-disjoncteur** et qu'il tend à imposer à ses enfants risque d'avoir des effets délétères sur lui-même et sur l'adaptation de ces derniers. Qu'ils réagissent par la soumission ou par la rébellion, les enfants sont partagés entre les exigences contradictoires de leur parent et celles de leur société d'accueil et donc susceptibles de vivre un conflit de loyauté (Tousignant, 1992), avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur intégration et leur développement.

D'autre part, si l'on tient compte des observations de Bouchard (2000) sur le lien entre les attitudes conservatrices des parents eu égard à la socialisation de leurs enfants et le risque de comportement violent, n'y a-t-il pas lieu d'être très vigilant face à un parent qui épouse le profil de parent-disjoncteur? C'est souvent par les difficultés d'apprentissage, les problèmes d'intégration sociale ou de santé des enfants qu'on pourra dépister l'existence de cette dynamique de contre-adaptation dans la famille. Mais cette dernière peut aussi se manifester par des problèmes de santé physique et mentale chez le parent qui, ne pouvant contrer totalement l'influence de la société d'accueil, a le sentiment de perdre le contrôle de sa famille. Il faut alors prévoir une intervention intensive sur

les conditions de vie et les facteurs ayant conduit le parent à avoir cette perception négative de l'expérience migratoire, de même qu'une intervention familiale intensive pour contrer les effets du caractère défensif de son mode d'insertion dans la société, améliorer la qualité de vie des parents et prévenir à court et à moyen terme les effets néfastes sur les enfants.

Par ailleurs, même si c'est à un degré moindre, le caractère d'urgence est aussi présent dans le cas du **parent-en-bride**. En effet, le sentiment d'impuissance que vit ce parent peut le plonger dans une détresse importante et amener son enfant à vouloir aider son parent à s'en sortir, à le sauver, en prenant soin de lui et en le protégeant. Il pourrait s'ensuivre un certain renversement des rôles et donc moins de possibilité pour l'enfant de se centrer sur ses besoins propres, de vivre ses propres étapes de développement et d'intégration. Il deviendrait alors, à son détriment, ce que le jargon clinique appelle un enfant « parentifié ». L'autre éventualité est que l'enfant d'un parent-en-bride vive lui aussi, par identification ou en l'absence d'un autre modèle de négociation dans son environnement, le même sentiment d'impuissance. Lorsqu'un parent suit cette dynamique, l'intervention pourrait viser à diminuer l'ambivalence du parent en favorisant, par la multiplication des contacts avec la société d'accueil, l'accumulation d'information qui lui permettra de se positionner en toute connaissance de cause. Elle pourrait aussi viser le renforcement du parent (*empowerment*), par l'élargissement de son réseau social et la participation à la vie de son milieu, faire ainsi contrepoids à l'influence unilatérale de sa communauté d'origine, et donner par là au parent le soutien dont il a besoin pour réaliser ses aspirations ouvertement exprimées mais considérées comme contrecarrées. L'intervention pourrait aussi avoir pour but de mieux instrumenter le parent pour accomplir les tâches qu'il s'est définies et qu'il juge faisables parce que relevant de sa juridiction. Cette instrumentation pourrait notamment s'actualiser par des conférences, des groupes d'entraide favorisant l'apprentissage par *modeling*, etc. Enfin, toutes les mesures facilitant l'accès du parent qui le souhaite au marché du travail, dans des conditions propres à accroître son sentiment d'intégration sociale, peuvent s'avérer bénéfiques dans le processus d'adaptation du parent-en-bride.

En ce qui concerne la dynamique du **parent-instinctif**, qui a tendance à « suivre » l'enfant pour adapter naturellement son rôle, donc à recevoir l'information sur la société d'accueil par son intermédiaire plutôt qu'à le précéder en allant lui-même chercher cette information, elle risque d'abord de faire en sorte que l'enfant ne fasse part à son parent que de certains aspects choisis de la société d'accueil et qu'il tende ainsi

à le manipuler en définissant lui-même les limites et les interdits encadrant ses agirs. Elle risque aussi d'inciter le parent, en l'absence de contacts significatifs avec sa société d'accueil, à transmettre intégralement comme naturels les contenus que lui ont transmis ses propres parents sans tenir compte de l'environnement actuel, et à perdre ainsi sa crédibilité auprès de son enfant qui, pour sa part, constate le décalage.

Qui plus est, comme le parent-instinctif se fie sur ses dispositions innées non seulement pour transmettre des contenus, mais aussi pour faire évoluer son rôle en fonction des besoins de son enfant, il est peu probable qu'il demande de l'aide. L'intervention devra donc s'orienter vers la prévention primaire, à savoir la multiplication des occasions de contacts avec la société d'accueil et donc des occasions de s'imprégner du nouvel environnement, ce qui devrait amener ces parents à mieux voir et évaluer les différences, et à ajuster « tout naturellement » leurs façons de voir et d'agir. L'écueil à éviter est l'isolement qui retarderait leur saisie de la réalité de la société d'accueil, leur ferait perdre le contact avec le vécu de leurs enfants et créerait chez eux un sentiment de déphasage.

Pour ce qui est du **parent-relais**, on peut présumer qu'il n'a recours à l'aide extérieure que ponctuellement, puisqu'il a établi un mode de relation avec la société d'accueil qui lui permet de satisfaire ses aspirations et d'assurer le développement de ses enfants. Ce parent place l'enfant dans une situation favorable, car il lui offre habituellement un modèle de négociation efficace et satisfaisant avec la société d'accueil, et favorise ainsi son sentiment de compétence et son intégration sociale. Toutefois, ce parent n'est pas à l'abri des problèmes qu'occasionne la transplantation dans un nouveau pays, même s'il semble bien préparé à y faire face. Sans compter que le rôle de parent implique invariablement une interaction et des transactions familiales dont le déroulement n'est pas toujours prévisible. L'intervention apportera alors un soutien ponctuel à ces parents, selon leur demande, pour que les difficultés temporaires se résorbent et ne constituent qu'un passage dans leur processus global d'adaptation. Ces exemples montrent que l'urgence et le caractère intensif de l'intervention seraient à leur plus haut degré en présence d'une personne au profil de parent-disjoncteur et iraient en diminuant lorsqu'il s'agit, dans l'ordre, du parent-en-bridge, du parent-instinctif et enfin du parent-relais.

On voit comment les profils parentaux des parents immigrants peuvent servir d'indicateurs pour mesurer l'urgence et l'intensité de l'intervention requise et aussi en définir l'orientation. Ils peuvent également devenir des moyens de prévention importants pour le développement harmonieux et l'intégration des enfants. Somme toute, les profils d'adaptation parentale

sont destinés à aider les intervenants à mieux comprendre la situation particulière de chaque parent, à bien saisir ses besoins, les difficultés et les obstacles qu'il rencontre dans sa trajectoire. Il s'agit donc d'outils qui ne peuvent être utiles que s'ils s'appuient sur une écoute véritable de la réalité du parent. Ils seraient utilisés à mauvais escient s'ils servaient à figer les parents dans des catégories préétablies, à les juger ou à les chosifier.

C O N C L U S I O N

Dans cette recherche, notre préoccupation initiale était d'explorer comment les parents immigrants se représentent l'exercice de leur rôle dans leur nouvelle société, rôle qu'on peut qualifier de fondateur dans le processus d'intégration sociale des générations subséquentes. Il nous intéressait de savoir s'ils jugent nécessaire de transformer certains aspects de ce rôle en fonction du contexte et, si oui, dans quelle mesure, dans quel sens et pour quels motifs. Nous voulions aussi voir de quelle façon ces choix s'actualisent dans la réalité. Enfin, nous voulions savoir ce qui pousse d'autres parents à ne rien vouloir changer dans l'exercice de leur rôle et comment s'exprime leur position.

On pourrait croire que ce questionnement reposait sur la vision ethnocentrique de l'adaptation voulant que notre façon occidentale ou même nord-américaine d'être parent soit la meilleure. Au contraire, nous nous inscrivons plutôt dans une approche écologique préconisant que tout changement des conditions environnementales appelle chez la personne ou le groupe concerné un ajustement correspondant, afin d'assurer la satisfaction continue et même améliorée des besoins de ses enfants ou de ses propres besoins comme parent. De façon imagée, on peut dire que la culture est un « kit de survie » optimal dans un contexte donné et que les rôles en font partie. Ils sont donc appelés à se modifier.

Dans cette perspective, notre intention de départ était de raffiner notre compréhension du cheminement différent de ces parents pour voir d'abord quels étaient pour eux les moments clés de leur démarche d'adaptation, les espaces d'harmonie et de conciliation, les lieux de blocage, de difficulté ou de résistance et les points de rupture, et identifier ensuite, dans leurs représentations, certaines caractéristiques individuelles et sociales

associées à ces différents moments positifs et négatifs de leur expérience. Bref, nous cherchions à définir un cadre d'analyse qui contribuerait, à moyen et à long terme, à la mise au point d'outils d'intervention ajustés à la réalité complexe des parents immigrants, grâce à une meilleure appréhension des diverses dimensions de leur situation et des facteurs personnels et environnementaux qui l'influencent. Nous comptions que cette compréhension plus fine contribue à la mise en place de conditions susceptibles de faciliter aux parents l'exercice de leurs responsabilités et de favoriser l'intégration à moyen et long terme de leurs enfants et descendants.

C'est dans cette optique que nous nous sommes penchée sur l'univers de huit parents immigrants, hommes et femmes, en provenance de pays non occidentaux situés dans différentes parties du monde, pour saisir, dans leurs représentations, le sens et l'orientation qu'ils donnent à leur expérience de parent dans la société d'accueil. Il s'agissait de voir comment ils réagissent à une situation dans laquelle ils sont appelés à transmettre des contenus de socialisation qu'ils n'ont pas nécessairement appris et à adopter des manières d'agir auxquelles ils ne sont pas préparés ni habitués.

Les connaissances accumulées sur le phénomène de l'immigration et ses impacts sur l'insertion sociale des individus, des familles et des groupes d'immigrants nous ont fourni l'information essentielle pour cerner la problématique, pour construire notre échantillon et notre guide d'entrevue semi-structurée. Elles nous ont aussi fourni des pistes pour saisir les influences en jeu dans la représentation que le parent se fait de son expérience.

Nous avons construit nos outils d'analyse en nous appuyant sur les théories de la motivation d'orientation humaniste-cognitive (Nuttin, 1985) et nous les avons utilisés comme des « capteurs » de représentations. Ces outils nous ont en effet permis de saisir des données fines et de les systématiser pour ventiler les processus d'adaptation variés et en faire ressortir le sens, la dynamique propre à chacun. Ainsi, les éléments constitutifs du processus motivationnel ont joué le rôle de pôles d'attraction thématiques pour regrouper les représentations de chaque parent selon une structure et un cheminement logiques. Ces éléments font office de principe unificateur des différents profils d'adaptation construits et en constituent la charpente.

Nous avons accordé une place importante à une étape particulière du processus motivationnel, celle de l'évaluation de la tâche. Pour cela, nous avons adapté certains outils que les milieux scolaires ont mis au point pour évaluer chez les élèves la perception de la tâche d'apprentissage et leur motivation. Ces outils théoriques nous sont apparus intéressants parce

que transposables à une tâche d'adaptation dans un autre contexte, notamment le contexte migratoire. L'adaptation et l'utilisation de cet outil théorique dans ce nouveau contexte constitue donc un transfert des connaissances d'un champ de recherche à un autre.

LES LIMITES DE NOTRE RECHERCHE

La taille de notre échantillon nous a permis d'explorer et de décrire en profondeur l'expérience de huit parents immigrants et de développer un cadre d'analyse prometteur quant à leur réalité et à celle de leurs enfants. Toutefois, il est important de donner à ce cadre d'analyse sa juste valeur en précisant qu'il constitue un ensemble d'hypothèses reliées entre elles qu'il sera essentiel de valider auprès d'une population plus large de parents immigrants pour déterminer dans quelle mesure et à quelles conditions il peut être un outil bénéfique en intervention sociale et éducative. Dans le même ordre d'idées, ce cadre d'analyse devra être expérimenté et testé par des intervenants qui travaillent auprès de parents immigrants dans les domaines éducatif et social.

Par ailleurs, à ceux qui se demandent si des données représentationnelles ont la même valeur que des données d'observation directe, nous répondons que, une fois exprimée par le discours, la représentation des faits devient elle aussi un fait et une donnée d'observation, bien qu'elle soit indirecte. Rien n'empêche cependant, et il est même très souhaitable, que ces données représentationnelles saisies dans le discours soient, dans des études subséquentes, doublées de données d'observation directe, ce qui permettrait de renforcer et d'enrichir nos hypothèses ou de les relativiser.

LES PISTES DE RECHERCHE À EXPLORER

Une fois que notre cadre d'analyse aura été expérimenté, validé et testé sur une plus grande échelle, nous serons en mesure de mettre au point, en corollaire, un modèle d'intervention différentiel apparenté à un arbre décisionnel. Ce modèle suivrait les embranchements que constituent les profils types d'adaptation des parents immigrants et leurs caractéristiques propres. C'est probablement dans ce potentiel d'application à l'intervention que réside l'aspect le plus prometteur de cette grille d'analyse.

Notre recherche débouche sur d'autres pistes d'exploration très stimulantes. Ainsi, il serait éclairant d'aborder la question de l'interaction entre deux profils parentaux différents chez les deux parents immigrants

d'une même famille et d'étudier son impact sur leur adaptation réciproque de leur rôle. Que se passe-t-il entre les parents quand il y a incompatibilité des profils? Comment négocient-ils le mode d'exercice de leur rôle? Quel impact cette différence de profils d'adaptation a-t-elle sur les enfants?

On peut aussi s'intéresser au processus d'adaptation du parent immigrant dans le cas d'un couple mixte, c'est-à-dire dont l'un des parents est Québécois d'origine, et se demander s'il y a dans ce cas, chez le parent immigrant prévalence d'un profil d'adaptation par rapport aux autres.

Nous aimerions également nous pencher ultérieurement sur le point de vue des enfants d'immigrants. En effet, il serait très éclairant d'analyser sous différents angles la vision rétrospective qu'ont des enfants d'immigrants devenus adultes du processus d'adaptation de leurs parents et leurs propres interprétations de cette expérience de leurs parents et de son impact sur leur vie. Attribuent-ils à chacun de leurs parents le même profil qu'il s'attribue lui-même? Quelles sont les perceptions, les représentations et l'évaluation des enfants quant au modèle d'intégration et de négociation présenté par leurs parents?

Toujours pour élargir et raffiner ce cadre d'analyse, il serait fort instructif de recueillir le témoignage d'enfants d'immigrants adultes nés dans le pays d'origine de leurs parents et y ayant vécu leur petite enfance et de le comparer à celui d'autres enfants d'immigrants nés ici ou arrivés ici en très bas âge, afin de voir si leur représentation du rôle de parent et de la manière dont leurs parents l'ont exercé, l'exercent ou auraient dû l'exercer, varie. Leur représentation de l'effort et du type d'adaptation de leurs parents diffère-t-elle de celle des enfants élevés au pays d'origine et déplacés plus tardivement?

Il serait aussi d'un grand intérêt d'examiner comment, devenus adultes, les enfants d'immigrants endossent à leur tour leur rôle de parent. Que transmettent-ils à leurs enfants? Quel est l'impact à long terme des profils parentaux endossés par la première génération? Quelle est leur portée relative sur l'intégration des générations subséquentes?

Enfin, dans nos sociétés en constante transformation, ce cadre d'analyse pourrait aussi s'appliquer à l'étude de l'expérience de parents d'ici non immigrants placés en situation d'adapter leur rôle. Par exemple, beaucoup de parents d'ici ont été élevés dans une société bien différente de celle où évoluent leurs enfants. Comme les parents immigrants, ils ont appris des contenus de socialisation qui peuvent paraître désuets aujourd'hui. Ils ont donc à vivre un processus d'adaptation de leur rôle, certes moins draconien, mais néanmoins important. Y aurait-il lieu de faire des rapprochements entre leur expérience et celle des parents immigrants?

LES ATTENTES DES PARENTS IMMIGRANTS ET LES ACTIONS À ENVISAGER DANS L'IMMÉDIAT

Les observations et commentaires des parents interviewés nous amènent à proposer certaines actions qui pourraient faciliter l'adaptation de leur rôle. Ainsi, nous avons noté que la plupart des parents comprennent difficilement la place, le rôle et les visées humanitaires de la *Loi de la protection de la jeunesse*. La plupart ne la voient que comme un frein à leur autonomie parentale ou comme la menace constante d'être désavoués comme parents, d'autant plus qu'ils ne saisissent que vaguement les motifs qui justifient l'intervention légale. Ils croient que le législateur est omniprésent et qu'il les espionne constamment. Ils oublient qu'il s'agit d'une loi d'exception. Il y aurait donc lieu, pour leur permettre d'exercer leur rôle dans un climat plus serein où ils se sentent estimés et respectés comme parents, de leur donner une meilleure idée et de l'information plus juste sur les objectifs de cette loi.

Autre voie d'action très importante, il faudrait favoriser l'établissement de contacts avec les Québécois d'origine ou établis ici depuis longtemps. Pour que ces parents se familiarisent avec les valeurs, les façons de penser et d'agir d'ici, et puissent ainsi préparer leurs enfants pour l'avenir, il apparaît en effet extrêmement important qu'on leur fournisse, le plus tôt possible après la migration, l'occasion d'établir de tels contacts et de se construire un réseau social. La difficulté de nouer des liens avec les Québécois d'origine revient d'ailleurs souvent dans le discours des parents immigrants et freine leur acculturation comme parents. Toute politique et action qui irait dans le sens de rapprocher les parents immigrants des Québécois plus enracinés représenterait donc un pas dans la bonne direction. En fait, ce que souhaitent les parents immigrants, c'est non seulement que nous fassions preuve d'ouverture à leur égard, mais par-dessus tout que nous leur ouvrons notre monde pour qu'ils y trouvent leur place.

Notons que pour plusieurs parents qui n'ont pas de contacts étroits et directs avec les gens de la société d'accueil, la télévision représente un outil d'acculturation important qu'on aurait tort de négliger. Ce média pourrait donc être utilisé à meilleur escient, et la qualité de la programmation et des contenus améliorée pour tenir compte des besoins de ce segment de la population.

Enfin, toute action qui vise l'amélioration des conditions d'accueil, des conditions de vie, de l'accès au travail et au logement, toute action qui favorise l'égalité des chances et l'accès à l'information, contribue à faire du parent immigrant un médiateur entre deux mondes et un modèle de négociation et d'intégration pour ses enfants.

Il ne faut pas oublier que, avant leur migration, la plupart des parents immigrants nourrissent des préjugés favorables à l'endroit de leur société d'accueil. Il n'en tient donc qu'à elle d'entretenir, par ses actions, ces préjugés favorables, car elle en sera la première bénéficiaire. En effet, tout porte à croire que les nouveaux arrivants se montreront plus réceptifs aux attentes et aux contenus culturels d'une société qui les aura d'abord bien reçus.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU, S. (1981, 1986, rééd.). *L'identité culturelle: Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos.
- ABRAMSON, L.Y., M.E.P. SELIGMAN et J. TEASDALE (1978). « Learned Helplessness in Humans, Critique and Reformulation », *Journal of Abnormal Psychology*, 87, p. 49-74.
- ADAMS, B.N. (1977). « Ugandan Asians in Exile: Household and Kinship in the Resettlement Crisis », *Journal of Comparative Family Studies*, 8, p. 167-178.
- AMERICAN JEWISH COMMITTEE (1989). *Educating the Newest American: Report of the Task Force on New Immigrants on American Education*, New York, Columbia University, Institute for Urban and Minority Education.
- ANCELIN-SCHUTZENBERGER, A. (1981). *Le jeu de rôle*, Paris, E.S.F.
- ANGYAL, A. (1941). *Foundations for a Science of Personality*, New York, Commonwealth Fund.
- ARKES, H.R. et J.P. GARKE (1977). *Psychological Theories of Motivation*, Monterey, CA, Brooks/Cole.
- ATKINSON, J.W. (1964). *An Introduction to Motivation*, New York, Van Nostrand Reinhold.
- ATKINSON, J.W. et D. BIRCH (1970). *The Dynamics of Action*, New York, Wiley.
- ATKINSON, J.W. et G.H. LITWIN (1960). « Achievement Motive and Test Anxiety Conceived as Motive to Approach Success and Motive to Avoid Failure », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, p. 52-63.
- AUSLOOS, G. (1995). *La compétence des familles*, Genève, Éditions ERÈS.
- BACHELOR, A. et P. JOSHI (1986). *La méthode phénoménologique de recherche en psychologie*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BANDURA, A. (1976). *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur.
- BANDURA, A. (1982a). « Self-efficacy Mechanism in Human Aging », *American Psychologist*, 37, p. 122-147.

- BANDURA, A. (1982b). « The Psychology of Chance Encounters and Life Paths », *American Psychologist*, 37, p. 747-755.
- BANQUE MONDIALE (1994). *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
- BATISTE, D.-A. (1993). « Immigrant Families, Adolescent and Acculturation: Insights for Therapists », *Marriage and Family Review*, vol. 19 (3-4), p. 341-363.
- BEAUD, J.-P. (1987). *Recherche sociale*, Montréal, Éditions Héritage.
- BECKER, H.S. (1958). « Problems of Inference and Proof in Participant Observation », *American Sociological Review*, 23, p. 652-660.
- BEISER, M. (1988). « The Mental Health of Immigrants and Refugees in Canada », *Santé, Culture, Health*, vol. 2, Montréal, Éditions du Girame.
- BEISER, M., TURNER R. JAY et S. GAMESAN (1989). « Catastrophic Stress and Factors Affecting its Consequences among Southeast Asian Refugees », *Social Science and Medicine*, 28 (3), p. 183-195.
- BÉLIARD, L. (1991). « Reflet de l'intégration sociale et scolaire des jeunes dans la structure familiale », dans E. Tarrab, G. Plessis-Bélaïr et Y. Girault (dir.). *Les communautés culturelles au Québec et la recherche en éducation*, Université de Montréal, Faculté des Sciences de l'éducation.
- BEN-PORATH, Y.S. (1987). *Issues in the Psychosocial Adjustment of Refugees*, texte préparé pour le National Institute of Mental Health's Refugee Assistance Program, Mental Health/Technical Assistance Center of the University of Minnesota (Contract No. 278-85-0024 CH).
- BERBAUM, J. (1984). *Apprentissage et formation*, Paris, Presses universitaires de France.
- BERRY, JOHN W. (1996). *Acculturation et adaptation*, communication présentée au VI^e Congrès international de l'ARIC, Montréal, 22 mai 1996. Atelier: Stratégies identitaires, relations ethniques et racisme.
- BERRY, J.W., V. KIM, T.H. MINDE et D. MOK (1987). « Comparative Studies of Acculturative Stress », *International Migration Review*, New York, Center for Migration Studies, (21) 3, p. 490-510.
- BERRY, J.W. et V. KIM (1988). « Acculturation and Mental Health: A Review », dans P. Dasen, J.W. Berry et N. Sartorius (dir.). *Health and Cross-Cultural Psychology, Towards Applications*, London, Sage Publications.
- BERRY, J.W. et T. BLONDEL (1982). « Psychological Adaptation of Vietnamese Refugees in Canada », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 1, p. 81-88.
- BERRY, J.W., Y.H. POORTINGA, M.H. SEGALL et P. DASEN (1992). *Cross-cultural psychology: Research and Applications*, New York, Cambridge University Press, p. 1-160.
- BERTA, M. (1983). *Prospective symbolique en psychothérapie*, Paris, E.S.F.
- BERTOT, J. et A. JACOB (1991). *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Éditions du Méridien.

- BÉRUBÉ, L. (2000). *Dynamiques d'adaptation du rôle parental chez des immigrants*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation.
- BIBEAU, G., A.M. CHAN-YIP, M. LOCK, C. ROUSSEAU et C. STERLIN (1992). *La santé mentale et ses visages*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- BLAIS, M., E. CHAMBERLAND, M. HRIMECH et A. THIBAUT (1994). *L'andragogie : champ d'études et profession*, Montréal, Guérin universitaire.
- BLAIS, M.R., S. SABOURIN, C. BOUCHER et R.J. VALLERAND (1990). « Toward a Motivational Model of Couple Happiness », *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, p. 1021-1031.
- BLAIS, M. (1983). *Quelques théories de la motivation*, Université de Montréal, département d'andragogie.
- BOUCHARD, C. (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec*, Institut de la statistique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- BOUCHER, N. (1991). « Société multiethnique : implications pour la déontologie et l'éthique professionnelle », dans *Le travail social et ses rapports avec les communautés culturelles et les populations autochtones*, colligé de texte du colloque RUFUTSQ, Université de Sherbrooke.
- BOYD, R. et P.J. RICHESON (1985). *Culture and the Evolutionary Process*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BRESSON, F. (1987). « Les fonctions de communication et de représentation », dans Piaget, J. (dir.). *Psychologie*, Paris, Gallimard, p. 933-982.
- BRODY, E.B. (1970). *Behavior in New Environments : Adaptation of Migrant Populations*, Beverly Hills, Sage Publications.
- BROWN, R.J. (1988). *Group Processes : Dynamics Within and Between Groups*, New York, Basil Blackwell.
- BRUNER, J.S. (1973). *Beyond the Information Given : Studies in the Psychology of Knowing*, New York, Norton, 2^e éd.
- BRUYN, S. (1966). *Human Perspective in Sociology*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall.
- BURNS, A., R. HOMEL et J. GOODNOW (1984). « Conditions of Life and Parental Values », *Australian Journal of Psychology*, août, vol. 36 (2), p. 219-227.
- CAMILLERI, C. (1989). « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir », dans *Chocs de culture*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 21-115.
- CAMILLERI, C. (dir.) (1990). *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France.
- CAMILLERI, C. (1996). *Stratégies identitaires*, communication présentée au VI^e Congrès international de l'ARIC, Montréal, 22 mai.
- CANADA, Ministère de l'emploi et de l'immigration (1986). *Les réfugiés : perspectives pour 1986-1987*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- CASTEL, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n^o 22.

- CLEVENOT, M. (dir.) (1987). *L'état des religions dans le monde*, Paris, La découverte/Le Cerf.
- CNUCED, ONU (1996). Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, *Rapport 1996 sur les pays les moins développés*, New York, ONU.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1984). « Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des intervenants sociaux », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, décembre.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1990). « Le modèle individualiste du sujet. Écran à la compréhension des personnes issues des sociétés non occidentales », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, juin, p. 25.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1991). « Le modèle individualiste du sujet: écran à la compréhension des personnes issues de sociétés non-occidentales », dans M. Lavallée, F. Ouellet, F. Larose (dir.). *Identité, culture et changement social*, Paris, Éditions l'Harmattan, p. 248.
- COMMISSION DE PROTECTION DES DROITS DE LA JEUNESSE (1990). *Loi sur la protection de la jeunesse*, texte annoté par M^c Jean-François Boulais, Société québécoise d'information juridique.
- COOK, T.D. et D.T. CAMPBELL (1979). *Quasi-Experimentation: Design and Analysis Issues for Fields Settings*, Chicago, Rand McNally.
- COOK, T.D. et C.S. REICHARDT (1979). *Qualitative and Quantitative Methods in Evaluation Research*, Beverly Hills, CA, Sage Publications.
- CRIDER, A.B., G.R. GOETHALS, R.D. KAVANAUGH et P.R. SOLOMON (1983). *Psychology*, Scott, Foresman and Company, p. 116-143.
- CRONBACH, L. (1975). « Beyond the Two Disciplines of Scientific Psychology », *American Psychologist*, 30, p. 116-127.
- DAS, K. (1988). « Travail social et pluralisme culturel au Québec: des enjeux inexplorés », *Interculture*, été, p. 50.
- DASEN, P. (1991). « La contribution de la psychologie interculturelle à la formation des enseignants pour une éducation interculturelle », dans M. Lavallée, F. Ouellet, F. Larose (dir.). *Identité, culture et changement social*, Paris, L'Harmattan, p. 220.
- DAUNAIS, J.P. (1992). « L'entretien non directif », dans B. Gauthier (dir.). *Recherche sociale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 273-293.
- DE CHARMS (1968). *Personal Causation: The Internal Affective Determinants of Behavior*, New York, Academic Press.
- DECI, E.L. et R.M. RYAN (1980). « The Empirical Exploration of Intrinsic Motivational Processes », *Advances in Experimental Social Psychology*, 13, p. 39-80.
- DECI, E.L. et R.M. RYAN (1985). *Intrinsic Motivation and Self-determination in Human Behavior*, New York, Plenum Press.
- DECI, E.L. (1975). *Intrinsic Motivation*, New York, Plenum Press.
- DECI, E.L. (1980). *The Psychology of Self-determination*, Levington, MA, D.C. Heath.
- DESLAURIERS, J.P. (dir.) (1988). *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- DESLAURIERS, J.P. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*. Montréal, McGraw Hill.
- DEVEREUX, E.C., U. BRONFENBRENNER et G. SUCI (1962). « Le comportement des parents aux États-Unis d'Amérique et dans la République fédérale allemande », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIV, n° 3.
- DUFRESNE-TASSÉ, C. (1981). *L'apprentissage adulte : essai de définition*, Montréal, Éditions Études vivantes.
- DUMONT, L. (1978). « La conception moderne de l'individu », *Esprit*, vol. 2, p. 20-54.
- DWECK, C.S. (1989). « Motivation », dans A. Lesgold et R. Glaser (dir.). *Foundations for a Psychology of Education*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum, p. 87-136.
- DYKE, N. et J.-F. SAUCIER (2000). *Cultures et paternités*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- EISENSTADT, S.N. (1954). *The Absorption of Immigrants*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- EHRlich, S. (1984). « Construction d'une représentation de texte et fonctionnement de la mémoire sémantique », *Bulletin de Psychologie*, numéro spécial, *Langage et compréhension*, vol. XXXV, n° 356, p. 659-671.
- EHRlich, S. (1985). « Les représentations sémantiques », *Psychologie française*, n° 30, novembre, p. 285-296.
- FESTINGER, L. (1954). *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- FESTINGER, L. (1958). « The Motivative Effect of Cognitive Dissonance », dans G. Lindzey (dir.). *Assessment of Human Motives*, New York, Rinehart.
- FILLOUX, J.C. (1957). *La personnalité*, Paris, Presses universitaires de France.
- FISHER, C.F. (1978). « The Effects of Personal Control, Competence and Extrinsic Reward Systems on Intrinsic Motivation », *Organizational Behavior and Human Performance*, 21, p. 273-288.
- FLANAGAN, J.C. (1954). « The Critical Incident Technique », *Psychological Bulletin*, 51 (4), juillet.
- FORTIN, F., E. TAGGART, S. KÉROUAC et S. NORMAND (1988). *Introduction à la recherche*, Montréal, Décarie Éditeur Inc., 417 pages.
- FORTIN, S. (2000). *Destins et défis. La migration libanaise à Montréal*, Éditions Saint-Martin.
- FREUD, S. (1918). *Introduction à la psychanalyse*, traduction française de S. Jankélévitch (1921), Paris, Payot, rééd. 1962.
- GARCIA, R.G. et R.P. DURAN (1991). *Latino Immigrant Life and Literacy Needs in a Cultural and Social Context*, Philadelphia, Pennsylvania University, Literacy Research Center.
- GARCIA-PELTONIEMI, R.E. (1987). *Psychopathology in Refugees*, texte préparé pour le National Institute of Mental Health's Refugee Assistance Program, Mental Health/Technical Assistance Center of the University of Minnesota (Contract No. 278-85-0024 CH).

- GAUCHER, M. (1979). « Note critique sur L. Dumont: De l'avènement de l'individu à la découverte de la société, dans *Annales – Économie – Sociétés – Civilisation*, mai, juin, p. 457-463.
- GENDLIN, E. T. (1962). *Experiencing and the Creation of Meaning*, New York, The Free Press of Glencoe.
- GEORGE, P. (1976). *Les migrations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 9-21.
- GEERTZ, C. (1973). « Thick Description: Toward an Interpretative Theory of Culture », dans C. Geertz. *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books.
- GICK, M.L. et HOLOYACK (1983). « Schema Induction and Analogical Transfer », *Cognitive Psychology*, 15, p. 1-38.
- GICK, M.L. et HOLOYACK (1987). « The Cognitive Basis of Knowledge Transfer », dans S.M. Cormier et J.D. Hagman (dir.). *Transfer of Learning: Contemporary Research and Applications*, New York, Academic Press, p. 9-48.
- GIORGI, A. (1983). « Concerning the Possibility of Phenomenological Method in Psychology », *Journal of Phenomenological Psychology*, 14 (2), p. 129-169.
- GLASER, B. (1978). *Theoretical Sensitivity*, Mill Valley, CA, Sociology Press.
- GLASER, B. et A.L. STRAUSS (1975). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, San Francisco, University of California, Aldino, 7^e éd.
- GORDON, J.J. (1971). *Synetics*, New York, Harper and Row.
- GORDON, MILTON, M. (1978). *Human Nature, Class and Ethnicity*, New York, Oxford University Press.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1978). *Livre blanc sur la culture*, p. 43.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1990). *Loi de la protection de la jeunesse*, article 2.2.
- GROUPE D'ÉTUDES SUR LA SANTÉ MENTALE DES IMMIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS (1988). « Review of Literature on Migrant Mental Health/Revue de littérature sur la santé mentale des migrants », *Santé, Culture, Health*, 5 (1), p. 5-74.
- GRUNBERGER, B. (1971). *Le Narcissisme*, Paris, Payot.
- GRUNBERGER, B. (1990). *Narcisse et Anubis*, Paris, Payot.
- GUIMOND, S. (1994). « Les groupes sociaux », dans Robert, J. Vallerand. *Les fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 655-707.
- HARTER, S. et J.P. CONNELL (1984). « A Model of Children's Achievement and Related Self-perceptions of Competence, Control, and Motivational Orientation », dans J.G. Nicholls (dir.). *The Development of Achievement Motivation*, Greenwich, CT, Jai Press, p. 219-250.
- HARTER, S. (1978). « Effectance Motivation Reconsidered, Toward a Developmental Model », *Human Development* 1, p. 34-64.
- HARVEY, J. (1994). « L'intégration des immigrants », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.). *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- HEMON, E. (1995). « L'enfant de migrants interprète entre deux foyers », *Thérapie familiale*, vol. 16, n° 2, p. 195-211.

- HERSKOVITS, M.J. (1948). *Man and his Works: The Science of Cultural Anthropology*, New York, Alfred A. Knopf.
- HILGARD, E.R., R.L. ATKINSON et R.C. ATKINSON (1980). *Introduction à la psychologie*, traduction de David Bélanger, Montréal, Paris, Éditions Études vivantes.
- HILLMAN, J. (1975). *Revisioning Psychology*, New York, Harper and Row.
- HILLMAN, J. (1989). «La beauté de psyché: l'âme et ses symboles», *Le Jour*, Montréal, traduction Sogides, 1993.
- HITCH, P.J. et P.H. RACK (1980). «Mental Illness among Polish and Russian Refugees in Bradford», *British Journal of Psychiatry*, 137, p. 206-211.
- HUBERMAN, A.M. (1981). «Splendeurs, misères et promesses de la recherche qualitative», *Éducation et recherche*, 3 (3), p. 233-249.
- HUBERMAN, A.M. et M.B. MILES (1991). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- HUGHES, M.K. (1990). *Among Concepts of Parenthood and the Family in the United States*, thèse de maîtrise, Washington State University.
- HULL, C.L. (1943). *Principles of behavior: An Introduction to Behavior Theory*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- HULL, C.L. (1951). *Essentials of behavior*, New Haven, Yale University Press.
- HUME, David (1778). *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Flammarion.
- HUTNIK, N. (1956). «Patterns of Ethnic Minority Identifications and Modes of Social Adaptation», *Ethnic and Racial Studies*, avril (9), p. 2.
- INBAR, M. (1977). «Immigration and Learning: The Vulnerable Age», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 14 (2), p. 218-234.
- JACOB, A. (1991). «L'adaptation des réfugiés salvadoriens à Montréal», dans M. Lavallée, F. Ouellet et F. Larose (dir.). *Identité, culture et changement social*, Paris, Éditions l'Harmattan, p. 146.
- JAMES, W. (1890). *Principles of Psychology*, New York, Holt.
- JAOUI, H. (1975). *Clefs pour la créativité*, Paris, Collection P.S. Seghers.
- JAVEAU, C. (1989). «Singularité et sociologie», *Société*, n° 6, Québec, 4^e trimestre, p. 229-241.
- KARDINER, A. (1935). *The Individual and His Society*, New York, Columbia University Press.
- KARDINER, A. (1945). *Psychological Frontiers of Society*, New York, Columbia University Press.
- KERNBERG, O. (1975). *Borderline Condition and Pathological Narcissism*, New York, Jason and Aronson, trad. fr.: D. Marcelli en 2 volumes: *Les troubles limites de la personnalité*, Toulouse, Privat, 1979; *La personnalité narcissique*, Toulouse, Privat, 1980.
- KIDD, J.R. (1973). *How Adults Learn*, New York, Association Press.
- KNOWLES, M. (1970). *The Modern Practice of Adult Education*, Chicago, Association Press, Follet Publishing Company.

- KNOX, A.B. (1977). *Adult Development and Learning*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- KOHUT, H. (1971). *Le soi : la psychanalyse des transferts narcissiques*, traduction André Lussier, Paris, Presses universitaires de France.
- KOHUT, H. (1977). *The Restoration of the Self*, New York, International Universities Press.
- KORZYBSKI, A.H. (1933). *Science and Sanity*, Clinton, CT, Colonial.
- KROEBER, A.L. et C. KLUCKHOHN (1952). *Culture : A Critical Review of Concepts and Definitions*, New York, Vintage Books, Random House.
- KRUPINSKI, J., A. STOLLEN et L. WALLACE (1973). « Psychiatric Disorders in East European Refugees Now in Australia », *Social Science and medicine*, 7, p. 31-49.
- LABELLE, M., M. KEMPENEERS, D. MEINTEL et G. TURCOTTE (1987). *Histoires d'immigrées*, Montréal, Boréal.
- LABELLE, M. (1990). « Immigration, main-d'œuvre immigrée et société d'accueil », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 1, n° 2.
- LACAN, J. (1966). *Le stade du miroir comme formateur de la fonction du je, telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique*, dans J. Lacan, *Écrits*, Paris, Éditions du Seuil.
- LAMEYRE, J. (1993). *L'imagerie mentale*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAPERRIÈRE, A. (1984). *L'intégration socioscolaire des enfants immigrants dans les écoles de milieux sociaux économiquement faibles : une recherche exploratoire*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- LAPERRIÈRE, A. (1986). *L'expérience britannique*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- LAPERRIÈRE, A. (1993). *Éduquer ses enfants en quartier multiethnique francophone. Perceptions des parents Québécois, français, italiens et haïtiens*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LATOUCHE, D. (1988). « Le pluralisme ethnique et l'agenda public au Québec », *RIAC*, 21/61, 1985, p. 14-26.
- L'ÉCUYER, R. (1987). « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans J.P. Deslauriers (dir.). *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LEE, O., W. KESSLING et R. MELARAGNO (dir.) (1981). « Parents and Federal Education Programs », *Methodologies Employed in the Study of Parental Involvement*, vol. 7, Santa Monica, CA, System Development Corporation.
- LEGAULT, G. et M. LAFRENIÈRE (1992). « Situations d'incompréhensions interculturelles dans les services sociaux : Problématique », *Santé mentale au Québec*, vol. XVII, n° 2.
- LEGAULT, G. et G. ROY (2000). « Les difficultés des intervenants sociaux auprès des clientèles d'immigration récente », dans G. Legault (dir.). *L'intervention interculturelle*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 185-202.
- LEGENDRE, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Guérin.

- LEGER, J.M., B. ESTRAMON, C. HERMAN et D. MALAUZAT (1983). «Problèmes psychopathologiques apparus chez les réfugiés du sud-est asiatique», enquête réalisée dans un centre d'accueil à Limoges, France, *Annales médico-psychologiques*, 141(1), p. 107-115.
- LES CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL (1993). *L'autorité parentale: une perspective d'intervention clinique*, Direction des services de réadaptation pour adolescentes et mères en difficulté, Montréal, Centre Rosalie-Jetté, Direction des services professionnels.
- LEVINE, R. (1973). *Culture, Behavior and Personality*, Chicago, Aldine.
- LEWIN, K. (1936). *Principles of Topological Psychology*, New York, McGraw-Hill.
- LEWIN, K. (1938). *The Conceptual Representation and the Measurement of Psychological Forces*, Durham, NC, Duke University Press.
- LIN, K.M., M. MASUDA et L. TAZUMA (1984). «Problems of Eastern Refugees and Immigrants: Adaptational Problems of Vietnamese Refugees», *The Psychiatric Journal of the University of Ottawa*, 9, p. 70-84.
- LINCOLN, Y.S. et E.G. GUBA (1985). *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills, CA, Sage Publications.
- LINDEMAN, E.C. (1926). *The Meaning of Adult Education*, New York, New Republic.
- LINTON, R. (1965). *Le fondement culturel de la personnalité*, traduit par André Lyotard, Paris, Dunod, 1^{re} éd., 1945.
- LOCKE, E.A., E. ZUBRITZKY et C. LEE (1982). *The Effect of Self-Efficacy, Goals and Task Strategies on Task Performance*, College Park, MD, University of Maryland.
- LOCKE, J. (1690). *Essai philosophique sur l'entendement humain*, traduction Coste, Amsterdam, 1700.
- LOFLAND, J. (1971). *Analyzing Social Settings: A Guide to Qualitative Observation and Analysis*, Belmont, CA, Wadsworth.
- LONG, M. (1983). *Adult Learning Research and Practice*, New York, The Adult Education Company.
- LONGIN, P. (1993). *Agir en leader avec la programmation neurolinguistique*, Paris, Dunod.
- LORGE, I. (1963). *The Adult Learning in Adult Education: Theory and Method*, Washington, Washington Adult Education of the USA.
- LYNAM, M.J. (1985). «Support Networks Developed by Immigrant Women», *Social Science and Medicine*, 21(3), p. 327-333.
- MADSEN, K.B. (1974). *Modern Theories of Motivation, A Comparative Metascientific Study*, Toronto, John Wiley and Sons.
- MARDEN, C. et G. MEYER (1968). *Minorities in American Society*, New York, American Books Company.
- MARKUS, H. (1977). «Self-Schemata and Processing Information About the Self», *Journal of Personality and Social Psychology*, 35 (2), p. 63-78.
- MASLOW, A. (1968). *Motivation and Personality*, New York, Harper and Row.
- MCANDREW, M. (2001). *Immigration et diversité à l'école: le débat québécois dans une perspective comparative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- McCLELLAND, D.C., J.W. ATKINSON, R.A. CLARK et E.L. LOWELL (1953). *The Achievement Motive*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- McCOMBS, B.L. (1988). « Motivational Skills Training: Combining Metacognitive, Cognitive and Affective Learning Strategies », dans C.E. Weinstein, E.T. Goetz et P.A. Alexander (dir.). « *Learning and Study Strategies Issues in Assessment, Instruction and Evaluation*, New York, New York Academic Press, p. 141-169.
- McDOUGALL, W. (1908). *An Introduction to Social Psychology*, Boston, Luce.
- MEAD, G. (1934). *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press.
- MILLER, N.E. (1948). « Studies of Fear as Acquirable Drive: I », *Journal of Experimental Psychology*, 38, p. 89-101.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1989). *Le mouvement d'immigration au Québec depuis 1980*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des communications, p. 36.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990). *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des communications.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1991). *L'intégration des immigrants et des québécois des communautés culturelles: Document de réflexion et d'orientation*. Montréal, Direction des communications.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993a). *Bilan des réalisations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal, Gouvernement du Québec, p. 7.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993b). *Population immigrée recensée au Québec en 1991: caractéristiques générales*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des études et de la recherche.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993c). *Population immigrée recensée dans les régions en 1991*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des études et de la recherche.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2000). *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction de la planification stratégique.
- MORDKOWITZ, E.R. et H.P. GINSBURG (1986). *The Academic Socialization of Successful Asian-American College Students*, San Francisco, Texte présenté à la 67^e rencontre annuelle de l'American Educational Research Association, avril, p. 16-20.
- MORENO, J.L. (1965). *Psychothérapie de groupe et psychodrame: Introduction théorique et clinique à la socioanalyse*, trad. de *Psychodrama*, par A. Ancelin-Schutzenberger, Paris, Presses universitaires de France.
- MUCHIELLI, R. (1982). *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, E.S.F.
- MULLARD, C. (1984). « Why Anti-racist Education ? », *Name Conference Anti-racist Action in Education*, Bath, Bath College of Higher Education, avril.
- MURPHY, H.B.M. (1955). *Flight and Resettlement*, Paris, Unesco.

- MURPHY, H.B.M. (1977). « Migration, Culture and Mental Health, *Psychological Medicine*, 7, p. 677-684.
- MURPHY, H.B.M. (1982). *Comparative Psychiatry*, New York, Springer-Verlag.
- MURRAY, H.A. (1953). « Exploration de la personnalité », tome I : « Le système de la personnalité », tome II : *Les techniques d'investigation*, Paris, Presses universitaires de France.
- NADITCH, M. et R.F. MORRISSEY (1976). « Roll Stress, Personality, Psychopathology in a Group of Immigrant Adolescents », *Journal of Abnormal Psychology*, 85 (1), p. 113-118.
- NEWELL, E. et H.A. SIMON (1972). *Human Problem Solving*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall.
- NUTTIN, J. (1985/1991). *Théorie de la motivation humaine*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e édition, 383 pages.
- OILER, C. (1982). « The Phenomenological Approach in Nursing Research », *Nursing Research*, 31 (3), p. 178-181.
- PARÉ, A. (1977). *Créativité et pédagogie*, Laval, Éditions NHP.
- PARIS, S.G., R.S. NEWMAN et J.E. JACOB (1985). « Social Context and Functions of Children's Remembering », dans C.J. Brainerd et M. Pressley (dir.). *The Cognitive Side of Memory Development*, New York, Springer-Verlag, p. 81-115.
- PARK, R.E. et E.W. BURGESS (1921). *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- PATTON, M.P. (1983). *Qualitative Evaluation Methods*, London, Sage Publications.
- PAVLOV, I.P. (1927). *Les réflexes conditionnés*, Paris, Presses universitaires de France.
- PELLETIER, L. et R.J. VALLERAND (1993). « Une perspective humaniste de la motivation : les théories de la compétence et de l'autodétermination », dans R.J. Vallerand et Edgar E. Thill (dir.). *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes, p. 233-281.
- PÉPIN, R. (1994). « Diagnostic et gestion du stress du travail », *Gestion*, novembre 1991.
- PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ (1994). Librairie Larousse (Canada) limitée.
- PETRI, H.L. (1991). *Motivation : Theory, Research and Application*, 3^e éd., Belmont, CA, Wadsworth Publishing Company.
- PIAGET, J. (1968). *Le structuralisme*, Paris, Presses universitaires de France (1992, 10^e éd.).
- PIAGET, J. et B. INHELDER (1966). « Les images mentales », dans P. Fraise et J. Piaget (dir.). *Traité de psychologie expérimentale*, tome II : *L'intelligence*, Paris, Presses universitaires de France.
- PINTRICK, P.R. et B. SHRAUBEN (1992). « Students' Motivational Beliefs and their Cognitive Engagement in Classroom Academic Tasks », dans D. Schunk et J.L. Meece (dir.). *Student Perception in the Classroom*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum, p. 149-183.
- RAHIM, A. et A.K. MUKERJEE (1984). *South Asians in Transition : Problems and Challenges*, Scarborough, Scarborough Indian Immigrant Aid Service.

- REDFIELD, R., R. LINTON et M.J. HERSKOVITS (1936). « Memorandum for the Study of Acculturation », *American Anthropologist*, vol. 38, janvier-mars.
- RICHARD, J.-F. (1984). « Problématique et méthodologie, la construction de la représentation du problème », *Psychologie française*, n° 27, p. 226-231.
- RICHARD, J.-F. (1985). « La représentation du problème », dans S. Ehrlich (dir.). *Les représentations*, *Psychologie française*, 30, p. 277-284.
- RICHARD, J.-F. (1990). « La notion de représentation et les formes de représentations », dans J.-F. Richard, C. Bonnet et R. Ghiglione (dir.). *Traité de psychologie cognitive 2, Le traitement de l'information symbolique*, Paris, Dunod.
- ROBILLARD, D. (1987). « Amériques, Amérique du Nord », dans M. Clevenot (dir.). *L'état des religions dans le monde*, Paris, La Découverte/Le Cerf.
- ROCHEBLAVE-SPENLE, A.M. (1962, 1969). *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France.
- ROCHER, F. et G. ROCHER (1991). « La culture québécoise en devenir », dans F. Ouellet et M. Pagé (dir.). *Pluriethnicité, éducation et société*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 43-76.
- ROCHER, G. (1969). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, HMH, p. 81-116.
- ROGERS, C.R. (1961). *On Becoming a Person: A Therapist's View of Psychotherapy*, Boston, Houghton Mufflin.
- RONDAL, J.-A. (1976). « Préface », dans A. Bandura, *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur.
- ROSEN, S. (1986). *Ma voix t'accompagnera, Milton H. Erikson raconte*, Paris, Hommes et groupes, éditeurs.
- ROSKIES, E. (1978). « Immigration and Mental Health », *Canada's Mental Health*, 26 (2), p. 4-6.
- ROSS, E.A. (1913). *The Old World in the New: The Significance of Past and Present Immigration to the American People*, New York, Century.
- ROY, G. (1991). *Pratiques interculturelles sous l'angle de la modernité*, Mémoire de maîtrise, Montréal, École de service social, Université de Montréal, Éditeur CSSMM, 88 pages.
- RUDDOCK, R. (1969). *Roles and Relationships*, New York, Routledge and Kegan Paul, Humanities Press.
- RYAN, R.M. (1982). « Control and Information in the Intrapersonal Sphere: An Extension of Cognitive Evaluation Theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, 43, p. 450-461.
- RYAN, R.M. et J.P. CONNELL (1989). « Perceived Locus of Causality and Internalization: Examining Reasons for Acting in Two Domains », *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, p. 749-761.
- SACK, W., R. ANGELL, J.D. KINZIE, S. MANSON et B. RATH (1986). « The Psychiatric Effects of Massive Trauma on Cambodian Children, II: The Family and School », *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 25, p. 377-383.

- SALGADO DE SNYDER, V.N. (1987). *Mexican Immigrant Woman: The Relationship of Ethnic Loyalty and Social Support to Acculturative Stress and Depressive Symptomatology*, Los Angeles, Spanish Speaking Mental Health Research Center, Occasional Paper N° 22.
- SARBIN, T.R. et V.L. ALLEN (1968). « Role Theory », dans G. Lindzey et E. Aronson (dir.). *Handbook of Social Psychology*, vol. 2, Reading, MA, Addison-Wesley.
- SAVICEVIC, D.M. (1991). « Modern Conceptions of Andragogy: An European Framework », *Studies in the Education of Adults*, 23 (2), p. 179-201.
- SELLTIZ, C., L.S. WRIGHTSMAN et S.W. COOK (1976). *Research Methods in Social Relations*, New York, Hold, Rinehart and Winston, 3^e éd.
- SEWELL-COKER, B., J. HAMILTON-COLLINS et E. FEIN (1985). « Social Work Practice with West Indian Immigrants », *Social Casework*, vol. 66, n° 9, p. 563-568.
- SHOHO, A.R. (1992). « An Historical Comparison of Parental Involvement of Three Generations of Japanese American (Isseis, Niseis and Sanseis) in the Education of their Children », San Francisco (CA), Annual Meeting of the American Education Research Association, April 20-24.
- SHRADER, R.L. et C.B. WORTHMAN (1980). « Coping with Undesirable Life Events », dans J. Barger et M.E.P. Seligman. *Human Helplessness: Theory and Applications*, New York, Academic Press, p. 279-375.
- SHULTZ, D. (1977). *Growth Psychology: Models of Healthy Personality*, New York, Van Nostrand.
- SHUNK, D.J. (1984). « The Development of Achievement Motivation », dans R. Ames et C. Ames (dir.). *Research in Motivation in Education Student Motivation*, New York, Academic Press, p. 145-175.
- SIU, S.-F. (1994). « Taking no Chances: A Profile of a Chinese American Family's Support for School Success », *Equity and Choice*, vol. 10, n° 2, p. 23-32.
- SKINNER (1931). « The Concept of the Reflex in the Description of Behavior », *Journal of General Psychology*, 5, p. 427-458.
- SPENCE, K.W. (1936). « The Nature of Discrimination Learning in Animals », *Psychological Review*, 43, p. 427-449.
- STATISTIQUE CANADA (1996). Recensement de 1996: données sur les populations, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- STERLIN, C. (1987). « La référence culturelle dans une pratique psychiatrique en milieu haïtien à Montréal », *Regards anthropologiques en psychiatrie*, Ottawa, Éditions du Girame.
- STERLIN, C. (1988). « L'intervenant homo-ethnique en contexte interculturel », *Interculture*, été, p. 21.
- STEVICK, E. (1971). « An Empirical Investigation of the Experience of Anger », dans A. Giorgi, W. Fisher et R. Von Eckartsberg (dir.). *Duquesne Studies in Phenomenological Psychology*, vol. 1, Pittsburg, Duquesne University Press.
- STIPEK, D.J. (1993). *Motivation to Learn*, Boston, Allyn and Bacon.

- SUPER, C. et S. HARKNESS (1986). « The Developmental Niche: A Conceptualisation at the Interface of Child and Culture », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 9, n° 4, p. 545-570.
- TARDIF, J. (1992). *Pour un enseignement stratégique*, Montréal, Les Éditions Logiques Inc., 474 pages.
- THILL, E.E. (1993). « Les théories de l'expectation et de la valeur », dans R.J. Vallerand et Edgar E. Thill (dir). *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes.
- THOMAS, W.J. et F. ZNANIECKI (1958). *The Polish Peasant in Europe and America*, New York, Dover, vol. I-V.
- TOLMAN, E.C. (1932). *Purposive Behavior in Animals and Men*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- TOLMAN, E.C. (1948). « Cognitive Maps in Rats and Men », *Psychological Review*, 55, p. 189-208.
- TOULIATOS, J. et B.W. LINDHOLM (1980). « Behavioral Disturbance in Children of Native-born and Immigrant Parents », *Journal of Community Psychology*, 8, p. 28-33.
- TOUSIGNANT, M. et M. MALDONADO (1989). « Sadness, Depression and Social Reciprocity in Highland Ecuador », *Social Sciences and Medicine*, 28 (9), p. 899-904.
- TOUSIGNANT, M. (1992). *Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques*, Paris, Presses universitaires de France, p. 195-233.
- TRIANDIS, H.C., R. BRISLIN, C. HARRY *et al.* (1988). Presses universitaires de France « Cross-cultural Training Across Individualism – Collectivism Divide », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 12, p. 269-289.
- TYHURST, L. (1982). « Coping with Refugees. A Canadian Experience: 1948-1981 », *International Journal of Social Psychology*, (28) 2, p. 105-109.
- VALLERAND, R.J., M.R. BLAIS, N.M. BRIÈRE et L. PELLETIER (1989). « Construction et validation de l'Échelle de motivation en éducation (É.M.É.) », *Revue canadienne des sciences du comportement*, 21, p. 233-249.
- VALLERAND, R.J. et R. BISSONNETTE (1992). « Intrinsic, Extrinsic, and Amotivational Styles as Predictors of Behavior: A Prospective Study », *Journal of Personality*, 60, p. 599-620.
- VALLERAND, R.J. et E.E. THILL (1993). « Introduction au concept de motivation », dans R.J. Vallerand et E.E. Thill. *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes.
- VAN DER MAREN, J.-M. (dir.) (1989). *L'interprétation des données dans la recherche qualitative*, Montréal, Université de Montréal, Actes du colloque de l'association pour la recherche qualitative tenu à Trois-Rivières le 31 octobre 1986.
- VATZ-LAAROUSSI, M. (2001) *La famille au cœur de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- VEGA, W.A., B. KOLODY, et C. WARHEIT (1985). « Psychoneuroses Among Mexican American and Other Whites: Prevalence and Caseness », *American Journal of Public Health*, 75 (5), p. 523-527.

- VIAU, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*, Montréal, Éditions du Nouveau pédagogique.
- WAKIL, S.P., G.M. SIDDIQUE et F.A. WAKIL (1981). « Between Two Cultures: A Study in Socialization of Children of Immigrants », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 43 (4), p. 929-940.
- WALSH, A. et P.A. WALSH (1987). « Social Support, Assimilation and Biological Effective Blood Pressure Levels », *International Migration Review*, 1987, vol. 21, n° 3, p. 577-589.
- WATSON (1919). *Psychology from the Standpoint of the Behaviorist*, Philadelphia, Lippincourt.
- WEINER, B. (1992). « Principles for a Theory of Student Motivation and their Application Within an Attributional Framework », dans R.E. Ames et C. Ames (dir.). *Research on Motivation in Education: Student Motivation* (vol. 1), Toronto, Academic Press, p. 15-38.
- WHITE, R.W. (1959). « Motivation Reconsidered: The Concept of Competence », *Psychological Review*, 66, p. 297-333.
- WHITING, B.B. (1980). « Culture and Social Behavior: A Model for the Development of Social Behavior », *Ethos*, vol. 8, p. 95-116.
- YAMAMOTO, J., J. LAM, D. FUND, F. TAN et M. IGA (mai 1976). « Chinese-Speaking Vietnamese Refugees in Los Angeles: A Preliminary Investigation », texte présenté à la rencontre annuelle de l'American Psychiatric Association, Floride.
- ZEIGARNIK, B. (1927). « Das Behalten Erledigten und Unerledigten Handlungen », *Psychologische Forschung*, 9, p. 1-85.

ÉTABLISSEMENT DU PROFIL D'APPARTENANCE DES AUTRES PARENTS IMMIGRANTS PARTICIPANTS

L'étude des récits des parents participant à notre étude nous révèle que deux autres parmi eux se rattachent, par leur dynamique de changement, au profil du parent-relais. Il s'agit des parents BPS et 2509, identifiés par les noms de code qu'ils se sont eux-mêmes attribués. Nous résumerons sommairement leurs caractéristiques socioéconomiques et les éléments clés de leur trajectoire pour ensuite identifier brièvement les principaux points de repère et les passages les plus significatifs de leur récit qui nous permettent de les associer à ce profil.

1. BPS: PARENT-RELAIS

1.1. LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE DE BPS

BPS vient des Caraïbes et est arrivé au Québec comme requérant du statut de réfugié. C'est sur les conseils d'un agent de l'immigration canadien, malhonnête selon lui et qui a exigé de lui beaucoup d'argent, qu'il s'est engagé dans cette démarche. Il a regretté par la suite ce choix dû à son ignorance des procédures d'immigration, car son statut de requérant au statut de réfugié lui a occasionné de nombreuses difficultés pendant ses deux premières années de séjour : entre autres, l'incertitude face à l'avenir immédiat, l'accès moindre et parfois le nonaccès au travail et aux services.

BPS a immigré au Canada pour venir soutenir ses enfants déjà arrivés comme réfugiés avec son ex-conjointe, car elle était menacée d'expulsion. Son ex-conjointe a été expulsée du pays, mais les trois enfants, deux filles maintenant âgées de 11 et 13 ans et un garçon de 14 ans, sont restés ici avec leur père nouvellement arrivé. BPS est actuellement marié à une Québécoise, psychologue de profession. Il travaille comme technicien dans une usine. Il est actuellement immigrant reçu et deviendra Canadien sous peu. BPS ne mentionne pas d'allégeance religieuse. Sa langue maternelle est l'anglais.

BPS a vécu des premières années postmigratoires difficiles à cause de son statut de requérant du statut de réfugié. Il dit avoir dû se battre pour rester ici et vivre dans des conditions économiques très difficiles au début. Il s'est écoulé deux ans avant qu'il ne trouve un emploi. De plus, toujours à cause de son statut, il n'a pas eu accès aux cours de français ni aux cours de formation professionnelle. Il trouve difficile et long d'approfondir une relation avec les Québécois. Il a cependant apprécié le support d'amis québécois qui l'ont aidé à s'adapter et qui l'ont bien accueilli alors que le système voulait le refouler au pays d'origine. Voir d'autres immigrants beaucoup plus démunis que lui au départ réussir leur vie ici l'a aussi beaucoup aidé.

I see those things happen in Canada. If you want to become someone, you can get it. If you really really want it, it is there. You got to fight, you got to suffer the consequences, but it is there¹.

Il affirme que lui-même ne s'est jamais laissé arrêter par les obstacles : « *I keep going* ». Actuellement, il aimerait trouver un emploi dans l'import-export et projette de suivre une formation dans ce domaine. Il lui reste des rêves à réaliser ici, dit-il.

Il fait globalement un bilan positif de son expérience migratoire. Après avoir travaillé fort, il en voit maintenant les avantages. Après cinq ans ici, il sait maintenant qu'il a fait le bon choix tant pour lui-même que pour ses enfants, ce qui n'était pas évident au début. Il estime avoir progressé plus vite ici que s'il était resté au pays d'origine.

1. BPS a une connaissance fonctionnelle du français. Toutefois, certains passages de l'entrevue se sont déroulés en anglais lorsque les mots lui venaient plus spontanément dans cette langue. Ces passages se sont, dans les faits, révélés les plus signifiants.

1.2. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE DE BPS, PARENT-RELAIS

1.2.1. La conception du rôle de parent

BPS considère le rôle de parent comme appris et évolutif, ce qui correspond aussi à un des critères établis pour être parent-relais. Ainsi, il dira vouloir être un guide plutôt qu'un modèle pour ses enfants, exprimant par là qu'il se voit toujours perfectible, toujours en apprentissage. Selon lui, dans certaines circonstances, son enfant peut même être un modèle pour lui.

I am not a model, I'm doing my best, I'm fast trying to learn. I am trying to make the right choices, to make good judgements and I will try hard to have them do the same thing too. But if they look at me as a model, because life evolve, I think what worked for me, for my generation, may not work for my kids because It's a different situation [...] What made me, the person I am, my kids may never be exposed to that, because what is me is still in my country.

Cet extrait illustre de façon éloquente comment cette conception de son rôle concorde avec les critères énoncés pour appartenir au profil de parent-relais, à savoir une vision du rôle comme évolutif et appris.

1.2.2. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent

BPS voit de nombreuses différences à la fois dans le contexte d'exercice et dans le mode d'exercice du rôle de parent entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Pour n'en mentionner qu'une, il nous rapporte que dans son pays, « *c'est le parent qui est le planificateur et le penseur; tandis qu'ici, les enfants sont très impliqués dans les décisions et participent beaucoup à l'organisation des projets familiaux* ».

1.2.3. Le but

Conformément au profil de parent-relais, BPS vise la transformation et l'harmonisation de son rôle avec les réalités de la société d'accueil. Il l'exprime lui-même clairement dans cet extrait :

I am always looking for improvement. There is nothing I don't want to change. If anything can be better, OK, I change it. I am flexible and open as a parent. I think and if there is a reason to change, I will. There is nothing I want to hold onto.

Il ajoute plus loin que les seules choses de son pays d'origine qu'il veut transmettre à ses enfants, ce sont les connaissances sur sa culture. Sans les contraindre à en adopter les coutumes, il veut les exposer à ces

connaissances surtout pour qu'ils sachent d'où ils viennent. Mais ensuite ce sera à eux de juger et de décider de ce qu'ils veulent conserver. Il veut leur laisser le choix et s'adresse ainsi à eux :

This is what we got from the Caribbeans but here, you have the opportunity to have the choice. You can be a Caribbean or a Canadian. Or you can be both. It's up to you. What makes you happier.

Cette volonté d'harmoniser son rôle pour assurer le bonheur de ses enfants se concrétise dans la définition d'un champ et de tâches d'adaptation précis.

1.2.4. Le champ et les tâches d'adaptation

BPS s'investit tout particulièrement dans la fonction parentale d'éducation. Ce type d'investissement est d'ailleurs présent chez les trois parents de notre étude qui épousent le profil de parent-relais, ce qui va dans le sens de leur orientation puisque la fonction d'éducation est le lieu critique d'intégration des contenus de socialisation des deux sociétés.

Mais parlons d'abord de la manière dont BPS perçoit sa tâche d'adaptation en ce qui concerne la fonction de soins et d'entretien. En premier lieu, BPS exprime sa satisfaction comme pourvoyeur d'avoir atteint un niveau de vie à peu près égal à celui qu'il avait dans son pays d'origine. Ensuite, il exprime ses réserves quant à la pression permanente que vivent les parents d'ici à cause de leurs horaires chargés et des exigences de la vie moderne, notamment le fait que les mères travaillent. Il y voit un contraste frappant avec la vie lente et détendue de son île. Il craint que ces conditions de vie n'amènent les parents, par choix ou par nécessité, à priver les enfants des soins et de l'attention dont ils ont besoin.

The parents have, apart from their job, another life which is very important.

Il mentionne que les parents d'ici font des activités telles qu'aller au gymnase, chez le coiffeur, etc. Même le dimanche, ils sont occupés : ils ne se donnent aucun répit, ce qui restreint leurs loisirs avec leurs enfants. Ils laissent ainsi les enfants à eux-mêmes avec tous les risques de délinquance que cela comporte. BPS considère donc que les fonctions de soins et d'entretien et de protection et de surveillance interagissent entre elles. Il souhaite de son côté rester présent auprès de ses enfants et ne pas exercer trop de pression sur eux ni les bousculer, malgré ce rythme de vie effréné et le contexte moins favorable à la détente qu'au pays d'origine.

Ce temps qu'il veut donner à ses enfants, il désire l'investir dans des tâches liées à sa fonction parentale d'éducation, car, comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est cette fonction qui retient le plus son attention

au cours de l'entrevue. Les changements qu'il veut apporter portent d'abord sur le type de relation éducative à établir. Il veut cette relation basée sur le dialogue plutôt que sur l'imposition d'en haut.

I find in Québec the parents see their kid as somebody who needs to be heard, and I really appreciate that. Me, I'm still having a hard time dealing with that.

Il explique cette difficulté par le fait que, dans son pays, l'enfant ne jouissait pas d'une telle considération. Les méthodes persuasives d'ici lui apparaissent plus lentes mais plus productives à long terme. Il préfère donc les méthodes basées sur la persuasion et la responsabilisation.

In my country, maybe you discipline your child by beating, so the kids learn fast, but when in the end they realize they were beaten [...], they don't like someone who beats you, so it is no love in the end, it is not productive. In the end, It's just problems.

[...] and when they grow up they use the same method because they didn't know anything else.

Quant aux contenus de socialisation, il veut adapter son rôle en rendant ses enfants conscients de leurs racines, en leur transmettant des connaissances sur l'histoire, les caractéristiques et le mode de vie du pays d'origine. Toutefois, en ce qui concerne les coutumes, il trouve ardu de les transmettre étant donné qu'elles s'inscrivent dans un contexte social global dont l'esprit et l'ambiance sont difficiles à communiquer verbalement. Il veut laisser ses enfants libres d'adopter ce qu'ils veulent dans ce bagage. Mais, essentiellement, il veut leur transmettre ce qui les aidera à vivre ici. À cet égard, il se sent relativement incompetent, puisqu'il ne saisit pas encore tous les mécanismes du système social d'ici. Il dit d'ailleurs que ses enfants, parce qu'ils vont à l'école tous les jours, apprennent leur nouveau pays plus vite que lui, qu'ils en savent davantage que lui sur la vie d'ici. Il voit que cette avance de ses enfants lui fait perdre un peu de pouvoir comme parent : dans son pays, c'est lui, à cause de son expérience, qui pourrait leur expliquer le pays. Ici, il a l'impression que ses connaissances sont désuètes, *overdone*, qu'elles ne s'appliquent pas à la réalité d'ici. Il craint même que ses enfants ne le jugent incompetent. Il considère donc comme important de s'informer sur le système social d'ici, d'écouter les nouvelles, de lire les journaux. Malgré ses efforts, il apprend plus lentement que ses enfants qui, eux, sont plus sollicités, plus perméables et ont un parti pris pour les façons de faire d'ici.

BPS aimerait aussi soutenir ses enfants dans l'acquisition des contenus scolaires mais, encore là, il se bute à son ignorance des programmes scolaires très compliqués et très changeants et à la barrière de la langue, car il n'a pas eu le temps de bien apprendre le français parce qu'il s'est

vu dans l'obligation de travailler dès son arrivée au Québec. Toutefois, malgré ces obstacles, il dit collaborer étroitement avec l'école et est très reconnaissant à son épouse de suppléer à certaines de ses lacunes, notamment en supervisant les devoirs.

1.2.5. Les actions entreprises

BPS a entrepris plusieurs des tâches d'adaptation qu'il s'était définies : présence, accompagnement, transmission des coutumes et traditions, approfondissement de ses connaissances sur le pays d'accueil. De plus, il laisse aux enfants la liberté de se définir culturellement, soit à dominante caribéenne, soit à dominante canadienne, ou de mélanger les deux cultures selon leurs affinités. Il se fait un devoir de partager ses moments de loisir avec ses enfants et a même appris à patiner et à aimer l'hiver. Il projette de s'informer davantage pour mieux comprendre le fonctionnement du système québécois dans différents domaines et projette de mieux apprendre le français pour aider les enfants dans leurs travaux scolaires. Selon lui, les résultats de sa façon d'être comme parent se font déjà sentir chez ses enfants :

I move on, and my kids do the same too. [...] I find they are much much more developed mentally than the kids from my country. They are better in school, and their French is better because they are more open to the country of Québec.

Ces résultats sont aussi associés, selon lui, au fait qu'ils se sentent à l'aise d'adopter le Québec et n'ont pas le sentiment de trahir leur pays d'origine, grâce à l'attitude ouverte qu'il a adoptée comme parent.

Enfin, BPS affirme se sentir « meilleur parent » ici, ce qui en fait bien un parent-relais, car, chez ce dernier, les conditions de vie du pays d'accueil permettent d'actualiser des aspirations parentales antérieures à l'émigration.

D'ailleurs, l'image synthèse de lui-même sur laquelle BPS termine l'entrevue traduit bien cette idée de « relais ». Il se voit comme un messager :

I'm here to deliver a message to my children. [...] This message is that they have choices: it is a big world, go, see it, so you know what you want.

Il ajoute que, lorsque les enfants seront en mesure de décider pour eux-mêmes, il pourra retourner vivre sa vieillesse au soleil dans son pays, alors qu'ils seront installés ici, à titre de professionnels ; du moins est-ce la vision de l'avenir qu'il se plaît à contempler.

On constate donc que, même s'il trouve difficile et exigeant d'adapter son rôle, BPS a constaté qu'il avait suffisamment de pouvoir sur la situation (exigences < pouvoir) pour s'engager à fond dans l'action. Le fait qu'il appartienne à un couple mixte est probablement un facteur qui est intervenu positivement dans son cas pour qu'il puisse actualiser sa volonté d'harmonisation.

2. 2509: PARENT-RELAIS

2.1. LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE DE 2509

2509 est un père sud-américain arrivé au Québec comme réfugié politique il y a six ans (au moment de l'entrevue) car sa vie était menacée dans son pays. Président d'un parti démocratique dans un pays terrorisé par le mouvement révolutionnaire *tupac amaru* (MRTA), il avait dû vivre dans la clandestinité un certain temps avant de pouvoir sortir du pays. Sa femme et ses enfants n'ont pu le rejoindre que plusieurs mois après son arrivée au Québec. La situation dangereuse qu'ils vivaient là-bas les a contraints à accepter de vivre cette séparation forcée d'une durée indéterminée au départ. Sa femme et ses deux filles ont été acceptées ici comme immigrantes parrainées. Ses filles ont actuellement 16 et 13 ans. Les deux parents travaillent pour la même compagnie et ont un emploi saisonnier mais stable qui leur permet de satisfaire adéquatement aux besoins de la famille. Ils sont de religion catholique.

2509 a vécu difficilement les premiers temps de sa migration :

C'est difficile pour les immigrants qui arrivent ici parce que c'est un autre monde ici. La langue, le climat, les personnes: tout est différent. C'est comme commencer à nouveau une nouvelle vie. [...] C'est très difficile pour une personne vieille comme moi. Pour les petits enfants, c'est plus facile.

Une opération aux yeux l'a obligé à interrompre ses cours de français. Par la suite, il a plongé dans le travail et n'a pas pu reprendre ses cours.

Au départ, un beau-frère déjà installé ici l'a aidé à se familiariser avec le Québec et à s'installer. Toutefois, il regrette de n'avoir pas eu l'occasion de se rapprocher des gens du Québec :

Ici chacun vit sa vie. Je ne connais pas les gens qui sont mes voisins depuis quatre ans, je ne sais pas leur nom. Nous, les Espagnols, sommes différents dans la tête, dans la culture. Tout le monde aborde tout le monde: « bonjour, bonjour » !

Au début, sa solitude était accentuée par sa méconnaissance du français: il ne pouvait pas téléphoner, pas communiquer. Cependant, comme il y avait beaucoup d'immigrants espagnols à son travail, il pouvait au moins échanger avec eux, ce qui lui a permis de se familiariser avec la culture d'immigrants d'autres pays.

Professionnellement parlant, comme il n'avait pas les moyens de se requalifier comme technicien en électricité, il a dû abandonner ce métier qu'il exerçait depuis 15 ans pour exercer un emploi requérant moins de qualifications. Il dit être actuellement très apprécié de son patron et occuper un poste de responsabilité.

En ce qui concerne sa femme et ses filles, la transition a été plus facile, car il s'était déjà familiarisé avec les us et coutumes d'ici avant qu'elles arrivent et a donc pu préparer leur arrivée et les initier en douceur à ce mode de vie différent. Son épouse a suivi des cours de français et de perfectionnement professionnel et ses enfants se sont bien intégrés à l'école et parlent bien le français.

2509 fait un bilan global très positif de sa migration. Il dit retrouver ici la paix, la tranquillité et la sécurité tant physique qu'économique. Il n'y a pas de terrorisme et le taux de délinquance est inférieur à celui de son pays. Ici, la loi ne reste pas inopérante, elle s'applique réellement. C'est la même justice pour tous, alors que là-bas la corruption et les passe-droits règnent en maîtres. Il apprécie aussi le système de sécurité du revenu. Les conditions de vie sont meilleures pour les enfants. Ainsi, le contexte sécuritaire ambiant est bénéfique à sa fille aînée qui commençait là-bas à avoir des problèmes de santé à cause du climat constant de menace à l'endroit sa famille.

De plus, le contexte scolaire, les services de transport, l'accès aux études supérieures et à l'emploi, font qu'il recommencerait l'expérience si c'était à refaire. Il envisage donc que ses enfants vivront ici s'ils le souhaitent et que lui repartira dans son pays une fois son rôle de parent complété.

2.2. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE DE 2509, PARENT-RELAIS

Nous décrivons maintenant à grands traits les éléments clés du récit de 2509 qui nous permettent de l'identifier comme parent-relais.

2.2.1. La conception du rôle de parent

Pour 2509, le rôle de parent est appris et évolutif : le parent doit s'adapter à la réalité dans laquelle vit son enfant. Il doit donc, en contexte changeant, apprendre les nouvelles réalités et modifier son rôle en conséquence.

2.2.2. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent

Parmi les différences défavorables au pays d'accueil, mentionnons le fait que les responsabilités parentales ne soient dévolues qu'à la famille nucléaire plutôt que partagées avec la famille élargie. 2509 note aussi une tendance à l'individualisme plutôt qu'à un esprit communautaire plus chaleureux : le chacun-pour-soi, qui entraîne un certain abandon des personnes âgées non autonomes par la famille. Il observe que l'autorité des parents est en quelque sorte encadrée et limitée, car les enfants jouissent

d'un droit de recours contre leurs parents. Il note une dévalorisation par les pairs de l'effort, de la réussite et de la discipline personnelle. Il souligne enfin que les enfants ont trop de liberté à l'école secondaire.

Côté positif, 2509 apprécie particulièrement le climat sécuritaire dans lequel il peut exercer son rôle, la possibilité de jouer adéquatement son rôle de pourvoyeur grâce aux conditions économiques favorables, la possibilité d'accéder à l'autonomie financière plus tôt, l'égalité des chances pour accéder à l'éducation supérieure et à l'emploi.

2.2.3. Le but

2509 dit clairement qu'il doit s'adapter comme parent aux façons de vivre d'ici.

2.2.4. Le champ et les tâches d'adaptation

La fonction de protection et de surveillance

Bien qu'il juge négatif que la *Loi de la protection de la jeunesse* limite et encadre l'autorité du parent, il désire se soumettre à cette loi tout en maintenant son autorité parentale par les délibérations et la discussion. Il veut garder un équilibre entre une autorité trop rigide et un laisser-aller total.

Je pense que je dois maintenir un équilibre car je ne peux changer la loi.

La fonction de soins et d'entretien

2509 entend profiter ici des conditions socioéconomiques favorables aux bien-être physique et moral de ses enfants.

Je peux donner ici au Canada tout ce que je pouvais pas leur donner là-bas. Ici, même si vous gagnez le salaire minimum vous pouvez donner beaucoup à vos enfants.

La fonction d'éducation et de correction

Pour s'acquitter de cette fonction, 2509 se donne pour tâche de maintenir le rituel du repas comme lieu de délibération, d'harmonisation des valeurs et réalités de la société d'accueil et du pays d'origine. Selon lui, ces rencontres sont essentielles pour rester informé sur le milieu social ambiant et faire la part des choses entre le bon et le moins bon. Cette méthode de délibérations, déjà sienne au pays d'origine, porte désormais sur des contenus différents étant donné les nouvelles réalités. Ils parlent du travail, de l'école, des amis, de l'avenir, des moyens de réussir, etc.

En ce qui concerne les contenus de socialisation, 2509 veut continuer à prôner des valeurs qu'il juge transcendantes comme l'amour, l'habitude du travail, la tolérance. Il veut transmettre certaines coutumes de son pays, telles les traditions culinaires, les rites, les fêtes : « *C'est très important d'apporter sa culture au Canada.* »

Mais, au-delà de ces coutumes, il veut surtout transmettre à ses enfants l'amour des deux cultures, l'amour des deux pays. Il se dit conscient que, pour s'adapter ici, il faut opérer un mélange des deux. Par exemple, le Canada étant un pays très « *discipliné* », très réglementé et doté de lois progressistes en ce qui a trait aux droits des femmes, aux droits des enfants et à la protection de l'environnement, il veut aider ses enfants à s'adapter à ces lois. Enfin, il veut les convaincre de l'importance des études pour avoir un bon emploi et devenir autonomes.

Les délibérations sur la tâche, les actions et les projets d'action

Bien que ce parent considère qu'il est toujours difficile d'être parent à cause de toutes les explications que cela implique pour faire contrepoids à des influences néfastes, il réussit à entreprendre plusieurs actions pour actualiser son intention de changement : rituel des repas, discussions avec les enfants, célébration traditionnelle des fêtes, liens avec la famille éloignée, appropriation du pays par l'histoire, voyages dans différentes régions, lecture des journaux, écoute des nouvelles, etc.

On peut donc constater que, malgré sa trajectoire différente, 2509 épouse comme Dahlia et BPS le profil de parent-relais, mais avec des contenus dynamiques différents puisque issus de son histoire propre. Finalement, comme les autres parents-relais, il considère que l'immigration lui a permis d'être un meilleur parent.

3. MARS: PARENT-DISJONCTEUR DANS L'IMPASSE

3.1. LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE DE MARS

Originaire de l'Afrique subsaharienne, Mars est venue au Québec il y a sept ans comme requérante du statut de réfugiée avec sa fille aînée qui avait alors deux ans. Elle a quitté son pays d'origine en catastrophe à cause de la guerre qui y sévissait : marche de trois jours pour se réfugier dans un pays voisin avec la famille élargie ; achat de faux papiers pour elle et sa fille seulement vu leur coût exorbitant ; et départ en avion du camp après un mois de vie sous la tente. Elle a quitté l'Afrique pour trouver ici la paix, dit-elle. Mentionnons que son père avait été assassiné par des opposants au régime peu de temps avant son départ.

Mars a obtenu son statut légal de réfugiée un an et demi après son arrivée au Canada. Elle se retrouvait ici seule avec sa fille, comme mère monoparentale déjà divorcée dans son pays et sans travail à l'arrivée. Elle dit avoir rencontré de nombreuses difficultés postmigratoires, particulièrement dans la recherche de travail. Lorsque nous l'avons rencontrée, Mars n'avait toujours pas réussi à se trouver un emploi rémunéré, malgré sa participation à un programme d'employabilité, malgré le fait qu'elle possède quatre langues et son expérience de secrétaire dans son pays d'origine. Notons qu'elle n'a pas apporté de copie de son diplôme d'études secondaires et qu'elle se refuse à reprendre ce cycle d'études ici.

Mars n'a donc que l'allocation de la sécurité du revenu (moins de 10 000 \$ par année) pour subvenir aux besoins de ses deux filles dont la dernière, née au Canada, était âgée de deux ans au moment de l'entrevue. Elle vit très mal cette situation : elle se sent épiée, contrôlée dans son mode de vie et humiliée par les agents de l'aide sociale qui « *veulent téléguider [sa] vie, et qui la voient comme une voleuse* », dira-t-elle. Elle les juge inhumains, considère qu'ils fonctionnent à la manière de robots, les trouve durs, irrespectueux de la vie privée. Elle considère qu'ils abusent de leur pouvoir en n'informant pas les gens de leurs droits. Elle blâme les programmes d'employabilité qui ne conduisent pas à l'emploi et les garderies qui, à cette époque, n'étaient subventionnés que pour les travailleurs. Elle dénonce aussi la faiblesse du revenu qui lui est octroyé par le gouvernement, revenu qui lui permet à peine de se nourrir convenablement et certainement pas de s'offrir des vêtements convenables pour décrocher un emploi. Elle dit aussi avoir vécu de la discrimination à l'embauche parce qu'elle est noire.

Comme elle n'a pas d'emploi, elle vit un sentiment d'enfermement, elle ne se sent pas être intégrée à la société : « *Je suis enfermée, intégrée à la télévision* », mentionne-t-elle sarcastiquement. Elle se sent emprisonnée mais sans d'autres prisonniers autour d'elle : « *Au moins en prison il y a des gens qui sont dans la même situation que toi.* » Prisonnière avec ses enfants, c'est ce qui lui vient comme image de sa situation actuelle. À un autre moment, elle dit qu'elle se sent enfermée comme entre les quatre murs d'un centre psychiatrique, que c'est de la folie de vivre au milieu de quatre murs avec la télévision, sans communication, sans pouvoir se déplacer à cause d'un système de transport inadéquat.

Mars ne se sent donc aucunement intégrée à la société d'accueil car elle n'a aucun réseau social. Elle se méfie même des compatriotes du même HLM qu'elle. Elle attribue cette absence de réseau social à un certain racisme des Québécois. Elle dit n'avoir reçu que peu de support des intervenants ou de la communauté, entrer très peu en interaction et en communication avec les Québécois.

Elle trace donc un bilan global très négatif de son expérience migratoire et ne voit aucune amélioration de ses conditions de vie depuis son arrivée. Dans ces circonstances, elle se sent bloquée ici, puisqu'elle ne voit pas le jour où elle aura les moyens financiers de retourner dans son pays d'origine. Là-bas, au moins, elle pourrait aider sa mère devenue aveugle depuis son départ. Elle envisage l'avenir sombre pour elle, mais entretient un certain espoir pour ses enfants qui, élevés ici, auront moins de difficulté à s'adapter puisqu'ils n'auront pas connu mieux. « *Tout dépendra d'eux* », selon elle.

3.2. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE DE MARS, PARENT-DISJONCTEUR

3.2.1. La conception du rôle de parent

Mars considère qu'il n'y a qu'une seule bonne façon d'être parent : celle qu'elle connaît déjà. Comme MMAC, elle voit son rôle comme déjà appris, donc stable. Pour elle, être parent ici et là-bas, c'est pareil :

C'est important que la mère prenne soin de ses enfants, qu'elle soit responsable, qu'elle leur donne du temps, qu'elle leur donne de la nourriture de façon équilibrée, qu'elle les habille chaudement, ou selon les saisons, et qu'elle les aide à faire leurs devoirs.

On constate que sa conception du rôle est centrée sur les besoins primaires de ses enfants ; Mars est ainsi préoccupée avant tout par les questions de subsistance, compte tenu de ses conditions socioéconomiques difficiles. Cet accent qu'elle met sur les besoins physiques de ses enfants explique peut-être en partie pourquoi elle conçoit son rôle comme invariable.

3.2.2. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent

Mars observe néanmoins certaines différences dans l'exercice du rôle de parent entre son pays d'origine et son pays d'accueil. Dans l'ensemble, elle trouve ces différences défavorables à la société d'accueil : diminution de l'autorité des parents, droits abusifs des enfants, pas assez de surveillance des enfants malgré des dangers accrus, responsabilités parentales assumées totalement par une seule personne plutôt que par la famille élargie, accès difficile aux garderies. Cette évaluation négative des différences la conforte sans doute dans l'idée qu'elle n'a pas à transformer son rôle parental.

3.2.3. Le but

Mars a donc pour but d'exercer son rôle de parent comme elle le faisait dans son pays d'origine.

3.2.4. Le champ et les tâches d'adaptation

Dans cette optique, Mars s'est d'abord défini comme tâche d'adaptation de bien assurer la surveillance de ses enfants et de répondre à leurs besoins primaires. L'amélioration de sa capacité de pourvoyeuse constitue donc, selon elle, la condition *sine qua non* pour garder son rôle de parent intact. Ce sont donc les fonctions parentales liées à la subsistance, c'est-à-dire les fonctions de protection et de surveillance et de soins et d'entretien, qui retiennent surtout son attention. Elle ne s'intéresse à la fonction d'éducation et de correction que pour conserver des méthodes éducatives centrées sur l'autorité et le pouvoir des parents. La mise en relation des contenus de socialisation propres à chaque société est pour ainsi dire absente de son discours. On remarque donc un rétrécissement particulier de son champ d'adaptation, ce qu'illustre la figure A-1.

3.2.5. Les délibérations sur la tâche

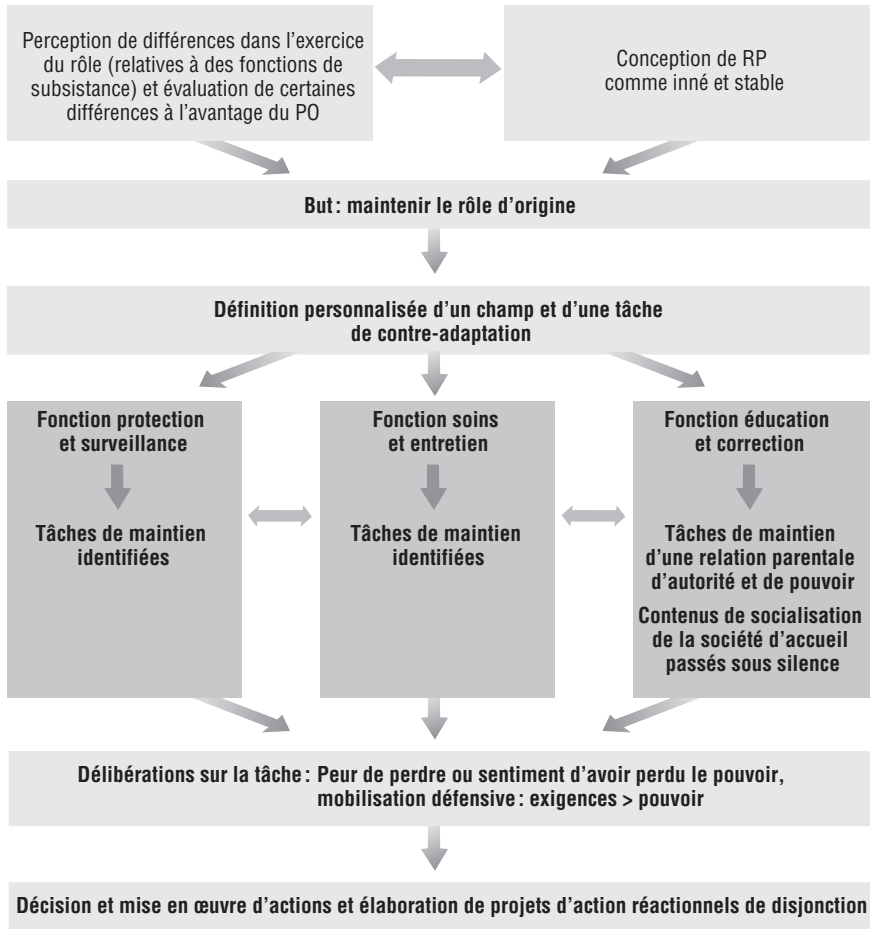
Mars estime qu'elle ne peut pas remplir sa fonction de protection et de surveillance aussi efficacement que dans son pays d'origine parce qu'elle partage ce rôle avec l'école qui ne s'acquitte pas de sa responsabilité comme elle le devrait. Elle trouve qu'il n'y a pas assez de surveillance dans la cour de l'école, que les enfants n'y sont pas assez protégés, malgré des demandes réitérées en ce sens de sa part. Elle considère d'ailleurs que, comme ici la protection et la surveillance ne sont pas assumées de façon communautaire, sa responsabilité s'est alourdie, car les enfants sont toujours avec elle, « *collés sur elle* ».

En ce qui concerne sa fonction de soins et d'entretien, Mars l'aborde principalement sous l'angle de sa responsabilité et de ses droits de mère pourvoyeuse. Elle est insatisfaite de la façon limitée dont elle peut remplir cette fonction et du peu de support qu'elle a dans cette fonction prioritaire pour elle. Elle considère n'avoir que peu de pouvoir sur des facteurs externes comme le manque de considération des agents de l'aide sociale à son endroit, la rigidité des politiques d'aide financière, la discrimination des noirs à l'embauche et l'absence de services de garde adéquats pour les femmes à la recherche d'un emploi. Pour devenir le parent qu'elle souhaite, elle aurait apprécié, au lieu de cette attitude blâmante, plus de support et d'encouragement dans sa volonté de gagner sa vie et celle de ses enfants dans la dignité. Ces extraits illustrent bien les obstacles qu'elle a rencontrés sur sa route :

J'aimerais mieux vivre dans la pauvreté chez moi que de vivre ici dans l'humiliation.

Figure A-1

La dynamique motivationnelle de Mars, parent-disjoncteur dans l'impasse



RP : rôle de parent.
 > : plus grand que.

Si tu me donnes aujourd'hui des millions et que tu m'insultes, que tu me discrimines, ou que tu fais des pressions sur moi, ça ne sert à rien. Mais même si tu ne me donnes rien mais que tu m'encourages, tu me redresses le moral. J'apprécie [davantage] une personne qui me donne des conseils, qui me dirige dans la bonne direction qu'une personne qui me donne des millions et qui m'humilie.

Mars parle abondamment des facteurs qui l'ont empêchée ou qui l'empêchent encore d'exercer son rôle de parent comme elle le désire. Mais, même si son discours est parfois récriminateur et revendicateur, dans les faits elle vit beaucoup d'impuissance et d'exclusion. Elle exprime en ces termes le sentiment d'absurdité qu'elle ressent de recevoir des allocations de subsistance sans devoir ni pouvoir participer à la vie sociale.

Ici je reste comme une personne dans un centre de psychiatrie entre quatre murs. [...] Je reste enfermée et puis je reçois un chèque qui tombe du volet. Et puis, il n'y a pas plus que ça dans la vie. C'est assez difficile de dépendre des autres parce que là-bas je travaillais, j'avais toute ma maison à moi, je n'avais à rendre de comptes à personne.

Elle considère qu'elle a fait énormément d'efforts pour décrocher un emploi, sans avoir obtenu de résultats. Et elle se refuse à vivre dans la dépendance financière :

Mon Dieu, des fois je t'assure, ça me passe par la tête de leur dire que je n'ai plus besoin d'aide. Laissez-moi mourir et c'est tout. 800 dollars par mois et tu dois raconter ta vie [à répétition à différents agents]. C'est pas facile de vivre là-dedans. Et si tu refuses, ils coupent le chèque. Ou tu te soumetts, ou tu vis dans la pauvreté. Et ça ne cesse d'empirer.

Ces témoignages de Mars illustrent à quel point il lui pèse de ne pas être autonome dans sa responsabilité de subvenir financièrement aux besoins de ses enfants.

Quant à sa tâche relativement à la fonction d'éducation et de correction, Mars parle essentiellement de l'invalidation de l'autorité du parent québécois par la *Loi de la protection de la jeunesse*. Elle perçoit cette loi comme une destitution et une humiliation du parent devant ses enfants. Elle se sent non seulement démunie comme pourvoyeuse, mais aussi démunie d'autorité comme parent, désinvestie. Ses enfants semblent avoir plus de droits et de pouvoirs qu'elle-même, comme elle le dit dans les extraits qui suivent :

Ici, tu peux pas obliger ton enfant à faire ce que tu veux ou quelque chose qui est difficile pour lui [...]. Les enfants ont leur liberté, ils ont tout vite [...]. Au moindre dégât (sic) dans la famille, il appelle la police. Les parents ont vraiment perdu le respect et leur autorité.

C'est destructif, parce qu'un enfant d'ici, il n'a pas peur, c'est comme un animal. Il fait tout [...] Au moins, il faut qu'il ait peur de quelqu'un, qu'il ait du respect pour quelqu'un.

Elle précise que si elle veut conserver la même autorité sur son enfant que dans son pays d'origine, c'est parce que là-bas :

Bien il n'apprend pas la haine, il n'apprend pas les insultes, il ne commence pas à s'opposer, à s'obstiner avec ses parents. Et puis, il n'y a pas de 911 là-bas. Alors ton enfant, il te respecte même s'il a 60 ans.

Enfin, Mars parle très peu des contenus éducatifs et de socialisation à transmettre aux enfants, comme éducatrice. Elle ne parle pas davantage de ce qu'elle attend de l'école ou de ses relations avec le personnel enseignant. Elle se limite à dire qu'elle fait ce que le professeur demande, qu'elle aide sa fille à faire ses devoirs, et que le professeur fait lui aussi, de son côté, ce qu'il a à faire, enseigner. Ses préoccupations quant à la subsistance semblent prévaloir, ce qui explique qu'elle ne se soit pas défini de tâche d'adaptation pour les contenus éducatifs.

3.2.6. Les actions entreprises

Se voyant dans l'impossibilité de franchir les obstacles qui lui permettraient à ses yeux et d'un point de vue social d'être un parent digne de ce nom, Mars pose des actes disjoncteurs. Elle en vient en effet à limiter et même à couper les contacts de sa fille avec la société d'accueil en restreignant ses sorties et ses visites chez des amis. Elle veut ainsi éviter que sa fille ne compare désavantageusement son milieu de vie avec celui des jeunes de son âge et se sente défavorisée ou honteuse, ou ait des exigences irréalistes à l'endroit de sa mère. Si elle soustrait sa fille à l'influence de la société d'accueil, c'est donc pour la protéger, mais aussi pour protéger sa propre image de parent. Mars dit d'ailleurs, dans cet ordre d'idées, qu'il est difficile d'être respecté par ses enfants lorsqu'on est insulté et méprisé par les représentants de la société d'accueil, c'est-à-dire les agents de l'aide sociale. Pour illustrer sa pensée, elle parle des règles de l'hospitalité :

Si je te reçois chez moi, il faut d'abord que je t'accueille bien. Mais si moi je te discrimine, si je fais l'hypocrite avec toi, les gens qui vivent sous le même toit que moi ne te respecteront pas non plus. Il faut d'abord que moi je te respecte et que je donne une bonne image de toi.

Elle craint que cette humiliation dont elle est victime n'amène sa fille à avoir le même jugement négatif à son endroit ou à l'endroit de leur famille, que ce soit à cause de leur situation financière ou de leur statut de famille monoparentale.

Même si elle a une attitude récriminatrice et revendicatrice en entrevue, Mars vit des sentiments d'exclusion et d'impuissance teintés de honte qui semblent la faire glisser graduellement vers l'autoexclusion et l'isolement volontaire. Elle entraîne sa fille dans ce retrait, avec toutes les conséquences négatives que cela peut avoir sur le développement et l'adaptation sociale de cette dernière. En diminuant non seulement ses propres rapports avec la société d'accueil mais aussi ceux de ses enfants, Mars, loin d'élargir son champ d'adaptation déjà restreint, risque de le rétrécir encore davantage, faute de contacts avec le mode de vie de la société d'accueil. Ses enfants pourraient bien alors être privés du modèle de négociation avec la société d'accueil que représente le parent, figure centrale d'identification pour eux. Cette absence de repère accentue le danger que les enfants ne glissent eux-mêmes vers la marginalisation.

Castel (1994) montre d'ailleurs comment l'exclusion du marché du travail, en l'absence d'un réseau social structurant, peut, bien plus que la pauvreté en tant que telle, conduire à la marginalisation. Dans ce cas-ci, les impacts risquent d'être d'autant plus néfastes que la marginalisation de la mère est susceptible d'entraîner les enfants dans son sillage.

Mars et MMAC, tous deux parents disjoncteurs, veulent l'un, maintenir et l'autre, renforcer le mode d'exercice du rôle de parent du pays d'origine. Alors que MMAC réussit tant bien que mal dans cette entreprise et devient disjoncteur par peur de perdre le pouvoir, Mars adopte ce profil parce qu'elle a le sentiment d'avoir d'ores et déjà échoué dans cette tâche. Elle se considère comme un parent « sous contrôle » plutôt qu'« en contrôle » et est en voie de devenir un « parent-disjoncteur-dans-l'impasse » (voir schéma intégrateur, page 200).

4. K175: PARENT INSTINCTIF

4.1. LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE DE K175

K175 a quitté son Ukraine natale pour deux raisons principales : d'abord, parce qu'il voyait la santé de sa fille se dégrader par suite de l'accident de Tchernobyl et que son médecin jugeait l'environnement nocif pour elle. Ensuite, parce que la situation économique se détériorait gravement. Pour quelques personnes qui s'enrichissaient démesurément, le reste de la population avait de la difficulté à subvenir à ses besoins essentiels.

K175 et sa famille sont donc partis dans l'enthousiasme pour l'Amérique plutôt que pour l'Europe parce qu'il était plus facile d'immigrer ici et parce que c'est un continent moins peuplé où ils pensaient avoir plus de facilité à faire leur place.

Le fait que K175 ait appris le français à l'université et de posséder des diplômes en informatique a en outre facilité leur entrée ici. Ils sont donc arrivés légalement comme immigrants après un an et demi de démarches. Leur fille avait alors huit ans et était âgée de 12 ans lors de l'entrevue.

Ils ont été accueillis chaleureusement par la communauté de l'ex-Union soviétique et par une de leurs connaissances qui les a guidés et conseillés au début. Ils ont d'abord habité un quartier où il y avait une concentration de leurs compatriotes, mais ont déménagé il y a deux ans dans la ville de banlieue où ils vivent encore aujourd'hui.

K175 est à son compte et travaille à contrat pour des compagnies d'informatique, sa formation de base. Il dit bien réussir parce que c'est une formation très en demande. S'il n'a donc pas eu de difficulté à se trouver des contrats, il constate toutefois que c'est un travail très exigeant parce qu'il ne fournit aucune permanence, exige la connaissance du français et de l'anglais, et demande beaucoup de flexibilité et de capacité d'adaptation. Son épouse collabore avec lui en gérant sa comptabilité. Elle suit des cours dans ce domaine au cégep et étudie l'anglais. Dès son arrivée, elle avait pu bénéficier des cours de français offerts par les COFI (Centres d'orientation et de francisation des immigrants). Sa fille s'est bien intégrée à l'école, y réussit très bien et est parvenue, malgré des difficultés initiales, à se créer, grâce aux activités parascolaires, un nouveau réseau d'amis après leur déménagement.

Même s'il considère qu'immigrer est difficile, K175 fait un bilan positif de l'expérience migratoire de sa famille : leur condition socio-économique s'est nettement améliorée : meilleures conditions de vie, meilleur pouvoir d'achat. Mais c'est principalement de la qualité de vie et des perspectives d'avenir de sa fille qu'il se dit satisfait. En effet, elle vit dans un meilleur environnement écologique, a une meilleure santé, a accès à l'éducation universitaire et a une multitude d'activités de loisir, comme le club aquatique, le ski, le karaté, etc. Elle a la possibilité de voyager et jouit d'une vie plus confortable que dans son pays d'origine. D'ailleurs, sa fille se sent chez elle ici, car elle a peu de souvenirs de son pays d'origine et a développé ici son propre réseau social.

Pour lui et son épouse, l'enthousiasme du début a fait place à une certaine nostalgie des relations amicales du pays d'origine, puisqu'ils n'ont pas encore réussi à nouer ici de tels liens d'attachement. K175 s'ennuie

de ses amis et de sa famille, et plus spécialement des relations régulières qu'il avait avec son père. Il considère qu'il en a encore pour quelques années à se sentir immigrant; selon lui, l'adaptation prend du temps lorsqu'on est adulte :

C'est impossible de s'adapter tout de suite, de se convertir si vous voulez. [...] C'est beaucoup plus facile pour les enfants.

Il dit souffrir des différentes pertes qu'il a vécues : perte d'un mode de communication basé sur des souvenirs communs, perte des parents, des amis de la ville natale.

Je ne suis pas vraiment devenu un Québécois ordinaire, ni un Québécois moyen. Je sens parfois que mes amis me manquent, mes amis d'université.

Il constate que son travail contractuel ne favorise pas la relation à long terme et en profondeur.

Je ne peux pas changer très facilement. C'est beaucoup plus dur pour moi que pour ma fille. J'ai gardé des souvenirs, je pense beaucoup plus souvent à mes amis, aux relations que j'ai laissées là-bas.

K175 pense que, pour son épouse, le fait que sa sœur vive au Canada compense un peu. Il considère aussi que la vie est très exigeante pour lui comme travailleur immigrant.

Les immigrants, à mon avis, ils doivent travailler beaucoup beaucoup plus fort que dans leur pays. [...] Chaque jour il faut apprendre [...] La vie est exigeante, plus difficile [...] et la concurrence beaucoup plus forte.

Sans compter qu'il lui faut parler deux nouvelles langues. Il constate donc qu'il dispose de plus de biens matériels, mais a moins de repos et moins d'amis.

Malgré tous ces aspects pénibles de la migration, il a décidé de rester ici, principalement pour sa fille, car il peut lui offrir de bien meilleures conditions de vie et un meilleur avenir.

4.2. LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE DE K175, PARENT INSTINCTIF

Ce qui distingue le parent instinctif, c'est qu'il voit son rôle comme inné, c'est-à-dire que ce rôle est inscrit dans sa nature profonde et que, de ce fait, il sait comment l'adapter aux exigences de l'environnement. Ce rôle est donc inné, mais également évolutif. Le prototype de ce profil de parent est Vénus, comme nous l'avons vu précédemment.

4.2.1. La conception du rôle de parent

K175 se dit qu'il doit travailler fort pour **apprendre** son pays d'accueil, mais qu'être parent ne s'apprend pas, c'est inné. Comme son père a été parent sans l'apprendre. Il suffit d'observer l'environnement et l'enfant pour détecter ses besoins. Il n'a pas changé comme parent, dit-il, et ne voit pas de raisons de le faire. K175 donne cependant priorité à son rôle de parent : toute sa vie semble tourner autour de sa fille. Il a quitté son pays d'origine en grande partie pour répondre à ses besoins (santé, éducation, conditions de vie) et il restera ici pour maintenir ces conditions favorables et lui assurer un avenir, en dépit de son propre mal du pays.

4.2.2. Les différences observées dans l'exercice du rôle de parent

Les différences que K175 observe touchent plus le contexte d'exercice du rôle que son mode d'exercice et son contenu. Il mentionne en effet qu'il lui est difficile de saisir si les parents d'ici exercent différemment leur rôle puisqu'il n'a pas eu l'occasion de voir comment ils se comportent chez eux. Ce qu'il observe toutefois, c'est que la télévision remplace malheureusement les livres comme source d'apprentissage, et il doute que ce soit une amélioration. Il voit aussi que les enfants d'ici sont en contact plus tôt avec les dures réalités de la vie, à cause du contenu télévisuel certes, mais aussi des bandes dessinées.

À son avis, les contenus scolaires ne sont pas assez poussés, particulièrement les sciences et les mathématiques, comparativement à ceux de son pays d'origine. De plus, les programmes sont moins forts et les professeurs exigent beaucoup moins de travail. Ainsi, malgré ses difficultés en grammaire, sa fille n'a pas de devoirs de français durant la fin de semaine. Enfin, K175 s'explique les performances moindres de l'école par la présence de nombreux enfants immigrants de provenance diverse, auxquels l'école doit adapter le niveau de ses programmes.

Ces aspects négatifs n'empêchent pas cependant K175 de trouver beaucoup d'avantages à son pays d'accueil : de meilleures conditions socio-économiques pour élever les enfants, l'accès à l'équipement technologique et aux loisirs, l'accès démocratique à l'éducation et un environnement plus sain.

4.2.3. Le but

K175 veut laisser l'harmonisation de son rôle de parent se faire naturellement au contact de la réalité.

Comme il trouve que les conditions d'exercice de son rôle sont meilleures ici pour assurer le bien-être de sa fille, K175 entend tout faire pour favoriser l'insertion et la réussite de celle-ci. Toutefois, cela n'implique pas pour lui l'apprentissage d'une nouvelle façon d'être parent, car cette adaptation constante est partie inhérente du rôle tel qu'il le conçoit et tel que son père l'exerçait avant lui. En temps et lieu, il saura intuitivement ce qu'il faut faire.

4.2.4. Les principes, les valeurs ou les orientations fondamentales

Puisqu'il considère le rôle de parent comme inné, K175 ne se définit pas de champ ni de tâches d'adaptation de son rôle, mais énonce plutôt, tout comme Vénus, les principes et les valeurs qui guideront son action.

Il veut d'abord transmettre à sa fille l'idée d'une vie douce, généreuse et agréable, contrairement aux messages de violence véhiculés par les médias et même les bandes dessinées. L'émigration de son pays, où la vie était très dure, était porteuse de ce même message. Cependant, il veut aussi transmettre à sa fille l'idée que, pour avoir accès à cette douceur de la vie et réussir ici, les immigrants doivent travailler plus fort que les autres au départ et effectuer un certain rattrapage.

Il souhaite communiquer à sa fille la connaissance de la langue russe et une certaine connaissance de l'histoire du pays et de la ville où elle est née. Enfin, il voudrait maintenir avec elle une relation stable et proche, mais craint que ce ne soit impossible à cause des aléas de la vie, comme ce fut le cas pour sa relation avec son père.

4.2.5. Les actions entreprises et les projets d'action

K175 s'est d'abord employé, dès son arrivée, à remplir sa fonction de soins et d'entretien en s'assurant d'avoir un emploi décent. Cette préoccupation l'a empêché de suivre sa fille comme il l'aurait voulu dans son travail scolaire. Mais il se reprend depuis. Il l'aide dans ses devoirs et tente de combler les lacunes d'un programme scolaire trop faible à ses yeux. Ainsi, il incite sa fille à la lecture et lit avec elle. Il regrette d'ailleurs d'avoir acheté deux téléviseurs, car il craint que sa fille ne consacre moins de temps à la lecture, qu'il juge favorable à l'acquisition du français écrit.

Je pense que c'est une faute grave d'avoir acheté deux téléviseurs.

Mais ça, c'est un problème de société à mon avis, tout le monde passe beaucoup de temps en avant de la télé.

Il aimerait bien changer cette habitude qu'a sa fille de regarder la télévision en lui faisant faire autre chose :

Je vais essayer de changer ça, mais je ne sais pas si je pourrai réussir.

En outre, K175 stimule sa fille en mathématiques, sa branche de prédilection puisqu'il a lui-même une formation universitaire en mathématiques. Il a assisté à quelques rares réunions de parents à l'école, mais intervient peu auprès des professeurs, car sa fille a de bons résultats et est appréciée par ses professeurs.

Après leur déménagement en banlieue et le changement d'école de sa fille, il a cherché des moyens de briser l'isolement de cette dernière et de lui donner la confiance nécessaire pour se créer de nouveaux amis. Il l'a donc inscrite à des cours de karaté. Il l'y accompagne régulièrement et note qu'elle y a trouvé des amis et développé sa confiance en elle-même. Elle a maintenant plusieurs copines qui lui téléphonent et qu'elle visite régulièrement.

Ils parlent le russe à la maison, et K175 fait avec sa fille des lectures dans cette langue. Il lui raconte et veut continuer de lui raconter, à partir de photos, l'histoire de leurs relations de là-bas, celle de sa famille, de sa mère, de ses grands-mères, etc.

K175 et sa femme estiment que leur fille a ici un avenir plus prometteur : c'est ce qui leur permet de continuer de se battre, de survivre à l'immigration, car ils sont bien conscients, comme parents, que les conditions de vie sont extrêmement plus difficiles dans leur pays d'origine.

K175 a cependant une hantise par rapport à l'avenir : que les aléas de la vie, les exigences des études ou de la carrière n'éloignent sa fille de lui, un peu comme ça s'est produit avec son père, qu'il a l'impression d'avoir abandonné.

J'aimerais bien garder de bonnes, des relations plus proches avec mon père, mais je vois que c'est impossible. Moi je suis réaliste [...].

La vie devient, disons plus dure dans ce sens-là. Les relations entre des parents qui vieillissent et les enfants se détériorent à cause des distances. Soit ici, soit chez nous, les enfants quittent les parents pour continuer leurs études, aller à l'université [...].

J'aimerais bien garder des relations très proches avec ma fille, mais je suis pas sûr que ce soit possible avec le temps. [...] Il y a beaucoup de moyens de communication, mais on parle peu.

La vie change et les problèmes des parents sont pas vraiment très compris par les enfants. Ça c'est la vie réelle, à mon avis.

Bref, K175 appréhende déjà le moment où il devra laisser aller sa fille, elle qui a été et demeure au centre de tous ses projets.

Citoyenneté et pauvreté

Politiques, pratiques et stratégies
d'insertion en emploi et de lutte
contre la pauvreté

*Pierre-Joseph Ulysse
et Frédéric Lesemann*

2004, ISBN 2-7605-1261-4, 330 pages

**Éthique, travail social
et action communautaire**

Henri Lamoureux

2003, ISBN 2-7605-1245-2, 266 pages

Travailler dans le communautaire

Jean-Pierre Deslauriers et Renaud Paquet

2003, ISBN 2-7605-1230-4, 158 pages

Violence parentale et violence conjugale

Des réalités plurielles, multidimensionnelles
et interreliées

Claire Chamberland

2003, ISBN 2-7605-1216-9, 440 pages

Le virage ambulatoire : défis et enjeux

Sous la direction de

Guilhème Pérodeau et Denyse Côté

2002, ISBN 2-7605-1195-2, 216 pages

Priver ou privatiser la vieillesse ?

Entre le domicile à tout prix
et le placement à aucun prix

Michèle Charpentier

2002, ISBN 2-7605-1171-5, 226 pages

**Huit clés pour la prévention
du suicide chez les jeunes**

Marlène Falardeau

2002, ISBN 2-7605-1177-4, 202 pages

La rue attractive

Parcours et pratiques identitaires
des jeunes de la rue

Michel Parazelli

2002, ISBN 2-7605-1158-8, 378 pages

Le jardin d'ombres

La poétique et la politique
de la rééducation sociale

Michel Desjardins

2002, ISBN 2-7605-1157-X, 260 pages

Problèmes sociaux

• Tome 1 – Théories et méthodologies

Sous la direction de

Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1126-X, 622 pages

Problèmes sociaux

• Tome 2 – Études de cas
et interventions sociales

Sous la direction de

Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1127-8, 700 pages